This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07438283 3

NTFL

TRADUCTION

DES FASTES

D'OVIDE,

EN SIX LIVRES.

TRADUCTION

DES FASTES

D'OVIDE,

EN SIX LIVRES.

TRADUCTION
DES FASTES
D'OVIDE,

Avec des Notes & des Recherches de Critique, d'Hiſtoire & de Philoſophie, tant ſur les différens objets du Syſtême allégorique de la Religion Romaine, que ſur les détails de ſon culte & les Monuments qui y ont rapport.

AVEC FIGURES ;

PAR M. BAYEUX, Avocat au Parlement de Rouen, Secrétaire Provincial de l'Adminiſtration de la Haute-Normandie, de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, Correſpondant de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, Membre du Muſée de Bordeaux, des Arcades de Rome, &c.

Quare ego tibi Oratorem ſic jam inſtituam. ... Sit tinctus litteris.... Legendi etiam Poetæ, cognoſcenda hiſtoria, omnium bonarum artium ſcriptores pervolutandi .... percipienda omnis antiquitas.

Cicer. de Orat. liv. 2. n° 20. — liv. 1. n°. 34.

TOME IV.

A ROUEN,

Chez LE BOUCHER le jeune, rue Ganterie ;

Et à PARIS,

CHEZ { M. LE BARBIER l'ainé, Peintre du Roi, rue Bergere ; M. GAUCHER, Graveur, de l'Académie de Londres, &c. rue Saint Jacques ; Et BARROIS l'ainé, Libraire, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
18832B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

DISSERTATION

SUR LA VRAIE CAUSE

DE L'EXIL D'OVIDE.

RIEN de ce qui touche les Ecrivains célebres n'eſt indifférent. On aime à pénétrer le ſecret de leur vie privée, à ſuivre la marche de leurs actions, de leurs aventures; on veut ſavoir s'il vécut comme les autres, celui qui paroît être une intelligence ſi ſupérieure à eux, & l'on ſemble attacher plus d'intérêt à l'Auteur, quand on a mieux comme l'homme, quoique quelquefois celui-là perde beau-

Lue à l'Académie le 11 Février 1784.

* Charles C. Kaltenbach
24 June 1939

coup à cette connoiſſance. Ainſi, l'admiration inſpire la recherche, la curioſité la fait, & ſouvent l'amour-propre en preſſe.

Telle eſt même, ſous ce rapport, l'impreſſion de ces mêlées d'une partie des actions humaines, qu'on ne ſe bornera pas à recueillir les anecdotes contemporaines ſemées autour de ſoi; on ira juſqu'à interroger les ſiècles & à chercher dans les immenſes dépôts de l'Hiſtoire des hommes, les traits particuliers à un individu qui brilla quelques inſtants ſur la ſcène du monde.

C'eſt ce que l'on a fait pour Ovide. Une cataſtrophe de ſa vie a paru liée à l'hiſtoire du temps où il a vécu, & les plus épaiſſes ténebres en ont enveloppé la cauſe. Il n'en a pas fallu davantage pour éveiller ſur ce point & Commentateurs & Biographes: on a voulu pénétrer dans le Cabinet d'Auguſte, pour y lire les motifs de l'exil du Chantre des Amours, des Héros

& des Dieux. Delà, les conjectures diverſes ſur ce fait hiſtorique, intéreſſant même par le myſtere ſous les voiles duquel on s'étoit efforcé de le cacher.

Familiers depuis long-temps avec les Ouvrages d'Ovide, & ayant fait, à l'abri de ſon nom, nos premiers pas dans la carriere littéraire, nous accuſeroit-on de n'avoir pas fait auſſi quelques efforts pour éclairer cette circonſtance de ſa vie, qui l'expoſa aux traits de la calomnie, premier tourment des malheureux? Cette indifférence ſeroit un crime. Fuyons juſqu'à l'ombre de l'ingratitude.

D'ailleurs, ce n'eſt point Ovide heureux qui fut l'objet de nos travaux. Ce n'eſt ni aux pieds de Corinne, chantant ſes plaiſirs & ſes caprices, ni dans l'école de l'amour, dictant à la jeuneſſe les leçons du plaiſir, & à la beauté le ſecret de toujours plaire, que nous ſommes allez chercher Ovide; c'eſt ſur les bords glacés du

Pont-Euxin, célébrant le culte des Dieux, & embelliſſant le livre des Faſtes. Tout nous fait donc un devoir de tenter auſſi de découvrir la cauſe qui le conduiſit dans ces climats barbares.

Il y a pluſieurs ſentiments ſur la cauſe de l'exil d'Ovide : on peut les réduire à trois pour éviter la confuſion. Nous allons les expoſer & les réfuter ; nous propoſerons enſuite notre propre conjecture. Il ſemble que l'on ſoit plus près du chemin de la vérité, quand on eſt parvenu à découvrir que ceux que l'on connoiſſoit n'y ménent pas.

Ovide s'accuſe de deux fautes, de ſes vers, & d'une autre choſe qu'il cache & déguiſe ſous différentes qualifications. On a cru que la premiere n'avoit été employée que pour ſervir uniquement de voile & de prétexte à la peine méritée par la ſeconde. Nous ferons voir que ſi elle ſervit à cacher cette ſeconde faute, c'eſt qu'elle

y tenoit particuliérement, & qu'elle forme un des caracteres qui peuvent nous aider à la découvrir.

Examinons donc cette ſeconde faute ; c'eſt elle qui a donné lieu aux ſentiments que nous allons diſcuter, & à la conjecture que nous eſſaierons d'établir.

Premier Sentiment.

Sidonius Apollinaris, Crinitus, Gyraldi, Savarron, & pluſieurs autres, croient qu'Ovide fut exilé pour avoir eu trop de familiarités avec Julie, fille d'Auguſte : les mœurs de cette Princeſſe, fameuſe par ſes adulteres, ne laiſſent, diſent-ils, aucun lieu d'en douter ; il ſuffit de lire tous les anciens Auteurs qui font ſon portrait.

Sidonius Apollinaris ajoute même que Julie étoit déguiſée ſous le nom Corinne : » je ne vous paſſerai pas ſous ſilence, dit-

» il, Ovide ſi connu par vos vers amou-
» reux, qui fûtes relégué à Tomes, pour
» avoir chanté la fille de l'Empereur ſous
» le nom de Corinne. (*Carm.* 23) (1). «

On connoît auſſi l'Héroïde de Julie à Ovide, à laquelle la même idée a donné lieu.

Pour réfuter cette opinion, il ſuffit des Ouvrages mêmes d'Ovide, & de la Chronologie, & l'on verra qu'il n'y a nulle apparence que ce Poëte ait eu avec Julie, fille d'Auguſte, des liaiſons auſſi coupables qu'on veut le perſuader. Il publie partout que ce qui lui a attiré la colere de l'Empereur, n'eſt qu'une *erreur*, une *imprudence*, une *timidité*, une *faute involontaire*, une *ſimplicité*; ce qui, ſans doute,

(1) Nec te carmina per libidinoſa
Notum, Naſo tener, Tomos que miſſum,
Quondam Cæſareæ nimis puellæ
Fićto carmine ſubditum Corinnæ.

ne pouvoit convenir au crime dont on le charge : on doit conclure delà que ce n'eſt pas Julie, fille d'Auguſte, qu'Ovide a chantée ſous le nom de Corinne. Quand il parle d'elle, il s'exprime bien autrement. Il n'emploie pas les termes d'erreur ou d'imprudence, ſur-tout dans la cinquiéme Elégie du premier Livre des amours ; toutes ſes expreſſions ne reſſentent ni la majeſté, ni l'inclination de Julie, qui n'a jamais paſſé pour être avare : il dit cependant dant ſon Art d'aimer, que ſa Corinne l'obligea de lui acheter une robe (1). Il ſe juſtifie même auprès d'Auguſte, de ce qu'on l'accuſoit d'avoir corrompu les mœurs de la jeuneſſe, & il ſoutient que ſes Vers ne s'adreſſoient ni aux filles ni aux femmes mariées (2).

(1) Nec puto, nec ſenſi tunicam laniaſſe ; ſed ipſa Dixerat ; & pretio eſt illa redempta meo.
De Art. Amand. L. 2. v. 272. 272.

(2) Voy. ci-après aux notes.

D'ailleurs, Ovide étoit fort jeune quand il fit ſes Vers pour Corinne, & il avoit 50 ans quand il fut exilé. Il n'eſt pas vraiſemblable que l'Empereur eût été 25 ou 30 ans à découvrir l'intrigue de ſa fille avec ce Poëte, avant que de le punir, d'autant moins que les Vers, ſous le nom de Corinne, étoient répandus par toute la Ville de Rome.

Moverat ingenium totam cantata per urbem,
Nomine non vero, dicta Corinna mihi.

On voit que dans ces deux Vers, il rappelle avec plaiſir le ſouvenir de ſa Corinne, ce qu'il n'eût pas fait ſi elle eût été la cauſe de la diſgrace qu'il déplore ſi triſtement. D'ailleurs, comment ſe perſuader qu'Ovide eût eu la témérité d'adreſſer à l'Empereur le ſecond Livre des Triſtes, dans lequel il emploie toutes les reſſources de ſon eſprit pour juſtifier ſa conduite, s'il eût violé la loi *Julia*, portée

tée quelques années auparavant, & ſur-tout dans une occaſion auſſi ſenſible à l'Empereur ? Au lieu de l'appaiſer, il n'eût fait que l'irriter par ſes excuſes menſongeres, & l'on ne peut accuſer Ovide d'une ſi groſſiere mal-adreſſe. Par-tout il prétend n'avoir rien fait de contraire aux loix ; il proteſte qu'il n'a point fait les actions décrites dans ſes Vers (1), que ſon eſprit a eu beaucoup plus de part à ſes narrations, que ſon cœur. Il ſe vante de n'avoir point eu de liaiſons qui euſſent ſervi de matiere à la médiſance, & qu'il n'y avoit, même parmi le Peuple, aucun mari qui pût ſe plaindre qu'il eût rendu ſa paternité

(1) Vita tamen tibi nota mea eſt ; ſcis artibus illis
Auctoris mores abſtinuiſſe ſui. *Triſt. L. 2. El. 9.*
Nec quiſquam quod lege veter committere, feci.
De Pont. L. 2. L. 9.

douteuſe (1) ; ce qu'il n'auroit pas eu l'impudence de dire à l'Empereur, qui connoiſſoit la véritable cauſe de ſon exil. Il prie Fabius Maximus & pluſieurs autres de ſes amis, de plaider ſa cauſe auprès d'Auguſte, quoiqu'il avoue qu'elle ne ſoit pas bonne (2). Ce n'eût pas été là ſans doute une cauſe à plaider devant l'Empereur, que l'affaire eût touché de ſi près. Ailleurs il rapporte que ſon ami ayant ſu qu'il avoit offenſé Auguſte, en avoit été plus affligé que ce Prince même ; mais qu'après avoir appris l'origne de l'offenſe, il l'avoit conſolé par ſes lettres, & avoit reconnu que

(1) Crede mihi, mores diſtant à carmine noſtri.....
Non liber indicium eſt animi. ....
Sic ego delicias & mollia carmina feci,
Strinxerit ut nomen fabula nulla meum.....
Nec quiſquam eſt adeo media de plebe maritus
Ut dubius vitio ſit pater ille meo.
Triſt. 2.

(2) Eſt mala (*cauſſa*) confiteor, ſed te bona fiet agente.
De Pont. L. 1. *El.* 2.

ſa faute étoit une premiere erreur qui pouvoit ſe pardonner (1), ce qui ne peut convenir à un adultere de la nature de celui dont il s'agiroit. Il dit encore à chaque page qu'il n'a rien fait qui puiſſe offenſer l'honneur de ſa famille, & que ſi l'on excepte l'erreur & l'aveuglement de ſa fortune, on trouvera ſes mœurs ſans tache (2). Il répete ſans ceſſe qu'il n'y a point eu de crime dans ſa faute (3). Enfin il aſſure que tout ſon crime eſt d'avoir eu des yeux (4). Or, ſans doute, ces différents traits excluent bien poſitivement toute idée de l'intrigue que l'on impute à Ovide.

(1) Voy. ci-après aux Notes.

(2) At nihil hîc dignum poteris reperire pudore,
Præter fortunam quæ mihi cæca fuit .....
Sive velis, qui ſint, mores inquirere noſtros,
Errorem miſero detrahe, labe carent.
De Pont. L. 4. El. 8.

(3) Voy. notes ci-après.

(4) Inſcia quod crimen viderunt lumina, plector.
Triſt. L. 3. El. 5.

Mais pour démontrer plus évidemment encore la fauſſeté de l'opinion que nous combattons, il ſuffit d'interroger la Chronologie. Ovide naquit le 13 des Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire le 20 de Mars, ſous le Conſulat d'Aulus Hirtius, & de Cajus Vibius Panſa, qui périrent un mois après au Siége de Modêne, l'an de Rome 711. Il fut relégué le 4 des Ides de Décembre, c'eſt-à-dire le 10 du même mois l'an de Rome 761. Il y avoit déjà 9 à 10 ans que Julie, fille d'Auguſte, avoit été reléguée dans l'iſle Pandataria, aujourd'hui Parmarvola ou Sainte-Marie (*Vell. Patercul. L.* 2.); elle y demeura 5 ans, & fut enſuite transférée à Reggio, dans la Calabre ultérieure, ce qui arriva ſous le dernier Conſulat d'Auguſte & de Caïus Caninius Gallus, qui avoit été ſubrogé à M. Plautus Sylvanus, aux Calendes de Juillet de l'an de Rome 752. Or, comment pouvoir accorder cette ſupputation avec

les paroles d'Ovide, qui dit en pluſieurs endroits qu'il a vécu ſans tache juſqu'à l'âge de 50 ans accomplis (*Triſt. L. 4. El. 7.*), puiſqu'il n'en auroit eu que 41, quand Julie fut exilée? On voit auſſi clairement, par les Vers du ſecond Livre des Triſtes, qu'il y eut très-peu de temps entre la faute d'Ovide & ſon banniſſement. C'eſt encore ce que l'on peut remarquer par la troiſieme Elégie du premier Livre des Triſtes, où il dit qu'il fut frappé comme d'un coup de foudre, qu'il n'eût pas le temps de faire ſes équipages, ni de choiſir les Eſclaves qu'il devoit mener avec lui (1). On ne peut donc croire raiſonnablement que des familiarités avec Julie aient occaſionné l'exil d'Ovide,

(1) Non aliter ſtupui, quam qui Jovis ignibus ictus vivit.....
Non mihi ſervorum, comitis non cura legendi;
Non apta profugo veſtis opiſve fuit.

puiſqu'il ſe fût paſſé 9 à 10 ans entre la derniere époque de ce commerce coupable & l'exil d'Ovide, & que cependant il déclare que le châtiment ſuivit ſubitement la faute.

Il faut donc écarter cette premiere opinion.

Deuxieme Sentiment.

Le ſecond ſentiment paroît encore plus incroyable que celui que nous venons de réfuter; on prétend qu'Ovide s'attira la haine de l'Empereur, pour avoir été le témoin involontaire d'un inceſte de ce Prince avec Julie ſa fille. Ce ſentiment eſt celui de Cœlius Rhodiginus, qui cite un fragment de Cécilius Minutianus Apuleïus, du P. Briet, & de pluſieurs autres Modernes. Suétone peut avoir donné lieu à cette opinion. Il rapporte que Caligula mépriſoit Agrippa ſon aïeul, à cauſe de

la baſſeſſe de ſa naiſſance, & que pour rétablir l'honneur de ſa famille il publioit que ſa mere Agrippine étoit née de l'inceſte qu'Auguſte avoit commis avec Julie ſa fille. Ovide même fournit de puiſſants ſoupçons pour ce ſentiment. Il ſe plaint d'avoir vu ſans y penſer le crime d'autrui, & que la ſeule faute qu'il a commiſe eſt d'avoir eu des yeux. Il ſe compare au malheureux Actéon, qui fut déchiré par ſes chiens, pour avoir vu ſans le vouloir Diane dans le bain.

Mais cette conjecture, quoique conſacrée par le témoignage de pluſieurs Ecrivains diſtingués, n'eſt pas moins éloignée de la vérité, que celle dont nous venons de rapporter la diſcuſſion. D'abord, comment ſuppoſer qu'Ovide eût répété à chaque inſtant, comme on le verra ailleurs, qu'il méritoit la mort & les peines les plus ſéveres? N'eût-ce pas été une dériſion déplacée & une confeſſion fauſſe & ridicule?

On ſait qu'il mit tout en uſage pour fléchir Auguſte ; il n'oublia rien de ce qu'il crut capable de l'adoucir. Il n'épargna ni ſoumiſſions ni flatteries. Les vers qu'il compoſa pendant ſon exil en fourniſſent une preuve certaine ; il ne les envoyoit à Rome que dans la vue qu'ils parviendroient à l'Empereur. La plupart de ſes lettres ſont en effet écrites aux plus intimes amis d'Auguſte, à Fabius Maximus, à Brutus, à Meſſalinus, à Sextus Pompée, à Flaccus, à Germanicus, &c. &c. Son ſecond Livre des Triſtes eſt même adreſſé à l'Empereur. Or, ſi l'on ſuppoſe que l'indignation d'Auguſte étoit fondée ſur ce que ce Poëte l'avoit ſurpris en quelqu'action honteuſe, comment croire qu'il eût affecté d'employer dans ſes Vers ce qui étoit le plus propre à réveiller le chagrin de ce Prince? Il eût été abſurde & imbécile de ſolliciter une grace, en remettant ſous les yeux de celui auquel elle étoit demandée,

demandée, un crime dont l'idée révolte & dont la nature s'indigne. Sans doute, loin de calmer la colere d'Auguſte, Ovide n'eût pas manqué de l'irriter cruellement, par l'affectation de publier dans toute la Ville de Rome, que ſes yeux témoins d'un ſecret qu'il n'oſoit révéler, mais que tout le monde connoiſſoit (1), étoient la cauſe de ſon exil. Comment imaginer qu'Ovide ſuppliant, en fût venu juſqu'à l'impudence de dire à un vil inceſtueux : » vous voulez » que les mœurs publiques ſoient ſembla- » bles aux vôtres (2)? « Comment, en comparant Auguſte à Romulus, n'eût-il pas rougi de lui dire: *Vous voulez que la chaſteté veille ſur la couche nuptiale* (3), s'il

(1) Cauſſa meæ cunctis nimium quoque nota ruinæ. *Triſt. L. 4. El. 10.*

(2) Triſt. L. 2. Voyez ci-après aux notes.

(3) Tu rapis, hic caſtas duce ſe jubet eſſe maritas. *Faſt. L. 2.*

eût vu ce Prince ſouiller celle de ſa propre fille ? Ce qui n'eſt pas moins déciſif, c'eſt qu'Ovide écrit à un de ſes amis, que s'il l'avoit conſulté ſur ce qui cauſa ſa diſgrace, il ſe ſeroit ſauvé par ſes conſeils (1). Or, eût-il pu demander des conſeils pour ſe défendre d'une vue inopinée, d'une découverte inattendue ? Eloignons ces révoltantes hypotheſes ; elles choquent les vraiſemblances & outragent la raiſon.

D'ailleurs Auguſte n'étoit plus dans un âge à donner des ſoupçons ſur le crime qu'on lui impute. Il avoit alors près de 70 ans, étant né ſous le Conſulat de Cicéron & d'Antoine, l'an de Rome 691, & il mourut cinq à ſix ans après, accablé des infirmités qui avoient affligé les dernieres années de ſa vie. Il eſt vrai que ſes enne-

(1) Id quod ſi ſciſſes, ſalvo fruerêre ſodali,
Conſilio que forem ſoſpes, amice, tuo.
Triſt. L. 3. El. 6.

mis publierent quelques traits flétriſſants contre lui. Mais Suétone qui les rapporte, l'en juſtifie. » Il fit voir, dit-il, la fauſſeté » de ces inculpations, en vivant dès-lors & » dans toute la ſuite de ſa vie, de la ma- » niere la plus irréprochable. « (*Suéton. Aug. N° 71. — Tacit. Annal. L. 4.*)

Le paſſage de Suétone, ſur lequel on s'eſt appuyé, n'eſt d'aucune conſidération. Il ne dit pas que l'inculpation fût vraie, mais ſeulement que Caligula ne vouloit point paſſer pour le petit-fils d'Agrippa, à cauſe de la baſſeſſe de ſon extraction, & qu'il s'emportoit de colere contre ceux qui le mettoient au rang des Céſars; que dans cette vue il publioit que ſa mere étoit née de l'inceſte d'Auguſte avec Julie ſa fille. On voit que ce Prince n'avoit imaginé cette fable calomnieuſe, que pour relever l'éclat de la famille impériale, qu'il croyoit terni par l'alliance d'Agrippa avec la fille d'Auguſte, ſon aïeule. D'ailleurs, le té-

moignage de Caligula n'eſt pas aſſez reſpectable pour que l'on puiſſe y ajouter foi : on connoît les mœurs & le caractere de cet Empereur. Auſſi Suétone ajoute-t-il bientôt : » Caligula ne ſe contenta pas » de faire une telle inſulte à la mémoire » d'Auguſte ; il défendit encore qu'on » célébrât, par des fêtes ſolemnelles, les » Victoires d'Actium & de Sicile, pré- » tendant qu'elles étoient funeſtes au Peu- » ple Romain. « (*In Caligul.* 23.)

La parfaite reſſemblance de tous les enfants de Julie avec Agrippa, & la réponſe même qu'elle fit à ceux qui s'en étonnoient (1), détruiſent auſſi pleinement l'inculpation de Caligula. (*Macrob. Sat. l.* 2. *c.* 5.)

Mais enfin quand même ce fait ſeroit

(1) Numquam enim niſi navi plena tollo vectorem.

conſtant, il eſt aiſé de prouver que l'on n'y doit point intéreſſer Ovide.

M. Agrippa épouſa Julie l'an de Rome 733, après la mort de Marcellus, neveu d'Auguſte, ſon premier mari, dont elle n'avoit point eu d'enfants. Ce mariage ne dura que neuf ans, Agrippa étant mort l'an de Rome 742. Tibere Néron devint le gendre d'Auguſte la même année. Il ſe retira à Rhodes ſix ans après, & la quatrieme année de ſa retraite, Julie fut répudiée & exilée par Auguſte au nom de Tibere, l'an de Rome 752. Ovide ne fut relégué qu'en 761. On voit par cette ſupputation, qu'Agrippine, fille d'Agrippa & de Julie, & mere de Caligula, avoit au moins 22 ans quand Ovide fut exilé. Elle étoit même déjà mariée avec Germanicus & en avoit eu pluſieurs enfants.

Cela poſé, ou l'inceſte d'Auguſte donna lieu à la naiſſance d'Agrippine, ſi l'on adopte l'imputation de Caligula, & c'eſt

de cet inceſte qu'Ovide auroit été témoin ; ou l'innocente indiſcrétion d'Ovide fut poſtérieure à cet événement. Dans le premier cas, il ſe ſeroit paſſé plus de vingt-deux ans, entre cette indiſcrétion & la peine dont elle auroit été punie. Dans le ſecond, il s'en ſeroit au moins paſſé neuf, puiſque, comme on l'a vu, la relégation d'Ovide fut poſtérieure de neuf ans à celle de Julie, & qu'il ne put, pendant cet intervalle, être témoin du crime que l'on ſuppoſe, puiſque Julie demeura dans ſon exil juſqu'à la mort d'Auguſte, ſans avoir jamais paru devant lui. Or, à qui fera-t-on croire qu'Auguſte eût attendu ſi long-temps à punir ou plutôt à éloigner Ovide ? Comment ſuppoſer qu'il eût ſoutenu pendant pluſieurs années la préſence d'un homme dont la ſeule vue lui eût rappellé ſon crime, eût rouvert ſes bleſſures & fourni de nouveaux alimens à ſes remords ? Diſons-le, parce que nous avons l'hiſtoire pour garant, Auguſte étoit

trop jaloux de ſa réputation, les déſordres de Julie lui avoient cauſé trop d'indignation, pour qu'il eût permis à Ovide de reſter ſi long-tems ſous ſes yeux. Si l'on en croit en effet Séneque & Suétone, il eut tant de confuſion des débauches de ſa fille, qu'il n'oſa paroître en public pendant pluſieurs jours, & qu'il délibéra même de la faire mourir. Il la traita avec la derniere rigueur, lui défendit dans ſon exil, l'uſage du vin & des habits ſomptueux. Il ne put jamais ſe réſoudre à la rappeller, quoique le Peuple Romain l'en ſollicitât inſtamment. (*Suét.* 65). Il ne penſoit même jamais à ſon nom, qu'il ne prononçât un Vers imité d'Homere : *Plût à Dieu n'avoir jamais été marié, ou être mort ſans enfants* ! Que faut-il de plus pour faire connoître la fauſſeté de l'inculpation dont on a flétri la mémoire d'Auguſte ? Au moins n'en faut-il pas davantage pour conclure qu'un Prince auſſi indigné des déſordres de

ſa fille, n'eût pas ſouffert au milieu de Rome, celui qui l'eût vu, pere inceſtueux, partager ſes crimes.

On ne peut donc encore adopter cette ſeconde opinion ſur l'exil d'Ovide.

Troisieme Sentiment.

La troiſieme a pour Auteur M. Poinſinet de Sivry, auquel nous devons des traductions de Pline le Naturaliſte, d'Ariſtophanes, d'Anacréon, & ſur-tout les Origines Uriennes. Si nous l'en croyons, Ovide déplut à Auguſte, pour avoir pris connoiſſance de quelque grand délit, dont il ne connoiſſoit pas l'Auteur. On ſait en effet qu'il fut Décemvir, c'eſt-à-dire un des Juges criminels de Rome. Cette information juridique, ayant donné lieu à la découverte du coupable, il ſe trouva qu'il n'étoit autre qu'Agrippa, petit-fils & ſucceſſeur déſigné d'Auguſte. L'Empereur ne

put

put pardonner à Ovide cette faute involontaire, la regardant comme la cauſe, innocente à la vérité, de l'opprobre de ſa maiſon; ce ſentiment eſt appuyé ſur ces Vers : *Nec male commiſſa eſt nobis fortuna reorum ;* & ſur ces deux autres où il faut lire *Cauſſa*, au lieu de *Culpa* :

Cur aliquid vidi, cur noxia lumina feci ?
Cur imprudenti cognita *Cauſſa* mihi eſt ?
Triſt. L. 2. (1)

Il ne faut pas faire de grands efforts pour réfuter cette ſinguliere conjecture.

D'abord, comment Ovide eût-il pu appeller *Erreur*, *Imprudence*, *Timidité*, la connoiſſance qu'il avoit priſe d'un crime, en ſa qualité de Décemvir ? On ſait qu'à Rome, les procès criminels s'inſtruiſoient publiquement. Dans ce genre d'inſtruction,

(1) Mercure 1773, premier volume.

dont les travaux des amis de l'humanité & les vues ſages d'un Gouvernement philoſophe, rapprocheront peut-être enfin notre Juriſprudence criminelle, le Juge n'eſt pas l'arbitre du ſort de l'accuſé; il ne peut dénaturer les preuves, ni diſpoſer de l'information : la vérité affranchie de ces fatales entraves que l'on nomme *Secret de Juſtice*, (comme ſi la Juſtice pouvoir avoir un *Secret !*) la vérité paroît à découvert, & dès-lors enchaîne la faveur ou la paſſion. Dans ce cas, le Magiſtrat qui pourſuit la vengeance d'un crime, que l'information éclaire enſuite ſur le coupable, mais qui ne peut céder aux conſidérations qui demandent ſa grace, parce que le Tribunal du Public, qui a inſtruit avec lui, le connoît & le juge, pourra-t-il raiſonnablement s'imputer une *erreur*, une *ſimplicité ?*

D'ailleurs, les moyens ſur leſquels on appuie cette étrange hypothèſe, ſuffiſent ſeuls pour la combattre. Ovide dit à l'Em-

pereur, dans ſon Apologie: » On ne ſe re-
» pentit jamais de m'avoir confié & le ſort
» des accuſés & les procès dont connoiſ-
» ſent les Centumvirs. Juge ſans reproche,
» je prononçai ſur les affaires des parti-
» culiers, & la Partie vaincue dépoſe elle-
» même de mon impartialité (1). «

Ovide eût-il eu la mal-adreſſe de vanter ſes qualités comme Juge, ſi ce fût à ce titre qu'il eût mérité l'indignation d'Auguſte? N'eût-ce pas été rappeller indiſcrétement à l'Empereur l'événement qui avoit provoqué ſa vengeance? Quel Juge aſſez inepte, perdu pour avoir inſtruit d'un crime ſur lequel il eût dû fermer les yeux, s'aviſera de dire, pour obtenir ſa grace,

(1) Nec male commiſſa eſt nobis fortuna reorum
Lis que Decem Decies inſpicienda Viris.
Res quoque privatas ſtatui ſine crimine judex
Deque mea faſſa eſt pars quoque victa, fide.
Triſt. L. 2.

qu'il a toujours inſtruit avec intégrité la cauſe des accuſés ? Mais, d'un autre côté, Ovide eût-il répété à chaque page qu'il eſt vraiment coupable, qu'il n'aura pas la témérité d'excuſer ſa faute ? De quel front eût-il appellé *faute grave* & *inexcuſable.*, ce qui n'eût été qu'exactitude & fidélité à ſes devoirs ? Eût-il dit qu'il méritoit la mort, la confiſcation des biens, &c.... ? Eſt-ce en écrivant à l'Empereur, en écrivant aux Grands de la Cour, qui connoiſſoient bien la cauſe de ſon exil, qu'il ſe fût aviſé de la caractériſer auſſi fauſſement ?

En vain on changera le mot *Culpa* en celui de *Cauſſa* dans les deux vers cités : l'imagination la plus active ne pourra leur donner le ſens étranger que l'on ſuppoſe dans ce changement de leçon. L'interprétation la plus laborieuſe & la plus ſubtile, ne parviendra jamais à montrer dans le crime d'un regard, la connoiſſance d'un

procès, & dans l'indiſcrétion d'Actéon, l'imprudence d'un Juge criminel. » Pour-» quoi ai-je vu quelque choſe ? Pourquoi » mes yeux ſont-ils devenus coupables ? « Eſt-ce donc par une périphraſe de ce genre, qu'Ovide, dont le génie fécond étoit ſi heureux en allégories, auroit été réduit à exprimer une idée ſi diſparate ?

Mais c'eſt trop s'arrêter à cette réfutation qui naît des expreſſions mêmes d'Ovide. Concluons que ce n'eſt pas plus dans le Tribunal des Centumvirs, que dans le Boudoir de Corinne, qu'il faut pénétrer pour découvrir la cauſe de l'Exil d'Ovide. Nous ne nous arrêterons pas davantage à réfuter les autres ſentiments ſur cette matiere (1). Les uns intéreſſent Livie, femme d'Auguſte, dans cette cauſe, & prétendent

(1) Un M. de la Chapelle a donné une Diſſertation ſur ce ſujet en 1742 ; nous n'avons pu nous la procurer.

que ce fut pour elle qu'Ovide compoſa ſon Art d'aimer (1). Mais les raiſons qui détruiſent la premiere opinion que nous avons examinée, prouvent que les vers amoureux d'Ovide conviennent encore beaucoup moins à l'épouſe qu'à la fille d'Auguſte.

NOUS en ſommes donc maintenant à propoſer notre propre conjecture. Le flambeau de l'hiſtoire nous abandonne preſqu'entiérement dans cette route obſcure, ou ne laiſſe échapper que quelques lueurs qui, réunies en foïer, forment encore une lumiere bien foible & bien incertaine. Nous ne prétendrons donc pas établir un ſyſtême certain & excluſif, parce que les données ne ſont pas aſſez concluantes. Nous ne ferons

(1) D'autres en font l'amant adultere de Julie jeune. Voy. la Bibl. françoiſe, tom. 7. p. 38 des additions.

que préſenter dans un nouvel ordre, les notions exiſtantes ſur cet objet, & les calculer de nouveau ſur un autre plan de poſſibilités. Réduits peut-être pour toujours à l'incertitude de dire le vrai ſur cette matiere, nous aurons aſſez fait, ſi nous avons dit le plus vraiſemblable. Le ſujet que nous agitons eſt ſans doute un de ceux, où il eſt plus facile de dire ce qui n'eſt pas, que ce qui eſt.

D'abord, il eſt très-intéreſſant de fixer les caracteres de la faute d'Ovide, parce qu'une fois bien connus, il eſt inconteſtable que la conjecture la plus voiſine de la vérité ſera celle à laquelle ils conviendront tous.

Aucun Auteur contemporain ne peut nous ſervir de guide. Nous n'avons donc pour reſſources que les Lettres d'Ovide écrites de ſon exil, les unes intitulées les *Triſtes*, & les autres *du Pont*; faſtidieuſes lamentations, plaintes froides, où l'eſprit

a plus de part que le cœur ; excuſes vagues dont on pardonne difficilement la baſſe adulation ! Mais encore ces deux Ouvrages ne produiſent-ils que de foibles lumieres. Quoiqu'Ovide ſemble moins réſervé dans le premier que dans le ſecond, peut-être parce qu'il mettoit aux Elégies de celui-ci, les noms de ceux auxquels il les adreſſoit ; il déguiſe ſans ceſſe la vraie cauſe de ſon exil, n'y parle qu'en termes généraux, par allégories, par comparaiſons, ſans doute dans la crainte que ſes vers ne fuſſent interceptés, & que le crime, dont la vue avoit fait ſa faute, ne parût trop divulgué par lui-même. A cette premiere idée qu'il faut prendre des Ouvrages d'Ovide, qui vont nous ſervir de guide, il faut ajouter, qu'étant écrits en vers, ils ne préſentent pas un ſens auſſi poſitif, auſſi déterminé, que s'ils l'étoient en proſe. La penſée eſt enveloppée dans la périphraſe, & ſouvent, comme il eſt d'uſage en poéſie, pour céder

céder au métre des vers, l'idée principale n'eſt pas préſentée dans toute ſon étendue, ou ſouvent n'eſt rendue que par une idée acceſſoire & relative: il faut donc chercher le ſens ſous la tournure Poétique, & s'attacher plus à ce que le vers veut dire, qu'à ce qu'il dit réellement.

Cela poſé, cherchons dans les Elégies d'Ovide les différents traits qui peuvent conſtituer les nuances diverſes, les caracteres particuliers de ſa faute.

Premier caractere.

La premiere obſervation que nous trouvons, c'eſt que l'origine des malheurs du Poëte, fut d'avoir fréquenté les Grands; on l'infére aiſément de ces Vers, à un de ſes plus intimes amis (1): » Si vous en croyez

(1) Uſibus edocto ſi quidquam credis amico,
Vive tibi, & longe nomina magna fuge.
Triſt. L. 3. El. 4.

» l'expérience de votre ami, vivez pour » vous & fuyez les grands noms. «

Deuxieme caractere. Il devint vraiment coupable & coupable d'une faute grave, au-deſſus des crimes les plus atroces, digne de la mort, de la confiſcation, &c. » Ne défendez point » mon action, il faut taire la mauvaiſe » cauſe (1)..... J'ai mérité ma peine, & je » ne crois ni juſte ni religieux de défendre » mon crime (2)..... Jupiter lance indiſcré- » tement ſa foudre ſur pluſieurs qui ne » l'ont pas mérité par une pareille fau- » te (3). Je ne ſuis pas venu ſur les riva-

(1) Nec factum defende meum (mala cauſa ſilenda eſt.)
De Pont. L. 3. El. 2.

(2) Et jubet, & merui. Nec, quæ damnaverit ille
Crimina defendi juſve, piumve puto.
Triſt. L. 2. El. 2.

(3) Jupiter in multos temeraria fulmina torquet
Qui pœnam culpa non meruere tali.
De Pont. L. 3. El. 6.

» ges du Pont, ſouillé d'un meurtre ; ma » main n'a point préparé le cruel poiſon, » ma bague n'a point ſcellé d'une fauſſe » empreinte un acte ſuppoſé, ... & cepen- » dant il faut que j'avoue une faute plus » grave que ces crimes (1).... Le premier » bienfait de Céſar, eſt que je reſpire. Il » m'a donné la vie (2).... Je n'ai perdu ni » le nom ni les droits de Citoyen. Ma » fortune n'a point été accordée à d'autres, » & votre Edit ne me donne point le » titre flétriſſant d'exilé. J'ai cependant

(1) Non ego cœde nocens in Pontica Littora veni ;
Mixta ve ſunt noſtra dira venena manu :
Nec mea ſubjecta convicta eſt gemma Tabella
Mendacem linis impoſuiſſe notam.....
Et tamen his gravior noxa fatenda mihi eſt.
De Pont. L. 2. El. 9.

(2) Cæſaris eſt primum munus, quod ducimus auras ; ...
Ille dedit vitam.....
Triſt. L. 5. El. 9.

» craint tout cela, parce que j'ai vu que » je le méritois (1). «

Troiſieme caractere.

Cette faute préſentoit quelque choſe de honteux, & par ſon objet & pour celui qui l'avoit commiſe. » Ma faute n'eſt pas » exempte de honte, ſi elle l'eſt de hai- » ne (2)..... Tout ce qui peut couvrir de tant » de honte, doit être enſéveli dans une pro- » fonde nuit (3). «

(1) Nec mihi jus civis, nec mihi nomen abeſt.
Nec mea conceſſa eſt aliis fortuna; nec exſul
Edicti verbis nominor ipſe tui.
Omniaque hoc timui, quia me meruiſſe videbam.
Triſt. El. 2.

(2) . . . . . Utque pudore
Non caret, invidia ſic mea culpa caret.
Ib. L. 5. El. 8.

(3) Et quæcumque adeo poſſunt adferre pudorem
Illa tegi cæca condita nocte decet.
Ib. L. 3. El. 6.

Comme on le voit, elle devoit être cachée ſous le voile du plus grand ſecret. Quatrieme caractere.

» Il n'eſt ni aiſé ni prudent de dire quelle » eſt l'origine de ma faute (1): quelle qu'elle » ſoit, il ne faut pas renouveller cette » douleur (2).... C'eſt un genre de plaie qui » étant incurable, le plus ſûr à mon gré eſt » de ne pas la rouvrir (3).... Taiſez-vous » ma langue, il ne faut rien dire de plus; » je voudrois pouvoir enſévelir juſqu'à ma » cendre (4)..."

(1) Nec leve, nec tutum peccati quæ ſit origo dicere. . . . . *De Pont. L. 5. El. 6.*

(2) Quidquid id eſt, neque enim debet dolor ille referri. *Ib. L. 1. El. 3.*

(3) Vulneris id genus eſt, quod cum ſanabile non ſit, Non contrectari tutius eſſe putem. *Ib. L. 2. El. 2.*

(4) Lingua, file: non eſt ultra narrabile quidquam. Poſſe velim cineres obruere ipſe meas. *Ibid.*

Cinquieme caractere. Ce ſecret ſi néceſſaire, indique déjà que l'objet de la faute intéreſſoit quelque perſonne qualifiée. Nous voyons en effet qu'il touchoit de près Auguſte : » Je n'irai pas, » Céſar, juſqu'à rouvrir vos bleſſures ; » c'eſt bien trop que vous ayez eu à gémir » une fois (1).... La douleur qui avoit péné» tré l'ame de Céſar, vous jurâtes auſſi» tôt qu'elle étoit la vôtre, dit-il à Maxi» me (2)..... Je déſire tellement la mort, » que je ſuis tenté de me plaindre de ce que » Céſar n'a pas vengé par le fer *ſa pro*» *pre offenſe* (3).... Vous avez vengé d'une

(1) Nam non ſum tanti, ut renovem tua vulnera, Cæſar,
Quem nimio plus eſt indoluiſſe ſemel.
Triſt. L. 2.

(2) Quique dolor pectus tetigiſſet Cæſaris alti,
Illum jurabas protinus eſſe tuum.
De Pont. L. 2. El. 3.

(3) Tantus amor necis eſt, querar ut de Cæſaris irâ,
Quod non offenſas vindicet enſe ſuas.
Triſt. L. 3. El. 8.

» maniere digne de vous votre *propre of-*
» *fenſe* (1). «

C'eſt ce qui réſulte encore de ces autres paſſages : » Quoi que ce ſoit, on ne peut » l'appeller crime, mais faute, à moins que » toute faute *envers les Dieux*, ne ſoit un » crime (2).... Ainſi donc il faut expier les » événements, & le haſard, *quand il bleſſe* » *la Divinité*, n'eſt pas excuſable (3).... De » ce que j'ai mérité, de ce que j'ai éprouvé » la colere du Prince, croyez-vous qu'il » me ſoit interdit de lui offrir mon culte ? » J'ai vu un homme confeſſant avoir of-

(1) Ultus es offenſas, ut decet, ipſe tuas.
Triſt. L. 2.

(2) Quidquid id eſt, ut non facinus; ſic culpa vocandum.
Omnis an in magnos culpa Deos, ſcelus eſt ?
De Pont. L. 2. El. 6.

(3) Scilicet in ſuperos etiam fortuna luenda eſt ;
Nec veniam, læſo Numine, caſus habet.
Triſt. L. 2.

» fenſé la divinité d'Iſis, & s'aſſéiant ce-
» pendant devant ſes foïers ſacrés (1). «

Sans doute un homme coupable ſeulement envers les Loix, ne s'exprimeroit pas ainſi. Il ne préſenteroit pas ſa faute, comme une injure perſonelle au Prince, ni ſa punition comme un effet de la vengeance & de la colere de ce Prince.

Sixieme caractere.

Un ſixieme caractere de la faute d'Ovide, c'eſt qu'elle tenoit au crime d'autrui : » Deux crimes m'ont perdu, mes Vers
» & mon Erreur : je dois taire la faute
» d'un autre. Car je n'irai pas, Céſar, juſ-
» qu'à rouvrir vos bleſſures, &c. (2). «

Si

(1) Nec, quia vel merui, vel ſenſi principis iram,
A nobis ipſum nolle putate coli.
Vidi ego linigeræ numen violaſſe fatentem
Iſidis, Iſiacos ante ſedere focos.
Triſt. L. 2.

(2) Perdiderint cum me duo crimina, carmen & error;
Alterius facti culpa ſilenda mihi.
Nam non ſum tanti, &c.
Ibid. L. 2.

Si la découverte de cette faute fut l'affaire d'un inſtant, il paroît que ſon origine tenoit à une ſuite, à un enchaînement d'événements, & qu'elle pouvoit être prévue. C'eſt ce qu'Ovide dit allégoriquement : » Les reproches que vous me faites ſont » juſtes, mais trop tardifs.... Lorſque je pou» vois paſſer à pleines voiles au-delà des » écueils, il falloit m'avertir d'éviter les » funeſtes rochers. Mais maintenant que » ſert-il, après le naufrage, de me dire la » route que je devois ſuivre (1). Septieme caractere.

Ailleurs, il dit plus poſitivement à un de ſes amis : » Vous étiez le ſeul à qui je

(1) Vera facis, ſed ſera, meæ convicia culpæ....
Cum poteram recto tranſire Ceraunia velo,
Ut fera vitarem ſaxa, monendus eram.
Nunc mihi naufragio quid prodeſt dicere facto,
Quam mea debuerit currere cymba viam ?
De Pont. L. 2. El. 6.

» confiois tout ce que j'avois de ſecret, » excepté ce qui m'a perdu. Si vous l'euſ- » ſiez ſu, votre ami ſeroit ſauvé.... Mais » ſans doute ma deſtinée m'entraînoit au » malheur (1).... Vous reconnoîtrez, dit-il à » un autre, qu'il n'y a point de crime dans » la faute qui m'a fait périr, ſi vous con- » noiſſez la longue ſuite de ce mal fu- » neſte (2). «

Huitieme caractere.

En effet, il paroît qu'Ovide n'avoit été entraîné dans ſa faute que par *erreur*, par

(1) Cuique ego narrabam ſecreti quidquid habebam,
Excepto quod me perdidit, unus eras.
Id quoque ſi ſciſſes, ſalvo fruerere ſodali....
Sed mea me in pœnam nimirum fata trahebant.
Triſt. L. 3. El. 6.

(2) Hanc quoque, qua perii, culpam ſcelus eſſe negabis,
Si tanti ſeries ſit tibi nota mali.
Ibid. L. 4. El. 4.

imprudence, par *ſimplicité*, ſans *crime*, ſans *deſſein*, ſans eſpoir de *récompenſe*: » une cruelle *erreur* m'a entraîné (1).... Exa- » minez mes mœurs, ſi vous ôtez *ma mal-* » *heureuſe erreur*, vous les trouverez » pures (2).... Vous avez vu que mon crime » peut s'envelopper du pardon *d'une pre-* » *miere erreur* (3).... Vous ſavez qu'il *n'y* » *a point de crime* dans ma faute; vous ſa- » vez *que mon erreur* m'a entraîné, que je » fus inſenſé & non criminel (4).... Si vous » en croyez un ami vrai, vous accuſerez

(1) Me malus abſtulit error. *Triſt. L. 2.*

(2) Sive velis, qui ſint, mores inquirere noſtros,
Errorem miſero detrahe, labe carent.
De Pont. L. 4. El. 8.

(3) . . . . . Quod mea crimina primi
Erroris veniâ poſſe latere vides.
Ib. L. 2. El. 3.

(4) Immo ita; vos ſcitis ſi me meus abſtulit error,
Stulta que mens nobis, non ſcelerata fuit.
Triſt. L. 1. El. 4.

» mon cœur de foibleſſe & *non de crime* (1).
» On ne peut m'appeller que peu ſage &
» trop timide. Voilà les deux vrais noms
» qui me conviennent (2)..... On doit ap-
» peller *mon crime* une ſimplicité (*Stul-*
» *titia*) ſi l'on veut rendre à la choſe ſon
» véritable nom (3).... J'ai mérité mon
» exil par ma ſimplicité (4).... Je ne dirai
» rien, ſinon que j'ai péché; mais je n'ai
» cherché aucune récompenſe pour ma fau-

(1) Quæ, non mendaci ſi quidquam credis amico,
Stulta magis dici, quam ſcelerata decet.
De Pont L. 2. El. 6.

(2) Nil, niſi non ſapiens poſſum timiduſque vocari,
Hæc duo ſunt animi nomina vera mei.
Ib. L. 2. El. 2.

(3) Stultitiam que meum crimen debere vocari,
Nomina ſi facto reddere, vera velis.
Triſt. L. 3. El. 6.

(4) Hanc merui ſimplicitate fugam.
Ibid. L. 2. El. 5.

» te (1).... J'éprouve une peine méritée ; » mais il eſt certain qu'il n'y eût aucun » *crime* ni aucun *deſſein* dans ma fau- » te (2). «

Il paroît en effet que cette excuſe d'Ovide étoit vraie. La premiere raiſon que l'on peut en donner, eſt la peine modérée qui lui fut infligée ; c'eſt le raiſonnement qu'il fait lui-même : » Le Dieu offenſé ſentit qu'il » n'y avoit pas de crime dans ma faute ; » auſſi ne m'a-t-il pas ôté la vie, auſſi mes » biens ne ſont-ils pas poſſédés par un au- » tre (3).... Si une partie de ma faute n'étoit

(1) Nil igitur referam, niſi me peccaſſe ; ſed illo
Præmia peccato nulla petita mihi.
Triſt. L. 3. El. 6.

(2) Ergo ut jure damus pœnas ; ſic abfuit omne
Peccato facinus conſiliumque meo.
Ibid. L. 4. El. 4.

(3) Idque Deus ſentit, proquo nec lumen ademptum eſt,
Nec mihi detractas poſſidet alter opes.
Ibid.

» excuſable, la relégation ſeroit une peine » légere ; c'eſt ce qu'a vu Céſar, dont » la ſageſſe voit tout ; il a vu que mon » crime pouvoit s'appeller une ſimplicité » (*Stultitia*) (1). «

En effet, Ovide ne fut pas condamné à un exil proprement dit. Il y en avoit de trois eſpeces. Le premier s'ordonnoit par un décret du Sénat, & particuliérement lorqu'il s'agiſſoit des intérêts de la République ; il étoit preſque toujours perpétuel. Le ſecond, par une Sentence des Juges ordinaires, ou d'une Commiſſion, qui jugeoit ſelon les loix : quand il étoit perpétuel il emportoit, ainſi que le premier, Mort civile, Confiſcation, Perte des droits de Ci-

(1) Quod niſi delicti pars excuſabilis eſſet,
Parva relegari pœna futura fuit.
Ipſe ſed hoc vidit, qui pervidet omnia, Cæſar,
Stultitiam dici crimina poſſe mea.
De Pont. L. 1. El. 7.

toyen, *Capitis minutionem.* Le troiſieme, par ordre du Prince; ce n'étoit qu'une eſpece de relégation pour un temps, & cette peine ſembloit deſtinée particuliérement à venger les offenſes envers le Prince. Ses ordres, ſes Edits en ce cas étoient les Lettres de cachet du temps. Ovide exprime tout cela dans ce Vers :

» Triſtibus invectus verbis, ut Principe dignum.
Triſt. L. 2.

Ovide ne fut donc ni exilé, ni ſoumis aux condamnations qui ſuivoient l'exil proprement dit : » Je ne ſuis privé, ni des droits, » ni du nom de Citoyen. Mes biens n'ont » pas été accordés à d'autres, & je ne ſuis » pas qualifié d'exilé dans les termes de » l'Edit (1).... Il ſe trompe celui qui oſe

(1) Nec mihi jus civis, nec mihi nomen ab eſt.
Nec mea conceſſa eſt aliis fortuna, nec exſul
Edicti verbis nominor ipſe tui. *Triſt. L. 5. El. 2.*

» me nommer exilé ; ..... on ne m'a ôté ni » la vie, ni les biens, ni les droits de » Citoyen (1)... On n'a point jugé ma faute » par un décret du Sénat ; ma relégation » n'a point été ordonnée par des Juges dé- » légués (2). «

La ſeconde raiſon qui peut prouver qu'Ovide ne fut vraiment coupable que par erreur, c'eſt que s'il en eût été autrement, il n'eût pas été publiquement ſoutenu dans ſon exil, par les plus grands de Rome, par les amis même d'Auguſte. C'eſt ce qu'il inſinue encore lui-même, en diſant au Conſul Sextus-Pompée : » Il n'eſt pas aiſé de décider

(1) Fallitur iſta tamen, quo judice nominor exſul....
Nec vitam, nec opes, nec jus mihi civis ademit.
Ibid. L. 5. El. 11.

(2) Nec mea decreto damnati facta ſenatûs :
Nec mea ſelecto judice juſſa fuga eſt.
Triſt. L. 2.

» décider, dit-il au même, ſi vos généreux » ſecours ſont plus la preuve de mon er- » reur, que le ſoutien de mes peines (1)... « Ailleurs, il dit à Maxime: » Votre indigna- » tion fut juſte au premier mouvement, & » vous fûtes autant irrité que celui que » j'ai offenſé; mais lorſque vous connûtes » l'origne de mon déſaſtre, on dit que vous » gémîtes de mon erreur (2). «

Neuvieme caractere.

Cependant Ovide ne fut pas toujours dans l'erreur. Ses yeux virent la faute ſi grave, qu'il ignoroit & qu'il ſembla dès- lors partager; il devint donc coupable

(1) Etroris nam tu, vix eſt decernere, noſtri
Sis argumentum majus an auxilium.
De Pont. L. 4. L. 15.

(2) Ira quidem primo fuerat tua juſta, nec ipſo
Lenior offenſus qui mihi jure fuit.....
Ut tamen audita eſt noſtræ tibi cladis origo,
Diceris erratis ingemuiſſe meis.
Ibid. L. 2. El. 3.

pour avoir vu : » Pourquoi ai-je rendu mes » yeux coupables ? Pourquoi, imprudent, » ai-je connu une faute.... ? Actéon vit sans » le vouloir Diane nue, & il n'en devint » pas moins la proie de ses chiens (1). — Je » suis puni, parce que mes yeux innocents » ont vu un crime. Toute ma faute est » d'avoir eu des yeux (2). Il n'est ni aisé, » ni prudent de dire en quel cas mes yeux » sont devenus complices d'un mal funes- » te (3). «

(1) Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi?
Inscius Actéon vidit sine veste Dianam:
Præda fuit Canibus non minus ille suis.
Trist. L. 2.

(2) Inscia quod crimen viderunt lumina, plector;
Peccatum que oculos est habuisse meum.
Ibid. L. 3. El. 5.

(3) Nec leve, nec tutum est, quo sint mea, dicere, casu
Lumina funesti conscia facta mali.
Ibid. L. 3. El. 6.

Il faut remarquer que l'erreur commença la faute d'Ovide, & que la timidité l'acheva : » L'erreur eſt le principe de mon cri- » me (1).... , ou la crainte ou l'erreur m'a » perdu ; mais l'erreur m'a nui la pre- » miere (2). « Dixieme caractere.

Cette vérité réſulte encore de cet autre caractere de la faute d'Ovide, que quoique l'erreur parût devoir l'effacer, il dit cependant que la punition qu'il avoit ſubie étoit bien au-deſſous de ſon crime. Par-tout il loue la clémence d'Auguſte : » Elle a infligé une » peine bien moindre que celle qu'il redou- » toit (3).... Ma peine peut ceſſer, mais Onzieme caractere.

(1) Principium que mei criminis error habet.
Triſt. L. 3. El. 6.

(2) Aut timor, aut error nobis ; prius obfuit error.
Ibid. L. 4. El. 4.

(3) Cujus in eventu pœnæ clementia tanta eſt,
Ut fuerit noſtro lenior illa metu.
Ibid. L. 2.

» ma faute ſera éternelle (1).... Autant que
» je l'ai permis moi-même, & autant que
» la choſe l'a comporté, Céſar m'a épar-
» gné (2).... Tu ne peux dire que tu ſois
» exempt de faute lui dit l'Amour; & quoi-
» que tu déguiſes ton crime ſous le nom
» d'erreur, la punition ne l'a pas emporté
» ſur la faute (3).... Or, s'il n'y eût eu qu'er-
» reur dans ſa faute, ſe fût-il exprimé ainſi?
» Auſſi, dit-il ailleurs, je ne puis défendre
» ma cauſe en entier, mais l'erreur en a
» fait partie (4); « ce qui eſt déciſif.

(1) Pœna poteſt demi, culpa perennis erit.
De Pont. L. 1. El. 1.

(2) Quàque ego permiſi, quàque eſt res paſſa, pepercit.
Ibid. El. 7.

(3) Non potes à culpa dicere abeſſe tua.
Tu licet erroris ſub imagine crimen obumbres,
Non gravior merito vindicis ira fuit.
Ibid. L. 3. El. 3.

(4) Non equidem totam poſſum deffendere culpam,
Sed partem noſtri criminis error habet.
Triſt. L. 3. El. 5.

Nous ferons donc une obſervation eſſentielle ſur ces quatre derniers Caracteres, que l'on peut ne regarder que comme les nuances diverſes d'un ſeul. L'erreur précéda la circonſtance dans laquelle le Poëte vit la faute d'un autre, & elle l'y entraîna. Après avoir vu, il fut encore coupable par timidité, par crainte; & quelque fût au fonds ſon innocence dans le principe, il n'en avoit pas moins mérité une peine beaucoup plus ſévere que celle qui lui fut infligée.

Douzieme caractere.

Enfin nous avons dit que les Vers amoureux d'Ovide ne furent pas ſeulement le prétexte de ſon exil, mais qu'ils entrerent réellement pour quelque choſe dans les motifs qui le firent prononcer; développons ce dernier caractere.

Les Vers amoureux d'Ovide ont contribué à ſa perte. C'eſt un fait; il le répete à chaque Elégie: » Pourquoi invoquai-je » encore les Muſes qui ont fait mon

» crime ? N'eſt-ce pas aſſez que d'avoir
» mérité une fois ma peine (1) ?.... Je ne
» ſuis plus Précepteur d'amour ; cet Ou-
» vrage a déjà ſubi les peines méritées (2)...
» Vous verrez trois Livres cachés dans
» un coin obſcur ; ils apprennent à aimer....
» Si vous vous occupez un peu de leur
» pere, n'en aimez aucun, quoiqu'ils vous
» y invitent (3). — Mes Vers ont fait que
» Céſar, argumentant de mon Art d'aimer,
» qu'il avoit cependant vu depuis long-

(1) Cur modo damnatas repeto, mea crimina, Muſas?
An ſemel eſt pœnam commeruiſſe parum ?
Triſt. L. 2.

(2) . . . . . Non ſum præceptor amoris
Quas meruit pœnas jam dedit illud opus.
Ibid. L. 1. El. 1.

(3) Tres procul obſcura latitantes parte videbis.
Hi quoque, quod nemo neſcit, amare docent...
Deque tribus, moneo, ſi quæ tibi cura parentis,
Ne quemquam, quamvis ipſe docebit, ames.
Ib.

» temps, a noté mes mœurs & moi (1)....

Il paroît en effet que ces Ouvrages furent flétris publiquement, & qu'il fut défendu de les avoir dans les bibliotheques; c'eſt ce qui réſulte de ces vers à Brutus:

» Vous demandez à quelle place vous mettrez impunément les Vers que je vous » envoie? A celle qu'occupoit mon Art » d'aimer. Elle eſt vuide chez vous; .... ils » ne peuvent être placés parmi les monuments publics (2).

Mais comme nous l'avons vu, & comme il le dit lui-même, Ovide avoit commis une autre faute beaucoup plus grave que

(1) Carmina fecerunt, ut me moreſque notaret
Jam demum viſa Cæſar ab arte mea.
Triſt. L. 2.

(2) Quæris ubi has poſſis nullo componere læſo?
Quâ ſteterant artes; pars vacat illa tibi....
Publica non audent inter monumenta venire.
De Pont. L. 1. El. 1.

celle d'avoir compoſé des Vers amoureux. Dans ſon Epître à Maxime, il feint que s'étant plaint à l'Amour de ce qu'il étoit relégué parmi les Barbares, pour avoir travaillé à étendre ſon empire, ce Dieu lui répondit : » Puiſſe-tu te juſtifier du reſte » comme de tes Vers ! Tu ſais qu'il eſt » une autre choſe qui t'a nui davanta- » ge (1). «

Il paroît évidemment, par ce paſſage d'Ovide, que ces vers amoureux furent plutôt le prétexte que la cauſe réelle de ſon exil. C'eſt ce qu'il nous apprend ailleurs d'une maniere bien poſitive : » Je n'ai rien » fait, dit-il au Roi Cotys, que la Loi m'ait » défendu de faire ; & cependant il faut » que j'avoue une faute très-grave. Ne me » demandez pas ce que c'eſt. J'ai fait mon

» Art

(1) Utque hoc, ſic utinam defendere cætera poſſes !
Scis aliud, quod te læſerit eſſe magis.
De Pont. L. 3. El. 3.

» Art d'aimer.... Ne cherchez point à con-
» noître le reſte de ma faute ; *elle doit*
» *reſter cachée ſous mon Art d'aimer* (1). «
On ne peut rien dire ſans doute de plus déciſif ; concluons-en donc avec confiance que les Vers d'Ovide furent le prétexte, la cauſe que l'on ſuppoſa à quelque crime dont il fut le complice innocent : qu'ils ne furent que le voile dont la raiſon d'état ſe ſervit pour envelopper une faute réelle, & punir le coupable en déguiſant le crime.

Mais ce n'eſt point aſſez que les Vers amoureux d'Ovide ſerviſſent de prétexte pour le punir de ſon autre faute, cette faute ſecrette qu'il nous a cachée, & que nous cherchons à deviner ; nous avons dit qu'ils

(1) Nec quidquam, quod lege veter committere, feci ;
Et tamen his gravior noxa fatenda mihi eſt.
Neve roges quid ſit ; Stultam conſcripſimus artem...
Et quid præterea peccarim, quærere noli :
Ut lateat ſola culpa ſub arte mea.
De Pont. L. 2. El. 9.

tenoient encore particuliérement à cette faute.

Notre premiere conjecture, à cet égard, ſe puiſe dans la vérité même que nous venons d'établir, & nous en concluons que dès que les Vers ſervirent de prétexte à l'Exil d'Ovide, ils avoient néceſſairement quelque rapport avec la vraie cauſe de cette condamnation.

En effet, on ne ſuppoſera pas ſans doute que dès qu'Auguſte cherchoit à juſtifier aux yeux du Peuple Romain la peine qu'il infligeoit à un Poëte célebre, à un ancien Magiſtrat, à un Chevalier diſtingué par ſes relations avec tous les grands de l'Empire, il eût employé dans ſon Edit une cauſe invraiſemblable, inouie & dont la ſingularité eût révolté tous les eſprits : tel ſeroit cependant le prétexte de l'Exil d'Ovide, ſi rien ne l'eût amené, ne l'eût provoqué, s'il n'eût pas tenu enfin à la faute réelle qu'il devoit cou-

vrir, au moins aux yeux de la multitude.

D'abord de quel œil eût-on vu Auguſte exiler Ovide, uniquement pour avoir compoſé des Vers amoureux ? Qu'eût-on penſé de cette rigueur ſubite, de cette cenſure vengereſſe des mœurs ? Si ce Prince porta contre les adulteres cette loi *Julia*, dont le titre ſeul auroit pu annoncer qu'elle n'étoit provoquée que par les déſordres de ſa famille, en eſt-il moins cité au Tribunal de la poſtérité comme coupable des délits qu'il proſcrivit ? Comment, d'ailleurs, Auguſte eût-il pu raiſonnablement dénoncer les Vers d'Ovide comme cauſe abſolue de ſon exil, lui qui n'avoit point troublé dans leur ivreſſe & de gloire & d'amour, les Chantres voluptueux de Leſbie, de Cinthie & de Lycoris ; qui avoit comblé de faveurs le Poëte de Mantoue, quoiqu'il partageât ſes vers & ſon ardeur entre Amaryllis & Alexis ; qui enfin avoit permis que l'amant libertin de Lalagé, de Lydie,

de Pholoé & de Ligurinus, fût l'ami de Mécene & ſon propre Panégyriſte ? C'eſt ce qu'Ovide obſerve lui-même : » Je ne ſuis » pas le ſeul qui ait compoſé des Livres d'a- » mour, & je ſuis le ſeul qui en ſoit puni... » Catulle chanta ſouvent d'un ton laſcif » ſa maîtreſſe ſous le nom de Leſbie.... & » Calvus & Ticidas & Memmius.... chez » leſquels il n'y a de pudeur, ni dans les » penſées, ni dans les expreſſions.... Gallus » ne fut pas blâmé pour avoir célébré Lyco- » ris.... Tibulle enſeigne à tromper un Gar- » dien vigilant, à ſe jouer des ſerments.... » Cependant cela ne lui a point nui, » & on lit Tibulle.... On trouve encore » les préceptes amoureux de Properce, & » Properce n'a point été noté.... L'heureux » Auteur de l'Enéïde a chanté auſſi dans » ſa jeuneſſe, ſur la flûte paſtorale, les » tendres amours de Phyllis & d'Amaryllis... » Je leur ai ſuccédé, ... & je n'ai pas craint » je l'avoue, que ma barque fût ſeule nau-

» frage ſur une mer où toutes les autres » avoient vogué ſans danger (1). «

On ne peut donc croire que ſi les Poéſies d'Ovide n'euſſent pas eu quelque liaiſon

(1) Denique compoſui teneros non ſolus amores;
Compoſito pœnas ſolus amore dedi....
Sic ſua laſcivo cantata eſt ſæpe Catullo
Femina, cui falſum Lesbia nomen erat, &c....
Pars fuit exigui, ſimiliſque licentia Calvi....
Quid referam Ticidæ, quid Memmi carmen, apud quos
Rebus abeſt nomen, nominibus que pudor?....
Nec fuit opprobrio celebraſſe Lycorida Gallo....
Credere juranti durum putat eſſe Tibullus....
Fallere cuſtodem demum docuiſſe fatetur....
Nec fuit hoc illi fraudi, legitur que Tibullus....
Invenies eadem blandi præcepta Properti;
Diſtrictus minimâ nec tamen ille nota eſt....
Et tamen ille, tuæ felix Æneidos auctor, ...
Phyllidis hic idem, teneroſque Amaryllidis ignes,
Bucolicis juvenis luſerat ante modis....
His ego ſucceſſi.....
Non timui fateor, ne, qua tot ïeré carinæ,
Naufraga, ſervatis omnibus, una foret.

Triſt. L. 2.

avec la vraie faute dont il étoit complice, Auguſte eût ſongé à préſenter & eût préſenté en effet, comme cauſe de ſa ſévérité & motif de ſon Edit, quelques Vers amoureux, fruit de la débauche de l'eſprit ou de l'effervescence des ſens.

Mais, d'un autre côté, Ovide étoit fort jeune quand il publia ſes Amours & ſon Art d'aimer; on ne lui avoit fait la barbe qu'une fois ou deux, dit-il (1). » Or, dix » fois le Courſier vainqueur couronné de » l'Olive de Piſe, avoit remporté le prix » de la Courſe (2), depuis qu'il avoit vu » le jour, lorſque le reſſentiment du Prince » juſtement irrité, le força d'aller chercher

(1) Carmina cum primum populo juvenilia legi,
Barba reſecta mihi bis ve, ſemel ve fuit.
Triſt. L. 4. El. 10.

(2) On voit qu'il fait les Olympiades de cinq ans.

» Tomi ſur la rive gauche du Pont-Euxin (1).
» Il y a long-temps que cet Ouvrage a
» dû me rendre coupable, dit-il en par-
» lant de l'Art d'aimer, & c'eſt une faute
» ancienne qui éprouve un ſupplice nou-
» veau. J'avois publié mes Vers, lorſque
» Chevalier ſans reproche, j'ai paſſé
» tant de fois devant Auguſte exerçant
» la Cenſure. Ainſi donc ces Ecrits, que
» j'avois penſé, imprudent que j'étois, ne
» pouvoir me nuire dans ma jeuneſſe, me
» ſont funeſtes maintenant dans ma vieilleſſe!
» La vengeance tardive d'un ancien Ou-
» vrage a reflué, & la peine eſt bien loin

(1) Poſt que meos ortus Piſeâ vinctus oliva
Abſtulerat decies præmia victor equus,
Cum maris Euxini Poſitos ad læva Tomitas
Quærere me læſi principis ira jubet.
Triſt. L. 4. El. 10.

» du temps où elle fut méritée! (1) «

Or, on le demande; eſt-il probable d'abord qu'Auguſte eût attendu ſi long-temps à punir Ovide, ſi ſes Vers euſſent mérité cette punition? L'eſt-il en ſecond lieu, qu'après trente ans que les Vers d'Ovide couroient Rome, & faiſoient les délices de la Cour, » *Non ſunt ut quondam plena favoris erant* (2), « Auguſte ſe fût aviſé tout à coup de les juger coupables, & d'exiler leur Auteur pour les avoir faits, ſi quelque événement n'eût paru rendre néceſſaire cette ſévérité inattendue & ſi tardive?

(1) Nos quoque jam pridem ſcripto peccavimus uno.
Supplicium patitur non nova culpa novum.
Carminaque edideram, cum te delicta notantem
Præterii toties jure quietus Eques.
Ergo, quæ juveni mihi non nocitura putavi
Scripta parum prudens, nunc nocuere ſeni!
Sera redundavit veteris vindicta libelli,
Diſtat & à meriti tempore pœna ſui. *Triſt. L.* 2.

(2) Triſt. L. 1. El. 1.

Si l'on n'eût cru ou pu croire, qu'en effet ils enſeignoient le crime, qu'ils pouvoient y porter ; ſi quelque fait récent n'eût rendu cette idée préſumable, quoiqu'on ne l'eût pas eue juſqu'alors? Il eſt donc vrai de dire que de cela même que les vers d'Ovide furent le prétexte dont on ſe ſervit pour le punir d'une autre faute plus grave, il ſuit inconteſtablement qu'ils avoient un rapport quelconque avec cette faute.

Ce qui nous confirme encore plus puiſſamment dans cette opinion, c'eſt le ſoin que prend Ovide de juſtifier ſes vers, en aſſurant toujours qu'ils ont fait ſon crime: » & les Dieux auſſi peuvent donc être trom- » pés, dit-il à Auguſte! Puiſſiez-vous, quit- » tant pour un moment le ſoin de l'Empire, » lire les vers que je compoſai ſur un » mode inégal! ſans doute vous ne verriez » aucun crime dans mon Art d'aimer. J'a- » voue que cet Ouvrage n'a point un aſ- » pect ſévere, & qu'il eſt peu digne des

» regards d'un ſi grand Prince. Cependant
» il n'a rien de contraire à ce qu'ordonnent
» les Loix, & ne peut ſervir à inſtruire les
» Epouſes Romaines ; car on ne ſauroit
» douter pour qui je l'écrivis. Un de ſes
» trois livres préſente ces Vers : *Loin de*
» *moi les bandelettes légeres ; loin la longue*
» *robe qui couvre juſqu'à la moitié des pieds.*
» *Je ne dirai rien que de légitime ; je ne*
» *chanterai que les larcins amoureux qui ſont*
» *permis, & mes vers ne ſeront ſouillés*
» *d'aucune idée criminelle.* N'ai-je donc pas
» ainſi ſéverement éloigné de cet Art d'ai-
» mer, celles dont la Stole & les bandelet-
» tes défendent la vertu ?... N'ai-je pas,
» dès les premiers vers, interdit aux Epou-
» ſes ingénues cet Ouvrage écrit pour les
» Courtiſanes ſeules ?..... Jamais une Epouſe
» n'apprit de moi l'art de tromper : enſei-
» gne-t-on ce que l'on ignore (1) ?... Je

(1) Fas ergo eſt aliquâ cœleſtia pectora falli !.....
Scilicet imperii, princeps, ſtatione relicta

» jure par mon flambeau, fait-il dire à » l'amour, & par mes traits; je jure par » ma mere & par Céſar, que tu n'as rien » appris de moi que de permis & qu'il

Imparibus legeres carmina facta modis.....
Nullum legiſſes crimen in Arte mea.
Illa quidem fateor frontis non eſſe ſeveræ
Scripta, nec à tanto principe digna legi:
Non tamen idcirco legum contraria juſſis
Sunt ea, Romanas erudiunt que nurus.
Neve quibus ſcribant poſſis dubitare; libellus
Quatuor hos verſus è tribus unus habet:
Eſte procul, Vittæ tenues, inſignia pudoris,
Quæque tegis medios Inſtita longa pedes:
Nil, niſi legitimum, conceſſa que furta, canemus,
Inque meo nullum carmine crimen erit.
Ecquid ob hæc omnes rigide ſubmovimus Arte,
Quas Stola contingi Vitta que ſumma vetat?....
At procul ab ſcripta ſolis meretricibus Arte
Submovet ingenuas pagina prima nurus.....
Sed neque me nuptæ didicerunt furta magiſtro,
Quodque parum novit, nemo docere poteſt.
Triſt. L. 2.

» n'y a aucun crime dans ſes principes (1). «
» C'eſt ainſi qu'Ovide juſtifie ſon Art d'aimer ; & cependant il ſe plaint par-tout avec une amertume qui annonce la vérité de ſes plaintes, que ſon Génie, que les Muſes, que ſes Vers l'ont perdu : » Libre » & joyeux, je compoſai des vers joyeux, » jeux innocents de ma jeuneſſe. Je ſuis » cependant fâché maintenant de les avoir » compoſés (2), &c., &c., &c. «

Or, comment ſuppoſer que les Vers d'Ovide ne fuſſent qu'un prétexte vague, ſans liaiſon à ſa faute réelle ? Si l'on pouvoit adopter cette hypothèſe, le Poëte ſe

(1) Per mea tela, faces, & per mea tela, ſagittas,
Per matrem juro, Cæſareumque caput ;
Nil niſi conceſſum, nos te didiciſſe magiſtro,
Artibus & nullum crimen ineſſe tuis.
De Pont. L. 3. El. 3.

(2) Integer & lætus læta & juvenilia luſi :
Illa tamen nunc me compoſuiſſe piget.
Triſt. L. 5. El. 2.

fût-il occupé ſérieuſement à ſe juſtifier ſur ce chef, qu'il eût ſu n'être qu'un motif apparent & illuſoire de ſa condamnation ? Eût-il préſenté ſes Poéſies, comme tenant réellement à ſes malheurs, comme le principe (1), la premiere cauſe (2), & même la plus grande cauſe de ſon exil (3) ? S'il eût été vrai que ſes Poéſies ne fuſſent que le prétexte de ſa perte, eût-il, ſur-tout, joint conſtamment ſes vers à l'autre cauſe qui l'avoit occaſionnée (*deux crimes m'ont perdu, mes vers & mon erreur,*) puiſque c'eût été alors déclarer hautement que

(1) Principium noſtri res ſit ut iſta mali.
De Pont. L. 4. El. 2.

(2) . . . . . Nocuerunt carmina quondam :
Primaque tam miſeræ cauſſa fuere fugæ.
Ibid. L. 4. El. 13.

(3) Pace, novem, veſtra liceat dixiſſe Sorores ;
Vos eſtis noſtræ maxima cauſſa fugæ.
Triſt. L. 5. El. 12.

les vers n'étoient que le voile de la faute réelle ? La juſtification d'Ovide & ſes regrets dans cette hypothèſe inadmiſſible, ne préſenteroient-ils pas une pure dériſion, inſultante pour l'Empereur, ridicule, mal-à-droite, dangereuſe pour le Poëte, incompatible avec la ſituation de ſon ame, & l'idée qu'il donne de ſes eſpérances ? Dans notre opinion au contraire, & la juſtification & les regrets, tout devient naturel & convenable. Les vers d'Ovide auront paru avoir part au crime découvert, & dès-lors auront été regardés comme faits pour le provoquer. Le Poëte les juſtifie ſur ce caractere, & malgré ſon innocence, il doit déteſter les Muſes, il doit les regarder comme la cauſe de ſa perte, puiſqu'elles ſemblent y avoir contribué.

Mais enfin, ce qui paroît ne plus laiſſer de doute ſur ce point, c'eſt qu'à peine Ovide reçût l'ordre de ſon exil, qu'il brûla un grand nombre de ſes Poéſies. » A l'inſ-

» tant où j'allois fuir, dit-il, indigné » contre l'Etude & les Vers, je brûlai cer- » tains papiers qui auroient pu plaire (1)..... » Si par haſard, ou par ſurpriſe, une partie » de mes Ouvrages n'eût été arrachée aux » flammes, rien de moi ne vous ſeroit par- » venu (2). « Nous verrons ailleurs qu'il jetta ſes Métamorphoſes au feu. Or, ſans doute, Ovide n'eût pas brûlé ſes Poéſies, à l'inſtant où il fut frappé de ſa condamnation, ſi elles n'avoient pas tenu en quelque choſe à ſa faute réelle : lui qui ſavoit être vraiment coupable, ſe fût-il laiſſé emporter à une ridicule indignation contre des vers qui n'euſſent en

(1) Tunc quoque cum fugerem quædam placitura cremavi,
Iratus ſtudio carminibus que meis.
Triſt. L. 4. El. 10.

(2) Nec niſi pars caſu flammis erepta, dolove,
Ad vos ingenii pervenit ulla mei.
Ibid. L. 1. El. 7.

rien touché à ſa faute, & qui n'en euſſent été que le vain prétexte? Epargnons ce ridicule à ſa mémoire.

Il eſt donc très-vraiſemblable par tout ce que nous venons de dire, que les vers d'Ovide furent non-ſeulement le prétexte de ſon exil, mais encore qu'ils tenoient particuliérement à l'événement qui l'occaſionna.

Voilà tout ce que nous pouvons recueillir des Ouvrages d'Ovide ſur la nature de ſa faute; tels ſont les caracteres, les nuances diverſes qu'ils nous en préſentent. Si nous prenons maintenant l'enſemble de ces différents traits, telle eſt l'idée qu'ils nous offriront:

Ovide fréquenta les Grands, (*premier Caractere*); quelqu'un d'eux entretint pendant long-temps une intrigue criminelle, (*ſixieme & ſeptieme Caractere*); Ovide y contribua par foibleſſe, par erreur, par ſimplicité,

plicité, ſans rien ſavoir, (*huitieme Caractere*) ; à la fin il vit, il fut témoin du crime qu'il ignoroit, (*neuvieme Caractere*) ; mais la timidité l'empêcha de découvrir ce qu'il ſavoit, (*dixieme Caractere*) ; elle acheva le crime commencé par l'erreur, & dont il ne paroiſſoit vraiment coupable que du moment où ſes yeux l'en avoient convaincu. Le crime & la connoiſſance qu'Ovide en avoit eue, tout fut bientôt découvert. Ses vers amoureux contribuerent auſſi à ſa perte, parce que ſans doute on les trouva aux mains des coupables ; ce qui indique que le crime dont il étoit l'innocent complice, tenoit à l'amour, (*douzieme Caractere ;* alors Auguſte, qu'intéreſſoit ce crime, (*cinquieme Caractere*), crime honteux, (*troiſieme Catactere*), & fait pour être caché, (*quatrieme Caractere*), s'indigna contre Ovide, qui dût lui paroître doublement complice : ſon ſilence ſur ce qu'il avoit vu, le rendoit en effet coupable de la faute la plus grave,

d'une faute digne de mort, (*deuxieme Caractere*). Cependant vaincu par les amis d'Ovide, & ayant quelqu'égard à ſon innocence, Auguſte lui infligea une peine bien inférieure à celle qu'il méritoit, & ſe contenta de le reléguer, (*onzieme Caractere*); alors pour ne pas dévoiler entiérement la faute réelle, ſes vers, trouvés avec les coupables, parurent ſeuls complices, & l'on ne condamna publiquement que le Poëte, (*douzieme Caractere en partie*).

Ce premier aperçu fixé, à quoi pouvons-nous maintenant adapter cette hypothèſe, vraie, fondée ſur le témoignage d'Ovide lui-même? C'eſt déjà une grande donnée qu'il ſoit impoſſible de ſe fixer à un autre trait qu'à celui dont toutes les circonſtances pourront quadrer avec celles que nous venons de raſſembler, puiſque c'eſt d'Ovide que nous les tenons. L'on voit dès-lors, beaucoup mieux que par tout ce que nous avons dit, que les conjectures déjà réfutées ne peuvent

s'en rapprocher ni lui convenir. Voici donc la ſeule que l'hiſtoire nous fourniſſe. Mais avant tout, jettons un coup d'œil ſur la famille d'Auguſte, que la faute d'Ovide intéreſſoit inconteſtablement.

Auguſte épouſa dans ſa jeuneſſe la fille de P. Servilius-Iſauricus; mais s'étant réconcilié avec Antoine, il la répudia ſans en avoir eu d'enfants, pour épouſer Clodia, belle-fille d'Antoine, née de Fulvia & de Clodius ennemi de Cicéron: il ne ſe maria cependant pas avec elle à cauſe de ſa jeuneſſe, & parce qu'il ſe brouilla avec Fulvia, femme d'Antoine. Il prit enſuite pour femme Scribonia, dont il eût une fille nommée Julie; il la répudia bientôt à cauſe de ſon caractere, & épouſa Livia Druſilla, mariée à Tibere Néron; il n'en eût qu'un enfant qui ne vécut pas.

Livie avoit eu, de ſon premier mari, Tibere, ſucceſſeur d'Auguſte; elle étoit enceinte de Druſus, pere de Germanicus &

de l'Empereur Claude, quand elle épouſa Auguſte.

Julie, fille d'Auguſte, eut trois maris, Marcellus, fils d'Octavie, ſœur d'Auguſte, Marcus Agrippa & Tibere Néron. Elle n'eut point d'enfants du premier, ni du troiſieme. Elle en eut cinq d'Agrippa; ſavoir, Lucius, Caïus & Agrippa poſthume; & deux filles, Agrippine & Julie.

Caïus & Lucius furent adoptés par Auguſte, & moururent tous deux en moins de deux ans, l'un dans l'Aſie & l'autre à Marſeille; on croit qu'ils périrent de poiſon par les artifices de Livie.

Julie, fille d'Agrippa & de Julie, fut donnée en mariage à Lucius-Emilius-Paulus; mais il conſpira contre Auguſte, & Julie revint dans la maiſon de ſon aïeul, après la punition de ſon mari.

Agrippine épouſa Germanicus, fils de Druſus & petit-fils de Livie, dont elle eut neuf enfants, entr'autres, Caligula, ſucceſſeur de Tibere.

Julie, fille d'Auguſte, fut exilée pour ſes débauches, comme nous l'avons vu : il ne reſtoit donc, dans la maiſon d'Auguſte, quand Ovide fut exilé, que Julie jeune, & Agrippa poſthume, ſon frere.

Or, c'eſt ſur eux que ſe fixe notre conjecture, relativement à la cauſe de l'exil d'Ovide. Commençons par les faire connoître.

On ſait que non-contente du nom de ſa mere, Julie voulut imiter les déréglements de ſa conduite. Ni ſa punition, ni la haine de Livie, rien ne put la contenir.

Quant à Agrippa, âgé alors d'environ 19 à 20 ans, les Hiſtoriens nous en tracent le portrait le plus défavorable : il avoit l'ame ſi baſſe, dit Dion Caſſius, qu'il s'amuſoit à pêcher comme un eſclave, & ſe faiſoit donner le nom de Neptune. L'Hiſtorien ſe ſert du mot de δηλοπρατὴς (1), pour déſigner ſon caractere. Il étoit naturellement fort emporté ; il déchiroit

(1) *L'Eſclave titré.*

Livie comme ſa marâtre ; il accuſoit même Auguſte de lui avoir ôté les biens de ſon pere. Enfin, ne mettant point de bornes à ſon intempérance, il fut exilé dans l'iſle Planaſia, aujourd'hui Pianoſa, près de l'iſle de Corſe. Le mot grec dont Dion ſe ſert, peut très-bien exprimer ce que nous voulons dire ; ἐσωφρονίσετο peut ſignifier l'intempérance & l'incontinence ; il eſt le privatif de tempérant, ſage, &c.

Suétone dit qu'Auguſte ne penſoit jamais aux deux Julie & à Agrippa, qu'il ne prononçât le vers imité d'Homere, dont nous avons parlé (p. 23) ; Hector l'appliquoit à ſon frere Pâris, qui, par ſon ſot amour, avoit cauſé la ruine de Troye. Il appelloit Agrippa & les deux Julie, *tres vomicas & tria carcinomata ſua* (Suét. in Aug. 65). On voit que ce Prince mettoit Agrippa au même rang que ſa mere & ſa ſœur. Or, les Auteurs anciens ne reprochent à ces deux Princeſſes que leurs adulteres.

On peut donc préſumer qu'Agrippa s'étoit laiſſé corrompre par ſa ſœur. On ne trouve en effet perſonne qui approche plus de ſon génie que Caligula, accuſé conſtamment du même crime. Tacite repréſente Agrippa comme un jeune homme groſſier, ſans génie, & ſans autre talent qu'une force extraordinaire, dont il tiroit ſottement vanité (*Annal. L. 1*). Il eſt vrai qu'il ajoute qu'on ne pouvoit lui reprocher de crime ; mais il eſt le ſeul Hiſtorien qui ait cette indulgence.

Velleïus-Paterculus, Auteur contemporain, en fait une peinture plus déſavantageuſe encore, peut-être cependant pour flatter Tibere, auquel il étoit dévoué. » Vers ce même temps, dit-il, Agrippa, qui » avoit été adopté le même jour que Tibere, » par Auguſte ſon aïeul naturel, & qui de- » puis deux ans avoit manifeſté ſon méchant » caractere, s'attira l'averſion de ce Prince. » L'étrange corruption de ſon eſprit & de

» ſon cœur l'avoit excité à former de per-
» nicieux deſſeins ; &, comme ſes vices ſe
» fortifioient toujours davantage, il eut une
» fin digne de ſon aveugle témérité. (*L.* 2.) «

Ces premieres notions établies, telle eſt notre conjecture : Ovide étoit lié avec Julie, fille d'Auguſte, qui étoit à-peu-près de ſon âge ; elle n'avoit que 4 ou 5 ans moins que lui. Mais leur liaiſon ſe bornoit à un commerce de Sciences & de Belles-Lettres, & la Poéſie ſeule avoit donné accès à Ovide dans le Palais Impérial. On ſait en effet que Julie favoriſoit les Gens de lettres, & qu'elle avoit elle-même beaucoup d'érudition, ſelon le témoignage de Macrobe, qui ajoute que ceux qui connoiſſoient ſes défauts, étoient étonnés de voir un ſi grand contraſte dans la même perſonne. Après l'exil de Julie, Ovide conſerva ſans doute le même attachement pour les enfants de cette Princeſſe, ſans conſidérer que Livie & Tibere étoient les maîtres de l'eſprit d'Auguſte,

d'Auguſte, & qu'il ne reſtoit de la famille de celui-ci que deux enfants, Agrippa & ſa ſœur.

Il eſt vraiſemblable que le frere & la ſœur entretenoient un commerce inceſtueux. L'Hiſtoire nous fournit encore les preuves de cette conjecture.

D'abord on ſait qu'Auguſte exila Agrippa. Or, eſt-il croyable que ce Prince, qui étoit d'un caractere naturellement aſſez bon pour ſa famille, ſe fût laiſſé gagner par ſon épouſe, dont il n'avoit point d'enfants, juſqu'à reléguer ſon petit-fils, après l'avoir adopté ſolemnellement, à moins qu'il n'eût remarqué quelque choſe d'extraordinaire dans ſa conduite? On ne peut avoir en effet plus d'affection qu'il n'en avoit pour Marcus-Agrippa. Il ne fit prendre à ſon fils poſthume le nom d'Agrippa, que pour ſe reſſouvenir des vertus du pere, ſuivant Dion-Caſſius. Quelle apparence y a-t-il qu'il eût fait, contre ſes mœurs,

des harangues publiques dans le Sénat, & que, ſelon Tacite, il eût demandé ſon exil, s'il ne ſe fût apperçu de quelque crime affreux ? Il eût mépriſé ſans doute les propos indiſcrets d'un jeune homme de 19 à 20 ans, qui ne ſe connoiſſoit pas encore, s'il n'y eût eu que des propos, & n'en eût pas uſé avec la derniere rigueur, comme il le fit.

D'un autre côté, l'Hiſtoire nous apprend encore qu'Auguſte ne voulut pas permettre qu'on élevât l'enfant dont Julie, ſœur d'Agrippa, accoucha après qu'elle eût été exilée, gagné par Livie, & croyant cet enfant ſorti d'un commerce inceſtueux. Il voulut auſſi ſans doute que ce crime fût un ſecret pour la Cour. Car on ſait qu'il s'étoit repenti d'avoir fait éclater le déshonneur de ſa famille, & d'avoir fait condamner neuf ans auparavant ſa fille Julie, par Arrêt du Sénat, après un long examen de ſes déréglements. Voy. Séneque, Suétone, &c.

Enfin, une autorité aſſez déciſive ſur ce point, eſt celle du vieux Scholiaſte de Juvénal, ſur ces Vers de la ſixieme Satyre :

. . . . . Hunc dedit olim
Barbarus inceſtæ, dedit hunc Agrippa ſorori.

Juvénal veut parler d'Agrippa, fils d'un Roi du même nom, qui vint à Rome avec Bérénice ſa ſœur, qu'on accuſoit d'inceſte avec lui, ſelon Joſeph. Ce fut au temps de Veſpaſien & de Titus, & Racine nous a tranſmis dans ſes Vers immortels l'amour de ce dernier pour Bérénice. Le Scholiaſte à cette occaſion rapporte un trait de l'hiſtoire Romaine à-peu-près ſemblable, qu'il prétendoit que Juvénal avoit eu en vue : » il déſigne, dit-il, la petite-fille d'Auguſte, » qui fut reléguée par ſon aïeul, lorſque L. » Æmilius-Paulus ſon mari eût été puni pour » crime de lèſe-Majeſté. Elle fut enſuite

» rappellée, mais s'étant livrée à la débau-
» che, elle fut condamnée à un exil perpé-
» tuel. Après l'exil de Julie, ſon frere Agrip-
» pa fut relégué dans la Sicile par ſon aïeul,
» après la mort duquel il fut tué par les
» ordres de Tibere. Mais Julie, petite-fille
» d'Auguſte, eſt celle dont parle Juvénal,
» avec laquelle Agrippa commit un inceſte,
» ce qui fut la cauſe de ſa relégation. (*Vetus*
» *Schol. ad verſ. 137. Juv. Satyr. 6.*) «

Julie entretenoit donc un commerce coupable avec ſon frere & ſes amants, au nombre deſquels Tacite met le jeune Silanus : comme ils ne pouvoient ſuivre le cours de leurs débauches, ni mener librement leur intrigue au Capitole & ſous les yeux de la Cour, ils chercherent ſans doute quelqu'aſyle ſecret. Il eſt vraiſemblable qu'Ovide qui les voyoit fréquemment (*premier Caractere*) leur fournit cet aſyle, les y viſita ſouvent, ſervit peut-être même à entretenir leur correſpondance. Nous avions

cru d'abord qu'il leur avoit prêté ſa propre maiſon, ſituée près du Capitole; mais nous avons abandonné cette opinion, d'abord, parce que ſa femme & ſes enfants n'euſſent pu ignorer l'intrigue; en ſecond lieu, parce qu'en parlant de ſa maiſon, il dit:

. . . . . Ab hâc Capitolia cernens
Quæ noſtro *fruſtra* juncta fuêre Lari.
(*Triſt. L. 2. El. 2.*)

Or, ſe fût-il contenté de cette expreſſion *fruſtra*, qui déſigne ſeulement que ſon voiſinage du Palais impérial ne lui a ſervi en rien pour le ſauver? N'eût-il pas, au contraire, employé quelqu'expreſſion qui eût indiqué que ſon malheur étoit venu de ce voiſinage même?

Ovide trempa donc dans les intrigues de Julie & de ſon frere, ſoit en entretenant un commerce intime avec eux, en leur fourniſſant un aſyle, ou en aidant à leur correſpondance; car après dix-ſept ſiecles,

va vraiſemblablement auſſi ſes vers amoureux aux mains de Julie ou dans ſon appartement, & l'on ne douta point qu'ils n'euſſent ſervi à encourager ſes déſordres (*12e caractere.*). Dès-lors Ovide dut être regardé comme doublement coupable, & ſes Vers, dont l'événement provoquoit la proſcription, furent naturellement préſentés comme cauſe de ſon exil, pour cacher le fond de la véritable cauſe qu'il avoit commiſe (*12e caractere encore*).

Auguſte inſtruit cependant des circonſtances & de la maniere dont Ovide s'étoit trouvé engagé dans cet événement funeſte, lui fit grace & le condamna ſeulement à la relégation, quoique par ſon commerce ſecret avec les enfants de l'Empereur, à ſon inſçu, & ſon ſilence & ſes liaiſons, depuis le crime découvert, le rendiſſent toujours vraiment coupable, malgré ſon erreur & ſa foibleſſe (*12e caractere*). Ainſi, comme on le voit, cette conjecture s'accorde

corde avec les notions que nous donne l'Hiſtoire. Elle cadre auſſi parfaitement avec tous les caracteres de la faute d'Ovide, & ſemble calquée ſur l'hypotheſe que nous avons formée de leur réſultat.

Ainſi le fait ſur lequel nous nous appuyons, eſt prouvé par l'Hiſtoire, premiere donnée ; ainſi tous les caracteres de la faute d'Ovide, lui conviennent & ne conviennent qu'à lui, deuxieme donnée. Que faudroit-il de plus pour prouver que notre conjecture eſt vraie ? Mettons cependant la derniere ſanction à cette preuve, en établiſſant par des rapprochements frappants les liaiſons du fait avec l'exil d'Ovide, & conſéquemment la très-grande vraiſemblance de notre conjecture.

D'abord nous avons prouvé que la proſcription des Vers d'Ovide fut provoquée par l'événement dont il s'agit, & qu'ils y tenoient. Dès-lors on peut appercevoir que cet événement étoit un crime occaſionné par un amour coupable.

En ſecond lieu, comme nous l'avons encore dit en démontrant cette vérité, dès qu'Ovide apprit la nouvelle de ſa condamnation, il brûla un grand nombre de ſes Poéſies ; mais il faut remarquer que ce ne fut pas ſon Art d'aimer qu'il brûla. » Plût à Dieu, dit-il, que j'euſſe ainſi en» glouti dans les flammes cet Art d'aimer » qui a perdu ſon Maître, ſi loin, hélas! » de redouter pareille choſe (1) ! « Cependant, ſi quelqu'un de ſes ouvrages devoit être la victime de ſon repentir & de ſon déſeſpoir, il ſembloit, au premier coup d'œil, que c'étoit ſon Art d'aimer, puiſque c'étoit ſous le prétexte de ce ſeul ouvrage qu'il avoit été exilé, comme enſeignant l'adultere & corrompant la jeuneſſe. Ce furent au contraire ſes Métamorphoſes

(1) Sic utinam, quæ nil metuentem tale magiſtrum
Perdidit, in Cineres ars mea verſa foret !
Triſt. L. 5. El. 12.

qu'il s'empreſſa de jetter dans les flammes, ouvrage fort éloigné de l'inculpation qui le perdit, & qui n'eſſuya pas la moindre proſcription. En parlant de ce Poëme il dit: » Poëme arraché dernièrement de mes funé» railles (1). « Ailleurs, il dit plus poſitivement: » en partant, tout entier à ma dou» leur, j'ai jetté, de mes propres mains, ce » Poëme dans les flammes. Et comme on dit » que la mere de Méléagre brûla ſon fils à » meſure qu'elle conſumoit un tiſon....., de » même j'ai mis ſur le bûcher dévorant mes » vers, mes entrailles, mes vers innocents, » mais qui devoient périr avec moi (2). « Or,

(1) Nuper ab exequiis carmina rapta meis.
Triſt. L. 1. El. 1.

(2) Hæc ego diſcedens, ſicut bene multa meorum,
Ipſa mea poſui mæſtus in igne manu.
Ut quæ cremaſſe ſuum fertur ſub ſtipite natum
Theſtias, & melior matre fuiſſe ſoror.
Sic ego non meritas, mecum peritura libellos,
Impoſui rapidis viſcera noſtra rogis.
Ib. L. 1. El. 7.

pourquoi Ovide jetta-t-il au feu ſes Métamorphoſes, tandis qu'il laiſſoit ſubſiſter ſon Art d'aimer ? Cela paroît ſingulier, étrange; il ne brûla, dit-il, ſes Vers que parce qu'ils avoient fait ſon crime, & ceux-là en apparence ne pouvoient le faire. Mais la ſurpriſe ne diſparoîtra-t-elle pas, tout ne s'expliquera-t-il pas, ſi l'on réfléchit à la belle fable de Biblis & de Caunus; où les amours coupables de la ſœur pour le frere ſont traités avec tant d'art ? Cet ouvrage fut regardé comme ayant un rapport direct avec le crime découvert. On ne voulut pas le flétrir, parce que c'eût été indiquer clairement ce crime; & l'Art d'aimer, préſentant par ſon objet une raiſon générale de proſcription, fut pris pour prétexte.

Ce qui ſemble auſſi confirmer cette conjecture, c'eſt l'affectation qu'a Ovide en rapportant les raiſons qui juſtifient ſes Vers, de citer la Fable de Canacé, fille d'Eole, (*Triſt. L.* 2.) ſi célebre par ſon amour pour

ſon frere Macarée, qu'elle épouſa ſecrétement & dont elle eût un fils, que la colere de ſon aïeul fit dévorer par des bêtes féroces. Ovide parle de tous les ſujets que les Poëtes ont traité ſans être punis. Il expoſe que le Poëte qui chanta Canacé ne le fut pas. N'étoit-ce pas dire que le Chantre de Biblis n'étoit pas plus coupable? N'étoit-ce pas montrer du doigt le crime dont on avoit fait complices & ſes Vers & lui? Enfin ce qui acheve de démontrer la liaiſon de la faute d'Ovide avec les crimes de Julie & d'Agrippa, c'eſt la coïncidence des dates de leur exil.

Nous avons déjà dit qu'Ovide fut relégué, à l'âge de 50 ans, ſous le Conſulat de L. Apronius & de A. Urbius, qui avoient été ſubrogés le premier jour de Juillet à M. Fulvius Camillus & à Sextus Nonius Quintilianus, l'an de Rome 761, & qu'il étoit né ſous le Conſulat de Hirtius & de Panſa, l'an de Rome 711. Agrippa fut relégué la

même année, vers la fin, comme Ovide, ſelon Velleïus-Paterculus, qui met ſon exil après la guerre d'Illyrie. Julie fut également exilée la même année, ſans doute auſſi vers la fin, puiſque Tacite place ſa mort ſous le Conſulat de Julius-Silanus & de Silius Nerva, l'an de Rome 781, après avoir ſouffert un exil de 20 ans dans l'iſle de Trémity, ſur les côtes de l'Apouille, dans la mer Adriatique. Il falloit par conſéquent qu'elle eût été exilée l'an 761 avec Ovide & ſon frere Agrippa.

Telle eſt notre conjecture ſur l'événement le plus remarquable de la vie de ce Poëte le plus fécond, & peut-être le plus aimable de toute l'antiquité (1).

(1) On peut voir dans les *Voyages* de la Motraye, to. 2. p. 208, la ſinguliere tradition qui s'eſt conſervée à *Tomi* ſur Ovide, *Saint Catholique Romain, qui y avoit ſouffert le martyre pour ſa religion.*

LE SUJET que nous venons de traiter, nous porte aſſez naturellement à faire connoître les Poéſies qu'Ovide compoſa pour charmer & faire ceſſer cet exil dont nous recherchons la cauſe. Il faut convenir que toutes ces Elégies ſont indignes, & d'un Poëte, & d'un Philoſophe ; ce ne ſont que plaintes, regrets & ſoupirs. Sans ceſſe il repréſente ſa triſte ſituation, ſon ennui, ſon trouble, ſes craintes, ſes beſoins, les maux qu'il ſouffre, l'affoibliſſement de ſon eſprit, le refroidiſſement de ſon génie, la perte de ſon talent. Tout cela n'eſt varié que par une multitude de comparaiſons entaſſées, par quelques compliments pour ceux à qui les Epîtres ſont adreſſées, & par des louanges exceſſives d'Auguſte (1). » Il » a beau gémir, dit le nouveau Traducteur

(1) Bibliotheque françoiſe, tome 6, page 62.

» de Properce (1), on ne ſauroit le plain-
» dre ; jamais le lecteur ne partagea avec
» lui les horreurs de ſon exil, qu'il eût
» moins détaillées, s'il les eût mieux ſen-
» ties. Ces prétendues Elégies, que l'a-
» dulation refroidit à chaque page, ne pei-
» gnent qu'un Courtiſan ennuyé, qui fait
» de l'eſprit dans un déſert. C'eſt en vain
» qu'il eſſaie de toucher & d'attendrir, il
» ne ſait que plaire, amuſer & quelquefois
» inſtruire. La vraie douleur s'exhale ſans
» apprêt ; la ſienne eſt fauſſe, puiſqu'elle
» ſe permet l'antithèſe & le bel eſprit. «

Nous avons vu des mêmes yeux toutes ces lamentations d'Ovide, & nous avouons que ſur près de cent Elégies qui compoſent ſes quatre Livres *du Pont* & les cinq des *Triſtes*, on en trouve à peine ſix, dans

(1) M. de Longchamps.

dans leſquelles on puiſſe remarquer quelque nuance de ſentiment ou quelques détails vraiment intéreſſants & inſtructifs. Nous allons eſſayer d'en traduire deux de ce genre, pour faire connoître les ſeuls morceaux, peut-être (1), qui méritent d'être recueillis.

A SÉVÉRE.

» Digne partie de mon ame, *Sévére*, agrées le » ſalut d'Ovide. De Ponto L. 1. Ep. 8.

» Ne me demandes pas ce que je fais. Si tu ſa» vois tout, tu verſerois des larmes. C'eſt bien aſſez » que tu connoiſſes la maſſe de mes maux ! Je vis, » privé de la paix, au milieu du continuel fracas » des armes ; le Géte féroce, agitant ſon carquois, » allume ſans ceſſe la guerre autour de moi. De tant » d'exilés, je ſuis peut-être le ſeul qui porte les armes » dans ſa retraite. Tous (& je n'en ſuis pas jaloux)

(1) N'omettons cependant pas la 3e Elégie du Livre premier *des Triſtes*, que la belle Traduction en vers de *le Franc de Pompignan* nous a diſpenſés de traduire de nouveau.

» tous repoſent ſans crainte & ſans effroi. Ainſi, pour
» voir mes vers d'un œil encore plus indulgent, ſon-
» ges qu'ils ſont faits par un Soldat en campagne.

» Il eſt une Ville antique (1) qui s'éleve ſur les
» bords de l'Iſter, connu ſous deux noms. Ses rem-
» parts & ſa ſituation la rendent preſque inacceſſi-
» ble. Si l'on en croit ſes Habitants ſur leur propre
» origine, le Caſpien Egypſos avoit bâti cette Ville,
» & l'avoit décorée de ſon nom. Le Géte féroce s'en
» empara, ſurprit les Odryſiens qu'il défit, & leva les
» armes contre leur Roi. Tout-à-coup, plein du ſou-
» venir de ſa haute naiſſance, dont il augmente l'éclat
» par ſes vertus, ce Prince paroît entouré d'une ar-
» mée innombrable, & ne ſe retire qu'après s'être ſa-
» pleinement vengé par le juſte maſſacre des coupa-
» bles, que lui-même paroît l'être devenu. Faſſent
» les Dieux, ô le plus vaillant des Rois de nos jours!
» que le ſceptre ſoit toujours dans tes mains glorieuſes,

(1) *Ægypſos* étoit une Ville ſituée ſur les bords du Danube ou de l'Iſter. Elle n'eſt guere connue que par ce qu'en dit Ovide. On ignore quel eſt le Roi dont il veut parler.

» &, ce qui eſt le dernier des vœux (car quel vœu » plus étendu pourrai-je faire pour toi ?) que la Ville » du Dieu Mars, que Rome & le grand Céſar ap- » plaudiſſent à tes conquêtes & à tes projets !

» Mais je reviens au point d'où je ſuis parti. Je » me plaignois, ô mon ami ! de ce que les armes » cruelles viennent ajouter à mes maux. Voilà le 4e » automne que ramenent les Pléiades, depuis que, jetté » ſur les côtes de la Scythie, je ſuis privé de toi ! » Et ne crois pas qu'Ovide cherche ici les agréments » de la vie que l'on paſſe au ſein de Rome ; & ce- » pendant, hélas ! il les y cherche ſouvent. Oui, mes » doux amis, tantôt je retrace votre image au » fond de mon ame ; tantôt ma fille ſe préſente à » mes yeux avec ma tendre épouſe. Souvent, ſortant de » mon aſyle je me tourne encore vers les différents » lieux de cette Ville ſi belle ; alors mon eſprit ſe peint » & voit tous ces objets chéris. Ici j'apperçois & les » Places publiques & les Temples & les Théatres re- » vêtus de marbre, & tous ces Portiques au ſol égal » & uni. Là, je me repréſente & le gazon de ce » Champ de Mars, d'où la vue s'étend ſur des jar-

188328

» dins charmants, & les eaux de l'Euripe (1), & l'onde » Virginale. Mais au moins, ſi, dans mon malheur, je » ſuis privé du plaiſir de la Ville, me ſera-t-il permis » de jouir d'une campagne quelconque! Non que je » déſire ni les champs que j'ai perdus, ces champs » que l'on voit dans le canton des Péligniens, ni ces » jardins, qui, ſitués ſur des colines couronnées de » Pins, regardent la voie Clodienne, qui ſe joint à » la Flaminienne (2); jardins que je cultivai, les

(1) On appelloit Euripes, à Rome, des pieces d'eau, dans leſquelles on mettoit des poiſſons étrangers. L'Euripe, par excellence, étoit celui que l'on avoit creuſé dans le Cirque, pour y donner de petites images d'un combat naval. Heliogabale s'aviſa de le faire emplir de vin pour y donner ce genre de ſpectacle! On déteſte moins les tyrans quand on peut croire qu'ils ont été fous.

L'eau Vierge, filet d'eau conduit à Rome & qui y formoit un petit baſſin dans le champ de Mars, devant les *Septa*. Voy. notre t. 1. notes pag. 227, 228. C'eſt aujourd'hui la fontaine de *Trévi*.

(2) Grand débat parmi les Commentateurs, pour ſavoir comment cette voie Claudia qu'ils prennent pour la voie *Appia*, qui, en effet, portoit auſſi ce nom, pouvoit ſe joindre à la voie Flaminia, l'une & l'autre ayant deux directions oppoſées? Ils

» Dieux ſavent pour qui ! au milieu deſquels j'avois
» coutume, & je n'en rougis pas, de diriger ſur les
» plantes l'eau pure des fontaines. Là ſont, s'ils vivent
» encore, ces arbres que mes mains planterent autrefois;
» mais dont mes mains ne doivent pas cueillir les fruits.
» Ah ! plût au Ciel, que pour ces objets que j'ai per-
» dus, il me fût permis, malheureux exilé, de cultiver

---

n'ont pas compris que celle dont il s'agit ici eſt la voie *Clodia* qui ſe joignoit à la voie *Flaminia*, à une lieue & demie de Rome, au Pont Milvien.

C'eſt dans ce même endroit, & vraiſemblablement dans les jardins même d'Ovide, que l'on a trouvé, en 1674, le fameux Sépulcre des Naſons. Le paſſage que nous expliquons, a même ſervi, avec la figure du Poëte trouvée dans cette ſépulture, à établir que c'étoit vraiment celle de ſa famille. On ſait que ce monument a fourni une ſuite de 29 tableaux, & devoit en contenir 34 capitaux, avec des arabeſques & autres ornements. Bellori en a donné des explications qui ſe trouvent avec les gravures faites ſur les deſſeins de Pietre-Sante-Bartoli, dans le 12e volume du Tréſor des Antiquités Romaines de Grævius. On en a donné auſſi une édition particuliere en un vol. in-fol. Rome 1680. (*Voy. auſſi Winckelm. Mon. inedit. tom. 1, n. 15*), on en a des copies coloriées, qui furent faites pour Colbert & pour le Cardinal Maſſimi.

» ici un ſimple fillon ! Je voudrois, voilà tous mes
» vœux, je voudrois voir mes Chévres ſuſpendues
» à une roche eſcarpée ; je voudrois, appuyé ſur ma
» houlete, voir paître mes innocentes brebis. Oui,
» j'irai, pour que les cruels ſoucis ne peſent pas
» trop ſur mon cœur, j'irai moi-même guider mes
» bœufs courbés ſous le joug (1). J'apprendrai les mots
» que peuvent entendre les troupeaux des campagnes
» Gétiques, & j'y ajouterai les menaces accoutumées.
» Je dirigerai le ſoc de la charue, & j'apprendrai à
» répandre les ſemences dans le ſein de la terre
» cultivée. Je ne dédaignerai point de nétoyer les
» champs avec les longs hoyaux & de conduire ſur
» le jardin altéré les eaux dont il doit s'imbiber. Mais
» comment me livrer à ces doux travaux, moi qui
» ne ſuis guere ſéparé de l'ennemi que par un mur
» & une porte étroitement fermée ? Pour toi (& je
» m'en réjouis de toute mon ame) les fatales Déeſſes
» filerent à ta naiſſance la trame la plus heureuſe !

(1) Voyez Tibule, Elégie 1, & Virgile, Eclog. 1.

» Tantôt, ou le champ de Mars, ou les Portiques (1)
» couverts d'une ombre épaiſſe te poſſedent ; tantôt
» c'eſt le Forum, où tu conſacres cependant peu de
» moments (2) ; ou bien l'Umbrie te rappelle, ou
» ſur la voie Appienne tes roues brûlantes t'emportent
» dans les campagnes d'Albe (3). Peut-être tu déſires,
» en ces lieux, que Céſar appaiſe ſa juſte colere, &
» que ta maiſon devienne mon aſyle. Ah ! c'eſt trop
» déſirer, mon ami ! Formes des vœux plus modérés,
» & retiens, je t'en conjure, les élans de ton zele ! Je
» ne demande qu'un ſéjour plus voiſin de Rome,
» qui ne ſoit point expoſé à la guerre ; & les maux les
» plus graves ſeront effacés !

(1) Il y avoit à Rome pluſieurs Portiques ou promenades couvertes, ornées de tableaux & de boſquets, où l'on alloit jouir de l'ombre, à midi.

(2) Le Barreau, où s'agitoient les affaires litigieuſes.

(3) Erreur ou confuſion encore chez les Commentateurs ſur la direction de cette voie. Rien n'eſt pourtant plus facile à expliquer, puiſque la voie Appienne paſſant directement à Aricie, traverſoit le canton d'Albe.

A UN AMI.

» Déjà les zéphirs adouciſſent la rigueur de l'hiver » (& combien depuis un an que j'habite ces climats, » l'hiver Scythique (1) m'a-t-il paru plus long que » ceux qui l'ont précédé) ! Le Bélier qui porta ſi » mal la beauté qui lui fut confiée, rend l'eſpace des » jours égal à celui des nuits. Déjà les jeunes Garçons » & les Vierges folâtres, vont cueillir la violete qui » croît dans les champs, ſans qu'aucune main l'ait » ſemée. Les prés rajeunis ſe colorent de l'émail des » fleurs, & dans ſon bruyant ramage, l'oiſeau ba- » billard chante le printemps de retour. Pour faire oublier » quelle fut mere dénaturée, l'hirondelle conſtruit ſous » la poutre des toits, & ſon berceau & ſon petit aſyle. » Long-temps cachés ſous les ſillons de Cérès, les grains

(1) Les interprétes ſe ſont cruellement tourmentés pour lire & entendre ce Vers. Voyez Burman, & Dreux du Radier. (*Récréations hiſtoriques, tome 2, pag.* 200). Il ſemble cependant que ſon ſens étoit bien facile à ſaiſir.

» grains élevent leur tête légere du sein de la » terre échauffée. Dans les lieux où croît le raisin, » le bourgeon sort de la vigne ; car le raisin croît » loin des rivages Gétiques ! Dans les lieux où l'on » voit des arbres, la séve nourriciere enfle les rameaux ; » car c'est loin des bords Gétiques que croissent les » arbres ! Maintenant dans vos heureux climats, vous » jouissez d'un doux loisir, & les guerres bruyantes du » Barreau querelleur cédent la place aux jeux qui se » succédent avec ordre (1). Tantôt on fait voler un » Coursier ; tantôt on s'exerce à de légers combats. » Ici la balle s'élance ; là le rapide *Trochus* (2) roule

(1) Ovide veut parler des Jeux Mégalésiens qui se célébroient à l'équinoxe du printemps. Voyez notre to. III, p. 160, &c.

(2) Les Auteurs n'ont pas bien entendu ce que c'étoit que le *Trochus*. Les monuments nous apprennent que c'étoit un grand cercle de bronze, garni de grelots & d'anneaux qui couloient autour, que l'on touchoit avec un instrument courbe, appellé *Clavis*, dont on se servoit pour faire rouler le cercle : *increpat & versi Clavis adunca Trochi* (*Properc. Liv.* 3. *El.* 12). Voyez Winckelm. Cabinet de Stosch, cinquieme, classe & Monument. Inedit. pl. 195. 196. & to. 2, pag. 257. Voyez aussi les peintures d'Hercul. to. 1. pl. 5.

» ſon orbite. Tantôt enfin, la Jeuneſſe va rafraîchir
» dans *l'Eau Vierge* (1) ſes membres fatigués, dégout-
» tants encore de l'huile dont ils furent enduits. La
» Scène eſt ſur-tout fréquentée, l'émulation s'y enflam-
» me par le choc des partis oppoſés (2), & au lieu des
» trois Barreaux (3), ce ſont les trois Théâtres qui
» réſonnent. O mille fois heureux, heureux plus qu'on
» ne peut l'exprimer, ceux auxquels il n'eſt pas in-
» terdit de jouir de cette Ville chérie! Pour moi,
» tout le plaiſir que j'éprouve, c'eſt de voir les neiges
» qui s'écoulent ſous les rayons du ſoleil printanier,
» & ces eaux qu'on ne va plus puiſer comme en
» creuſant un baſſin ſolide; la mer n'eſt plus une maſſe

(1) L'Eau Vierge étoit, comme on l'a dit, dans le Champ de Mars & près du Cirque Flaminien, deux endroits auxquels

(2) Expreſſions qui peuvent être relatives aux diverſes factions du Cirque, dont nous avons parlé dans notre Tom. III, pag. 265, &c.

(3) Les trois Jours étoient le Jour Romain, celui de Céſar & celui d'Auguſte, dont on a vu les Théâtres, ceux de Pompée, de Marcellus & de Balbus.

» glacée, & l'on ne voit plus, comme auparavant, le » Bouvier Sauromate faire gliſſer ſur l'Iſter ſes cha- » riots retentiſſants.

» Encore ſi quelque vaiſſeau commençoit à vo- » guer vers ces lieux, & venoit aborder ſur le rivage » du Pont! Impatient, je volerois au-devant du » Matelot, puis l'ayant ſalué, je voudrois ſavoir ce » qu'il cherche, qui il eſt, d'où il vient? Mais il » ſeroit étonnant qu'il ne vînt pas de quelque région » voiſine, & que ſa rame imprudente eût fatigué des » ondes lointaines. Rarement un Navigateur des bords » Italiens, oſe traverſer une ſi vaſte mer; rarement » un vaiſſeau viſite ces rivages privés de ports. Si au » moins il ſavoit parler la langue latine ou la grecque, » c'eſt ce que j'en obtiendrois de plus agréable! Il ſe » pourroit auſſi qu'une navigation certaine conduisit » ici quelque Etranger, de l'embouchure du détroit (1)

(1) Le Boſphore de Thrace qui conduit du Pont-Euxin dans l'Helleſpont ou la Propontide, nom que reçoit cette mer à l'endroit où elle s'élargit.

» & des rivages de la longue Propontide. Quel qu'il » ſoit, ſa mémoire fidelle peut m'apprendre quelques » nouvelles & devenir l'organe & l'interprète de la » renommée ! Puiſſe-t-il, je l'en conjure, me racon- » ter ce qu'il aura entendu des triomphes de Céſar » & des vœux adreſſés au Jupiter du Latium ; puiſſe- » t-il m'apprendre qu'enfin la rebelle Germanie a courbé » ſa tête affligée ſous les pieds d'un Héros (1) ! Celui » qui me racontera ces événements, ces événements » que je gémirai de n'avoir pas vus, ma maiſon lui ſera » auſſi-tôt ouverte comme à un Hôte chéri. Ma » maiſon ! hélas ! Ovide a-t-il donc déjà une maiſon » dans les climats Scythiques ? Déjà le lieu de mon » châtiment ſeroit-il devenu ma demeure ? Dieux tout » puiſſants, faites que Céſar n'aſſigne ici à mes maux » qu'un ſimple hoſpice, & non une maiſon, une de- » meure ! «

(1) C'eſt de l'expédition de Tibere contre la Germanie, après la défaite de Varus, qu'Ovide veut parler. Il ſemble prédire le triomphe qu'obtint en effet Tibere.

ERRATA.

Pour le Tome second.

PAGE 185, note (1); lisez : *métam.* L. 14.

P. 231, note (5); lisez : *Livre* 4.

P. 259, note (1), ligne 2, au lieu de *Act.* 5. — *in Chor*; lisez : *acte* 5, *scene* 2.

P. 375, avant derniere ligne; au lieu de *à Junon*; lisez, *à Janus.*

P. 428, note (1), ligne 3; lisez : *Patin Num. Imp.* p. 180.

P. 432, ligne 17, au mot *Architas*; ajoutez : *c'est ce même Philosophe dont Horace dit* : ..... Nec quid quam tibi prodest aërias tentasse Domos. L. 1, od. 28.

P. 466, à la fin de la note (cc); *ajoutez* : on peut voir les conjectures de Pierre Petit, à ce sujet, dans sa Diss. *de Amasonibus*, Amstel. 1687, *in*-12, p. 170, &c.

P. 503, ligne 11, au lieu de *Victimes humaines*; lisez : *Victimes animées.*

Pour le Tome troisieme.

P. 51, ligne 18; lisez : *peuvent à peine.*

P. 77, au dernier mot, au lieu de *celle-ci*; lisez : *l'autre.*

P. 493, ligne 14; lisez : *qui acquitta la gageure.*

P. 625, note (1); lisez : *Caylus*, *Antiq. to.* 1.

Ibid. ajoutez, après ces mots; *& un taureau*, à la 4e ligne avant la fin de la page : » On voit encore sur un monument, le Mercure Anubis placé entre le bœuf Apis & Jupiter Hammon, ou entre le Taureau & le Bélier. *Boissard*, *antiq. to.* 4, *p.* 78. — *Grut. Inscript. to.* 2, *p.* 1073.

Pour le quatrieme Tome.

P. 6, dernier vers; lisez : *sceptra.*

P. 9, ligne premiere; au lieu de *la lumiere qui forme le jour*; lisez : *la lumiere du jour qui forme le mois.*

P. 11, ligne 15, au lieu de *malgré les ordres*; lisez : *contre les ordres.*

P. 21, ligne 11, au lieu d'*une vertu de médicament*; lisez : *la vertu de guérir.*

P. 53, ligne 14; lisez : *conservez*, au lieu de *consacrez.*

P. 72, vers 17; mettez une virgule après *Pénates.*

P. 84, vers pénultieme; lisez : *Dodoni Dioné.*

P. 85, derniere ligne; lisez : *Dodonnienne Dioné.*

P. 89, ligne 6 ; lisez : *Palais*, au lieu de *séjour*.

P. 91, ligne 11 ; lisez : *de dessus la terre*.

P. 144, ligne 13, après *fieri* ; ajoutez : *cum*.

P. 146, ligne 9 ; lisez : *æstro*, au lieu *aestro*.

P. 152, ligne 13 ; lisez : *Curule*, au lieu de *Curale*.

P. 158, ligne 8, après *Lycaon* ; lisez : *& le coucher, &c.* ; & lig. 9, effacez *en effet*.

P. 276, ligne 16, après ce mot *de sa robe* ; ajoutez : *où, dans le sens le plus littéral de Philostrate, l'éclat qui sort de son armure imite l'arc-en-ciel*.

P. 282, ligne 9, après ces mots, *les Musiciens* ; ajoutez en note : » Ovide les appelle *artifices*, que nous avons rendu par *Artistes*. Les » Commentateurs disent sur ce mot « : *ii pariter & Græci* τεχνιται *commune nomen Musicis, Thymelicis & histrionibus*

P. 284, à la fin du premier alinéa ; *ajoutez* en note : » Pline le Na- » turaliste parle, Livre 35, d'un tableau de Nicomachus, que Planeus » avoit fait placer au Capitole, & qui représentoit la Victoire élevant » dans les airs un char à quatre chevaux. «

P. 285, ligne 2 ; lisez : *en le frappant*.

P. 288, derniere ligne ; lisez : *crocoton*.

P. 303, ligne 3 ; effacez *cependant*.

P. 332, ligne 6 ; lisez : *ordonnât* ; ligne 8, effacez *depuis cette époque*.

P. 335, ligne 23 ; supprimez le point & la virgule entre *Apollon & Pythius*

P. 339, ligne 8 ; lisez : *apothéose*.

P. 350, aux Notes ; mettez la seconde à la place de la premiere.

P. 351, ligne 6 ; effacez *qui*.

P. 366, lignes 3 & 13 ; lisez : *Leucothoé*.

P. 384, ligne 15 ; lisez : *écrite*.

P. 389, ligne 7 ; lisez : *qui se répétoit*.

P. 394, note (1) *Ad calcem* ; ajoutez : *Ovid*.

P. xxiij, ligne 16 ; lisez : *plût aux Dieux*.

P. xxvj, ligne 9 ; lisez : *pouvoit avoir*.

P. xxx, ajoutez à la Note : » c'est aussi le sentiment de M. Ribault de Rochefort, dans une Dissertation *sur l'Exil d'Ovide*. Voy. Journ. des Savants, Avril 1743.

LES FASTES D'OVIDE.

P. OVIDII NASONIS FASTORUM.

LIBER VI.

Hic quoque menſis habet dubias in nomine cauſſas:
Quæ placeant, poſitis omnibus, ipſe leges.

Dixit & irrupit; factum Dea rapta probavit.

L. 6. V. 453.

LES FASTES D'OVIDE.

LIVRE SIXIEME.

IL eſt auſſi des cauſes diverſes du nom de ce mois. Je les fixerai toutes, & vous-même choiſirez au gré de vos déſirs.

Facta canam; sed erunt, qui me finxisse loquantur:
Nullaque mortali numina visa putent.
Est Deus in nobis: agitante calescimus illo.
Impetus hic sacræ semina mentis habet.
Fas mihi præcipuè vultus vidisse Deorum:
Vel quia sum vates; vel quia sacra cano.

Est nemus arboribus densum, secretus ab omni
Voce locus; si non obstreperetur aquis.
Hic ego quærebam cœpti quæ mensis origo
Esset, & in curâ nominis hujus eram.
Ecce Deas vidi: non quas præceptor arandi
Viderat; Ascræas cum sequeretur oves.
Nec quas Priamides in aquosæ vallibus Idæ
Contulit. ex illis sed tamen una fuit.
Ex illis fuit una, sui germana mariti.
Hæc erat, agnovi, quæ stat in arce Jovis.
Horrueram, tacitoque animum pallore fatebar
Cum Dea, quos fecit, sustulit ipsa metus:

Je vais chanter des vérités, & cependant on dira que ma bouche a feint, & que jamais aucune Divinité n'apparut aux regards des mortels (*a*). En nous il eſt un Dieu; c'eſt quand il s'agite qu'un feu ſacré nous embraſe. Les tranſports du Génie ſont l'émanation de l'eſprit céleſte. Moi, ſur-tout, j'ai pu voir les traits auguſtes des Divinités, ſoit parce que je ſuis Poëte, ſoit parce que les choſes ſacrées ſont l'objet de mes Vers.

Il eſt un bois planté d'arbres épais, aſyle ſecret ou régneroit un abſolu ſilence, ſi les eaux n'y faiſoient entendre leur murmure. Là, je cherchois l'origine du mois que je chante, & j'étois tout entier occupé de ce ſoin. Voilà que tout-à-coup j'apperçois des Déeſſes; non pas celles qu'avoit vues le Chantre du labourage lorſqu'il ſuivoit ſes moutons dans les prairies d'Aſcrée (*b*), ni celles que jugea le fils de Priam dans les humides vallons de l'Ida. Une d'elles pourtant y étoit; une d'elles, la ſœur de ſon époux, celle, oui je l'ai reconnue, celle qui regne ſur la colline de Jupiter (*c*). Je frémiſſois d'épouvante, & une pâleur ſecrete déceloit le trouble de mon ame, lorſque la Déeſſe diſſipa ainſi la terreur quelle avoit fait naître:

Namque, ait, O vates, Romani conditor anni,
Auſe per exiguos magna referre modos;
Jus tibi feciſti numen cæleſte videndi,
Cum placuit numeris condere feſta tuis.
Ne tamen ignores, vulgique errore traharis;
Junius à noſtro nomine nomen habet.

Eſt aliquid nupſiſſe Jovi, Jovis eſſe ſororem.
Fratre magis, dubito, glorier, anne viro.
Si genus adſpicitur; Saturnum prima parentem
Feci. Saturni ſors ego prima fui.
A patre dicta meo quondam Saturnia Roma eſt:
Hæc illi à cœlo proxima terra fuit.
Si torus in pretio eſt; dicor matrona Tonantis:
Junctaque Tarpejo ſunt mea templa Jovi.
An potuit Majo pellex dare nomina menſi?
Hic honor in nobis invidioſus erit?
Cur igitur Regina vocor, Princepſque Dearum?
Aurea cur dextræ ſcepta dedere meæ?

» Poëte, qui célebres l'année Romaine, toi qui oſes
» confier à des modes légers des ſujets ſi ſublimes,
» tu t'es acquis le droit de voir les auguſtes Divi-
» nités, lorſque tu entrepris de conſacrer leurs fêtes
» par tes Vers. Cependant pour que tu ne l'ignore pas,
» & que tu ne ſois point emporté par l'erreur du vul-
» gaire, apprends que c'eſt de mon nom que Juin
» tire ſon nom (*d*).

» C'eſt quelque choſe ſans doute d'avoir épouſé
» Jupiter, d'être la ſœur de Jupiter; & ma vanité peut
» flotter incertaine entre mon frere & mon époux. Si
» l'on conſidere ma naiſſance, c'eſt moi qui, la pre-
» miere, ai mérité à Saturne le titre de pere; je fus
» le premier fruit des amours de Saturne. C'eſt à mon
» pere que Rome dut autrefois le nom de Saturnie (*e*);
» ce fut ſon premier aſyle après qu'il eut quitté les
» Cieux. Si l'on peut auſſi vanter ſon hymen, je dirai
» qu'on me nomme l'épouſe du Dieu du tonnerre, &
» que mon Temple s'éleve au Capitole, auprès de
» celui de Jupiter. Une Courtiſane (*f*) aura pu don-
» ner ſon nom au mois de Mai, & l'on oſeroit me
» diſputer le même honneur? Pourquoi donc m'ap-
» pelle-t-on la Reine & la premiere des Déeſſes? Pour-
» quoi a-t-on mis un ſceptre d'or entre mes mains?

An faciant menſem luces, Lucinaque ab illis
  Dicar; & à nullo nomina menſe traham?
Tum me pœniteat poſuiſſe fideliter iras
  In genus Electræ, Dardaniamque domum.
Cauſſa duplex iræ. Rapto Ganymede dolebam:
  Forma quoque Idæo judice victa mea eſt.
Pœniteat, quod non foveo Carthaginis arces;
  Cum mea ſint illo currus & arma loco.
Pœniteat Sparten, Argoſque, meaſque Mycenas,
  Et veterem Latio ſuppoſuiſſe Samon.
Adde ſenem Tatium, Junonicolaſque Faliſcos;
  Quos ego Romanis ſuccubuiſſe tuli.
Sed neque pœniteat: nec gens mihi carior ulla eſt.
  Hic colar, hic teneam cum Jove templa meo.
Ipſe mihi Mavors, Commendo, mœnia, dixit.
  Hæc tibi: tu pollens Urbe nepotis eris.
Dicta fides ſequitur. Centum celebramur in aris:
  Nec levior quovis eſt mihi menſis honor.

» N'eſt-ce

» N'eſt-ce pas la lumiere qui forme le jour ? N'en ai-je
» pas été appellée Lucine (*g*) ; & je ne verrois au-
» cun mois honoré de mon nom ! C'eſt alors que je
» me repentirois d'avoir conſtamment dépoſé ma co-
» lere contre la race d'Electre, & la famille de Dar-
» danus. J'avois cependant un double ſujet de reſſen-
» timent. J'avois à gémir de l'enlévement de Ganyme-
» de, & j'avois perdu le prix de la beauté au juge-
» ment d'un Troyen. Oui, je dois me repentir de
» ne plus favoriſer Carthage & ſes murs dépoſitaires
» de mon char & de mes armes (*h*). Je dois me re-
» pentir d'avoir préféré le Latium à Sparte, à Argos,
» à ma chere Mycene, à l'antique Samos (*i*). Et
» le vieillard Tatius & les Faliſques (*j*) ſi fideles au
» culte de Junon, ne les ai-je pas laiſſés ſuccomber
» ſous les Romains ? Mais non ; ne nous repentons
» pas ; qu'aucune Nation ne nous ſoit plus chere ! Soyons-
» y honorée ; occupons-y un Temple avec mon Jupiter !
» *Je vous confie ces murs*, me dit Mars lui-même ; *vous*
» *commanderez en Souveraine dans la Ville de votre*
» *petit-fils*. L'exécution ſuit ſes promeſſes ; je ſuis
» célébrée ſur cent autels. Mais l'honneur de préſider
» à un mois ne le céde, à mes yeux, à aucun autre

Nec tamen hunc nobis tantummodo præſtat honorem
Roma: ſuburbani dant mihi munus idem.
Inſpice, quos habeat nemoralis Aricia Faſtos,
Et populus Laurens, Lanuviumque meum:
Eſt illic menſis Junonius. Inſpice Tibur,
Et Prænestinæ mœniæ ſacra Deæ:
Junonale leges tempus. Nec Romulus illas
Condidit: at noſtri Roma nepotis erat.

Finierat Juno. Reſpeximus. Herculis uxor
Stabat; & in vultu ſigna vigoris erant.
Non ego, ſi toto mater me cedere cœlo
Juſſerit, invita matre, morabor, ait.
Nunc quoque non luctor de nomine temporis hujus;
Blandior, & partes pene rogantis ago.
Remque mei juris malim tenuiſſe precando;
Et faveat cauſſæ forſitan ipſa meæ.
Aurea poſſedit ſocio Capitolia templo
Mater, & ut debet, cum Jove ſumma tenet.
At decus omne mihi contingit origine menſis.

» honneur. Et cependant Rome ne me l'accorde ſeu-
» lement pas ! Les peuples de ſon territoire me don-
» nent cet emploi flatteur ; conſidérez les Faſtes de la
» boccagere Aricie, & ceux du Peuple de Laurentum
» & de Lanuvium, qui m'eſt ſi fidéle ; là, vous ver-
» rez un mois de Junon ; voyez Tibur, & les murs
» conſacrés à la Déeſſe de Préneſte (*k*) ; vous y
» trouverez encore un eſpace de temps dédié à Junon.
» Romulus n'a cependant pas bâti ces Villes ; & Rome
» eſt la Ville de mon petit-fils ! «

Junon dit : je regardai, & j'apperçus l'épouſe d'Hercule (*l*). La fraîcheur de la jeuneſſe brilloit dans ſes traits. » Si ma mere, dit-elle, m'ordonnoit d'aban-
» donner entiérement les Cieux, je n'y reſterois point
» malgré les ordres de ma mere. Je ne viens donc
» pas lutter avec elle ſur le nom de ce mois. Je viens
» lui faire ma Cour & la ſolliciter preſqu'en ſuppliante.
» Il me ſera plus doux d'obtenir par les prieres, ce
» que je pourrois ne devoir qu'à mes droits, & de
» la forcer peut-être elle-même à favoriſer ma cauſe.
» Ma mere partage un temple brillant ſur le Capitole,
» & comme elle le doit, elle régne avec Jupiter au
» haut de cette colline. Pour moi toute la décoration
» qui m'eſt accordée, me vient de l'origine de ce

Unicus eſt, de quo ſollicitamur, honor.
Quid grave, ſi titulum menſis, Romane, dediſtis
Herculis uxori, poſteritaſque memor?
Hæc quoque terra aliquid debet mihi nomine magni
Conjugis. Huc captas adpulit ille boves.
Hic male defenſus flammis & dote paterna,
Cacus Aventinam ſanguine tinxit humum.
Ad propiora vocor. Populum digeſſit ab annis
Romulus, in partes diſtribuitque duas.
Hæc dare conſilium, pugnare paratior illa eſt:
Hæc ætas bellum ſuadet: at illa gerit.
Sic ſtatuit, menſeſque nota ſecrevit eadem.
Junius eſt juvenum; qui fuit ante, ſenum.

Dixit: & in litem ſtudio certaminis iſſent;
Atque ira pietas diſſimulata foret.
Venit Apollinea longas Concordia lauro
Nexa comas, placidi numen opuſque Ducis.
Hæc ubi narrauit Tatium, fortemque Quirinum,

» mois ; cet honneur que je réclame, eſt le ſeul que » je poſſede. Et qui peut s'offenſer, Romains, ſi, poſ- » térité reconnoiſſante, vous avez donné le titre d'un » mois à l'épouſe d'Hercule ? Ces lieux me devoient » ſans doute quelque choſe au nom de mon illuſtre » époux. Il y conduiſit les vaches enlevées à Géryon. » C'eſt ici que, malgré le ſecours des flammes & cette » puiſſance incendiaire qu'il avoit reçue de ſon pere, » Cacus teignit de ſon ſang le ſol de l'Aventin. Je » paſſe à des événements moins éloignés. Romulus » diviſa ſon peuple ſuivant l'ordre des âges, & il le » diviſa en deux claſſes. L'une eſt pour les conſeils, » l'autre eſt plus propre aux combats. Cet âge conſeille » la guerre, cet autre la fait. Ainſi le voulut le Prince » & il partagea les mois avec la même diſtinction : *Juin* » *eſt le mois des jeunes gens* (*) ; *celui qui le précede eſt* » *celui des vieillards.* «

Elle dit, & ſans doute la chaleur de la conteſtation eût engagé une querelle ſérieuſe, & la colere eût fait taire la piété. Mais la Concorde ſurvint, les cheveux ceints du laurier d'Appollon, la Concorde, ouvrage & divinité d'un Héros paiſible (*m*). Elle rappelle & Tatius & le brave Quirinus, & les

(*) *Juni-ores. Mai*, de *Maj-ores.*

Binaqua cum populis regna coiſſe ſuis;
Et Lare communi ſoceros generoſque receptos;
His nomen junctis Junius, inquit, habet.
Dicta triplex cauſſa eſt. At vos ignoſcite, Divæ:
Res eſt arbitrio non dirimenda meo.
Ite pares a me. Perierunt judice formæ
Pergama: plus lædunt, quam juvat una, duæ.

Prima dies tibi Carna, datur. Dea cardinis hæc eſt.
Numine clauſa aperit, claudit aperta ſuo.
Unde datas habeat vires, obſcurior ævo
Fama; ſed e noſtro carmine certus eris.

Adjacet antiqui Tiberino lucus Helerni:
Pontifices illuc nunc quoque ſacra ferunt.
Inde ſata eſt Nymphe (Granen dixere priores)
Nequicquam multis ſæpe petita procis.
Rura ſequi, jaculiſque feras agitare ſolebat;
Nodoſaſque cava tendere valle plagas.

deux Sceptres réunis pour raprocher les deux Peuples ; & les beaux-peres & les gendres raſſemblés enfin dans un même aſyle. » C'eſt de cette *jonction*, dit-» elle, que Juin a pris ſon nom (*). «

J'ai raconté ces trois cauſes. Pour vous, ô Déeſſes ! pardonnez ; je ne ſerai point l'arbitre qui doit prononcer ſur ce différent ; vous aurez cauſe égale à mes yeux. Ce fut un jugement ſur la beauté qui fit tomber Pergame. Deux font plus de mal qu'une ſeule ne peut faire de bien !

Le premier jour t'eſt conſacré, Carna (*n*) ! C'eſt la Déeſſe des Gonds, c'eſt ſa Divinité qui ouvre ce qui eſt fermé & ferme ce qui eſt ouvert. Le temps a enveloppé d'épaiſſes ténebres l'origine de ſon pouvoir ; mais mes vers vont les diſſiper.

Sur les bords du Tibre s'éleve le bois antique d'Helerne (*o*) ; ce bois où nos Pontifes vont encore offrir des Sacrifices. Là, naquit une Nymphe, appellée Granè par les Anciens. Mille amants s'empreſſoient en vain ſur ſes pas. Elle courroit les campagnes, pourſuivoit les bêtes à coups de javelots, & tendoit ſes filets dans le fond des vallées. Elle n'avoit pas de carquois, &

(*) *Junius*, de *Jungere*, *Junctio*.

Nox habuit pharetram: Phœbi tamen esse sororem
Credebam. Necerat, Phœbe, pudenda tibi.
Huic aliquis juvenum dixisset amantia verba:
Reddebat talis protinus illa sonos;
Hæc loca lucis habent nimis, & cum luce pudoris.
Si secreta magis ducis in antra, sequor.
Credulus antra subit. Frutices hæc nacta resistit:
Et latet, & nullo est invenienda modo.
Viderat hanc Janus: visæque cupidine captus
Ad duram verbis mollibus usus erat.
Nympha jubet quæri de more remotius antrum:
Utque comes sequitur, destituitque ducem.
Stulta, videt Janus quæ post sua terga gerantur.
Nil agis en: latebras respicit ille tuas.
Nil agis en, dixi. Nam te sub rupe latentem
Occupat amplexu; speque potitus, ait:
Jus pro concubitu nostro tibi cardinis esto.
Hoc pretium positæ virginitatis habe.
Sic fatus, spinam, qua tristes pellere posset
A foribus noxas (hæc erat alba) dedit.

cependant on la prenoit pour la ſœur d'Apollon ; n'en rougis pas, Apollon, elle étoit digne de toi ! Quelqu'un de ſes jeunes amants lui déclaroit-il ſon amour, » ces » lieux trop éclairés trahiſſent la pudeur, répondoit-» elle ; conduis mes pas dans un antre plus ſecret, & » je te ſuis. « L'Amant crédule ſe gliſſe dans un antre. Mais elle trouve un buiſſon, elle s'y cache ; & toutes les recherches ſont inutiles. Janus la vit ; épris d'amour à ſa vue, il avoit employé les plus tendres diſcours pour fléchir ſon inſenſibilité. La Nymphe, ſuivant ſon uſage, lui dit de chercher un antre plus écarté ; elle marche ſur ſes pas, puis ſe dérobe bientôt à ſon guide. Inſenſée ! Janus ne voit-il pas ce qui ſe paſſe derriere lui ? Tu emploies une vaine ruſe, le Dieu a découvert ta retraite ; tu emploies une vaine ruſe, te dis-je, le Dieu te ſaiſit ſous la roche qui te recéle, il te ſerre dans ſes bras, & au comble de ſes vœux, » reçois, dit-il, pour gage de notre union, » le droit de régner ſur les gonds ; c'eſt le prix dont » l'amour paie le don de ta virginité. « En diſant ces mots, il lui donne une branche d'épine (c'étoit une épine blanche) avec laquelle elle pourroit éloigner de la porte des maiſons tous les accidents fâcheux (*p*).

Sunt avidæ volucres: non quæ Phineïa menſis
  Guttura fraudabant: ſed genus inde trahunt.
Grande caput: ſtantes oculi: roſtra apta rapinæ:
  Canities pennis, ungibus hamus ineſt.
Nocte volant; pueroſque petunt nutricis egentes;
  Et vitiant cunis corpora rapta ſuis.
Carpere dicuntur lactentia viſcera roſtris;
  Et plenum poto ſanguine guttur habent.
Eſt illis ſtrigibus nomen: ſed nominis hujus
  Cauſſa, quod horrendâ ſtridere nocte ſolent.

Sive igitur naſcuntur aves, ſeu carmine fiunt;
  Næniaque in volucres Marſa figurat anus;
In thalamos venêre Procæ. Proca natus in illis
  Præda recens avium quinque diebus erat.
Pectoraque exſorbent avidis infantia linguis.
  At puer infelix vagit, opemque petit.
Territa voce ſui nutrix accurrit alumni;
  Et rigido ſectas invenit ungue genas.

Il eſt une eſpece d'avides oiſeaux ; ce ne ſont pas de ceux qui fruſtroient Phinée des mets dont ſa table étoit couverte ; mais ils en tirent leur origine. Tête énorme, vue perçante & fixe, bec propre à la rapine, leurs plumes, ſont blanches, & leurs griffes ſont des hameçons. Ils volent la nuit, cherchent les enfants privés de leurs nourrices, & déchirent les corps enlevés de leurs berceaux. On dit que de leur bec recourbé ils fouillent ces tendres entrailles, & que leur goſier ſe gonfle du ſang qu'ils ont ſucé. On les nomme *Striges* (*q*) ; la cauſe de ce nom vient des ſifflements effrayants qu'ils font entendre dans l'horreur des nuits.

Soit donc que ces oiſeaux naiſſent véritablement, ſoit qu'ils doivent l'être aux enchantements, & qu'une vieille magicienne du pays des Marſes (*r*) figure des fantômes en oiſeaux, ils vinrent fondre ſur le berceau de Procas (*s*). Procas venoit de naître ; c'étoit pour ces oiſeaux une proie attrayante, il n'avoit que cinq jours. De leurs langues avides, ils épuiſent & ſucent le ſein de l'enfant. L'infortuné pouſſe des cris douloureux & ſemble invoquer du ſecours. Sa nourrice épouvantée accourt à ſa voix & voit ſon viſage déchiré par les griffes meurtrieres. Que doit-elle faire ?

Quid faceret? Color oris erat, qui frondibus olim
Eſſe ſolet ſeris, quas nova læſit hyems.
Pervenit ad Granen, & rem docet. Illa, Timorem
Pone; tuus ſoſpes, dixit, alumnus erit.
Venerat ad cunas: flebant materque paterque.
Siſtite vos lacrymas, ipſa medebor, ait.
Protinus arbuteâ poſtes ter in ordine tangit
Fronde: ter arbutea limina fronde notat.
Spargit aquis aditus, ſed quæ medicamen habebant:
Extaque de porca cruda bimeſtre tenet.
Atque ita, Noctis avis, extis puerilibus, inquit,
Parcite: pro parvo victima parva cadit.
Cor pro corde, precor, pro fibris ſumite fibras.
Hanc animam vobis pro meliore damus.

Sic ubi libavit, proſecta ſub æthere ponit:
Quique ſacris adſunt, reſpicere illa vetat.
Virgaque Janalis de ſpina ſumitur alba:
Qua lumen thalamis parva feneſtra dabat.

Ses traits altérés ont la teinte pâliſſante qu'on voit aux feuilles tardives que l'hiver naiſſant a flétries. Elle va trouver Grané & l'inſtruit de ce funeſte événement. » Bannis tes craintes, lui répond-elle; l'enfant » confié à tes ſoins ſera ſauvé. « Elle vient au berceau; la mere & le pere l'arroſoient de leurs larmes. » Séchez » vos pleurs, je le guérirai, dit-elle. « Auſſi-tôt elle touche trois fois par ordre, avec un rameau, les portes de la maiſon : trois fois elle marque les portes avec un rameau. Elle répand enſuite de l'eau ſur le ſeuil, mais de l'eau qui avoit une vertu de médicament; & tenant dans ſes mains les entrailles crues d'une Truie de deux mois: » Oiſeaux de la nuit, dit-elle, épargnez les en- » trailles enfantines. Recevez pour un petit, une petite » victime. Prenez, je vous en ſupplie, cœur pour cœur, » fibres pour fibres. Je vous donne cet être pour un » être plus précieux. «

Après cette libation, elle dépoſe en plein air les entrailles, & défend à tous ceux qui aſſiſtent au ſacrifice, de regarder; alors elle prend la branche d'épine blanche qu'elle avoit reçue de Janus, & la place à la petite fenêtre qui porte la lumiere ſur le lit. Depuis ce mo-

Poſt illud nec aves cunas violaſſe feruntur;
Et rediit puero, qui fuit ante, color.

Pinguia cur illis guſtentur larda Kalendis,
Miſtaque cum calido ſit faba farre, rogas?
Priſca Dea eſt; aliturque cibis, quibus ante ſolebat:
Nec petit adſcitas luxurioſa dapes.
Piſcis adhuc illi populo ſine fraude natabat:
Oſtreaque in conchis tuta fuere ſuis:
Nec Latium norat, quam præbet Ionia dives.
Nec quæ Pygmæo ſanguine gaudet, avem.
Et præter pennas nihil in pavone placebat:
Nec tellus captas captas miſerat ante feras.
Sus erat in pretio: cæſa ſue feſta colebant.
Terra fabas tantum, duraque farra dabat.
Quæ duo miſta ſimul ſextis quicunque Kalendis
Ederit; huic lædi viſcera poſſe negant.

ment, on dit que les oiſeaux reſpecterent le berceau de Procas, & qu'il reprit le teint qu'il avoit auparavant.

Vous demandez pourquoi aux Calendes de ce mois, on mange du lard gras & une bouillie de féves mêlées avec de la farine de Far (*t*) ? Carna eſt une Déeſſe des vieux temps, elle ſe nourrit encore des aliments dont elle ſe nourriſſoit jadis, & on ne la voit point, épriſe d'un vain luxe, rechercher des mets étrangers. Le poiſſon nageoit alors ſans crainte d'être ſurpris par les hommes, & l'huître demeuroit en ſûreté dans ſes coquilles. Le Latium ne connoiſſoit pas l'oiſeau que fournit la riche Ionie (*u*), ni celui qui ſe repaît du ſang des Pygmées (*v*). Le Paon ne plaiſoit que par ſon plumage (*x*), & les campagnes n'envoyoient pas ſur les tables les animaux pris à la chaſſe (*y*).

Le Porc étoit recherché. Un Porc immolé faiſoit les frais de toutes les fêtes. Pour la terre, elle donnoit ſeulement des féves & un froment groſſier. Quiconque au ſixieme mois mange de ce mêlange ruſtique, ne craint plus, dit-on, qu'aucun mal affecte ſes entrailles.

Arce quoque in ſumma Junoni templa Monetæ
Ex voto memorant facta, Camille, tuo.
Ante domus Manli fuerant, qui Gallica quondam
A Capitolino repulit arma Jove.
Quam bene (Di magni) pugna cecidiſſet in illa
Defenſor ſolii, Jupiter alte, tui!
Vixit, ut occideret damnatus crimine regni.
Hunc illi titulum longa ſenecta dabat.

Lux eadem Marti feſta eſt; quem proſpicit extra
Appoſitum tectæ porta Capena viæ.

Te quoque, Tempeſtas, meritam delubra fatemur;
Cum pœne eſt Corſis obruta claſſis aquis.

Hæc hominum monumenta patent. Si quæritis aſtra;
Tunc oritur magni præpes adunca Jovis.

On

On raconte auſſi qu'en ce jour on éleva ſur le haut de la Citadelle de Rome, un Temple à Junon *Moneta* (*z*). On dit qu'on le dut à un vœu de Camille : c'eſt-là qu'étoit auparavant la maiſon de Manlius (*aa*), de ce Manlius qui repouſſa les armes Gauloiſes loin du Sanctuaire de Jupiter Capitolin. Heureux, Dieux tout puiſſants, s'il fût tombé dans ce combat, défenſeur du Trône du grand Jupiter ! il vécut pour périr flétri du crime d'avoir affecté l'Empire. Voilà ce que lui valut une longue vieilleſſe !

Ce même jour eſt auſſi une fête du Dieu Mars (*bb*). La porte Capêne voit ſon Temple s'élever hors les murs, ſur la voie Appienne.

Il faut l'avouer, redoutable Tempête, tu méritas bien auſſi qu'en ce jour on te conſacrât un Temple, lorſque notre flotte fut ſur le point d'être engloutie dans les flots qui baignent la Corſe (*cc*).

Tous ces Monuments des Mortels ſont ſous nos yeux. Mais ſi vous cherchez les ſignes céleſtes, vous verrez alors ſe lever l'Oiſeau du grand Jupiter (*dd*).

Poſtera lux Hyadas, Taurinæ cornua frontis
Evocat: & multa terra madeſcit aqua.

Mane ubi bis fuerit, Phœbuſque iteraverit ortus;
Factaque erit poſito rore bis uda ſeges;
Hac ſacrata die Tuſco Bellona duello
Dicitur: & Latio proſpera ſemper adeſt.
Appius eſt auctor: Pyrrho qui pace negata
Multum animo vidit; lumine captus erat.

Proſpicit à Templo ſummum brevis area Circum.
Eſt ibi non parvæ parva columna notæ.
Hinc ſolet haſta manu, belli prænuntia, mitti;
In Regem & gentes cum placet arma capi.

Altera pars Circi cuſtode ſub Hercule tuta eſt:
Quod Deus Euboïco carmine munus habet.

Le jour ſuivant fait briller les Hyades, entre les cornes qui ornent le front du Taureau ; & des pluies abondantes inondent la terre (*ee*).

Lorſque deux fois l'étoile du matin aura brillé, que Phébus ſe ſera levé deux fois, & que deux fois la roſée matinale aura humecté les moiſſons, ce jour ſera, dit-on, celui où Bellone fut conſacrée pendant la guerre Toſcane ; & toujours depuis, ſa Divinité proſpere a veillé ſur le Latium (*ff*) ! Appius éleva ce Temple, Appius, qui, refuſant la paix à Pyrrhus, vit fort loin avec la lumiere de l'eſprit : il étoit privé de celle des yeux.

Devant le Temple eſt une place peu étendue qui regarde l'extrémité du Cirque. Là s'éleve une petite colonne, mais qui n'eſt pas d'une petite conſidération. C'eſt delà que quand il s'agit de prendre les armes, la main du Féciale a coutume de lancer contre les Rois & les Nations le Javelot précurſeur de la guerre (*gg*).

L'autre extrémité du Cirque repoſe ſous la garde d'Hercule (*hh*). Ce Dieu tient cet honorable emploi de l'Oracle de la Sibylle d'Eubée. Le jour où il

Muneris eſt tempus, qui Nonas Lucifer ante eſt.
Si titulos quæris: Sylla probavit opus.

Quærebam Nonas Sanco Fidione referrem,
An tibi, Semo pater: cum mihi Sancus ait:
Cuicunque ex illis dederis; ego munus habebo.
Nomina trina fero: ſic voluere Cures.
Hunc igitur veteres donarunt æde Sabini:
Inque Quirinali conſtituere jugo.

Eſt mihi (ſitque precor, noſtris diuturnior annis)
Filia: qua felix ſoſpite ſemper ero.
Hanc ego cum vellem genero dare, tempora tædis
Apta requirebam, quæque cavenda forent.
Tum mihi poſt ſacras monſtratur Junius Idus
Utilis & nuptis, utilis eſſe viris.
Primaque pars hujus thalamis aliena reperta eſt.
Nam mihi ſic conjux ſancta Dialis ait:
Donec ab Iliaca placidus purgamina Veſta
Detulerit flauis in mare Tybris aquis;

en fut chargé, eſt celui qui précede les Nones. Si vous cherchez l'inſcription : *Sylla donna ſa ſanction à cet Ouvrage.*

Je voulois ſavoir à qui il falloit rapporter les Nones, à Sancus, à Fidius, ou au Pere Semon, lorſque Sancus me dit : » auquel des trois que tu les » rapportes, j'en recevrai toujours l'honneur. Je porte » ces trois noms ; ainſi le voulurent les Peuples de Cu- » res. « En effet, les antiques Sabins conſacrerent un Temple à cette Divinité & le placerent ſur le ſommet du Quirinal (*ii*).

Je poſſede une fille (*jj*), & puiſſent ſes années s'étendre au-delà de celles de ſon pere ! une fille dont la conſervation fera toujours mon bonheur ! Je voulois lui donner un époux, & je m'informois quel temps étoit propre pour allumer les flambeaux de l'hymen, quel temps il falloit éviter. Alors on m'indiqua le mois de Juin, après les Ides ſacrées, comme un temps favorable aux épouſes, favorable aux maris (*kk*). On a déclaré la premiere partie de ce mois funeſte à la couche nuptiale. Car l'épouſe ſainte du Flamine, Dialè, me parla ainſi : » juſqu'à ce que le Tibre pai- » ſible ait porté à la mer, dans ſes flots jauniſſants, » les balayures du Temple de Veſta, il ne m'eſt pas

Non mihi dentoſos crines depectere buxo,
Non ungues ferro ſubſecuiſſe licet:
Non tetigiſſe virum; quamvis Jovis ille ſacerdos,
Quamvis perpetua ſit mihi lege datus.
Tu quoque ne propera: melius tua filia nubet,
Ignea cum pura Veſta nitebit humo.

Tertia poſt Nonas removere Lycaona Phœbe
Fertur: & à tergo non habet Urſa metum.
Tunc ego me memini Ludos in gramine Campi
Adſpicere: & didici, lubrice Tybri, tuos.
Feſta dies illis, qui lina madentia ducunt,
Quique tegunt parvis æra recurva cibis.

Mens quoque numen habet. Menti delubra videmus
Vota metu belli, perfide Pœne, tui.
Pœne, rebellaras: & leto Conſulis omnes
Attoniti Mauras pertimuere manus.

» permis de paſſer les dents du buis ſur ma longue » chevelure, ni de couper mes ongles avec le fer, » ni de toucher mon Epoux, quoiqu'il ſoit le Prêtre » de Jupiter, & qu'une éternelle Loi nous uniſſe (*ll*). » Ne vous hâtez donc pas non plus. Votre fille ſe » mariera ſous de meilleurs auſpices, lorſque le feu de » Veſta brillera au milieu d'un Sanctuaire purifié. «

Lorſque la ſœur de Phébus ſe léve pour la troiſiéme fois après les Nones, elle fait diſparoître, dit-on, le petit-fils de Lycaon, & l'Ourſe ne craint plus le gardien placé derriere elle (*mm*). Je me ſuis ſouvenu en ce jour d'aſſiſter à des jeux ſur le gazon du Champ de Mars; & j'ai appris, Tibre paiſible, qu'ils étoient inſtitués en ton honneur. Ce jour eſt la fête de ceux qui conduiſent un lin perfide au fond des eaux, & couvrent d'un léger appas l'airain recourbé (*nn*).

L'*Intelligence* eſt auſſi parmi nous une Divinité (*oo*). Nous voyons un Temple élevé à l'*Intelligence*; ce fut un vœu inſpiré par la crainte de tes armes, perfide Carthaginois! tu avois violé la paix, Peuple infidele, & tous les Romains accablés de la mort du Conſul, redoutoient d'en venir aux mains avec les Maures. La

Spem metus expulerat ; cum Menti vota Senatus
Suſcipit ; & melior protinus illa venit.
Adſpicit inſtantes mediis ſex lucibus Idus
Illa dies, qua ſunt vota ſoluta Deæ.

Veſta, fave : tibi nunc operata reſolvimus ora:
Ad tua ſi nobis ſacra venire licet.
In prece totus eram, cœleſtia numina ſenſi,
Lætaque purpurea luce refulſit humus.
Non equidem vidi (valeant mendacia vatum)
Te, Dea ; nec fuerasadſpicienda viro.
Sed quæ neſcieram, quorumque errore tenebar,
Cognita ſunt nullo præcipiente mihi.

Dena quater memorant habuiſſe Palilia Romam,
Cum flammæ cuſtos æde recepta ſua eſt.
Regis opus placidi, quo non metuentius ullum
Numinis ingenium terra Sabina tulit.
Quæ nunc ære vides, ſtipula tunc tecta videres:
Et paries lento vimine textus erat.

crainte

crainte avoit banni tout eſpoir, lorſque le Sénat fit des vœux à *l'Intelligence*, & alors cette faculté devint tout-à-coup meilleure. Six jours ſéparent des Ides qui s'avancent, le jour où fut accompli le vœu fait à cette Divinité.

Veſta (*pp*), favoriſes mes chants! Je vais ouvrir l'aſyle ſecret qui t'eſt conſacré; ſi pourtant il m'eſt permis d'aſſiſter à tes fêtes! J'étois tout entier à ma priere; j'ai ſenti auſſi-tôt l'approche des Intelligences céleſtes, & la terre réjouie a brillé d'une lumiere purpurine. Je ne vous ai pas vue à la vérité, ô Déeſſe; loin de moi les fictions des Poëtes! Vous ne pouviez paroître aux regards d'un homme! Mais ſans que perſonne me les ait appriſes, j'ai connu alors beaucoup de choſes que j'ignorois & ſur leſquelles m'égaroit l'erreur.

On raconte que Rome avoit célébré quarante fois les Palilies, lorſqu'elle reçut dans un Temple la Gardienne céleſte du feu (*qq*). Ce Temple fut l'ouvrage d'un Roi pacifique; le pays des Sabins ne produiſit jamais un eſprit plus rempli de la crainte des Dieux. Ce toît où vous voyez briller l'airain, étoit alors couvert de chaume, & ces murs étoient un tiſſu d'oſier

Hic locus exiguus, qui ſuſtinet atria Veſtæ,
Tunc erat intonſi regia magna Numæ.
Forma tamen tempi, quæ nunc manet, ante fuiſſe
Dicitur: & formæ cauſſa probanda ſubeſt.
Veſta eadem eſt, quæ Terra: ſubeſt vigil ignis utrique,
Significant ſedem terra focuſque ſuam.
Terra pilæ ſimilis nullo fulcimine nixa
Aëre ſubjecto tam grave pendet onus.
Ipſa volubilitas libratum ſuſtinet orbem:
Quique premat partes, angulus omnis abeſt.
Cumque ſit in media rerum regione locata,
Et tangat nullum pluſve minuſve latus;
Ni convexa foret, parti vicinior eſſet:
Nec medium terram mundus haberet onus.

Arce Syracoſia ſuſpenſus in aere clauſo
Stat globus, immenſi parva figura poli.
Et quantum à ſummis, tantum receſſit ab imis
Terra; quod ut fiat, forma rotunda facit.
Par facies templi: nullus procurrit in illo
Angulus, à pluvio vindicat imbre tholus.

flexible (*rr*). Cet étroit eſpace qui ſoutient le Veſtibule de Veſta, c'étoit alors le grand Palais du vieux Numa. Cependant on dit que la forme du Temple fut alors ce qu'elle eſt aujourd'hui ; & telle eſt la raiſon que l'on peut rendre de cette forme. Veſta eſt la même que la Terre ; l'une & l'autre a ſon feu perpétuel ; & la Terre & le Foyer indiquent eux-mêmes le point qu'ils occupent. La Terre eſt comme une balle, que ne ſoutient aucun appui ; cette lourde maſſe eſt ſuſpendue au milieu de l'air qui l'environne. Le mouvement même ſoutient le globe qu'il balance ; aucun angle n'en preſſe les parties. Comme il eſt placé au milieu de la région des choſes, & qu'il eſt dans une diſtance égale de tous les points, s'il n'étoit pas convexe, il ſeroit plus voiſin d'une partie que d'une autre, & le monde n'auroit pas la terre pour point central.

Dans la Citadelle de Syracuſe eſt un globe ſuſpendu au milieu de l'air, que l'art a renfermé à l'entour ; petite figure de l'immenſe étendue des Cieux. La Terre y eſt autant éloignée des points inférieurs que des ſupérieurs. C'eſt ſa forme ronde qui le veut ainſi. La figure du Temple de Veſta eſt de même ; on n'y voit ſaillir aucun angle. Un dôme le garantit de la pluie.

Cur ſit virgineis, quæris, Dea culta miniſtris?
Inveniam cauſſas hac quoque parte ſuas.
Ex Ope Junonem memorant Cereremque creatas
Semine Saturni: tertia Veſta fuit.
Utraque nupſerunt; ambæ peperiſſe feruntur:
De tribus impatiens reſtitit una viri.
Quid mirum, virgo ſi virgine læta miniſtra
Admittit caſtas in ſua ſacra manus?

Nec tu aliud Veſtam, quam vivam intellige flammam.
Nataque de flamma corpora nulla vides.
Jure igitur virgo eſt, quæ ſemina nulla remittit,
Nec capit: & comites virginitatis habet.

Eſſe diu ſtultus Veſtæ ſimulacra putavi:
Mox didici curvo nulla ſubeſſe tholo.
Ignis inexſtinctus templo celatur in illo.
Effigiem nullam Veſta nec ignis habent.

Vous demandez pourquoi la Déeſſe eſt ſervie par des Miniſtres Vierges (*ss*)? Cette particularité a ſes cauſes auſſi. On dit que Junon & Cérès naquirent d'Ops & des amours de Saturne ; Veſta fut leur troiſieme fille. Deux ſe marierent, toutes deux furent meres, & la troiſieme reſta intacte & ne connut point d'homme. Qu'y a-t-il donc d'étonnant ſi Vierge, aimant les Vierges pour Miniſtres, elle admet à ſon culte des mains chaſtes?

D'ailleurs, il ne faut voir dans Veſta rien autre autre choſe que la flamme active & pure; & vous ne voyez aucuns corps naître de la flamme (*tt*). Elle eſt donc Vierge à bon droit, celle qui ne rend aucuns germes, & n'en reçoit aucuns ; & elle aime à avoir des compagnes de ſa virginité.

Long-temps, inſenſé, j'ai cru que Veſta avoit ſes images ; bientôt j'ai appris que le toît recourbé de ſon Temple n'en recéle aucune (*uu*). C'eſt un feu inextinguible qui eſt caché dans ce ſanctuaire. Ni Veſta, ni le Feu n'ont d'image. La Terre ſe *ſoutient* par ſa propre *force* ; Veſta tire donc ſon nom de

Stat vi terra ſua : vi ſtando Veſta vocatur.
Cauſſaque par Graji nominis eſſe poteſt.
At focus à flammis,& quod fovet omnia dictus:
Qui tamen in primis ædibus ante fuit.
Hinc quoque veſtibulum dici reor: inde precando
Adfamur Veſtam : Quæ loca prima tenes.
Ante focos olim longis conſidere ſcamnis
Mos erat ; & menſæ credere adeſſe Deos.
Nunc quoque,cum fiunt antiquæ ſacra Vacunæ
Ante Vacunales ſtantque ſedentque focos.
Venit in hos annos aliquid de more vetuſto :
Fert miſſos Veſtæ pura patella cibos.

Ecce , coronatis panis dependet aſellis ;
Et velant ſcabras florida ſerta molas.

ce qu'elle ſe ſoutient par ſa propre *force* (*) ; & la cauſe de ſon nom peut être la même chez les Grecs (**). Mais le *Foïer* (***) eſt ainſi appellé, & des *flammes*, & de ce qu'il *échauffe* (****) & *fomente* toutes choſes. Il étoit cependant autrefois dans les premiers appartements ; c'eſt delà auſſi, je crois, que l'on a dit un *Veſtibule* (*vv*), & que dans les prieres nous diſons encore à Veſta : » Toi qui occupes les premiers lieux (*xx*) ! « C'étoit la coutume autrefois de s'aſſeoir ſur de longs bancs, devant les foïers, & de croire que les Dieux aſſiſtoient au feſtin. Aujourd'hui même encore, lorſqu'on fait les Sacrifices de l'antique *Vacuna*, on ſe tient debout, on s'aſſeoit devant les foïers de cette Déeſſe. Il eſt parvenu juſqu'à nous quelque choſe de l'ancien uſage : un vaſe pur porte encore à Veſta les mets envoyés de toutes parts (*yy*).

Mais Voilà que des pains ſont ſuſpendus au col des ânesſes couronnées, & que des bouquets de fleurs couvrent les meules raboteuſes (*zz*). Les Habitants des

(*) Vi ſta-*ndo.*
(**) Ἑστίαν, ἀπὸ τοῦ ἑστάναι, Stare.
(***) Focus.
(****) Fovet.

Sola prius furnis torrebant farra coloni;
Et Fornacali ſunt ſua ſacra Deæ.
Suppoſitum cineri panem focus ipſe parabat;
Strataque erat tepido tegula quaſſa ſolo.
Inde focum ſervat piſtor, dominamque focorum
Et quæ pumiceas verſat aſella molas.

Prætercam, referamne tuum, rubicunde Priape,
Dedecus? eſt multi fabula plena joci.
Turrigera frontem Cybele redimita corona
Convocat æternos ad ſua feſta Deos.
Convocat & Satyros, & ruſtica numina, Nymphas.
Silenus, quamvis nemo vocarat, adeſt.
Nec licet, & longum eſt epulas narrare Deorum:
In multo nox eſt pervigilata mero.
Hi temere errabant in opacæ vallibus Idæ:
Pars jacet, & molli gramine membra levat.
Hi ludunt, hos ſomnus habet; pars brachia nectit,
Et viridem celeri ter pede pulſat humum.

Campagnes ne ſe ſervoient autrefois de fours que pour griller le *Far* ; & l'on connoit les Fêtes de la Déeſſe *Fornacale*. Mais le foïer cuiſoit le pain placé ſous la cendre, & la tuile enchâſſée garniſſoit ſon ſol brûlant. C'eſt delà que le Boulanger fête & le Foïer & la Déeſſe des Foïers ; ainſi fait l'ânesſe qui tourne les meules.

Tairai-je, ou raconterai-je ta ſotte aventure, rubicond Priape (*aaa*) ? C'eſt un conte très-joyeux. Cybele, le front ceint d'une couronne de Tours, invite à ſa fête les Dieux immortels. Elle invite & les Satyres & les Nymphes, Divinités champêtres ; ſans que perſonne l'ait invité, Siléne s'y trouve auſſi. Il ne m'eſt pas permis, & d'ailleurs il ſeroit trop long de décrire les Feſtins des Dieux. On veilla la nuit entiere au milieu des flacons. Les uns erroient à l'aventure dans les ſombres vallées de l'Ida ; une partie ſe couche & ſe délaſſe ſur le tendre gazon. Ceux-ci jouent, ceux-là ſont livrés au ſommeil ; une partie enchaîne des danſes, & d'un pied léger foule en cadence la

Veſta jacet, placidamque capit ſecura quietem,
Sicut erat poſitum ceſpite fulta caput.
At ruber hortorum cuſtos Nymphaſque Deaſque
Captat; & errantes fertque refertque pedes.
Adſpicit & veſtam, dubium, Nymphamne putarit,
An ſcierit Veſtam: ſciſſe ſed ipſe negat.
Spem capit obſcœnam, furtimque accedere tentat;
Et fert ſuſpenſos, corde micante, gradus.
Forte ſenex, quo vectus erat, Silenus aſellum
Liquerat ad ripas lene ſonantis aquæ.
Ibat ut inciperet longi Deus Helleſponti;
Intempeſtivo cum rudit ille ſono.
Territa voce gravi ſurgit Dea. Convolat omnis
Turba. Per infeſtas effugit ille manus.
(Lampſacos hoc animal ſolita eſt mactare Priapo;
Apta aſini flammis indicis exta damus.)
Quem tu, Diva memor, de pane monilibus ornas.
Ceſſat opus: vacuæ conticuere molæ.

verte prairie. Veſta s'eſt couchée, & tranquille elle goûte ſans crainte les douceurs du repos; un tertre s'étoit trouvé pour ſoutenir ſa tête. Mais le rubicond gardien des Jardins convoite toutes les Nymphes & toutes les Déeſſes; il va, revient & fait çà & là mille tours: il voit auſſi Veſta; on ne ſait s'il la prit pour une Nymphe, ou s'il ſut que c'étoit Veſta; mais il ſoutient qu'il n'en ſut rien. Un lubrique eſpoir ſe gliſſe dans ſon ame; il eſſaie d'approcher furtivement, &, le cœur palpitant, s'avance d'un pied léger qu'il ſuſpend avec ſoin. Par hazard le vieux Silène avoit laiſſé au bord d'un ruiſſeau doucement gazouillant, l'âne qui l'avoit apporté. Le Dieu de Helleſpont ſe diſpoſoit à commencer, quand la bête mal aviſée ſe mit à braire. Epouvantée à cette voix bruyante, la Déeſſe ſe léve. Toute la troupe accourt. Priape s'échappe du milieu des mains qui l'aſſaillent. Lampſaque a coutume d'immoler l'âne à Priape: nous livrons aux flammes auxquelles elles ſont deſtinées, les entrailles du traître animal; & toi, Divinité reconnoiſſante, tu l'ornes de Colliers de pain. L'ouvrage ceſſe; alors les Meules oiſives ſe taiſent.

Nomine, quam pretio celebratior, arce Tonantis
Dicam Piſtoris quid velit ara Jovis.
Cincta premebantur trucibus Capitolia Gallis:
Fecerat obſidio jam diuturna famem.
Jupiter ad ſolium Superis regale vocatis,
Incipe ait Marti. Protinus ille refert:
Scilicet ignotum eſt, quæ ſit fortuna meorum,
Et dolor hic animi voce querentis eget?
Si tamen, ut referam breviter mala juncta pudori,
Exigis: Alpino Roma ſub hoſte jacet.
Hæc eſt, cui fuerat promiſſa potentia rerum,
Jupiter? Hanc terris impoſiturus eras?
Jamque Suburbanos, Hetruſcaque contudit arma.
Spes erat in curſu; nunc Lare pulſa ſuo eſt.
Vidimus ornatos, ærata per atria, pictâ
Veſte, triumphales occubuiſſe ſenes.
Vidimus Iliacæ transferri pignora Veſtæ

Je dirai ce que ſignifie, ſur la colline du Dieu du Tonnerre, l'autel de Jupiter Boulanger (*bbb*); autel plus digne d'être célébré à cauſe du nom de la Divinité que par ſon prix. Le Capitole étoit vivement preſſé par les féroces Gaulois qui l'entouroient: la longueur du Siége avoit fait naître la famine. Jupiter ayant convoqué les Dieux autour de ſon Trône majeſtueux: » Parlez, dit-il, à Mars. « Auſſi-tôt ce Dieu prend la parole: » Ainſi donc on ignore quel eſt le » ſort de mon Peuple; & la douleur de mon ame a » beſoin, pour être connue, de l'expreſſion de la plainte! » Si cependant vous voulez que je raconte ſuccinctement des maux qu'augmente encore l'opprobre, Rome » gémit abattue ſous un ennemi deſcendu des Alpes. » Eſt-ce donc-là, Jupiter, eſt-ce là cette Ville à laquelle vous aviez promis l'empire du monde? Eſt-ce » là cette Ville que vous deviez élever au-deſſus des » Nations? Déjà elle a dompté les Peuples de ſon » territoire & briſé les armes Etruſques. Ses eſpérances alloient croiſſant. Maintenant elle eſt chaſſée » de ſes foïers. Nous avons vu tomber ſous leurs antiques veſtibules ces Vieillards vénérables couverts » de leurs robes triomphales; nous avons vu les gages » précieux conſervés par Veſta, arrachés de ſon Sanc-

[illegible] Deos?
[illegible] in arce,
[illegible] premi;
[illegible] Deorum,
[illegible] manu.
[illegible] locus! arma
capessant;
Et, si non poterunt exsuperare, cadant.
Nunc inopes victus, ignavaque fata timentes
Monte suo clausos barbara turba premit.

Tum Venus, & lituo pulcher trabeâque
Quirinus,
Vestaque pro Latio multa locuta suo.
Publica, respondit, cura est pro mœnibus istis,
Jupiter: & pœnas Gallia victa dabit.
Tu modo, quæ desunt fruges, superesse
putentur,
Effice: nec fedes desere, Vesta, tuas.

» tuaire (*ccc*). Et ce Peuple croira qu'il exiſte quel-
» ques Dieux ? Mais s'il conſidéroit que cette Cita-
» delle où vous habitez, que tant de Sanctuaires où
» l'on vous adore, ſont ſous la main de l'ennemi qui
» les aſſiége, il ſeroit bientôt convaincu qu'il ne
» reſte plus aucun ſecours à attendre du culte des
» Dieux, & que l'encens brûle ſans fruit dans la
» main inquiéte qui le préſente. Et plût au Ciel qu'il
» fût poſſible aux Romains de combattre ! Qu'ils pren-
» nent les armes, & que s'ils ne peuvent l'emporter,
» ils ſuccombent ! Mais maintenant privés de vivres,
» ils ſont réduits à craindre les deſtins des lâches ; une
» troupe de barbares les preſſe, enfermés ſur leur
» montagne. «

Alors, & Vénus, & Quirinus qu'ornent le *Lituus* & la *Trabée* (*ddd*), & Veſta auſſi, dirent beaucoup de choſes en faveur de leur Latium. » Le ſoin de ces
» murs eſt commun à tous les Dieux, dit Jupiter,
» & les Gaulois vaincus ſubiront la peine méritée.
» Vous, Veſta, faites ſeulement que l'on croye que
» les grains qui manquent ſont en abondance, & n'a-
» bandonnez pas un ſéjour qui vous eſt cher. Tout ce

Quodcunque eſt Cereris ſolidæ cava machina frangat;
Mollitamque manu duret in igne focus.

Juſſerat: & fratris virgo Saturnia juſſis
Annuit; & mediæ tempora noctis erant.
Jam ducibus ſomnum dederat labor. Increpat illos
Jupiter: & ſacro, quid velit, ore docet:
Surgite, & in medios de ſummis arcibus hoſtes
Mittite, quam minime tradere vultis, opem.
Somnus abit, quæruntque novis ambagibus acti,
Perdere quam nolint, & jubeantur, opem.
Ecce, Ceres viſa eſt. Jaciunt Cerealia dona.
Jacta ſuper galeas ſcutaque longa ſonant.
Poſſe fame vinci ſpes excidit. Hoſte repulſo
Candida Piſtori ponitur ara Jovi.

Forte revertebar feſtis Veſtalibus illac,
Qua Nova Romano nunc Via juncta Foro eſt.

» qui

» qui exiſte des dons de Cérès encore intacte, que la » machine concave les broïe, & que le foïer durciſſe » par ſa chaleur ces ſubſtances que la main aura » amolies. «

Il dit, & la fille de Saturne obéit aux ordres de ſon frere. La nuit étoit au milieu de ſon cours; déjà la fatigue avoit livré les chefs au ſommeil. Jupiter les gourmande ainſi, & de ſa bouche ſacrée leur apprend ce qu'il veut que l'on faſſe. » Levez-vous, & du haut de » la Citadelle, jettez au milieu des Ennemis le ſe- » cours que vous avez le moins d'envie de perdre. « Le ſommeil s'enfuit; agités par cet ordre obſcur, ils cherchent quel eſt ce ſecours qu'ils ne veulent pas perdre, & qu'on leur ordonne d'abandonner. Mais Cérès leur apparoît, & ils jettent auſſi-tôt les dons de Cérès, qui réſonnent en tombant ſur les caſques & les longs (*eee*) boucliers. Alors l'Ennemi perd l'eſpérance de vaincre les Romains par la famine. L'Ennemi ainſi repouſſé, on éleve un autel à Jupiter Boulanger.

Je revenois, un jour, des Fêtes de Veſta, par l'endroit où la Rue Neuve ſe joint maintenant à *la Place*

Huc pede matronam vidi deſcendere nudo:
Obſtupui tacitus ſuſtinuique gradum.
Senſit anus vicina loci: juſſumque ſedere
Alloquitur quatiens, voce tremente, caput.
Hoc, ubi nunc Fora ſunt, udæ tenuere paludes:
Amne redundatis foſſa madebat aquis.
Curtius ille lacus, ſiccas qui ſuſtinet aras;
Nunc ſolida eſt tellus, ſed lacus ante fuit.
Qua Velabra ſolent in Circum ducere pompas;
Nil præter ſalices caſſaque canna fuit.
Sæpe ſuburbanas rediens conviva per undas
Cantat, & ad nautas ebria verba jacit.
Nondum conveniens diverſis iſte figuris
Nomen ab averſo ceperat amne Deus.
Hic quoque lucus erat juncis & arundine denſus,
Et pede velato non adeunda palus.
Stagna receſſerunt, & aquas ſua ripa coërcet,
Siccaque nunc tellus; mos tamen inde manet.

Romaine (*fff*). Je vis une femme qui deſcendoit par-là les pieds nus. Interdit à cette vue, je ſuſpendis mes pas en ſilence. Une vieille du voiſinage, vieille au chef branlant, à la voix tremblante, vit mon étonnement, me fit aſſeoir, & me parla ainſi : » Là, où » vous voyez maintenant ces Places, étoient d'hu» mides marais ; ce n'étoit qu'une large foſſe toujours » remplie des eaux du fleuve débordé. Ici étoit le lac » Curtius, qui porte aujourd'hui des autels ſur un ſol af» fermi ; c'eſt maintenant un terrein ſolide, mais au» paravant c'étoit un lac. Ces Velabres, par où la » Pompe des Spectacles a coutume de s'avancer vers le » Cirque, n'étoient rien autre choſe que des ſaules, & » qu'un amas de vains roſeaux. Souvent le Convive joyeux, » revenant du fauxbourg le long des eaux, chantoit gaie» ment & lançoit aux Mariniers les propos que le » vin inſpire. Le Dieu, qui porte un nom ſi con» venable à la diverſité de ſes formes, n'avoit pas » encore reçu ce nom du cours du fleuve détourné. » Là étoit auſſi un bois rempli de joncs & de roſeaux, » & un marais que l'on ne pouvoit paſſer qu'à pied nu. » Les marais ſe ſont retirés, le fleuve s'eſt renfermé » dans ſes rives, le terrein eſt maintenant ferme & ſec. » Et cependant l'uſage qui vous étonne nous en eſt » reſté. « Ainſi m'inſtruiſit la vieille. Que les Dieux vous

Reddiderat cauſſam. Valeas, anus optima, dixi:
Quod ſupereſt ævi, molle ſit omne, tui.

Cætera jam pridem didici puerilibus annis;
Non tamen idcirco prætereunda mihi.
Mœnia Dardanides nuper nova fecerat Ilus:
Ilus adhuc Aſiæ dives habebat opes.
Creditur armiferæ ſignum cœleſte Minervæ
Urbis in Iliacæ deſiluiſſe juga.
Cura videre fuit: vidi templumque locumque.
Hoc ſupereſt illi: Pallada Roma tenet.
Conſulitur Smintheus: lucoque obſcurus opaco
Hos non mentito reddidit ore ſonos:
Ætheream ſervate Deam; ſervabitis Urbem:
Imperium ſecum transferet illa loci.
Servat, & incluſam ſumma tenet Ilus in arce:
Curaque ad hæredem Laomedonta venit.
Sub Priamo ſervata parum; ſic ipſa volebat,
Ex quo judicio forma revicta ſuo eſt.
Seu genus Adraſti, ſeu furtis aptus Ulyſſes,

gardent, bonne vieille, lui dis-je ! Qu'il ſoit heureux & paiſible, tout ce qui vous reſte de vie !

J'appris dès mon enfance ce que j'ai encore à raconter ; cependant pour cela je ne le paſſerai pas ſous ſilence. Ilus, petit-fils de Dardanus, venoit d'élever de nouveaux murs ; Ilus poſſédoit encore toutes les richeſſes de l'Aſie. On dit qu'une image de Minerve armée tomba des Cieux ſur les colines de la Ville d'Ilion (*ggg*). J'ai voulu voir, & j'ai vu le Temple & le lieu où elle tomba. C'eſt tout ce qui en reſte à cette contrée ; Rome poſſede Pallas. On conſulte le Dieu de Sminthée, & du fond de l'épais & ſombre bois qu'il habite, ſa bouche qui ne ment jamais, rend cet oracle : » conſacrez à la Déeſſe Æthérée, & vous » conſerverez votre Ville. Elle tranſportera avec elle » l'empire des lieux qu'elle aura occupés. « Ilus la garda avec ſoin & la tint enfermée au haut de la Citadelle ; le même ſoin occupa enſuite Laomédon ſon ſucceſſeur. Mais elle fut mal gardée ſous Priam ; ainſi le vouloit elle-même la Déeſſe, depuis qu'elle avoit été vaincue en beauté au jugement de ſon fils. Elle permit qu'on l'enlevât, & fut enlevée ou par le petit-fils d'Adraſte, ou par Ulyſſe, ſi adroit en larcins, ou par le pieux

Seu pius Æneas, eripuiſſe datur.
Auctor in incerto. Res eſt Romana: tuetur
Veſta, quod adſiduo lumine cuncta videt.
Heu quantum timuere Patres, quo tempore Veſta
Arſit, & eſt adytis obruta pene ſuis!
Flagrabant ſancti ſceleratis ignibus ignes:
Miſtaque erat flammæ flamma profana piæ.
Attonitæ flebant demiſſo crinæ miniſtræ:
Abſtulerat vires corporis ipſe timor.
Provolat in medium, & magnâ, Succurite, voce,
Non eſt auxilium flere, Metellus ait.
Pignora virgineis fatalia tollite palmis:
Non ea ſunt voto, ſed rapienda manu.
Me miſerum! dubitatis? ait. Dubitare videbat,
Et pavidas poſito procubuiſſe genu.

Haurit aquas: tollenſque manus, Ignoſcite, dixit,
Sacra: vir intrabo non adeunda viro.
Si ſcelus eſt; in me commiſſi pœna redundet.

Enée ; c'eſt ce qui eſt encore incertain. Mais elle eſt devenue une propriété des Romains : Veſta veille ſur elle ; Veſta qui voit tout à la clarté de ſa perpétuelle lumiere. Dieux ! quelles craintes n'eurent pas les Sénateurs, lorſque Veſta s'embraſa & fut preſque écraſée ſous ſon Sanctuaire (*hhh*) ! Les feux ſacrés brûloient avec les feux impies, & une flamme profane ſe mêloit à la flamme ſainte. Les Miniſtres de la Déeſſe, les cheveux épars, pleuroient éperdues. La crainte avoit anéanti leurs forces. Metellus accourt au milieu d'elles : » ſéchez des larmes inutiles, leur crie-» t-il à haute voix, volez au ſecours de la Déeſſe, » & de vos mains virginales enlevez les gages du deſtin » de l'Empire. De ſtériles vœux ne pourront les ſauver ; » une main hardie doit les enlever. Mais Dieux ! vous » balancez ? « (Il les voyoit en effet incertaines & tremblantes ſe proſterner à genoux).

Auſſi-tôt il puiſe de l'eau, & élevant les mains au Ciel : » pardonnez, dit-il, objets ſacrés ; un homme » va pénétrer dans l'auguſte Sanctuaire qui ne s'ou-» vrit jamais pour ſon ſexe. Si c'eſt un crime, n'en

Sit capitis damno Roma ſoluta mei.
Dixit, & irrupit: factum Dea rapta probavit;
Pontificiſque ſui munere tuta fuit.

Nunc bene lucetis ſacræ ſub Cæſare flammæ:
Ignis in Iliacis nunc erit, eſtque, focis.
Nullaque dicetur virtas temeraſſe ſacerdos
Hoc duce: nec vivâ defodietur humo.
Sic inceſta perit: quia quam violavit, in illam
Conditur: & Tellus Veſtaque numen idem eſt.

Tum ſibi Callaïco Brutus cognomen in hoſte
Fecit, & Hiſpanam ſanguine tinxit humum.
Scilicet interdum miſcentur triſtia lætis;
Ne populum toto pectore feſta juvent.
Craſſus ad Euphraten Aquilas, natumque, ſuoſque
Perdidit: & læto eſt ultimus ipſe datus.

» puniſſez

» puiſſez que moi. Que Rome ſoit délivrée, fût-ce » au péril de ma tête! « Il dit, & s'élance. La Déeſſe applaudit au courage qui venoit de l'arracher aux flammes; elle fut ſauvée par le ſecours généreux de ſon Pontife.

Maintenant vous brillez ſans crainte, flammes ſacrées, ſous le Pontificat de Céſar (*iii*)! C'eſt maintenant que le feu divin brûle & brûlera à jamais dans les foïers d'Ilion! On ne dira point que ſous ce Pontife aucune Prêtreſſe ait ſouillé ſes bandelettes virginales; aucune ne deſcendra vivante dans le ſein de la Terre. Car ainſi périt la ſacrilége (*jjj*); on l'enferme dans celle qu'elle a violée; Veſta & la Terre ſont en effet la même Divinité.

Ce fut en ces jours que Brutus mérita un ſurnom glorieux, en combattant le peuple Callaïque (*kkk*), & teignant de ſang les plaines de l'Eſpagne. Mais ainſi ſe mêlent quelquefois les triſtes événements aux événements proſpères, pour que les peuples ne ſe livrent pas dans toute la joie de leur cœur aux plaiſirs des fêtes; ce même jour, Craſſus perdit, aux bords de l'Euphrate, ſes Aigles, ſon fils & les ſiens; & lui-même fut livré à

Arceat, (arcet enim) libaque tosta petat;
Bacche, racemiferos hedera redimite capillos,
(Si domus illa tua eſt) dirige navis iter.

Arſerat obſequio Semele Jovis. Accipit Ino
Te, puer; & ſummâ ſedula nutrit ope.
Intumuit Juno, raptâ quod pellice natum
Educet; at ſanguis ille ſororis erat.
Hinc agitur furiis Athamas, & imagine falsâ:
Tuque cadis patriâ, parve Learche, manu.
Mœſta Learcheas mater tumulaverat umbras,
Et dederat miſeris omnia juſta rogis;
Hæc quoque, funeſtos ut erat laniata capillos,
Proſilit; & cunis te, Melicerta, rapit.
Eſt ſpatio contracta brevi, freta bina repellit,
Unaque pulſatur terra duabus aquis.
Huc venit inſanis natum complexa lacertis,
Et ſecum è celſo mittit in alta jugo.
Excipit illæſos Panope centumque ſorores;

elle les en éloigne en effet ? Pourquoi auſſi demande-t-elle des gâteaux cuits au fourneau ? Viens me l'apprendre, toi, dont le front ſe couronne de lierre enlacé au pampre verdoyant ; Bacchus, c'eſt ta famille que je chante ; dirige l'eſſor de ma muſe !

Sémélé venoit d'être conſumée, triſte victime de la complaiſance de Jupiter. Ino te reçut, Dieu naiſſant, & ſa tendreſſe t'éleva avec les derniers ſoins. Junon s'irrite de ce qu'elle éleve le fils de ſa rivale qui n'eſt plus ; mais, hélas ! c'étoit le ſang de ſa ſœur ! Cependant de ce moment Athamas eſt agité par les Furies & trompé par une fauſſe image. Tu péris alors, jeune Léarque, ſous la main paternelle ! Ta mere en pleurs te donne un tombeau, & paie à ton ombre malheureuſe le tribut des derniers honneurs. Elle s'élance enſuite, les cheveux épars & dans le déſordre des funérailles, & enleve Mélicerte de ſon berceau. Il eſt un lieu qui, reſſerré dans un étroit eſpace, eſt battu par un double Océan, & ſeul réſiſte aux flots de deux mers. C'eſt là que, dans ſa douleur inſenſée, elle accourt tenant ſon fils entre ſes bras, & du haut d'une roche élevée, ſe précipite avec lui dans les ondes. Panope & ſes cent ſœurs les reçoivent intactes, adouciſſent leur chute, & les

Et placido lapſu per ſua regna ferunt.
Nondum Leucotheë, nondum puer ille Palæmon
Vorticibus denſi Tybridis ora tenent.
Lucus erat: dubium Semelæ Stimulæne vocetur;
Mænadas Auſonias incoluiſſe ferunt.
Quærit ab his Ino, quæ gens foret. Arcadas eſſe
Audit; & Evandrum ſceptra tenere loci.

Diſſimulata Deam Latias Saturnia Bacchas
Inſtimulat fictis inſidioſa ſonis:
O nimium faciles! ô toto pectore captæ,
Non venit hæc noſtris hoſpes amica choris;
Fraude petit; ſacrique parat cognoſcere ritum.
Quo poſſit pœnas pendere, pignus habet.

Vix bene deſierat; complent ululatibus auras
Thyades, effuſis per ſua colla comis:
Injiciuntque manus, puerumque revellere pugnant.

portent à travers leur humide empire. Sans être encore Leucothoé, ſans que le jeune enfant ſoit encore Palémon, ils parviennent à l'embouchure du Tibre ſi rempli de gouffres. Là étoit un bois, le bois de Sémélé ou de Stimulé; on dit qu'il étoit habité par les Ménades d'Auſonie. Ino leur demande quels ſont les Peuples de cette contrée; elle apprend que ce ſont les Arcadiens, & qu'Evandre eſt leur Roi.

Mais la fille de Saturne, diſſimulant ſa divinité, excite inſidieuſement par ce diſcours impoſteur les Bacchantes du Latium: » ô femmes trop faciles, femmes » livrées tout entieres à l'aveuglement, ce n'eſt pas » une Etrangere guidée par l'amitié, qui vient ſe mêler » à vos chœurs; la ſupercherie la conduit; elle veut » connoître le rit de vos myſteres. Mais elle tient un » gage qui peut payer les peines qu'elle mérite. «

A peine elle a parlé ainſi, que les Thyades, les cheveux flottants ſur leurs épaules, rempliſſent l'air de hurlements, ſaiſiſſent Ino de toutes parts & s'efforcent de lui arracher ſon enfant. L'infortunée invoque les Dieux du païs, ces Dieux qu'elle ne connoit pas encore: » Dieux

Quos ignorat adhuc, invocat illa Deos:
Dique, deæque loci, miſeræ ſuccurrite matri.

Clamor Aventini ſaxa propinqua ferit.
Appulerat ripæ vaccas Oetæus Iberas.
Audit; & ad vocem concitus urget iter.
Herculis aduentu, quæ vim modo ferre parabant,
Turpia fœmineæ terga dedere fugæ.
Quid petis hinc (cognorat enim) matertera Bacchi?
An numen quod me, te quoque vexat, ait?
Illa docet partim; pertim præſentia nati
Continet: & furiis in ſcelus iſſe pudet.

Rumor (ut eſt velox) agitatis pervolat alis:
Eſtque frequens, Ino, nomen in ore tuum.
Hoſpita Carmentis fidos intraſſe penates
Diceris, & longam depoſuiſſe famem.
Liba ſuâ properata manu Tegæea ſacerdos
Traditur in ſubito cocta dediſſe foco.
Nunc quoque liba juvant feſtis Matralibus illam.

» & Déeſſes de ces lieux, s'écrie-t-elle, ſecourez une » malheureuſe mere ! «

Ces cris vont frapper les roches de l'Aventin. Le Héros du Mont Oëta venoit de conduire ſur ces bords les vaches d'Iberie; il l'entend & court à ſa voix. A l'arrivée d'Hercule, ces femmes qui méditoient une indigne violence, tournent le dos & fuient honteuſement. » Que cherchez-vous en ces lieux, dit-» il, nourrice de Bacchus (car il la reconnut)? La » Divinité qui me tourmente, vous pourſuivroit-elle » auſſi ? « Ino l'inſtruit en partie; en partie elle eſt retenue par la préſence de ſon fils, & rougit de s'être livrée à l'impulſion criminelle des furies.

La renommée, la prompte renommée, vole bientôt d'une aile rapide, & le nom d'Ino paſſe de bouche en bouche. On dit qu'elle reçut l'hoſpitalité ſous le toît fidele de Carmente & qu'elle y dépoſa ſa longue faim. La Prêtreſſe de Tégée s'empreſſa, dit-on, de lui préparer elle-même des gâteaux cuits ſubitement. Ces gâteaux plaiſent encore aujourd'hui à cette Déeſſe dans les fêtes *Matralies*; ce

Ruſtica ſedulitas gratior arte fuit.
Nunc, ait, ô vates venientia fata reſigna,
Qua licet: hoſpitiis hoc, precor, adde meis.
Parva mora eſt: cœlum vates ac numina ſumit;
Fitque ſui toto pectore plena Dei.
Vix illam ſubito poſſes cognoſcere; tanto
Sanctior, & tanto, quam modo, major erat.
Læta canam: gaude, defuncta laboribus, Ino,
Dixit; & huic populo dextera ſemper ades:
Numen eris pelagi: natum quoque pontus habebit.
In veſtris aliud ſumite nomen aquis.
Leucotheë Grajis, Matuta vocabere noſtris.
In portus nato jus erit omne tuo.
Quem nos Portunum, ſua lingua Palæmona dicet:
Ite, precor, noſtris æquus uterque locis.
Adnuerant: promiſſa fides: poſuere labores.
Nomina mutarunt: hic Deus, illa Dea eſt.

fruit groſſier d'un tendre ſoin lui fut plus agréable que les ouvrages de l'art. » Maintenant, dit-elle, » divine Prophéteſſe, dévoilez-moi, autant qu'il eſt » permis, les futures deſtinées, & daignez ajouter cette » faveur à la faveur de l'hoſpitalité. «

Carmente va répondre. Déjà elle ſent l'influence du Ciel & de la Divinité, & ſon ſein ſe gonfle du Dieu qui la remplit. A peine on la reconnoîtroit dans ſon changement ſubit, tant elle devient & plus ſainte & plus grande qu'elle n'étoit à l'inſtant. » Je vais » révéler d'heureux événements : Ino, dit-elle, tes » peines ſont finies ! réjouis-toi, & ſois à jamais pro- » pice à cette nation ! tu ſeras une Divinité des flots, » ton fils régnera auſſi ſur les mers ; mais prenez d'au- » tres noms au milieu des ondes. Tu ſeras Leucothoé » pour les Grecs & Matuta pour nos Peuples. Tous » les Ports ſeront ſous l'empire de ton fils ; nous » l'appellerons Portunus & dans la langue de ſa pa- » trie, il ſera nommé Palémon. Allez, & daignez » l'un & l'autre être favorables à ces lieux ! « Ils promettent, la prédiction s'accomplit, leurs peines ceſſent, & ils changent de noms ; l'un devient un Dieu, & l'autre une Déeſſe.

Cur vetet ancillas accedere, quæritis? Odit.
Principiumque odii, si sinat ipsa, canam.

Una ministrarum solita est, Cadmeï, tuarum
Sæpe sub amplexus conjugis ire tui.
Improbus hanc Athamas furtim dilexit: ab illa
Comperit agricolis semina tosta dari.
Ipsa quidem fecisse negat, sed fama recepit.
Hoc est cur odio sit tibi serva manus.

Non tamen hanc pro stirpe sua pia mater adoret:
Ipsa parum felix visa fuisse parens.
Alterius prolem melius mandabitis illi.
Utilior Baccho quam fuit ipsa suis.

Hanc tibi, quo properas, memorant dixisse, Rutili?
Luce mea Marso Consul ab hoste cades.
Exitus accessit verbis: flumenque Tolenum
Purpureo mistis sanguine fluxit aquis.
Proximus annus erat: Pallantide cæsus eadem
Didius hostiles ingeminavit opes.

Vous demandez pourquoi cette Divinité défend aux Servantes d'approcher de ſon Temple ? C'eſt qu'elle les hait ; & ſi elle daigne le permettre, je chanterai le principe de ſa haine.

Une de tes femmes, divine fille de Cadmus, ſe livroit aux embraſſements de ton époux. L'infidele Athamas l'aimoit en ſecret ; ce fut par elle qu'il découvrit que les Laboureurs recevoient de toi des ſemences paſſées au feu. Tu nias ce crime ; mais le bruit public t'accuſa. C'eſt pour cela que tu as pris en haine les eſclaves.

Cependant que la tendre mere n'invoque pas cette Déeſſe pour ſes enfants. On peut la regarder comme une mere peu fortunée. Il vaut mieux lui recommander les enfants d'une autre ; elle fut plus utile à Bacchus qu'aux ſiens mêmes.

On raconte, Rutilius, qu'elle te dit en ce jour (*ooo*) : » arrêtes, Conſul infortuné ; au jour de ma fête, tu tom» beras ſous les armes des Marſes. « L'événement répondit à la prédiction, & le Tolêne (*ppp*) roula des flots de ſang. L'année ſuivante, lorſque la même aurore éclaira la nature, Didius fut taillé en pieces & ajouta un nouveau ſuccès aux armes de l'ennemi (*qqq*).

Lux eadem, Fortuna, tua eſt, auctorque locuſque,
Sed ſuperinjectis quis latet æde togis?
Servius eſt: hoc conſtat enim. Sed cauſſa latendi
Diſcrepat; & dubium me quoque mentis habet.
Dum Dea furtivos timidè profitetur amores;
Cæleſtemque homini concubuiſſe pudet;
(Arſit enim magno correpta cupidine Regis,
Cæcaque in hoc uno non fuit illa viro)
Nocte domum parva ſolita eſt intrare feneſtra:
Unde Feneſtellæ nomina porta tenet.
Nunc pudet, & vultus velamine celat amatos:
Oraque ſunt multa regia tecta toga.

An magis eſt verum, poſt Tulli funera plebem
Confuſam placidi morte fuiſſe ducis?
Nec modus ullus erat: creſcebat imagine luctus;
Donec eam poſitis occuluere togis.

Tertia cauſſa mihi ſpatio majore canenda eſt:
Nos tamen adductos intus agemus equos.

Fortune, tu peux auſſi réclamer le même jour de fête, la même ſituation & le même fondateur de Temple (*rrr*). Mais qui eſt caché dans ton ſanctuaire ſous ces vêtemens ? C'eſt Servius, & la choſe eſt conſtante. Mais on n'eſt pas d'accord ſur la cauſe qui le dérobe aux regards, & moi-même je flote dans le doute. N'eſt-ce pas un aveu timide que fait la Déeſſe de ſes furtives amours, & de la honte d'avoir admis un mortel aux embraſſements d'une Divinité ? Elle brûla en effet, épriſe d'une vive ardeur pour ce Prince, & il fut le ſeul homme qui ne la trouva pas aveugle. Elle avoit coutume de s'introduire la nuit dans ſon Palais par une petite fenêtre ; ce qui a valu à une porte de Rome le ſurnom de *Feneſtella* (*sss*). Maintenant elle en rougit, & couvre d'un voile les traits dont elle fut charmée ; la figure du Roi eſt donc cachée ſous des vêtements entaſſés.

Ne ſeroit-il pas plus vrai de dire qu'après la mort de Tullius le peuple fut conſterné de la perte de ce Roi pacifique ? Il ne pouvoit contenir ſa douleur, elle croiſſoit à la vue de ſon image ; il fallut la cacher ſous des vêtements.

Mais j'ai à chanter une troiſieme cauſe qui m'ouvre une plus vaſte carriere. Je ſaurai cependant ramener mes courſiers & les replier ſur eux-mêmes.

Tullia, conjugio ſceleris mercede peracto,
His ſolita eſt dictis exſtimulare virum:
Quid juvat eſſe pares, te noſtræ cæde ſororis
Meque tui fratris, ſi pia vita placet?
Vivere debuerant & vir meus & tua conjux,
Si nullum auſuri majus eramus opus.
Et caput & regnum facio dotale parentis.
Si vir es, i, dictas exige dotis opes.
Regia res ſcelus eſt; ſocero cape regna necato:
Et noſtras patrio ſanguine tinge manus.

Talibus inſtinctus ſolio privatus in alto
Sederat: attonitum vulgus ad arma ruit.
Hinc cruor, hinc cædes: infirmaque vincitur ætas.
Sceptra gener ſocero rapta Superbus habet.
Ipſe ſub Eſquiliis, ubi erat ſua regia, cæſus
Concidit in dura ſanguinolentus humo.
Filia carpento patrios initura penates.
Ibat per medias alta feroxque vias.
Corpus ut adſpexit, lacrymis auriga profuſis
Reſtitit; hunc tali corripit illa ſono:

Tullia,

Tullia, ayant acquis un nouvel hymen au prix des forfaits, aiguillonnoit ſans ceſſe la haine de ſon époux : » que nous ſert donc que le crime nous ait » rendus égaux, en nous ſouillant, toi du meurtre de » ma ſœur & moi de celui de ton frere, ſi tu ſais reſ- » pecter les droits de la piété ? Il falloit laiſſer vivre & » mon époux & ta femme, ſi nous ne devions pas » oſer davantage. Je t'ai deſtiné pour dot la tête » & le ſceptre de mon pere. Si tu es mon époux, » vas, & exiges la dot que je t'indique. Le meurtre eſt » une œuvre de Roi ; enleves l'Empire à ton beau-pere » tombant ſous tes coups, & trempons nos mains dans » le ſang paternel. «

Inſpiré par ces diſcours impies, il a oſé, Citoïen privé, s'aſſeoir ſur le Trône. Le Peuple étonné court aux armes. Delà de toutes parts le meurtre & le carnage ; la foible vieilleſſe ſuccombe. Gendre impie, Tarquin le *Superbe* tient le ſceptre enlevé à ſon beau-pere, & ce Prince infortuné baignant la terre de ſon ſang, tombe égorgé ſur les Eſquilies, où s'élevoit ſon Palais. Sa fille s'avance ſur ſon char vers le ſéjour paternel, & parcourt les rues d'un air hautain & féroce. Le cocher appercevant le corps du Roi, fond en larmes & s'arrête. Mais elle l'excite ainſi : » marcheras-tu, ou

Vadis? an exſpectas pretium pietatis amarum?
Duc, inquam, invitas ipſa per ora rotas.

Certa fides facti; dictus Sceleratus ab illâ
Vicus, & æterna res ea preſſa nota.
Poſt tamen hoc auſa eſt templum monumenta parentis
Tangere: mira quidem, ſed tamen acta loquar.
Signum erat in ſolio reſidens ſub imagine Tulli;
Dicitur hoc oculis oppoſuiſſe manum.
Et vox audita eſt: Vultus abſcondite noſtros,
Ne natæ videant ora nefanda meæ.
Veſte data tegitur: vetat hanc Fortuna moveri:
Et ſic è templo eſt ipſa locuta ſuo:
Ore revelato qua primum luce patebit
Servius, hæc poſiti prima pudoris erit.
Parcite, matronæ, vetitas attingere veſtes:
Solemni ſatis eſt voce movere preces:
Sitque caput ſemper Romano tectus amictu,
Qui Rex in noſtra ſeptimus Urbe fuit.

» attends-tu le triſte prix de ta ſote piété ? Vas, dis-je, » & fais paſſer, ſur le viſage même, tes roues rebelles. «

Il exiſte encore un témoignage certain de ce fait ; c'eſt delà que le *Quartier Scélérat* a été ainſi appellé (*ttt*), & qu'une infamie éternelle a conſacré cet événement. Cependant après ſon crime, cette fille coupable oſa approcher du Temple, monument élevé par ſon pere. Je vais raconter un prodige, mais ce prodige eſt un fait. Une ſtatue y repréſentoit Tullius aſſis ſur ſon Trône. On dit qu'elle porta auſſitôt ſes mains devant ſes yeux. On entendit même une voix prononcer ces mots : » cachez mon viſage, dérobez-» moi la vue de ma coupable fille. « On jette alors un vêtement pour le couvrir. La Fortune défend qu'on l'ôte jamais & elle-même fait entendre ces paroles du fond de ſon Temple : » le jour où pour la premiere fois, » Servius paroîtra le front dévoilé, ſera le premier où » la pudeur ſera bannie de Rome. « Femmes, gardez-vous de toucher à ces vêtements défendus, & contentez-vous dans ces ſolemnités d'adreſſer vos prieres à la Déeſſe. Qu'il ait toujours la tête couverte d'un vêtement Romain, ce Prince qui fut le ſeptieme Roi de notre Ville !

Arſerat hoc templum: ſigno tamen ille pepercit
Ignis: opem nato Mulciber ipſe tulit.
Namque pater Tulli Vulcanus, Ocreſia mater,
Præſignis facie, Corniculana fuit.
Hanc ſecum Tanaquil, ſacris de more paratis,
Juſſit in ornatum fundere vina focum.
Hic inter cineres obſcœni forma virilis
Aut fuit, aut viſa eſt: ſed fuit illa magis.
Juſſa foco captiva ſedet. Conceptus ab illa
Servius, à cœlo ſemina gentis habet.
Signa dedit genitor, tum cum caput igne coruſco
Contigit, inque coma flammeus arſit apex.

Te quoque magnifica, Concordia, dedicat æde
Livia, quam caro præſtitit illa viro.
Diſce tamen, veniens ætas, ubi Livia nunc eſt
Porticus, immenſæ tecta fuiſſe domus.
Urbis opus domus una fuit: ſpatiumque tenebat,
Quo brevius muris oppida multa tenent.

Le feu embraſa un jour ce Temple. Le feu épargna cependant la ſtatue (*uuu*); Vulcain lui-même ſecourut ſon fils. Car Vulcain eſt le pere de Tullius, & ſa mere fut la belle Ocréſia, Ocréſia de Corniculum. Un jour que Tanaquille préparoit avec elle un ſacrifice ſuivant le rit accoutumé, elle lui ordonna de répandre du vin ſur le foïer orné pour la cérémonie (*vvv*). Alors on vit, où l'on crut voir, mais plutôt on vit réellement, au milieu des cendres, la forme obſcêne de la virilité. La belle captive s'aſſeoit ſur le foïer, par ordre de la Reine; & Servius formé dans ſon ſein, reçoit du Ciel le principe de ſon origine. Son pere en manifeſta des preuves, lorſqu'on vit un feu brillant entourer ſa tête, & qu'une pyramide de flamme s'éleva au-deſſus de ſes cheveux.

En ce jour auſſi, divine Concorde, Livie te dédia un Temple magnifique, pour conſacrer ſon union avec ſon époux chéri (*xxx*). Apprenez cependant, race future, qu'à l'endroit où eſt maintenant le Portique de Livie, s'élevoit un Palais immenſe. Une ſeule maiſon avoit été l'ouvrage d'une Ville entiere; elle occupoit un eſpace auquel le cédoit celui qu'occupent les murs de

Hæc æquata ſolo eſt, nullo ſub crimine regni,
Sed quia luxuria viſa nocere ſua.
Suſtinuit tantas operum ſubvertere moles,
Totque ſuas hæres perdere Cæſar opes.
Sic agitur Cenſura, & ſic exempla parantur;
Cum vindex, alios quod monet, ipſe facit.

Nulla nota eſt veniente die, quam ducere poſſis.

Idibus Invicto ſunt data templa Jovi.

Et jam Quinquatrus jubeor narrare minores.
Nunc ades ô cœptis, flava Minerva, meis.
Cur vagus incedit tota tibicen in Urbe?
Quid ſibi perſonæ, quid ſtola longa volunt?

Sic ego: ſic poſita Tritonia cuſpide dixit.
Pace velim doctæ verba referre Deæ.

plus d'une Ville. Elle fut raſée au niveau du ſol, non qu'aucun crime d'état en eût provoqué la ruine, mais parce que le luxe qu'elle offroit pouvoit devenir funeſte. Céſar eut le courage de renverſer ces ſuperbes maſſes d'édifices, & de perdre une ſi riche portion d'un précieux héritage. — C'eſt ainſi que doit s'exercer la Cenſure; c'eſt ainſi que ſe donnent les grands exemples, quand le vengeur public fait lui-même ce qu'il conſeille aux autres de faire!

Il n'eſt ſur le jour ſuivant, aucune note que l'on puiſſe expliquer.

Aux Ides, on éleva un Temple à Jupter *Invaincu* (*yyy*).

Mais il faut que je chante les petites Quinquatres (*zzz*). Viens, blonde Minerve, viens ſeconder mes efforts! Pourquoi le joueur de flûte court-il de tous côtés par la Ville? Que ſignifient & ces maſques & cette longue robe?

Je dis: la Déeſſe Tritonienne, dépoſant ſa lance, me répondit ainſi (permets, docte Déeſſe, que je rapporte tes propres paroles!)

Temporibus veterum tibicinis uſus avorum
Magnus, & in magno ſemper honore fuit.
Cantabat fanis, cantabat tibia ludis:
Cantabat mœſtis tibia funeribns.
Dulcis erat mercede labor: tempuſque ſecutum,
Quod ſubito gratæ frangeret artis opus.
Adde quod Ædilis, pompam qui funeris irent,
Artifices ſolos juſſerat eſſe decem.
Exſilio mutant Urbem, Tiburque recedunt:
(Exſilium quodam tempore Tibur erat)
Quæritur in ſcena cava tibia; quæritur aris:
Ducit ſupremos nænia nulla choros.
Servierat quidam, quantolibet ordine dignus,
Tibure: ſed longo tempore liber erat.
Rure dapes parat ille ſuo; turbamque canoram
Convocat. Ad feſtus convenit illa dapes.
Nox erat; & vinis oculique animique natabant:
Cum præcompoſito nuntius ore uenit.
Atque ita: quid ceſſas convivia ſolvere? Dixit:
Auctor vindictæ jam venit, ecce, tuæ.

Au temps de nos antiques aïeux, on faiſoit grand uſage des joueurs de flûte ; toujours ils furent en grand honneur. La flûte réſonnoit dans les Temples ; elle réſonnoit dans les jeux ; la flûte réſonnoit encore dans les triſtes funérailles. La récompenſe adouciſſoit le travail ; mais il arriva un événement qui devoit bientôt interrompre l'uſage de cet art agréable. L'Edile avoit ordonné auſſi qu'il n'y eût plus que dix de ces Artiſtes qui aſſiſtaſſent aux pompes funebres. Ils s'exilent auſſi-tôt de Rome & ſe retirent à Tibur (car Tibur fut pendant certain temps un lieu d'exil (*aaaa*). On n'entend plus aux ſpectacles les doux ſons de la flûte ; on ne les entend plus au pied des autels ; aucun chant funebre n'accompagne plus la pompe ſuprême. A Tibur vivoit un homme qui avoit été eſclave, quoique digne d'un meilleur ſort ; mais depuis long-temps il étoit libre. Il prépare un feſtin à ſa campagne, & y invite la troupe Muſicale, qui ſe rend à la fête. La nuit étoit venue ; & les yeux & les eſprits nageoient dans le vin, lorſqu'un envoyé, bien inſtruit de ſon rôle, arrive tout-à-coup. » Qu'attendez-vous, dit-il, pour mettre fin à cette Orgie ? Je vous » annonce celui à qui vous devez la liberté (*bbbb*). «

Nec mora; convivæ valido titubantia vino
Membra movent: dubii ſtantque labantque pedes.
At dominus, Diſcedite, ait; plauſtroque morantes
Suſtulit. In plauſtro ſirpea lata fuit.
Adiciunt ſomnos tempus, motuſque, merumque;
Potaque ſe Tibur turba redire putat.
Jamque per Eſquilias Romanam intraverat urbem;
Et mane in medio plauſtra fuere Foro.
Plautius, ut poſſent ſpecie numeroque Senatum
Fallere, perſonis imperat ora tegi.
Admiſcetque alios: &, ut hunc tibicina cœtum
Augeat, in longis veſtibus ire jubet.
Sic reduces bene poſſe tegi: ne forte notentur
Contra collegæ juſſa rediſſe ſui.
Res placuit, cultuque novo libet Idibus uti;
Et canere ad veteres verba jocoſa modos.

Hæc ubi perdocuit, Supereſt mihi diſcere, dixi,
Cur ſit Quinquatrus illa vocata dies.

A ces mots, ſe levent les convives que fait chanceler le bon vin. Leurs jambes incertaines & ſe dreſſent & ſe dérobent ſous eux. » Retirez-vous maintenant, » leur dit le Maître du Logis. « Comme ils ne ſe hâtoient pas, il les jette dans un chariot; autour de ce chariot étoit un large tiſſu en claie (*cccc*); le temps, le mouvement & le vin excitent le ſommeil, & la troupe ivre croit retourner à Tibur. Mais déjà elle étoit entrée dans Rome par les Eſquilies (*dddd*), & au point du jour le chariot ſe trouve au milieu du *Forum*. Pour qu'ils puſſent tromper le Sénat & par la figure & par le nombre, Plautius leur ordonne de cacher leurs traits ſous des maſques, & mêle quelques autres perſonnes parmi eux; pour que les joueuſes de flûte puiſſent également augmenter la troupe, il veut auſſi qu'ils aillent tous vêtus de longues robes (*eeee*). Il crut ce déguiſement propre à cacher leur retour, afin qu'on ne s'offençât pas de ce qu'ils étoient revenus contre les ordres de ſon Collegue. Cette ſupercherie fit plaiſir, & l'on aime encore à les voir au jour des Ides ſe revêtir d'un coſtume nouveau & chanter des paroles joyeuſes ſur les anciens modes.

« Ainſi m'inſtruiſit Minerve. Il me reſte à ſavoir, lui dis-je, pourquoi ce jour eſt appellé les *Quinquatres* ?

Martius, inquit, agit tali mea nomine feſta:
Eſtque ſub inventis hæc quoque turba meis.
Prima terebrato per rara foramina buxo,
Ut daret effeci tibia longa ſonos.
Vox placuit: liquidis faciem referentibus undis
Vidi virgineas intumuiſſe genas.
Ars mihi non tanti eſt; valeas, mea tibia, dixit.
Excipit abjectam ceſpite ripa ſuo.
Inventam Satyrus primum miratur: at uſum
Neſcit, & inflatam ſentit habere ſonum.
Et modo dimittit digitis, modo concipit auras:
Jamque Nymphas arte ſuperbus erat.
Provocat & Phœbum; Phœbo ſuperante pependit:
Cæſa receſſerunt à cute membra ſua.
Sum tamen inventrix auctorque ego carminis hujus.
Hoc eſt cur noſtros ars colat iſta dies.

Tertia lux veniat, qua tu Dodoni Thyene,
Stabis Agenorei fronte videnda bovis.

» Mars, me répondit-elle, célebre en mon honneur » une fête du même nom, & c'eſt encore à moi que » cette troupe doit l'invention de ſon art. La pre- » miere, je fis rendre à la longue flûte des ſons » harmonieux exprimés du buis percé de quelques » trous (*fffff*). Ces ſons me plurent; mais dans le » cryſtal d'une eau lympide, fidèle miroir de mes » traits, je vis s'enfler mes joues virginales : cet » art nouveau n'eſt pas ſi précieux pour moi; adieu » ma flûte m'écriai-je ! Le gazon de la rive reçut l'inſ- » trument que je venois de rejetter. Un Satyre qui le » trouva commence par l'admirer : il en ignore l'u- » ſage; mais il voit qu'en recevant le ſouffle, il » rend des ſons. Tantôt ſes doigts agiles y retiennent » l'air, tantôt ils l'en laiſſent échapper, & déjà ſes pro- » grès dans cet art l'ont rendu vain & ſuperbe par- » mi les Nymphes. Il provoque Phébus lui-même; » Phébus eſt vainqueur, le Satyre eſt ſuſpendu, & ſes » membres écorchés ſe détachent de leur peau (*gggg*). » Je n'en ſuis pas moins l'inventrice & l'auteur de cet » art mélodieux; & voilà pourquoi ceux qui le culti- » vent célebrent le jour de ma fête. «

Lorſque le troiſieme jour fera briller ſa lumiere, on te verra Dodonienne Thyéné ſur le front du

Hæc eſt illa dies, qua tu purgamina Veſtæ,
Tibri, per Etruſcas in mare mittis aquas.

Si qua fides ventis; Zephyro date carbaſa, nautæ:
Cras veniet veſtris ille ſecundus aquis.

At pater Heliadum, radios ubi tinxerit undis,
Et cinget geminos ſtella ſerena polos;
Tollet humo validos proles Hyriea lacertos.

Continua Delphin nocte videndus erit.
Scilicet hic olim Volſcos Æquoſque fugatos
Viderat in campis, Algida terra, tuis.
Unde ſuburbano clarus, Tuberte, triumpho,
Vectus es in niveis, Poſtume, victor equis.

Jam ſex, & totidem luces de menſe ſuperſunt:
Huic unum numero tu tamen adde diem.
Sol abit è Geminis, & Cancri ſigna rubeſcunt:
Cœpit Aventina Pallas in arce coli.

Taureau qui ravit la fille d'Agénor. C'eſt ce jour-là même, ô Tibre! que tu portes à la mer, à travers tes ondes Etruſques, les balayures de Veſta (*hhhh*).

Si l'on peut avoir quelque confiance aux vents; Navigateurs, livrez vos voiles au Zéphyre. C'eſt demain que ſon ſouffle propice careſſera les ondes (*iiii*).

Mais lorſque le pere des Hélyades aura puiſé dans les flots l'éclat de ſes rayons, & que la fraîche étoile du matin éclairera les deux Poles, le fils d'Hyriée élévera de la terre ſes membres vigoureux (*jjjj*).

La nuit ſuivante on appercevra le Dauphin. Il vit autrefois les Æques & les Volſques, mis en fuite dans les plaines d'Algide. C'eſt delà, qu'honoré d'un triomphe acquis preſque ſous les remparts de Rome, on te vit traîné par des chevaux blancs, illuſtre Tubertus Poſthumus (*kkkk*).

Déjà il ne reſte plus au mois que deux fois ſix jours. Ajoutez cependant un jour, & le ſoleil quitte les Gémeaux, & ſes feux colorent le ſigne du Cancer. Pallas commença en ce jour a être honorée ſur l'Aventin (*llll*).

Jam tua, Laomedon, oritur nurus: ortaque noctem
Pellit, & è pratis uda pruina fugit.
Reddita, quiſquis is eſt, Summano templa feruntur,
Tum, cum Romanis, Pyrrhe, timendus eras.

Hanc quoque cum patriis Galatea receperit undis,
Plenaque ſecuræ terra quietis erit;
Surgit humo juvenis telis adflatus avitis;
Et gemino nexas porrigit angue manus.
Notus amor Phædræ, nota eſt injuria Theſei:
Devovit natum credulus ille ſuum.
(Non impune!) pius juvenis Trœſena petebat;
Dividit obſtantes pectore Taurus aquas.
Solliciti terrentur equi; fruſtraque retenti
Per ſcopulos dominum duraque ſaxa trahunt.
Exciderat curru, loriſque morantibus artus
Hippolytus lacero corpore raptus erat:
Ediderat que animam, multum indignante Diana.
Nulla, Coronides, cauſſa doloris, ait.

Déjà

Déjà paroît la bru de Laomédon. En ſe levant elle chaſſe la nuit, & la blanchiſſante roſée s'éleve des prairies. On dit qu'en ce jour on bâtit un Temple au Dieu, quelqu'il ſoit, que l'on appelle Summanus. Ce fut au temps où Pyrrhus étoit l'effroi des Romains (*mmmm*).

Mais quand Galathée aura reçu dans l'humide ſéjour de ſon pere l'aſtre qui éclaira ce même jour, & que la terre ſera livrée au profond repos, le jeune homme qu'embraſent les feux de ſon aïeul, ſe leve & étend ſes mains enlacées de deux ſerpents (*nnnn*). On connoît l'amour de Phédre; on connoît l'injure faite à Théſée; pere crédule, il dévoua ſon fils: hélas! & ce ne fut pas impunément! Ce fils pieux alloit à Trezêne. Un Taureau s'avance, & de ſa large poitrine fend les flots qui le repouſſent. Les chevaux troublés s'épouventent, & retenus en vain, ils traînent leur maître à travers les écueils & les rochers. Hyppolite étoit tombé de ſon char, & ſon corps embarraſſé dans les rênes & emporté au loin, étoit couvert de plaies. Il avoit rendu l'ame & Diane gémiſſoit, cruellement indignée. » Calmez votre douleur, lui dit le fils de Co-

Namque pio juveni vitam ſine vulnere reddam;
Et cedent arti triſtia fata meæ.
Gramina continuo loculis depromit eburnis:
Profuerant Glauci manibus illa prius:
(Tunc, obſervatas augur deſcendit in herbas;
Uſus & auxilio eſt anguis ab angue dato.)
Pectora ter tetigit, ter verba ſalubria dixit:
Depoſitum terra ſuſtulit ille caput.
Lucus eum, nemoriſque tui, Dictynna, receſſus
Celat: Aricino Virbius ille lacu.
At Clymenus Clotoque dolent, hæc fila teneri,
Hic fieri regni jura minora ſui.
Jupiter exemplum veritus direxit in illum
Fulmina, qui nimiæ moverat artis opem.
Phœbe, querebaris. Deus eſt; placare parenti.
Propter te, fieri quod vetat, ipſe facit.

Non ego te, quamvis properabis vincere, Cæſar,
Si vetet auſpicium, ſigna movere velim.

» ronis ; je rendrai la vie à ce fils reſpectueux, ſans » qu'il lui reſte aucune bleſſure, & les cruels deſtins » le céderont à mon art. « Auſſi-tôt de ſes boîtes d'ivoire (*oooo*) il tire des ſimples, qui, déjà, avoient ranimé les mânes de Glaucus (*pppp*). Lorſque ce Médecin inſpiré avoit ſoumis les plantes à ſes obſervations, il avoit profité de l'expérience faite par un Serpent ſur un autre Serpent. Il touche donc trois fois le corps du jeune homme, trois fois il prononce les paroles qui rendent la vie (*qqqq*). Alors il leve ſa tête deſſus de la terre où elle repoſoit. Un bois, la ſombre retraite de ta forêt le recéle, Déeſſe de Dictyne; il eſt Virbius au milieu du lac d'Aricie. Mais Pluton (*rrrr*) & Clotho gémiſſent, celle-ci de ce que les fils qu'elle coupe ſe renouent, celui-là, de ce que le pouvoir de ſon ſceptre ſoit diminué. Jupiter, craignant un exemple dangereux, lance ſa foudre ſur celui qui avoit employé les ſecours d'un art trop puiſſant. Phébus, tu en gémis! Mais il eſt devenu un Dieu; appaiſes ton pere. Il a fait lui-même pour toi, ce qu'il défend qu'on faſſe (*ssss*)!

Non, Céſar, c'eſt en vain que l'impatience de vaincre vous emporte; je ne permettrai pas que vous faſſiez floter vos enſeignes, ſi les auſpices le défendent! Ap-

Sint tibi Flaminius Thraſymenaque litora teſtes;
Per volucres æquos multa monere Deos.
Tempora ſi veteris quæris temeraria damni;
Quartus ab extremo menſe bis ille dies.

Poſtera lux melior, ſuperat Maſiniſſa Syphacem;
Et cecidit telis Haſdrubal ipſe ſuis.

Tempora labuntur, tacitiſque ſeneſcimus annis;
Et fugiunt fræno non remorante dies.
Quam cito venerunt Fortunæ Fortis honores!
Poſt ſeptem luces Junius actus erit.
Ite, Deam læti Fortem celebrate, Quirites:
In Tiberis ripa munera Regis habet.
Pars pede, pars etiam celeri decurrite cymba.
Nec pudeat potos inde redire domum.
Ferte coronatæ juvenum convivia lintres;
Multaque per medias vina bibantur aquas.
Plebs colit hanc: quia, qui poſuit, de plebe fuiſſe
Fertur, & ex humili ſceptra tuliſſe loco.

prenez par les terribles exemples de Flaminius & des bords du Trasimène, que les justes Dieux nous donnent de grands conseils par les Oiseaux (*tttt*). Si vous cherchez le jour téméraire de cette défaite, ce fut le huitieme avant la fin de ce mois.

Le jour suivant est plus prospere. Massinissa dompta Syphax, & Asdrubal tomba percé de ses propres traits (*uuuu*).

Les temps s'écoulent, les années en silence amenent la vieillesse, & les jours s'enfuient sans qu'aucun frein les arrête! Comme les fêtes de la *Fortune Forte* sont venues promptement! Encore sept jours & Juin sera fini! Allez, Romains, célébrez gaiement la Déesse courageuse (*vvvv*)! Elle a, sur la rive du Tibre, un Temple dû aux bienfaits d'un Roi. Volez, partie à pied, partie sur une barque légere, & ne rougissez pas de revenir chez vous pleins de vin. Que des nacelles couronnées de guirlandes soient le Théatre des festins de la Jeunesse, & que des flots de vin coulent sur le milieu des eaux. Le Peuple honore cette Déesse, parce que celui qui éleva son Temple naquit, dit-on, parmi le Peuple, & monta sur le Trône, du rang le plus humble. Son culte convient aussi aux Esclaves,

Convenit & ſervis: ſerva quia Tullius ortus
Conſtituit dubiæ templa propinqua Deæ.

Ecce, ſuburbana rediens male ſobrius æde,
Ad ſtellas aliquis talia verba jacit.
Zona latet tua nunc, & cras fortaſſe latebit:
Dehinc erit, Orion, adſpicienda mihi.
At ſi non eſſet potus, dixiſſet eadem
Venturum tempus ſolſtitiale die.

Lucifero ſubeunte Lares delubra tulerunt,
Hîc ubi ſit docta multa corona manu.
Tempus idem Stator ædis habet, quam Romulus olim
Ante Palatini condidit ora jugi.

Tot reſtant de menſe dies, quot nomina Parcis,
Cum data ſunt trabeæ templa, Quirine, tuæ.

Tempus Iüleis cras eſt natale Kalendis:
Pierides, cœptis addite ſumma meis.
Dicite Pierides, quis vos adjunxerit iſti,
Cui dedit invitas victa noverca manus.
Sic ego; ſic Clio: Clari monumenta Philippi

parce que Tullius, né d'une Eſclave, bâtit ce Temple à l'inconſtante Déeſſe.

Voilà qu'un convive peu ſobre, revenant de ſa maiſon du fauxbourg, jette ces mots aux étoiles : » Ta ceinture eſt çachée maintenant, & peut-être le » ſera-t-elle encore demain ; mais après cela, Orion, » je la verrai. « S'il n'eût pas trop bu, il auroit dit auſſi : le même jour viendra le Solſtice (*xxxx*).

Au jour qui ſuit, les Lares reçurent un Temple, dans ce lieu où des mains habiles s'occupent à treſſer force couronnes (*yyyy*). Ce fut auſſi le jour de la fondation du temple de Jupiter *Stator*, que Romulus bâtit autrefois en face du Mont Palatin.

Il reſtoit au mois autant de jours que l'on donne de noms aux Parques, lorſqu'on éleva un Temple à la Divinité de Romulus (*zzzz*).

Demain ſera le fameux jour natal des Calendes Juliennes. Muſes, venez mettre la derniere main à mon entrepriſe ! Dites, Muſes, qui vous aſſocia à ce Héros, auquel ſa belle-mere vaincue fut contrainte enfin de céder malgré elle ? Je dis ; Clio me répondit ainſi :

Adſpicis: une trahit Marcia caſta genus,
Marcia ſacrifico deductum nomen ab Anco,
In qua par facies nobilitate ſua.
Par animo quoque forma ſuo reſpondet in illa:
Et genus, & facies, ingeniumque ſimul.
Nec quod laudamus formam, tam turpe putaris.
Laudamus magnas hac quoque parte Deas.
Nupta fuit quondam matertera Cæſaris illi.
O decus, ô ſacra fœmina digna domo!
Sic cecinit Clio: doctæ adſenſere ſorores.
Adnuit Alcides, increpuitque lyram.

» Tu vois un monument de l'illuſtre Philippe, dont » la chaſte Marcia tire ſon origine, Marcia, qui dût » ſon nom au Religieux Ancus. Sa beauté répond à » ſa nobleſſe, & chez elle l'eſprit répond de même à » la beauté; ainſi naiſſance, figure, talents, tout en » elle eſt égal. Et ne vas pas croire qu'il nous ſied mal » de louer la beauté; ne louons-nous pas ainſi les » grandes Déeſſes elles-mêmes? La ſœur de la mere » de Céſar fut autrefois unie à ce Romain. O gloire! » ô femme, digne d'entrer dans une maiſon ſacrée! « Ainſi chanta Clio; ſes doctes ſœurs l'approuverent, Alcides applaudit & fit réſonner ſa lyre.

Fin du ſixieme Livre.

NOTES
ET
RECHERCHES
SUR LE SIXIEME LIVRE.

(*a*) C'ÉTOIT un article de croïance chez les Anciens, particuliérement dans tout l'Orient, que les *Epiphanies* & *Théophanies* ou apparitions des Divinités. Cicéron ſoutient la réalité de ces Manifeſtations céleſtes (1),

(1) De nat. Deor. L. 2.

& Plutarque obſerve qu'Enguis, Ville de Sicile, étoit devenue célebre, ſur-tout par l'apparition des Déeſſes Méres (1). Les Grecs avoient, même en mémoire de ces apparitions, des Fêtes appellées *Epiphaneïa* ou *Epiphania*. Mais c'eſt dans la poéſie ſur-tout que la fiction a ſouvent introduit des Divinités quittant les Cieux pour ſe manifeſter aux mortels.

Homere eſt rempli de ces fictions. » Si quelque Dieu, » dit Minerve à Dioméde, *vient vous ſurprendre ſous une » forme humaine*, gardez-vous de combattre contre les » immortels, ſi ce n'eſt contre Vénus (2). « — » Vous » avez grand tort, dit un des amants de Pénélope à l'un » de ſes compagnons, qui maltraitoit Ulyſſe déguiſé en » mendiant, d'outrager ce pauvre qui vous demande l'au- » mône. Que deviendrez-vous, malheureux, ſi c'eſt » quelqu'un des immortels! Car les Dieux qui ſe revê- » tent, comme il leur plaît, de toutes ſortes de formes, » prennent ſouvent celle d'un Etranger, & parcourent » les Villes & les contrées pour être témoins des violen- » ces qu'on y commet, & de la juſtice qu'on y rend (3). « Diodore de Sicile peint d'un ſeul trait les Théophanies Grecques & Egyptiennes; *Les Dieux*, dit-il, *parcou-*

(1) In Marcell.
(2) Iliad. L. 5.
(3) Odyſſ. L. 17.

rent, de temps à autre, tous les lieux du monde, tantôt ſous une figure humaine, tantôt ſous celle de quelques animaux ſacrés. Hérodote dit que Perſée apparoiſſoit quelquefois dans ſon Temple à Chemmis (1).

Notre Culte ſaint a conſacré auſſi une ſolemnité de ce nom. C'étoit originairement le jour de la naiſſance de Jeſus-Chriſt ou de Noël, placé alors au ſix de Janvier. On y célébra depuis l'adoration des Mages, & la Fête retint toujours ſa premiere dénomination (2).

On peut conſulter le Mémoire de M. l'Abbé Foucher ſur les Théophanies, dans lequel il s'occupe à établir que les Théophanies de nos Livres ſaints, c'eſt-à-dire les apparitions des Anges, & celles par leſquelles Dieu a *préludé ſon Incarnation*, ont donné lieu à celles imaginées par les Païens; il trouve même dans le *ſecond Alcibiade*, Dialogue de Platon, l'annonce du Meſſie faite clairement par Socrate (3).

(*b*) Ces Divinités ſont les Muſes. Héſiode, dont Ovide veut parler, a compoſé, ſur l'Agriculture, un Poëme intitulé les *Jours*. Ce Poëte étoit né à Aſcrée, petite Ville de Béotie. Il a commencé ſa Théogonie par ces Vers, auxquels Ovide fait alluſion : » Ce ſont » les Nymphes divines qui inſpirerent autrefois Héſiode,

(1) Liv. 2.
(2) Martinii Lexic.
(3) Mém. de l'Acad. des Inſcript. to. 66, in-12. p. 101 — 271.

» lorſqu'il gardoit ſes moutons au pied de leur montagne » ſacrée. Tel eſt le diſcours que lui adreſſerent les » Muſes de l'Olympe ..... En prononçant ces paroles, » elles me mirent à la main une branche de laurier, » &c. «

On ſait que les Déeſſes qui ſoumirent leurs charmes au jugement de Pâris, fils de Priam, furent Junon, Vénus & Pallas.

(c) Tout le monde ſait que Junon & Minerve partageoient avec Jupiter le Temple ſi fameux qu'il avoit au Capitole. Nardini a tracé un plan de ce Temple (1), d'après les idées qu'il a pu recueillir des différents Auteurs de l'antiquité. On y voit qne ce Temple avoit en dehors deux rangs de colonnes qui faiſoient un double portique à la maniere des Diptéres. La façade, ornée également de ces deux rangs de colonnes, en avoit en outre un troiſiéme en avant, faiſant le frontiſpice, mais n'ayant que huit colonnes, tandis que les autres en avoient douze, & n'occupant conſéquemment que la largeur du Temple, ſans y comprendre celle des portiques. Ces portiques ne régnoient qu'aux deux côtés & à la façade ſeulement. Le fond du Temple étoit occupé par trois eſpeces de Chapelles. Celle du milieu, qui étoit la plus

(1) Theſ. antiq. Rom. Græv. to. 4. p. 1231. Voy. auſſi l'Antiq. expliq. to. 2. 1. part. Pl. 11.

grande, étoit conſacrée à Jupiter, & celles des côtés à Junon & à Minerve, l'une à gauche & l'autre à droite. Deux rangs de colonnes, qui régnoient dans le Temple, formoient trois allées, qui répondoient directement aux trois Chapelles; en ſorte que celle du milieu, qui étoit la plus grande, étoit comme la grande nef qui répondoit à la Chapelle de Jupiter, & les deux autres comme les ailes; c'eſt ce qu'on appelloit *le Veſtibule* de chacune de ces Chapelles. Il paroît vraiſemblable qu'elles étoient ſéparées les unes des autres par des barreaux placés entre les colonnes. Chacun de ces veſtibules étoit orné de tableaux & de ſtatues.

Ovide fait dire auſſi à Junon qu'elle étoit adorée à Rome ſur cent autels. On ſait en effet qu'elle y avoit des Temples & des autels ſous divers ſurnoms. Ainſi on l'y adoroit ſous les ſurnoms de Regina, Pronuba, Moneta, Lucine, Matuta, Mephitis, Juga, Soſpita, Martialis, Ilithia, Caprotina, Unxia, Matrona, Populona, Lacinia, Domiduca, Natalis, Calendaris, Fluonia, Opigena, Novella ou Februa, Curis ou Quiris, Sororia, Julia, &c.

(*d*) Ovide rapporte trois étymologies du nom du mois de Juin. La premiere de Junon, *à Junone*. La ſeconde des Jeunes Gens, *à Juni-oribus*; & la troiſieme de la Concorde, de la Fonction, *à Jungendo*. Macrobe rapporte les deux premieres & en propoſe une autre, *à Junio Bruto, qui primus Romæ Conſul factus eſt; quod hoc*

menſe, id eſt Calendis Juniis, pulſo Tarquinio ſacrum Carnæ Deæ in Cœlo monte voti reus fecerit (1).

(*e*) Rome, fut d'abord appellée la Ville de Saturne, *Saturnia*; ou plutôt tel fut le nom de la premiere habitation, bien antérieure à la fondation de Rome, que les Grecs établirent ſur le Capitole. Varron, le plus ſavant des Romains, s'exprime ainſi en parlant de cette colline : *Antiqum oppidum in hoc fuiſſe Saturniam Scribitur. Ejus veſtigia etiam nunc manent tria : quod Saturni fanum in faucibus : quod Saturnia porta, quam Junius ſcribit, quam nunc vocant Pandanam : quod poſt Ædem Saturni in ædificiorum legibus parietes poſtici muri ſunt ſcripti* (2). Toute l'Italie fut auſſi appellée du ſurnom de *Saturnia*, *quod in tutela Saturni eſſe exiſtimatur*, dit Feſtus (3). Le Capitole ſe nomma d'abord *Mons Saturnius* (4).

(*f*) Ovide donne à Maïa l'épithete de Courtiſane. C'eſt un dépit jaloux qui portoit Junon à traiter ainſi cette Atlantide. On ſait en effet que Maïa fut aimée de Jupiter qui la rendit mere de Mercure.

(1) Saturn. L. 1. c. 12.
(2) De L. L. L. 4.
(3) *Voce Saturnia*, &c. *Vid. etiam Juſtin.* L. 43. *& Dionyſ. Halic.* L. 1.
(4) *Juſtin.* ibid.

(*g*) Nous avons déjà dit un mot de Junon Lucine (1). Nous avons vu qu'Ovide tiroit l'étymologie de ce ſurnom à *Luco*, des bois ſacrés, ſanctuaires de Diane, ou de la Lune, dont Junon Lucine étoit le ſymbole. Ici il ſe rapproche davantage de la vérité, en dérivant *Lucine* à *Luce*, de la *lumiere*. Il eſt vrai qu'il dit aſſez ridiculement que la lumiere, ou les jours, formant les mois, un mois devoit porter le nom de Lucine, comme ſi les jours ne formoient pas également l'année & tout autre période de temps. Auſſi n'avons-nous pas cru devoir rendre ce Vers littéralement; nous avons fixé l'étymologie ſeulement au dérivé générique de *lumiere*.

(*h*) Il faut néceſſairement interpréter le verbe *Foveo* à un temps paſſé. En effet, Junon n'étoit plus maîtreſſe de protéger Carthage. Au temps où Ovide écrivoit, il y avoit près de 150 ans que cette Ville avoit été détruite par Scipion. Virgile a dit :

. . . . . Hîc illius arma,
Hîc currus fuit. . . . . *Ænéid. L. 1. v. 20. 21.*

tout ce morceau eſt en effet une imitation du commencement de l'Enéide.

(*i*)

(1) To. 2. p. 189.

(*i*) Sparte, Argos & Mycênes, étoient particuliérement cheres à Junon. Dans Homere, cette Déeſſe irritée dit à Jupiter: » Il eſt trois Villes que je chéris plus que » toutes les autres, Argos, Sparte, & la ſuperbe Mycê» nes (1). « On ſait que Junon avoit deux Temples à Argos, l'un ſous le ſurnom d'*Anthea*, & l'autre ſous celui d'*Aſcrea* (2). A Sparte elle avoit pluſieurs Temples, un ſous le nom d'*Argiva* (3), un autre ſous celui d'*Hypechizia* (4), avec une antique Statue de bois repréſentant *Junon-Vénus*; enfin, le fameux Temple où elle étoit honorée ſous le ſurnom d'*Aigophage*, ſurnom que les Lacédémoniens lui donnoient en lui ſacrifiant des Chévres (5). A Mycênes, ou du moins à 15 ſtades de cette Ville, étoit un Temple de Junon ſur les bords de l'Aſtérion & de la Fontaine Eleuthérie. On peut voir dans Pauſanias la belle deſcription de ce Temple & des Statues qui l'ornoient (6).

Samos étoit ſur-tout le ſéjour favori de Junon. C'eſt-là qu'elle étoit née ſur les bords de l'*Imbraſus*, & qu'elle

(1) Iliad. △.
(2) Pauſan. L. 2. c. 22. 24.
(3) Id. L. 3. c. 13.
(4) Id. ib. c. 14.
(5) Ib. c. 15.
(6) Ib. c. 17.

avoit épouſé Jupiter (1). Il ne reſte plus de ſon Temple ſi fameux qu'une ſeule colonne dont M. de Choiſeul-Gouffier nous a donné le plan (2). Les Médailles de cette iſle repréſentent le Paon de Junon (3), ou la Déeſſe elle-même (4).

(*j*) Nous avons déjà parlé ailleurs du culte que les Phaliſques rendoient à Junon, culte ſi particulier, que Frontin leur en a donné le ſurnom de *Colonia Junonia*. Ovide en parle plus particuliérement dans la 13e Elégie du Livre III des Amours, où il décrit la fête de cette Déeſſe, telle qu'il l'avoit vue à *Veïes*, Ville près de laquelle cette Déeſſe avoit un Temple (5) : » Là, dit-il, s'éleve un bois » antique, inacceſſible aux rayons du jour. Un autel ſim- » ple, ouvrage groſſier de nos aïeux, y reçoit les prie- » res & l'encens de la piété. Dès que la trompette a fait » entendre ſes ſons, la Troupe religieuſe s'avance, ſui- » vant l'uſage annuel, au milieu des rues tapiſſées de » toutes parts. On conduit, parmi les applaudiſſements » de la multitude, deux Geniſſes blanches, nourries » dans les pâturages Phaliſques, des Veaux qui ne portent

(1) Lactant. L. 1. c. 17.
(2) Voy. Pittoreſ. de la Grece, ch. 6. Pl. 53. 54.
(3) Pellerin. Pl. 107. n° 9.
(4) Voyage de Wheler. to. 1. p. 293, &c.
(5) Fabretti inſcript. c. 3.

» point encore ſur le front d'armes menaçantes, & pour » moindres victimes, un jeune Porc & un Bélier, chef » ſuperbe du troupeau, dont les cornes ſe recour- » bent ſur ſa tête vigoureuſe. La Déeſſe ne hait que la » Chevre. On dit que, découverte un jour par cet ani- » mal au milieu des forêts, elle fut forcée d'interrompre » ſa fuite. Les jeunes garçons pourſuivent encore une » Chévre à coups de dards, & l'animal eſt donné pour » prix à celui qui l'a bleſſé. Par-tout où doit paſſer la » Déeſſe, de jeunes filles qu'embellit la candeur de l'in- » nocence, étalent des vêtements ſur le pavé des rues. » Leur chevelure virginale eſt ornée d'or & de pierreries, » & une robe brillante tombe ſur leurs ſouliers dorés. A » la maniere des Grecs, leurs ancêtres, de longs voiles » blancs couvrent leur tête ſur laquelle elles portent les » objets ſacrés. Lorſque cette troupe éclatante s'avance, » tout le Peuple garde un ſilence religieux. La Déeſſe ſuit » ſes Prêtreſſes. La pompe de cette cérémonie eſt toute » Argienne. «

Le culte de la Junon d'Argos avoit été apporté en effet en Italie de très-bonne heure. On prétendoit que le Temple ſi célebre de Junon Argienne, élevé à l'embouchure du Silare, chez les Lucaniens, ſuivant Strabon (1) ou chez les Picentins, ſuivant Pline (2), dont ce fleuve diviſoit les territoires, avoit été fondé par Jaſon,

(1) L. 6.
(2) L. 3. c. 5.

lorſque le navire Argo eut pénétré dans la mer Tyrrhénienne (1).

On ſait que Junon avoit fui deux fois; l'une, lorſqu'étant encore fille elle vouloit ſe dérober à l'amour de Jupiter, qui ſe métamorphoſa en Coucou & ſe réfugia dans ſon ſein (2); & l'autre, quand elle s'enfuit en Egypte avec les autres Dieux. Il eſt vraiſemblable qu'il s'agit ici de ſa premiere fuite.

Au reſte, le culte de Junon ennemie de la Chévre chez les Phaliſques, préſente toujours la même allégorie que Junon Aigophage, Caprotine, Soſpita, &c. comme nous l'avons expliqué ailleurs (3).

Nous avons parlé d'Aricie (4), de Laurentum (5) & de Lanuvium (6) dans nos notes ſur le ſecond & le 3e Livre. Nous ajouterons ſeulement ici, ſur la premiere de ces Villes, que Junon Calendaire y étoit particuliérement révérée (7).

(1) Athen. Deipnoſ. L. 7. — Val. Flac. Argon. L. 4. v. 711, &c.

(2) Pauſan. L. 2. c. 36. —Natal. Com. L. 2. c. 1 & 4. —Gyrald. Hiſt. Deor. Synt. 3. — Ariſt. apud. Schol. Theocrit. Idyll. 15, &c.

(3) Tom. 2. p. 114, &c.

(4) Ibid. p. 392. p. 455.

(5) Page 392.

(6) Ibid. p. 116.

(7) Macrob. Saturn. L. 1. c. 15.

Tibur étoit une des plus anciennes Villes de l'Italie, dans le païs des Sabins, à 16 milles de Rome. Elle étoit célebre par ſes eaux & les cafcades de l'Anio, par ſon Temple d'Hercule, celui de la Sybille, & les Palais dont les Grands de Rome l'avoient embellie. Horace y vante celui de Munatius Plancus, dans la belle Ode que le Pere Sanadon s'eſt aviſé de morceler pour en faire deux (1), & Stace celle de Vopiſcus (2). On peut voir la deſcription de cette Ville célebre dans le ſavant Ouvrage de M. l'Abbé Capmartin de Chaupy (3). C'eſt aujourd'hui *Tivoli*.

Préneſte étoit une autre Ville fort ancienne à 200 ſtades de Rome, ſur les confins du pays des Eques, également fondée par les Grecs. Elle étoit célebre par ſon Temple de la Fortune & par les *Sorts* qu'on alloit y conſulter. On peut en voir le détail dans Cicéron, qui dit à ce ſujet ces paroles remarquables, dont la différence des temps n'a pas abſolument détruit l'application: *Tota res inventa fallaciis, aut ad quæſtum, aut ad ſuperſtitionem* (4). C'eſt dans ce Temple qu'étoit ce fameux pavé en Moſaïque, publié pour la premiere fois,

(1) *Laudabunt alii, &c.* Od. 7. L. 1.
(2) Sylv. L. 1.
(3) Découverte de la maiſ. de Camp. d'Horace. To. 2. p. 371. — 449.
(4) De Divin. L. 2. c. 41.

en 1655, que l'on y voyoit du temps de Pline (1), & que l'on va admirer encore dans le Palais des Princes de Paleſtrine (2). Le P. Kircher (3) n'y a vu qu'une foible allégorie. Le Cardinal de Polignac (4), Alexandre au Temple de Jupiter Hammon. Le P. Volpi (5) & Dom Montfaucon (6) Sylla en Egypte. L'Abbé Dubos (7), une eſpece de Carte Géographique de ce païs ; & M. l'Abbé Barthelemy, Hadrien dans l'iſle d'Eléphantine (8). M. l'Abbé de Chaupy y voit tout ſimplement une image de l'Egypte dans le temps d'une heureuſe inondation du Nil (9). Quoi qu'il en ſoit, ce monument eſt très-précieux pour les notions qu'il donne du culte, du coſtume & ſur-tout du local de l'Egypte. Il préſente, pour ce dernier objet, des rapprochements ſinguliérement frappants avec les païſages Chinois ; ce qui peut produire quelque argument en faveur de l'opinion inconteſtable qui

(1) L. 36. c. 25.
(2) Maiſon de camp. d'Horace, to. 2. p. 291.
(3) Vet. & Nov. Latium, p. 101.
(4) Furiet. de Muſ. p. 43. — Cecconi ſtor. di Paleſtr. p. 48.
(5) Vet. lat. to. 9. p. 151.
(6) Antiq. Expl. Suppl. to. 4. p. 148.
(7) Réflex. ſur la Poéſie, &c. to. 1. p. 347.
(8) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. *in*-12. to. 53.
(9) Ouvr. cit. p. 300, &c.

rapproche ces deux Peuples, quel que ſoit celui qui a donné l'origine à l'autre.

(*1*) On ſait qu'Hébé, Déeſſe de la Jeuneſſe, fille de Jupiter & de Junon, ou de celle-ci & d'un plat de laitues ſauvages, épouſa Hercule après ſon Apothéoſe, & qu'elle en eût une fille & un fils, *Alexiarès* & *Anicetus* (1). M. de Gébelin a cru que ce mariage ſymbolique déſignoit que le Soleil réparoit chaque année avec les graces de la jeuneſſe (2). Noël le Comte a vu, dans cette Déeſſe, le principe de la végétation des arbres & des plantes; & ſi Ganiméde lui ſuccéde dans la fonction de ſervir le nectar aux Dieux, c'eſt parce qu'après la chute des feuilles, Ganiméde ou l'Hiver, dont le nom tiré du Grec *Hyein*, ſignifie *pleuvoir*, vient régner ſur la nature; auſſi eſt-il devenu le ſigne du Verſeau qui préſide au mois de Janvier (3).

Quoi qu'il en ſoit, Hébé réclame ici comme Déeſſe de la *Jeuneſſe*, & veut que *Juin* ait été nommé des Jeugens; à *Juni-oribus*.

(1) Apollod. L. 2. c. 35.

(2) Allégor. orient. p. 228.

(3) L. 2. c. 5.

(*m*) Ovide fait intervenir la Concorde pour amener ſa troiſiéme étymologie, de l'union (*à Jungendo*) des Sabins & des Romains, opérée par l'événement qu'il a chanté au 3e Livre (1).

Mais quel eſt ce Chef, ce Héros, dont la Concorde étoit *l'ouvrage & la Divinité*? Quelques Auteurs ont cru qu'Ovide parloit d'Auguſte, & d'autres de Tibere. Mais il eſt indubitable qu'il s'agit de Tibere, dont Suétone dit: *Dedicavit & Concordiæ ædem* (2).

La Concorde avoit à Rome différents Temples & Chapelles, comme nous l'avons vu, & le verrons encore. Le Temple dont Ovide ſemble parler ici, eſt le même que celui dont il a parlé au premier Livre. Ajoutons cependant à ce que nous en avons dit (3), que Donat penſe (4) que ce Temple ne fut pas celui qui avoit été dédié par Camille, mais que c'en étoit un autre élevé par Tibere, & ſur le fronton duquel il fit mettre ſon nom & celui de Druſus ſon frere. Le paſſage de Suétone

(1) To. 2. p. 297 — 303.
(2) In Tiber. c. 20.
(3) To. 1. notes p. 258.
(4) Theſ. Antiq. Rom. to. 3. p. 607.

Suétone & celui de Dion, qui en parle également, ne jettent aucune lumiere ſur cette incertitude. Mais il ſemble que ces paroles d'Ovide au premier Livre, *Cauſſa recens melior, &c.*, déterminent aſſez clairement le ſens & font croire que le Temple élevé par Camille fut vraiment reſtauré par Tibere. Quoi qu'il en ſoit, on lit ſur le fronton de ce qu'on croit être le reſte de ce Temple, cette inſcription : *S. P. Q. R. Incendio conſumptum reſtituit* (1). On voit ce ſuperbe temple, dans toute ſa beauté, ſur les médaillons de Tibere (2).

(*n*) Cette légende du Latium ſur la Déeſſe *Carna*, préſente un vaſte champ aux explications allégoriques.

Carna ou *Cranè* ou *Granè*, étoit une des plus anciennes Divinités des Romains. Elle préſidoit à la vie humaine, & delà venoient les offrandes qu'on lui faiſoit du cœur, des entrailles & des autres parties de l'intérieur du corps, pour qu'elle les conſervât ſaines. On en fit la femme de Janus, & on lui donna la ſurintendance des Gonds ; alors on l'appelloit *Cardea* & *Cardinea*. Elle avoit reçu de ſon Epoux le pouvoir d'éloigner, avec une branche d'aubépine, les oiſeaux nocturnes appellés *Striges*, qui venoient aſſaillir les enfants dans leurs berceaux ; & c'eſt ainſi qu'elle ſauva le jeune Procas ; événement

(1) Voy. la planche 8 du 3e vol. des Antiq. Rom. de Grævius, à la page 607.

(2) Voy. Spanh. de uſu, &c..... diſſ. 13. — Vaillant, ſelect. numiſ. &c.

que Corradini (1) a attribué à une de ſes Prêtreſſes, en obſervant ſérieuſement qu'elle devoit être morte alors, puiſqu'en effet Procas fut le 13e Roi du Latium de la Dynaſtie des Enéades, & que Janus avoit exiſté bien des ſiecles avant cette ſucceſſion de Rois.

Mais ce n'eſt pas ſans doute dans l'hiſtoire qu'il faut chercher l'idée que l'on doit prendre de cette Divinité. Son union avec un perſonnage tout entier de fiction, & dont nous avons vu la place dans le ſyſtême aſtronomique (2), annonce que c'eſt auſſi de l'allégorie qu'il faut apprendre ce qu'étoit Carna.

D'abord, il ſemble que l'on apperçoive quelques rapports entre cette Déeſſe & Apollon, ſurnommé *Carneüs*. On ſait que ce Dieu étoit honoré ſous le ſurnom de *Carnéen* & d'*Haguétor* ou *Héguétor*, le *Conducteur*, dans tout le Peloponneſe, & particuliérement dans la Laconie & la Meſſenie, mais ſur-tout à Sparte (3). On ſait auſſi qu'il avoit ſon Sacerdoce héréditaire, & les Chronologiſtes penſent même qu'après que le Trône de Sycione eut été occupé l'eſpace d'environ 950 ans par 26 Rois, la ſouveraine puiſſance dans ce païs fut confiée aux Prêtres d'Apollon *Carnéen*.

Quant à ce ſurnom, Pauſanias l'a cherché dans l'Hiſ-

(1) Latium vetus, L. 1. c. 13.
(2) Tome premier, *errata*, *&c.*, & notes, p. 125, &c.
(3) Pauſan. L. 1. c. 44. L. 2. c. 11. L. c. 20. L. 4. c. 31. 33.

toire (1), & Macrobe dans l'eſſence même du Soleil, *quod cum omnia ardentia conſumantur, hic ſuo calore candens ſemper novus conſtat* (2). Les fêtes du Dieu étoient d'abord champêtres & ſimples. On conſtruiſoit neuf cabanes de branchages, ſous chacune deſquelles ſoupoient neuf convives; la fête duroit neuf jours & l'on offroit neuf ſacrifices au Dieu (3). Bientôt les Spartiates ajouterent de nouveaux Rites, tel que des Jeux, où l'on diſtribuoit le prix de la Muſique. Dans le Temple d'Apollon Carnéen, à Cyrène, on entretenoit ſur l'autel un feu perpétuel, qui n'étoit pas une ſimple lampe, mais un foïer. Des chœurs de danſes contribuoient auſſi à la ſolemnité.

Ces fêtes appellées *Carnea* & *Haguétoria*, ſe célébroient, ſuivant quelques-uns, à la fin du printemps, & ſuivant d'autres à la fin de l'été (4); ſi l'on prenoit un terme moyen, on pourroit avoir le commencement de Juin, qui eſt l'époque des fêtes de *Carna* dans le Latium. Peut-être faut-il rapporter aux mêmes Divinités & à la même époque l'Apollon *Grynneus* des Mœſiens (5),

(1) L. 3. c. 13.
(2) Sat. L. 1. c. 17.
(3) Athen. Deipnoſ. L. 4. c. 9. — Euſtath. ad Iliad. *o*.
(4) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, to. 72. *in*-12. p. 330, &c.
(5) Virgil. Eclog. 6. v. 72. Servius ad hunc.

& l'Apollon *Grannus* des Celtes, dont il eſt fait mention dans pluſieurs inſcriptions (1), l'un & l'autre Dieu de la *verdure*, Dieu de la ſaiſon ou tout eſt *vert*; à moins qu'il ne faille entendre avec Pelloutier, ces différents ſurnoms, » de ce qu'on offroit des ſacrifices au ſoleil » dans un bocage où les arbres ne perdoient point leur » *verdure*, & où la terre étoit toujours couverte de » fleurs (2). «

Quoi qu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que la reſſemblance des noms a été puiſée dans le même fond d'allégorie, & que *Carnæ* aura été la femme de Janus ou du Génie ſolaire, conſidérée à l'époque du paſſage du printemps à l'été, comme Apollon *Carnéen* étoit l'image du ſoleil opérant la même révolution.

M. de Gébelin a ſaiſi cette idée générale, lorſqu'il a prétendu que Carna étoit la même que Diane, & il l'a rapportée avec raiſon à l'époque où le mois de Juin ouvroit l'année: » La fête de la Déeſſe *Carne*, dit-il, étoit » celle du renouvellement de l'année, de ſa révolution; » c'eſt ce qui fait dire que cette Déeſſe étoit la femme de Janus, & qu'elle préſidoit aux gonds des portes, puiſque ſans les gonds, aucune porte ne feroit ſa

(1) Grut. inſcrip. p. 37. 38. Joſ. Scalig. Ep. L. 1. Ep. 66. Ryckius not. ad. Tacit. p. 6.

(2) Hiſt. des Celtes, L. 3. ch. 5. §. 3. & ch. 12. §. 5. n° 3.

» révolution.... Son nom ſe rapporte à cet objet ; il » ſignifie *commencement*, *tête*, *chef* (1). « C'eſt ainſi que nous avons vu Janus ouvrant l'année au Solſtice d'hiver, avoir pour femme Carmente, Thémis ou la *Vierge céleſte*. Lorſqu'il préſide, comme le grand Génie des ſpheres, à la même révolution, opérée au mois de Juin, il lui faut encore une compagne, & c'eſt Carna ou la Déeſſe *Principe*. Les développements que nous avons donnés dans les volumes précédents, ſur ces explications allégoriques des fables, nous diſpenſent de nous arrêter plus long-temps ſur celle-ci, qui, d'ailleurs, porte ſa preuve avec elle.

Il nous reſte à parler des détails magiques, mêlés à l'hiſtoire de *Carna*. Nous avons déjà remarqué, relativement à Carmente, que le deſtin des hommes étant attaché, par l'aſtrologie, au ſyſtême des aſtres, la conſtellation qui préſidoit à quelqu'une de leurs révolutions, devoit néceſſairement être regardée comme ayant une influence directe ſur l'exiſtence & la vie humaine. La ſuperſtition, l'ignorance & l'amour du merveilleux ont bientôt accrédité cette idée, & l'ont revêtue de tout le preſtige de la magie. Delà les incantations, les cérémonies nocturnes, les offrandes à la lune, &c. C'eſt ainſi que nous avons vu Carmente au rang des Parques, & Ma-

(1) Monde Prim. Calendr. p. 391.

nia préſidant à la vie des enfants, appaiſées par des rites magiques, &c. Nous avons annoncé ailleurs les rapprochements de ces divers Etres allégoriques (1). Comme *Mania*, reçoit des victimes de ſubſtitution, *Carna* en offre, & c'eſt Junius Brutus qui conſacre dans Rome le Culte de l'une & de l'autre. Mais la premiere étoit un Génie deſtructeur, parce qu'elle annonçoit une fin de période, de l'hiver; la ſeconde étoit un Génie *Sauveur*, parce qu'elle ouvroit l'année & commençoit le période le plus intéreſſant de la nature. L'une étoit réellement une conſtellation, & l'autre un être purement allégorique & de fiction; car l'inſpection de la ſphere ne nous préſente rien qui annonce que *Carna* fût le nom mythologique de quelque conſtellation.

M. de Gébelin reprend: » parce que cette fête étoit » le premier jour de l'année, on y pratiquoit diverſes » cérémonies expiatoires pour la conſervation des en» fants..... & parce que c'étoit la fête d'un nouveau ſoleil » ou celle des révolutions céleſtes, Brutus choiſit ce jour» là pour offrir, à la Déeſſe qui y préſidoit, un ſacrifice » en mémoire de l'expulſion des Rois; révolution poli» tique qui ſe trouvoit ainſi d'accord avec la célébration » d'une révolution phyſique (2). «

(1) Tome I. *errata*, To. 2. p. 220.
(2) Loc. cit.

(*o*) Nous avons déjà dit ailleurs que ce bois, consacré à *Carna*, surnommée auſſi *Hylerna*, étoit au bas de l'Aventin, ſur le bord du Tibre, à peu de diſtance de l'endroit où fut élevé le tombeau de Ceſtius (1).

(*p*) L'aube-épine étoit, chez les anciens, un arbuſte purificatoire, & auquel on attribuoit la vertu d'éloigner les accidents & les maléfices, & cette vertu étoit commune à tous les arbriſſeaux épineux. On confondoit en effet à cet égard l'Acanthe, l'Oxiacanthe, le Paliure, le Leucoacanthe, & toute la famille des Rhamnus. Dioſcorides l'attribue particuliérement au Rhamnus, *ferunt. tur & hujus rami, Januis feneſtris-ve appoſiti, veneficiorum Maleficia depellere* (2); & Pline à l'*Aquifolium* que l'on croit être l'*Ilex* ou l'Yeuſe: *Aquifolia arbor in domo aut villa ſata veneficia arcet* (3). Diogene Laërce, parle auſſi, dans la vie de Bion, du *Rhamnus* & du *Laurier* mis aux fenêtres & aux portes, pour en éloigner les maux (4). Nicandre, dans ſes recettes contre les poiſons (5), vante également ce préſervatif.

(1) Fab. pictor. L. 2. Voy. Marlian. Rom. Typograph. L. 4. c. 2.

(2) L. 1. c. 119.

(3) L. 24. c. 13.

(4) In fin.

(5) In Theriac.

C'eſt ſans doute d'après cette opinion ſuperſtitieuſe, que l'on ſe ſervoit ſouvent de l'aubépine pour faire les flambeaux des noces :

> Pelle bonum pedibus, manu
> *Spicam* quate *tædam* (1).

Pline dit encore : *Spicam nuptiarum facibus auſpicatiſſimam* (2) ; nous avons vu ailleurs que l'on a penſé que cet arbuſte faiſoit partie des inſtruments expiatoires des *Februales* (3).

(q) Les oiſeaux nocturnes ont toujours été regardés comme malfaiſants, & ont joué quelque rôle dans les fictions de la magie. La crédulité & l'amour du merveilleux avoient imaginé des êtres fantaſtiques, appellés *Lamiæ*, qui avoient le buſte de femme, avec toutes les graces de la jeuneſſe & de la beauté, le reſte du corps couvert d'écailles & ſe terminant en ſerpent (4). Elles alloient la nuit offrir leur ſein aux enfants, dont enſuite elles ſuçoient le ſang. On racontoit qu'une certaine Reine

(1) Catull. Carm. 61. n° 14.
(2) L. 16. c. 18.
(3) Tome 2. p. 104.
(4) Dion. Hiſt. Lybic.

Reine d'Afrique, nommée *Lamia*, ayant perdu tous ſes enfants par la jalouſie de Junon, en conçut une telle fureur, qu'elle fit prendre & tuer tous ceux des autres femmes du pays. On feignit qu'elle étoit aveugle, qu'elle cherchoit par-tout les enfants pour les mettre à mort, que c'étoit un ſpectre hideux qui n'alloit que la nuit (1). Il a été un temps, dit à ce ſujet le P. Calmet (2), qu'on croyoit ſérieuſement que certaines vieilles ſorcieres appellées *Lamiæ*, devoroient les enfants & les morts, & c'eſt peut-être pour cette raiſon, ajoute-t-il, qu'on gardoit les morts pendant la nuit. Les loix Saliques ordonnent que ſi la ſorciere a mangé un homme & qu'elle en ſoit convaincue, elle paiera 200 pieces d'argent (3). Rien n'eſt auſſi conſtant, au milieu de l'inſtabilité des choſes, que la propagation des erreurs & des ſotiſes humaines!

Au reſte, on a prétendu que ces *Lamies* étoient pour les Grecs ce que les *Striges* étoient pour les Latins. Iſidore dit en effet: *Striges, mulieres volaticæ; vulgo Amma dicitur ab amando parvulos.* Et Feſtus: *Striges, maleficis Mulieribus nomen inditum eſt, quas etiam volaticas dicunt.* C'eſt en faiſant alluſion à

(1) Lyl. Gyrald. Syntagm. — Petron. Satyr. — Apul. Met. L. 1. — Philoſt. vit. Apoll. L. 4.

(2) In Jérem. p. 653.

(3) Lex ſalic. c. 67.

cette idée, qu'Ovide dit d'une vieille, dont il avoit à ſe plaindre :

Hanc ego nocturnas ſuetam volitare per umbras,
Suſpicor, & pluma corpus anile tegi (1).

Pline leur attribue le même inſtinct d'alaiter les enfants, pour les allicier & les détruire (2); il dit qu'il ignore quel eſt cet oiſeau, & ſon dernier traducteur s'eſt aviſé de croire que c'étoit le *Grimpereau* ou *Torche-pot* (3). Ovide ſemble indiquer auſſi que ce n'étoient pas de ſimples oiſeaux, puiſqu'il les rapproche des Harpies (3), qu'il déſigne par les oiſeaux qui ſouilloient la table de Phinée.

Mais la lumiere des Lettres & de la Philoſophie a fait diſparoître toutes ces chimeres avec bien d'autres qui berçoient nos crédules aïeux Le *Strix* des anciens étoit le nom générique des oiſeaux de proie nocturnes, & déſignoit particuliérement le Chat-Huant, ſuivant pluſieurs Naturaliſtes. M. de Buffon cherchant dans les vers d'Ovide, qu'il cite, les caracteres propres à cet oiſeau, trouve qu'ils ne conviennent qu'à l'Effraie. » *La tête groſſe, les yeux fixes, le bec propre* » *à la rapine*, les ongles en hameçons, ſont, dit-il, » des caracteres communs à tous ces oiſeaux. Mais la

(1) Amor. L. 1. El. 8.
(2) L. 11. c. 40.
(3) Tom. 4. p. 430. ne (37).
(4) Apollod. L. 3. c. 29. — Hygin. Fab. 19. — Serv. in L. 3. Æneid. v. 209, &c., &c.

» blancheur du plumage, *Canities pennis*, appartient » plus à l'Effraie qu'à aucun autre ; & ce qui détermine » ſur cela mon ſentiment, ajoute-t-il, c'eſt que le mot » *Stridor*, qui ſignifie en latin un craquement, un grin- » cement, un bruit déſagréablement entrecoupé, & » ſemblable à celui d'une ſcie, eſt préciſément le cri » *Grĕ*, *Grĕi* de l'Effraie ; au lieu que le cri du Chat- » Huant eſt plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un » grincement (1). «

Les idées qui firent regarder le *Strix* comme un oiſeau malfaiſant, ne ſont pas effacées & peuvent ſe retrouver dans ce qu'en dit le même Hiſtorien de la Nature, en pârlant de l'Effraie : » elle pouſſe en volant & » en ſe repoſant, différents ſons aigres, tous ſi déſa- » gréables, que cela joint à l'idée du voiſinage des » Cimetieres & des Egliſes (*où elle habite*) & encore » à l'obſcurité de la nuit, inſpire de l'horreur & de » la crainte aux enfants, aux femmes & même aux » hommes ſoumis aux mêmes préjugés, & qui croient » aux revenants, aux ſorciers, aux augures ; ils regar- » dent l'Effraie comme l'oiſeau funebre, comme le meſ- » ſager de la mort ; ils croient que quand il ſe fixe » ſur une maiſon, & qu'il y fait retentir une voix dif- » férente de ſes cris ordinaires, c'eſt pour appeller » quelqu'un au Cimetiere (2). «

(1) Hiſt. nat. des Oiſeaux, to. 2. *in*-12.
(2) Ibid.

Horace repréſente Canidie mêlant à ſes enchantements, des plumes du *Strix nocturne* (1), & Ovide dit ailleurs la même choſe de Médée :

Et Strigis infames, ipſis cum carnibus, alas (2).

(*r*) Les *Marſes* étoient pour les Romains ce qu'étoient pour nous, au ſiecle dernier, ces prétendus *Bohémiens*, pauvres ſorciers que leur art ſtérile ne pouvoit garantir de la faim & de la miſere. On avoit imaginé que les Marſes deſcendoient de Marſias, fils de Circé, & que la ſœur de cette Magicienne, nommée *Angitia*, avoit habité près du lac Fucin, dans le pays des Marſes, qui occupoient en effet les bords de ce lac, au pied de l'Apennin. On croyoit qu'ils charmoient le venin des Serpents ; Virgile dit :

Neque eum juvere in vulnera cantus
Somniferi & Marſis quæſitæ in montibus herbæ (3).

Les filtres, les enchantements & les incantations Marſes étoient très-renommées (4). On croyoit qu'avec

(1) Epod. 5.
(2) Métam. L. VII. v. 269.
(3) Æneid. L. 7.
(4) Horace Epod. 5 & 17.

les paroles magiques appellées *Nænia*, *Carmen*, *vox*, ils pouvoient donner l'être à des corps ou à des apparences qui venoient épouventer les femmes & les enfants.

(*s*) Nous avons dit ci-deſſus que la tradition fabuleuſe relative à Procas, établiſſoit un anacroniſme groſſier. Mais c'eſt ainſi que l'on s'égare quand on veut mêler les êtres allégoriques avec l'hiſtoire ; & malheureuſement il n'eſt guere de nation dont les premieres annales n'offrent ce mêlange bizarre.

Nous avons parlé ailleurs des victimes de ſubſtitution & du nombre trois ſi uſité dans les cérémonies religieuſes.

(*t*) Le jour des Calendes de Juin, on ſe régaloit de lard & de bouillie de feves mêlées avec de la farine de l'eſpece de froment appellé *Far* ; c'eſt ce qui avoit fait donner à ce jour le nom de *Calendæ Fabariæ* (1). Dans le Calendrier de Conſtant, les premiers jours de ce mois ſont même déſignés par le mot *Fabarici*. Ovide en indique la vraie raiſon ; c'étoit pour rappeller le

(1) Macrob. Lat. L. I c. 12.

genre de vie des premiers hommes. Il paroît, en effet, que la feve étoit priſe génériquement pour déſigner toutes ſortes de légumes (1), & quelques étymologiſtes en dérivent le nom du grec φαγω *manger*; ce qui annonceroit que l'on ne ſe nourriſſoit originairement que de légumes (2). Pline obſerve auſſi qu'elle entroit preſque par-tout dans la compoſition du pain (3). On voit dès-lors pourquoi on en faiſoit un régal aux fêtes d'une Déeſſe, qui préſidoit à la révolution de l'année, puiſque, comme nous avons eu tant de fois occaſion de le remarquer, dans le ſtyle allégorique les mots de *Création* & de *Fin* du monde ne ſignifient autre choſe que *commencement* & *fin* d'un période de temps. C'eſt par cette raiſon, que, comme l'a bien obſervé Boullenger, toutes les fêtes de commencement & de fin de période étoient accompagnées d'un régal ſimple, & repréſentant par ſa frugalité la vie des premiers hommes.

(*u*) L'oiſeau d'Ionie eſt l'*Attagas* ou *Attagen*, eſpece de Francolin qui avoit reçu ce nom, à ce qu'on croit par Onomatopée & d'après ſon propre cri. Pline dit

(1) Gébelin, étymol. de L. L. L. p. 619.
(2) Iſidor. 17. 4.
(3) Hiſt. nat. L. 18. c. 12.

que cet oiſeau, qui avoit été fort rare, étoit devenu plus commun de ſon temps; qu'on en trouvoit en Eſpagne, dans la Gaule & ſur les Alpes; *mais que ceux d'Ionie* étoient les plus eſtimés (1). Clément d'Alexandrie nous apprend que ceux d'Egypte étoient ceux dont les gourmands faiſoient le plus de cas; il y en avoit auſſi en Phrygie, ſelon Aulu-Gelle, qui dit que c'eſt un oiſeau aſiatique. Apicius donne la maniere d'apprêter le Francolin, qu'il joint à la Perdrix (2), & S. Jérôme en parle dans ſes lettres comme d'un morceau fort recherché. M. de Buffon obſerve, d'après Geſner, qu'encore aujourd'hui, à Rome, on appelle le *Francolino* un morceau de Cardinal. On peut voir dans ce grand peintre de la nature, le tableau du Francolin, ſurnommé *Attagas* (3).

(*) Ovide veut parler de la Grue. Ecoutons M. de Buffon ſur le combat des Grues & des Pigmées: » c'eſt » aux ſources du Nil que les Anciens envoyoient les » Grues combattre les Pigmées, *ſorte de petits hommes*, » dit Ariſtote, *montés ſur de petits chevaux & qui habi-* » *tent des cavernes* (4). Pline arme ces petits hommes de

(1) L. 10. c. 48.
(2) Apicius 6. 3.
(3) Hiſt. nat. des oiſ. in-12. to. 3. p. 361, &c.
(4) Hiſt. animal. L. 8. c. 12.

» fléches ; il les fait porter par des Béliers (1), & deſ-
» cendre au printemps, des montages de l'Inde, où ils
» habitent, ſous un Ciel pur, pour venir vers la mer
» orientale, ſoutenir, trois mois durant, la guerre con-
» tre les Grues, briſer leurs œufs, enlever leurs petits :
» *ſans quoi*, dit-il, *ils ne pourroient réſiſter aux troupes*
» *toujours plus nombreuſes de ces oiſeaux*, qui même fi-
» nirent par les accabler, à ce que penſe Pline lui-
» même, puiſque parcourant des Villes maintenant dé-
» ſertes ou ruinées, & que d'anciens peuples habiterent,
» il compte celle de *Gérania*, *ou vivoit autrefois la*
» *race des Pigmées*, *qu'on croit en avoir été chaſſés par*
» *les Grues* (2).

» Ces fables anciennes (3), ajoute l'éloquent & phi-
» loſophe Hiſtorien de la nature, ſont abſurdes, dira-
» t-on, & j'en conviens ; mais accoutumés à trouver
» dans ces fables des vétités cachées, & des faits qu'on
» n'a pu mieux connoître, nous devons être ſobres à
» porter ce jugement trop facile à la vanité, & trop
» naturel à l'ignorance ; nous aimons mieux croire que
» quelques particularités ſingulieres dans l'hiſtoire de
» ces oiſeaux, donnerent lieu à une opinion ſi répan-
due

(1) Hiſt. nat. L. 7. c. 2.
(2) Ibid. L. 4. c. 9.
(3) Antérieures à Homere, Iliad. L. 3.

» due dans une antiquité, qu'après avoir ſi ſouvent
» taxée de menſonges, nos nouvelles découvertes nous
» ont forcés de reconnoître inſtruite avant nous. On
» ſait que les ſinges qui vont en grandes troupes dans
» la plupart des régions de l'Afrique & de l'Inde, font
» une guerre continuelle aux oiſeaux. Ils cherchent à
» ſurprendre leur nichée & ne ceſſent de leur dreſſer des
» embûches. Les Grues, à leur arrivée, trouvent ces
» ennemis, peut-être raſſemblés en grand nombre pour
» attaquer cette nouvelle & riche proie avec plus da-
» vantage; les Grues aſſez ſûres de leurs propres for-
» ces, exercées même entr'elles aux combats, & na-
» turellement aſſez diſpoſées à la lutte, comme il pa-
» roît par les attitudes ou elles ſe jouent, les mouve-
» ments qu'elles affectent, & à l'ordre des batailles,
» par celui même de leur vol & de leur départ, ſe
» défendent vivement; mais les Singes acharnés à en-
» lever les œufs de leurs petits, reviennent ſans ceſſe
» & en troupes au combat; & comme par leurs ſtra-
» tagêmes, leurs mines & leurs poſtures, ils ſemblent
» imiter les actions humaines, ils parurent être une
» troupe de petits hommes à des gens peu inſtruits, ou
» qui n'apperçurent que de loin, ou qui, emportés par
» l'amour de l'extraordinaire, préférerent de mettre ce
» merveilleux dans leurs relations. Voilà l'origine &
» l'hiſtoire de ces fables (1). «

(1) Hiſt. nat. des Oiſ. to. 13 in-12.

(*x*) Chez les Grecs, le Paon ne plaiſoit effectivement que par la beauté de ſon plumage. Mais les Romains qui avoient pouſſé plus loin tous les rafinements du luxe, ſe raſſaſioient réellement de ſa chair. Selon Pline, ce fut l'Orateur Hortenſius qui, le premier, s'aviſa de faire ſervir de jeunes Paons ſur ſa table (1). Auſidius Lurco commença à en nourrir, vers le temps de la derniere guerre des Pyrates, & s'enrichit beaucoup à ce métier (2). Ils étoient fort chers en effet, puiſque chez les Grecs, le couple ſe vendoit environ 900 liv. de notre monnoie (3). Anaxandrides dans Athénée, dit à ce ſujet: » N'y a-t-il pas de la » fureur à nourir des Paons, dont le prix n'eſt pas » moindre que celui des ſtatues (4)? « Horace s'éleve auſſi contre ce luxe biſarre:

. . . . . Quia veneat auro
Rara avis, & pictâ pandat ſpectacula caudâ:
Tanquam ad rem attineat quidquam. Num veſceris iſta
Quam laudas pluma (5)?

(1) L. 10. c. 20.
(2) Ibid. — Voy. auſſi Cujac. obſerv. L. 9. c. 10.
(3) Ælian. Hiſt. anim. L. 5. c. 21.
(4) Deipnoſ. L. 14. c. 25. Voy. auſſi Macrob. Sat. L. 2. c. 9.
(5) L. 2. Sat. 2.

On ſait que Vitellius & Héliogabale mettoient leur gloire à remplir des plats immenſes de têtes ou de cervelles de Paons, de langues de Phénicoptéres & de foies de Scares (1).

On voit des Paons repréſentés ſur pluſieurs tableaux trouvés à Herculanum.

M. de Buffon nous a rappellé à l'article du *Paon*, que c'étoit ſur cet Oiſeau que nos anciens Chevaliers faiſoient le plus authentique de leurs vœux, appellé *le vœu du Paon*. On croyoit que le plumage de cet oiſeau repréſente la majeſté des Rois & les ſuperbes habillements dont ces Monarques étoient parés pour tenir la *Cour Pléniere*. Sa chair étoit auſſi la nourriture particuliere des Preux & des amoureux. Voyez dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, les détails de la cérémonie de ce *grand Vœu* (2).

(*y*) Burman fait, ſur ce vers, une réflexion fort juſte. Il ne veut pas qu'on l'entende des animaux pris à la chaſſe dans les campagnes & les forêts, parce que les premiers hommes vivoient en partie de la chaſſe. Déterminé par cette réflexion & par le mot *Miſerat* qu'emploie Ovide, il veut qu'il s'agiſſe des animaux

(1) Suéton. in his.
(2) To. 35. *in*-12. p. 5, &c. & 234.

pris dans les pays étrangers, & envoyés à Rome. Cette conjecture eſt bien vraiſemblable. Mais faut-il adopter celle qu'il propoſe en changeant ainſi le vers :

Nec Delus capos miſerat ante Feros:

On ſait en effet que les chapons de Delos étoient fort recherchés, & qu'on en envoyoit une grande quantité à Rome (1).

(7) De l'Arc de Sévère, ſitué au pied du Capitole, on montoit quelques degrés pour arriver au temple de la Concorde, & delà on montoit une autre ſuite de degrés qui conduiſoient au temple de Junon Monéta, qui donnoit perpendiculairement ſur celui de la Concorde (2), & étoit ſitué ſur le haut de la roche Tarpeïenne, devant le Temple de Jupiter Capitolin & à ſa droite. On croit que ce temple avoit été bâti ſur les ruines du Palais de Tatius, Roi des Sabins. Cicéron rapporte ainſi l'étymologie de ce ſurnom donné à Junon : » pluſieurs ont » écrit qu'un grand tremblement de terre s'étant fait ſen» tir, on entendit du Temple de Junon une voix qui

(1) Colum. L. 8. c. 2.

(2) Voy. notre tom. 1. notes, p. 257. Voy. auſſi le Theſaur. antiq. Rom. de Grævius, to. 3. p. 589. 590. & la planche du même vol. p. 574.

» avertiſſoit d'immoler, en expiation, une Truie pleine, » & que delà vint que ce temple fut appellé le temple » de Junon *qui avertit* (Monetæ) (1). « — D'autres tirent ce ſurnom à *Moneta*, de la Monnoie, & Suidas croit que Junon le reçut, parce que les Romains étant embarraſſés de trouver de l'argent pour ſoutenir la guerre contre Pyrrhus & les Tarentins, Junon les avertit que tant que la juſtice ſoutiendroit leurs armes, l'argent ne leur manqueroit pas. Tite-Live dit en effet, qu'il y avoit près de ce temple un attelier de Monnoyeurs (2).

Quoi qu'il en ſoit, le temple dont parle Ovide, dédié aux Calendes de Juillet, comme le dit auſſi Macrobe (3), avoit été voué par Camille, & fut conſtruit ſur les ruines de la maiſon du Dictateur Manlius, ſoit que ce fût le même que celui dont nous venons de parler, ſoit que c'en fut un ſecond, ce que l'on ne peut bien aſſurer. » Les Aurunciens ayant renouvellé la guerre par une » ſubite incurſion, dit Tite-Live, ... le Dictateur Fu- » rius marcha contr'eux..... Mais il trouva moins une ar- » mée d'ennemis, qu'une troupe de maraudeurs qu'il dé- » fit du premier abord. Cependant comme ils avoient été » aſſez hardis pour commencer la guerre, &. ſe préſenter » fiérement, le Dictateur avoit cru devoir intéreſſer les

(1) De divin. L. 1. c. 45.
(2) Decad. 1. L. 6.
(3) L. 1. c. 12.

» Dieux à ſon expédition, & dans cette vue, il avoit » voué un temple à Junon *Moneta* dès le commencement » du combat. Obligé à l'accompliſſement de ce vœu, » par la victoire qu'il avoit remportée, il revint à Rome, » où s'étant démis de la Dictature, le Sénat ordonna » qu'il ſeroit nommé deux Commiſſaires pour faire bâtir » ce temple d'une maniere convenable à la grandeur » du Peuple Romain. On lui deſtina dans la Citadelle » l'emplacement de la maiſon de Manlius Capitoli- » nus (1). «

Valere-Maxime donne le même ſurnom de *Moneta* à la Junon apportée par Camille de Veïes à Rome, & qui y eut un Temple ſur l'Aventin; ce qui ſembleroit annoncer que cette Déeſſe eut deux Temples à Rome ſous le même ſurnom (2).

On voit à la vignette de la traduction de ce Livre, une médaille que l'on a cru repréſenter la tête de Junon *Moneta* (3), au revers de laquelle eſt le Type ordinaire des Monétaires, les Forces, le Marteau, l'Enclume, le Bonnet.

(*aa*) Tite-Live a dit auſſi : » les Tribuns précipiterent

(1) L. 7. c. 28.
(2) 1. 8. §. 3.
(3) Vaillant, Famil. Rom. pl. 36. n. 14.

» Manlius du haut du Capitole, qui fut ainſi le théâ-
» tre de ſon ſupplice & de ſa mort, après l'avoir été de
» ſa gloire & de ſes triomphes. On flétrit ſa mémoire par
» deux décrets infamants. Sa maiſon qui étoit où ſont
» maintenant le temple de Moneta & la fabrique des
» Monnoies, donna lieu au premier par lequel il fut ſta-
» tué dans l'aſſemblée du peuple que jamais Patricien
» n'habiteroit ſur le Capitole (1). «

L'abbé de Maroles a traduit ainſi le dernier vers d'Ovide ſur Manlius : » il périt enſuite..... après qu'une longue » vieilleſſe lui eut acquis un titre glorieux. « Martignac a traduit plus fidelement : » ainſi ſa premiere gloire fut » flétrie ſur ſes vieux jours. « — Nous croyons avoir rendu plus exactement encore le ſens d'Ovide, ſi bien exprimé par le ſeul mot *hunc*. On ſait que *Titulus* eſt ſouvent pris pour *accuſation*, & même pour la qualification donnée au coupable. Ovide a placé ce mot dans ſa double acception.

(*bb*) La fête du Dieu Mars, célébrée au commencement de ce mois, étoit celle de Mars *Gradivus*. Ce Dieu étoit ainſi nommé lorſqu'il étoit repréſenté marchant aux combats & reſpirant le carnage (2). Les Romains, pour

(1) L. 6. c. 20.
(2) Servius ad 1. Æneid.

consacrer leur amour pour la paix, avoient placé son temple hors des murs de la Ville, au-delà de la porte Capène, sur la voie Appienne, & même à certaine distance des murs; car Tite-Live rapporte qu'on avoit *alloué le pavage de la voie, depuis la porte Capène jusqu'au temple de Mars* (1), ce qui suppose un espace de quelque étendue. Ce temple, voué pendant la guerre des Gaulois & dédié l'an de Rome 368 (2), fut restauré, augmenté & enrichi de cent colonnes par Sylla. C'est près de ce temple qu'étoit la fameuse pierre *Manale* que l'on promenoit dans les temps de sécheresse, & qui amenoit aussi-tôt, très-infailliblement, des pluies abondantes (3). C'est encore de ce temple que partoit la fameuse procession des Chevaliers, dont l'origine étoit aussi un prodige, & que Denis d'Halicarnasse décrit de cette manière: « on voit encore aujourd'hui plusieurs monu-» ments de cette apparition (*de Castor & Pollux dans la* » *guerre pour le rétablissement des Tarquins*) entr'autres... » les sacrifices magnifiques qui s'offrent toutes les années » en leur honneur aux Ides de Juillet, jour auquel la » guerre fut heureusement terminée. Mais le témoignage » le plus illustre que nous avons d'une apparition si mi-

raculeuse,

(1) L. [illegible]
(2) Tite-Live L. [illegible]
(3) Fest. Pomp. [illegible] *Manalem Lapidem*, &c.

» raculeuſe, eſt la pompeuſe cavalcade qui ſuit les ſa-
» crifices. Tous ceux à qui la République entretient un
» cheval (1), y paroiſſent diſtingués par Tribus & par
» Curies, ſuperbement montés comme s'ils revenoient du
» combat. Ils ſont couronnés de branches d'olivier, vê-
» tus de robes mêlées de blanc & d'écarlatte, qu'on
» nomme *Trabées*. La cavalcade part *d'un temple de*
» *Mars qui eſt hors des murs*; elle fait tout le tour de
» la Ville, elle paſſe dans la place publique & par-de-
» vant le temple de Caſtor & Pollux. Elle eſt quelque-
» fois de 5000 hommes, portant tous les marques d'hon-
» neur qu'ils ont méritées dans les combats où ils ont ſi-
» gnalé leur courage; ſpectacle digne de la majeſté &
» de la grandeur de l'Empire (2). « Quelques Auteurs aſſurent que ce n'étoit pas du temple de Mars que partoit cette proceſſion, qu'il faut bien ſe garder de confondre avec une revue (3), mais du double temple de l'Honneur & de la Vertu, ſitué vers le même endroit; ſanctuaires placés l'un derriere l'autre, de maniere que par une ſublime allégorie, on ne pouvoit parvenir à celui de l'Honneur qu'après avoir paſſé par celui de la Vertu (4).

(1) Voy. notre to. 2. p. 402.
(2) L. 6. c. 14. Trad. du P. le Jay.
(3) Voy. Supplém. L. 7.
(4) Aug. de civit. dei. L. 5. c. 12. — Vitruv. L. 7. — Cicer. de nat. Deor. L. 2.

Achevons ce qui concerne ce temple, par dire qu'un Vers de Properce ſemble annoncer que les Soldats, au retour de la guerre, y dépoſoient leurs armes (1) ; diſons encore qu'il y avoit devant ce Temple un College d'Eſculape (2) ; n'oublions pas même de rapporter que ſelon Baronius, ce temple fut renverſé par les prieres du Pape Etienne, que l'Empereur Gallien vouloit forcer d'y ſacrifier (3). Mais ce ſaint Pape détruiſit-t-il tout-à-fait l'uſage de la pierre Manale ?.....

Quoi qu'il en ſoit, nous avons rendu par l'énonciation directe *de voie Appienne*, les mots *Via tecta* dont Ovide ſe ſert pour la déſigner. Ces mots ont donné lieu à de grands démêlés parmi les Commentateurs & les Topographes. Burman, après avoir rapporté différentes conjectures, comme de lire *recta* au lieu de *tecta*, & de l'entendre d'une voie différente de l'Appienne, qui partoit également de la porte Capêne pour conduire dans la Campanie, ou bien encore de lire *dextræ* & de placer le temple de Mars entre la voie Latine & la voie Appienne, *à la droite* de celle-ci, finit par déclarer franchement qu'il n'y comprend rien. Le vieux Commentateur Paul Marſus a dit : *Fuit autem templum ſupra columnas ædificatum : ſub quo via erat* ; ce qui n'eſt pas fort in-

(1) L. 4. El. 3. v. 71.
(2) Maiſon de C. d'Horace, to. 3. p. 371.
(3) Annal. ad. an. 260.

telligible. Il n'eſt pas plus raiſonnable de dire que *tecta* ſe rapporte aux larges pavés dont cette voie étoit couverte, puiſque pluſieurs autres l'étoient de même, & que d'ailleurs le mot *tegere* n'a jamais pu être pris dans le ſens de *revêtir*, paver. La conjecture la plus vraiſemblable eſt celle qu'ont adoptée Donat & le Nardini (1). La voie Appienne étoit la plus belle des voies Romaines, *Regina viarum.* C'étoit une voie triomphale ; c'eſt le long de cette voie que ſe préparoit & ſe déployoit l'appareil des triomphes dont on devoit honorer les Généraux qui revenoient vainqueurs de l'Orient ; c'eſt par la même voie que venoient à Rome tous les Ambaſſadeurs étrangers qui, ne pouvant être admis dans la Ville, reçurent pendant long-temps leur audience au temple de Mars, dont nous venons de parler. On imagine aiſément que la magnificence Romaine s'épuiſa pour embellir cette voie. Indépendamment de ce beau pavé dont Appius la fit revêtir, elle étoit garnie, des deux côtés, des tombeaux des plus illuſtres familles, de belles colonnes milliaires & de ſiéges diſtribués, tant pour repoſer les gens de pied, que pour ſervir à monter à

(1) De Urb. Rom. L. 3. c. 13. Theſ. antiq. Rom. to. 3. p. 722. — Nardini Roma vet. L. 3. c. 2. *Ibid.* tom. 4. pag. 971.

cheval (1) ; elle étoit encore ornée d'eſpace en eſpace d'arcs de triomphe, tels qu'on en voit ſur différents monuments, & particuliérement ſur une eſpece de jettée en arcades, que l'on apperçoit dans une ancienne peinture d'un quartier de Rome, que le Bellori a placée pour vignette à ſon explication des fragments d'un plan antique de cette Ville (2), tels encore qu'on en voit ſur les médailles, en mémoire de la conſtruction ou réparation des grandes voies (3), *Quod Viæ Munitæ Sint.* Le premier de ces arcs de la voie Appienne étoit celui de Druſus, que l'on remarque ſur les médailles (4). L'Hiſtorien Pomponius Lætus repréſente de même cette voie : » ex utro» que latere habitata..... in qua lignei primum conti» nuique arcus, poſt marmorei, columnis ſuffulti, » &c. (5). «

Ce ſont ſans doute ces divers ornements qui, comme s'exprime un ſavant Topographe (6), *formoient un*

(1) C'eſt ce qu'on appelloit *Stappia* ou *Staphia*, dans le bas Empire. On a cru que notre mot *Etappe* pouvoit en venir. — On ſait que les Anciens ne faiſoient pas uſage d'étriers.

(2) Theſ. antiq. Rom. to. 4.

(3) Vid. Goltz. Cæſ. Aug. Tab. 47. & *alios.*

(4) Id. Tab. 42 & *alios.*

(5) In Diocletian.

(6) Borrichius. Theſ. Antiq. Rom. Græv. to. 4. p. 1619.

portique continu, qui avoient fait donner à la voie Appienne le ſurnom de *Couverte*, *tecta*, dont le vrai ſens convient parfaitement à cette explication.

(*cc*) Ce temple étoit ſitué dans le même quartier, près la porte Capêne. On avoit cru long-temps qu'il s'agiſſoit d'un vœu de Marcellus, lorſqu'il faiſoit voile contre la Corſe & la Sardaigne. Mais on ſait aujourd'hui que dans ces vers il eſt queſtion de L. Scipion, qui attaqua auſſi l'iſle de Corſe vers l'an de Rome 494. C'eſt ce que l'on a appris d'une inſcription trouvée près la porte Capêne, la plus antique de toutes celles qui nous reſtent, après celle de Duillius (1).

(*dd*) Columelle & Pline fixent auſſi aux Calendes le lever du ſoir de l'aigle.

(*ee*) Le 4 des Nones étoit le lever Héliaque des Hyades.

(*ff*) Le deuxieme jour après le lever des Hyades, c'eſt-à-dire la veille des Nones, ou le 4e jour du mois,

(1) Voy. Selden. de deis Syr. Proleg. c. 3. — Reineſ. inſcrip. claſſ. 6. n° 34.

fut le jour de la dédicace du temple de Bellone, ſitué derriere le Cirque Flaminien, au Champ de Mars & qui ſervit à recevoir les Ambaſſadeurs étrangers, depuis que ce Champ eut été orné des édifices qui en faiſoient la plus belle place de Rome. Appius en avoit fait le vœu pendant la guerre des Romains contre Pyrrhus. » On dit que dans le fort du combat, Appius levant les mains au Ciel, de maniere a être apperçu de » tous ſes premiers bataillons, voua un temple à Bellone, ſi elle accordoit en ce jour la victoire aux » Romains (1). «

Ovide vante à ce ſujet la prévoyance & la ſageſſe d'Appius, pour avoir refuſé la paix à Pyrrhus. Cicéron a dit auſſi : » Appius Claudius s'eſt trouvé vieux & » aveugle tout à la fois. Cependant ce fut lui qui, tout » vieux & tout aveugle qu'il étoit, réveilla la vigueur » du Sénat, qui penchoit à traiter de paix avec le Roi » Pyrrhus. Nous avons le diſcours plein de force qu'il » fit à ce ſujet (2). « Plutarque rapporte auſſi le même fait (3), & Valere Maxime s'exprime à-peu-près dans les mêmes termes qu'Ovide. » Accablé de vieilleſſe, & » las de vivre, dit-il, Appius ſe fit porter au Sénat dans » une litiere, pour empêcher que Rome ne fît une paix

(1) Tite-Live. L. 10.
(2) De Senect.
(3) In Pyrrho.

» honteuſe avec Pyrrhus. Appellerez-vous aveugle, » ajoute-t-il, celui qui fit voir à ſa Patrie ce qu'elle » pouvoit faire avec honneur, & ce que ſans lui elle » n'eût jamais prévu (1) ? «

Quelques Auteurs trompés par un paſſage de Pline, ont attribué la fondation du temple de Bellone à un autre Appius Claudius qui fut Conſul avec Caïus Servilius, après l'entiere expulſion des Tarquins. Mais on ne peut douter qu'il ne ſe ſoit gliſſé une erreur dans le texte de Pline. Les copiſtes font dire à cet Auteur (2) qu'un Appius Claudius fit arborer les armes de ſes ancêtres à la voûte de ce temple : *Suorum vero Clypeos in ſacro vel publico privatim dicare primus inſtituit Appius Claudius qui Conſul cum Servilio fuit anno Urbis 259. Poſuit enim in Bellonæ æde majores ſuos, placuit que in excelſo ſpectari & titulus honorum legi.* Or, comment le Collegue de Servilius eût-il pu, l'an de Rome 259, ſuſpendre les boucliers & les images de ſes ancêtres, dans le temple de Bellone, qui ne fut bâti que 200 ans après ? Un tel anacroniſme ne peut être attribué à Pline. Le Jéſuite Donat & après lui le Nardini, ſe ſont apperçus de cette erreur dans la deſcription qu'ils nous ont donnée de l'ancienne Rome, & reſtituant le paſſage, ils

(1) L. 8. c. 14. n° 5.
(2) L. 35. c. 3.

ont rendu à Appius Claudius Cœcus, Collegue de Volumnius, l'an de Rome 457, la place qu'il doit occuper dans le texte, à l'excluſion de l'autre Appius Claudius, Collegue de Servilius, & bien antérieur à celui dont il s'agit ici. Ainſi, il faut lire : *Appius Claudius qui Conſul cum Volumnio fuit, anno Urbis 457.* Cette correction n'eſt pas ſans doute une ſimple conjecture, puiſqu'Ovide attribue nommément à *Appius Claudius Cœcus* la fondation du temple de Bellone, & que ſon témoignage eſt confirmé par celui d'une inſcription qui conſacre le ſouvenir des différents exploits d'*Appius Cœcus* & des ouvrages entrepris pendant ſa Cenſure, & où on lit entr'autres choſes : » *PACEM FIERI PIRRHO* » *REGE PROHIBUIT. IN CENSURA VIAM* » *APPIAM STRAVIT, ET AQUAM IN URBEM* » *ADDUXIT. ÆDEM BELLONÆ FECIT.* « Il eſt étonnant que le dernier traducteur de Pline, & ſur-tout que ſon ſavant & dernier Editeur, ne ſe ſoient pas apperçus de l'erreur que nous venons de relever.

(*g g*) Entre le temple de Bellone & le Cirque Flaminien, étoit une petite place qui ſervoit comme de parvis au temple. Il y a eu une grande controverſe entre les Commentateurs pour ſavoir ſi *à Tergo* devoit s'entendre du Temple ou du Cirque. Mais avec quelques connoiſſances de la Topographie de Rome, ils euſſent vu que cette place étoit directement entre la façade du Temple

ple & l'extrêmité du Cirque, le derriere du Cirque, c'eſt-à-dire la partie qui ſe terminoit en hémicycle.

Quand la République eut étendu ſes frontieres au-delà de l'Italie, l'éloignement des lieux ne permit plus d'employer des Féciaux pour déclarer la guerre aux Nations ennemies. Alors on ſe contenta, pour la forme, d'ériger ſur la place dont nous venons de parler, une petite colonne de marbre qui, pour cette raiſon, fut appellée *Columna Bellica*. Là, le Conſul, accompagné d'un Féciale, ſe rendoit en cérémonie, & après avoir prononcé une certaine formule, il élevoit une pique au-deſſus de la colonne & lançoit un javelot vers la partie du monde qui renfermoit les Provinces auxquelles on étoit réſolu de porter la guerre. Ce premier acte ou plutôt cette apparence d'hoſtilité, paſſoit pour une déclaration faite au nom du Peuple & du Sénat (1). A la faveur de cette grimace, on ſe perſuadoit avoir ſatisfait aux devoirs de la Juſtice & aux loix de Numa ſur les formalités qui devoient précéder les premieres attaques. On ne connoiſſoit pas alors les *Manifeſtes*.

Une inſcription rapportée par Gruter, fait mention d'une Haſte dédiée dans le temple & le bois de Bellone; & cette dédicace paroît avoir été une cérémonie remarquable, puiſque l'inſcription fait honneur à un

(1) Voy. Tite-Live, L. 1. — Aulugelle L. 16. c. 4. — Denis d'Hal. L. 2. — Briſſon, de formul. L. 4. p. 384. 385.

Prêtre de la Déeſſe, d'avoir été inſpiré pour en donner le conſeil (1). Ce Prêtre y eſt déſigné par le titre de *Fanatique*. C'eſt ainſi que l'on déſignoit en effet les *Bellonnaires* ou Miniſtres de Bellone. Lactance en parle en ces termes: *Eandem Bellonam vocant in cujus ſacris ipſi ſacerdotes non alieno, ſed ſuo cruore ſacrificant; ſecti namque humeris, & utraque manu gladios exſerentes, currunt & efferantur, inſaniunt* (2). Juvénal dit auſſi:

. . . . . Sed ut Fanaticus æſtro
Percuſſus, Bellona, tuo, divinat..... *Sat.* 4.

Properce dit de même:

Votivus & cum membra detruncat dolor
Cultrum in lacertis aperit Fanaticus.

Il eſt auſſi parlé dans les loix Romaines de leur agitation de tête, *capitis jactatio*. Le Pere Montfaucon rapporte quatre Bellonnaires (3), dont un paroît offrir à la Déeſſe un morceau de peau dont il vient de ſe dépouiller. La qualification de *Fanatiques* qui, dans l'origine, ne ſignifioit que des eſpeces d'enthouſiaſtes qui demeuroient

(1) Pag. 313. I.
(2) L. I. c. 21.
(3) Antiq. expl. To. I. pl. 67. — To. 2. pag. 262.

dans les temples, *qui in* FANO *degebant*, y conſultoient la Divinité, & feignoient d'être inſpirés par elle, fut bientôt priſe dans le ſens que nous lui donnons aujourd'hui, comme on le voit dans Cicéron (1), qui accuſe certains Philoſophes *d'être ſuperſtitieux & preſque* FANATIQUES. Quelques autres Divinités avoient auſſi leurs *fanatiques* ou habitués & devins.

(*hh*) A l'autre extrémité du Cirque Flaminien, c'eſt-à-dire vers l'entrée, étoit un Temple d'Hercule ſurnommé Gardien, *Cuſtos*, & que Maſlian croit être aujourd'hui l'égliſe de ſainte Lucie (2), quoique Fabricius diſe qu'elle eſt le Temple d'Hercule *Muſagete* (3), qui appartenoit également au Cirque Flaminien, comme nous le dirons ailleurs. On ignore ſi ce petit temple n'étoit pas dans l'enceinte même du Cirque; un fragment d'ancien Calendrier porte : *HERCULI MAGNO IN CIRCO FLAMINIO.*

Le fondateur de ce temple n'eſt pas mieux connu que ſa vraie ſituation. Il eſt vraiſemblable qu'il fut élevé par le Sénat, d'après quelque oracle de la Sybille de Cumes, comme celui d'Hercule *Muſagete*, qui étoit au même en-

(1) De Divin.

(2) Urb. Rom. Topogr. L. 5. c. 9.

(3) Deſcrip. Urb. Rom. c. 9.

droit, & que l'on a ſouvent confondu avec ce temple, le fut par Fulvius Nobilior.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que c'eſt dans le temple dont nous parlons que les Gladiateurs qui ſe retiroient des exercices, alloient dépoſer leurs armes, comme le dit Horace (1).

Il nous reſte à dire un mot de ces expreſſions, *ſi titulum quæris, Sylla probavit opus.* Il ne faut pas croire qu'il s'agiſſe d'un temple dédié par Sylla; l'Hiſtoire ne nous apprend rien à ce ſujet, & nous voyons ſeulement dans Plutarque qu'il conſacra à Hercule la dîme de tous ſes biens (2). Sylla ne figure donc ici que comme Duumvir, comme le Magiſtrat ſous la direction duquel le Temple fut conſtruit. *Titulum* ſignifie ici *l'inſcription* miſe ſur le fronton du temple. Néapolis nous en a conſervé une ainſi conçue:

M. MANILIVS. M. F.
L. TVRPILIVS. L. F.
DVOMVIR.
DE SENATUS SENTENTIA
ÆDEM FACIENDAM COERA (*curra*)
VERVNT, EIDEMQVE (*iidemque*)
PROBAVERE.

(1) L. 1. Epiſt.
(2) In Syll.

(*ii*) Cette Divinité Sabine fut honorée d'un petit temple ſur le Quirinal. Selon Ovide, ce furent les Sabins qui en furent les fondateurs. Quelques Auteurs ont prétendu que Tarquin avoit bâti ce Temple, & que Sp. Poſthumius en avoit fait la dédicace. Ils ſe fondent ſur deux paſſages de Denis d'Halicarnaſſe. Dans l'un, cet Auteur s'exprime ainſi : » Sp. Poſthumius fit à Rome le » cinq Juin la dédicace du temple de *Dius Fidius* (1), » ſur le Mont Martial (*le Quirinal*) : il avoit été bâti par » Tarquin le ſuperbe ; mais n'ayant point été conſacré » juſqu'alors avec les cérémonies Romaines, Poſthu- » mius fut chargé par le Sénat de le faire, & l'inſcrip- » tion du temple qui porte ſon nom, en eſt un fidele té- » moignage (1). « — Dans l'autre, l'Hiſtorien dit, au ſujet du traité fait ſous Tarquin avec les Gabiens : » on » voit encore à Rome un monument de cette cérémo- » nie dans un temple du Dieu de la *Foi*, que les Ro- » mains appellent *Sanctum* ; c'eſt un bouclier de bois, » couvert de la peau du bœuf qui fut alors offert en » ſacrifice, & ſur lequel on lit les articles de ce traité » en caracteres anciens, &c. (3). « Le P. le Jay, tra-

(1) Διὸς πίστιν ; c'eſt ainſi qu'il faut le traduire, & non par *Jupiter fidius* comme on l'a fait.

(2) L. 9. n° 60.

(3) L. 4. n° 58.

ducteur de Denis, penſe avec aſſez de raiſon qu'il ſuit de ces paſſages que le temple de Sancus, attribué par Ovide aux Sabins, devoit l'être à Tarquin (1). Peut-être auſſi ce Prince ne fit-il que rétablir un ancien temple élevé lors de l'union des Sabins avec les Romains.

Quoi qu'il en ſoit, il faut bien fixer le vrai nom de cette Divinité. Ovide lui en donne trois, *Sancus*, *Fidius*, *Semo Pater*. Quelques Auteurs liſent *Sanctus* & des Commentateurs peu inſtruits ont pris ce mot pour le ſurnom, pour le titre d'honneur donné à la Divinité que l'on vouloit ſe rendre favorable. Quelques monumens portent *Semi Pater*, & on l'a pris quelquefois comme *Semo* pour la déſignation d'une Divinité du ſecond ordre; parce qu'en effet on appelloit *Semones Dii* les Divinités qui tenoient le milieu entre les hommes & les Dieux (2).

Mais le vrai nom de ce Dieu eſt *Sancus*, écrit quelquefois *Sangus*, appellé auſſi *Semo* & *Semo pater*; *Fidius*, *Dius Fidius*, *Medius Fidius*, n'étoit qu'un de ſes attributs. Un grand nombre d'inſcriptions placent ce ſurnom pour le 3e.

Sango Sancto Semoni, Deo Fidio ſacrum, &c.
Semoni Sanco, Deo Fidio, &c.
Sancto Sanco Semoni, Deo Fidio ſacrum, &c., &c.

(1) To. 1. Rem. p. 62. To. 2. p. 25 & 26.
(2) Planciad. Fulgent. de Priſc. Serm. c. 11.

D'autres en font la premiere qualité du Dieu Sancus :

Deo ſommo Fidio, Semoni Sanco, &c.
Sanco Fidio, Sanco invicto, &c.
Modio Fidio, Semoni Deo Sancto invicto, &c. (1).

Mais quel étoit ce Dieu *Sancus*, *Semo* ? Il paroît qu'il étoit l'Hercule des Sabins. Varron dit : *Ælius Gallus, Dium fidium dicebat Diovis filium, ut Græci* Διόσκουρον *caſtorem, & putabat hunc eſſe* SANCUM *ab Sabina lingua, &* HERCULEM *ab Græca* (2). Feſtus dit encore : PROPTER VIAM (formule) *fit ſacrificium, quod eſt proficiſcendi gratia, Herculi aut Sanco, qui ſcilicet idem eſt Deus* (3). Properce, dans ſon Elégie ſur Hercule & Cacus, dit de même, en indiquant le rapport de *Sanctus* avec *Sancus* :

Sancte Pater, Salve, cui Jam favet aſpera Juno :
Sancte, velis libro dexter ineſſe meo.
Nunc quoniàm Manibus purgatum ſanxerat orbem,
Sic Sancum Tatii compoſuere Cures (3).

(1) Gudius, inſcript. Antiq. p. 59.
(2) De L. L. L. 4.
(3) L. 14.
(4) L. 4. El. 10.

Urſinus & Patin ont cru pouvoir établir cette identité par une médaille d'argent, ſur laquelle on voit d'un côté la tête d'Hercule & de l'autre un Cavalier avec deux chevaux & ces lettres initiales D. S. S., c'eſt-à-dire, ſelon la conjecture de ces deux Antiquaires, *Deus Fidius Semo Sancus*.... Sous les pieds des chevaux eſt un rat avec ces lettres TR. Q. & la lettre G. dans le champ; on ſait que les Sabins étoient une Colonie de Lacédémoniens, & que ceux-ci deſcendoient des Héraclides. Vaillant a cru voir le Dieu *Sancus* ſur le revers d'une médaille de la famille *Cornelia* qui ſe prétendoit deſcendue des Sabins. C'eſt un Dieu barbu, aſſis ſur une chaiſe curale & tenant une Corne d'abondance (1).

Sancus eſt le Dieu de la Foi, de la Fidélité, & cet attribut lui eſt commun avec Hercule, que l'on atteſtoit auſſi pour garant de la ſincérité des ſerments, *me-Hercules. Conſuetudinis vitium eſt*, dit Tertullien (2), *etiam in Chriſtianis dicere* ME HERCULES *dicere &* MEDIUS FIDIUS, *accendente ignorantia quorumdam, qui norunt Jus-jurandum eſſe per* HERCULEM. Sur un ancien marbre qui repréſente une fenêtre, on voit trois figures priſes à mi-corps. Celle qui eſt à droite eſt celle d'un homme vêtu de la Toge, & à côté le mot HONOR.

A

(1) Fam. Rom. to. 1. p. 321. —To. 2. pl. 48. nº 27.
(2) De idol. c. 20.

A droite eſt une femme vêtue de la Stole, & couronnée de laurier, & à côté eſt écrit, *VERITAS*. Ces deux figures ſe donnent les mains, & au milieu d'elles eſt un jeune enfant, ayant ces mots au-deſſus de la tête : *MEDIUS FIDIUS* (1). Ce marbre nous ſemble expliquer d'une maniere bien ſublime le mot *Medius*. Peut-être auſſi ce Dieu apporté à Rome par les Sabins, fut-il pris pour garant de l'aſſociation des deux Peuples, & appellé depuis le Dieu de la Foi, de la Fidélité.

Quoi qu'il en ſoit, il étoit, comme Hercule, le Génie ſolaire, le Dieu conducteur des Spheres (2). M. de Gébelin a voulu expliquer dans cette allégorie tous ſes ſurnoms & juſqu'à celui de *Fidius*. » Les Sa» bins, dit-il, l'appellerent du même nom que les Egyp» tiens, la voyelle ſeule fut changée. Ils en firent le » Dieu *SEM*, le Dieu *SEM*, le Dieu *SANG* ou » *Sangus*, le Dieu *SANCT*, mots qui ne ſont que dif» férentes prononciations d'un même nom. Plutarque, » dans ſes queſtions Romaines, l'appelle *SAM*..... *SAM* » ou *SEM*, ſont le mot oriental *SHAM*, qui ſignifie,

(1) Boiſſard. antiq. to. 3. Voy. auſſi Cartar. de imag. Deor. antiq. p. 106. On y voit pourtant le mot *Amor*, au lieu de *Dius Fidius*.

(2) Voy. Bryant, a new ſyſtem, an analyſis of ancient Mythol. &c.

» *Elevé*, d'où ſe formerent *SHAM-im* les Cieux, *SAMS* » ou *SEMS* le ſoleil.... *SAND-es*, nom donné au ſo- » leil par les Médes & les Perſes.... *FIDIUS* doit venir » de *ID* ou *HID*, temps, dont l'aſpiration adoucie en » F, aura fait *FIDIUS*..... *DIUS FIDIUS* ſeroit donc » mot à mot, le *Dieu du temps* (1).«

N'oublions pas de rappeller l'erreur dans laquelle ſont tombés S. Juſtin & Tertullien, qui dans leurs Apologies pour les Chrétiens, ont confondu *Simon le Magicien* avec le Dieu *Semon*, & ont reproché d'avoir élevé une ſtatue à ce fourbe, ſous les titres de *Simon Dieu Sanctus*. Quelques Savants ont prétendu juſtifier la vérité du fait avancé par S. Juſtin, bien loin de reconnoître que ce fût une fiction (2). Un des plus forts arguments eſt celui-ci: S. Juſtin écrivoit environ ſoixante ans après la mort de Simon; eût-il avancé le fait s'il ſe fût agi d'une ancienne ſtatue du Dieu *Simon Sancus*?

Enfin, obſervons que l'*Offifraga*, *Orfraye* ou *grand Aigle de mer*, étoit conſacrée à *Sancus* ou *Sangus*, appellée pour cela *Sanqualis* (3). Diſons auſſi que du temps de Varron, on voyoit encore dans le Temple de ce

(1) Allégor. Orient, p. 187. 188.

(2) Voy. la Diſſ. latine de M. Hammon, ſur le droit des Evêques, contre M. Blondel, & les notes de Spencer ſur le premier Livre d'Origène contre Celſe.

(3) Feſtus, hoc verb.

Dieu, la quenouille & le fuſeau de Tanaquile, chargée de la même laine que filoit cette Princeſſe (1).

(*jj*) On ne lit nulle part le nom de cette fille d'Ovide. On ſait ſeulement, d'après lui-même, qu'elle ſe maria deux fois; & Sénèque nous apprend qu'un de ſes maris fut Fidus Cornelius, qui paroît avoir été Sénateur (2).

(*kk*) Nous avons déjà vu ailleurs qu'il y avoit des temps contraires aux mariages; c'étoit pendant les *Férales* (3), la cérémonie des *Anciles* (4), & les *Lemurales* (5). En général, le jour & le lendemain de toutes les Calendes, Nones & Ides, étoit funeſte & peu propre aux mariages (6). Une quatrieme époque étoit le commencement de Juin juſqu'au 15, c'eſt-à-dire juſqu'à ce qu'on eût jetté dans le Tibre les balayures du Temple de Veſta, cérémonie ainſi marquée dans les Calendriers au 15 de Juin, le ſur-lendemain

(1) Plin. Hiſt. nat. L. 8. c. 48.
(2) De conſtant. c. 17.
(3) Tom. 2. p. 212.
(4) Ib. p. 466.
(5) Tom. 3. p. 570.
(6) Macrob. Sat. L. 1. c. 15. — Agell. noct. Att. L. 5. c. 17.

des Ides de ce mois, ou le 17 des Calendes de Juillet. Q. ST. DF. *quando ſtercus defertur.*

Les Fêtes de Veſta étoient ſuivies du nétoiement, de la purification de ſon Temple; il n'y avoit donc qu'après la cérémonie *de ce nétoiement*, c'eſt-à-dire après que le Sanctuaire étoit refermé, qu'il pouvoit être permis de ſe marier; & comment s'engager par ce nœud ſolemnel, pendant les fêtes d'une Déeſſe toujours Vierge?

Si l'on croit Feſtus, les balayures ſe portoient dans un recoin pratiqué vers le milieu du Clivus Capitolinus, où elles étoient renfermées comme un objet religieux, derriere une porte appellée *Stercoraria* (1). Ovide dit cependant qu'on les jettoit dans le Tibre.

Le mot *ſtercus* peut être relatif aux animaux dont il paroît que dans la ſuite les Veſtales faiſoient auſſi des ſacrifices. Plutarque (2) dit qu'on lavoit le Temple tous les jours.

Au reſte, il eſt vraiſemblable que ces défenſes de ſe marier à certains temps, remontoient à des idées apocalyptiques, qui faiſant craindre la deſtruction du monde à chaque fin de période, préſentoient comme ſiniſtres & les mariages & la fécondité des femmes.

(*ll*) Nous avons déjà eu occaſion de parler des pratiques ſuperſtitieuſes auxquelles étoit obligée l'épouſe du Fla-

(1) Vbo ſtercus.
(2) In Numâ.

mine Diale. Il y avoit certains jours de l'année où elle ne pouvoit ni ſoigner ſa chevelure, ni couper ſes ongles. Nous avons déjà vu qu'il en étoit ainſi pendant la cérémonie des Anciles (1), & pendant celle des Argées. Elle étoit donc tenue à la même obſervance de mal-propreté aux jours où l'on balayoit le Temple de Veſta. Aulugelle rapporte même cette loi des anciens Rituels: *que l'on enfouiſſe dans la terre qui nourrit un arbre heureux* (2), *ce que le ciſeau a fait tomber des ongles & de la chevelure du Prêtre de Jupiter* (3). Que de choſes l'éloignement des ſiecles permet de préſenter avec leurs ridicules!

Il falloit encore que, comme aux autres jours que nous venons de marquer, la Flamine Diale s'abſtînt de partager le lit de ſon époux. A cette occaſion Ovide remarque quelle ne pouvoit ſe marier qu'une fois. Le livre des Pontifes ou le rituel portoit: » la perte de ſon épouſe » le force d'abdiquer le Sacerdoce; la mort ſeule peut » diſſoudre ſon mariage (4). « Tertullien en parle, en rappellant l'eſtime que les Païens eux-mêmes avoient pour la Monogamie: *Monogamia apud Ethnicos in ſummo honore eſt, ut & Virginibus legitimè nubentibus univira pronuba adhibeatur, & ſic auſpicii initium eſt. Item*

(1) To. 2. p. 321.
(2) Caton penſe que c'étoit celui qui rapportoit des fruits.
(3) Noct. Att. L. 10. c. 15.
(4) Aul. Gell. ubi ſupr.

in quibuſdam Solemnibus & auſpiciis, ut prior ſit univiræ locus. Certe Flaminica non niſi univira eſt; quæ & flaminis lex eſt (1).

(*mm*) Ce vers a long-temps embarraſſé les Commentateurs, qui ne ſavoient en quel ſens prendre *Lycaonida.* Il eſt là pour *Lycaoniden.* Arcas, fils, gardien de l'Ourſe, Arcto-Phylax, eſt en effet le petit-fils de Lycaon. Le coucher d'Arcto-Phylax ou du Bootés, étoit en effet le 7 des Ides de Juin, ou la troiſieme nuit après les Nones. Ovide ſe ſert de l'expreſſion *fertur, on dit;* parce qu'en effet Arcto-Phylax ne diſparoît pas tout entier: *is enim*, dit un ancien Commentateur, *in occaſu quatuor ſignorum Zodiaci tempus abſumit, Tauri, Geminorum, Cancri & Leonis; undè &* Piger & Tardus *à Poëtis dicitur. Huc accedit, quod ejus ſiniſtra manus revera numquam occidit, cum Arctico circulo includatur.*

(*nn*) Le même jour ſe célébroit, ſur le gazon du Champ de Mars, la Fête des Pêcheurs du Tibre. Feſtus en parle ainſi: *Piſcatorii Ludi vocantur, qui quotannis Menſe Junio trans Tiberim fieri ſolent à Prætore Urbano pro piſcatoribus Tiberinis; quorum quæſtus non in Macel-*

(1) Exhort. ad caſtitat.

lum pervenit, ſed ferè in Aream Volcani, quod id genus piſciculorum vivorum datur ei Deo pro animis humanis. Comme on le voit, ces jeux qu'il faut diſtinguer des *Tibérinales* ou fêtes des Mariniers du Tibre, qui ſe célébroient en Août, étoient donc du nombre des grands ſpectacles, dont le Préteur de la Ville avoit l'intendance. On n'entend pas trop ce que veut dire enſuite Feſtus. Il ſemble qu'il veuille dire que l'argent conſacré à ces jeux ne provenoit pas tant des profits faits au Marché, que de ceux faits ſur la *Place* du Temple de Vulcain, parce qu'on y vendoit ſans doute les petits poiſſons vivants qu'on offroit à ce Dieu pour racheter la vie des hommes. Nous avons vu ailleurs les poiſſons offerts en victimes de ſubſtitutions. Varron dit auſſi qu'aux Vulcanales, en Août, le Peuple jettoit des animaux dans le feu, pour y tenir lieu de victimes humaines (1).

(*oo*) Les Romains avoient auſſi déifié la Faculté appellée *Mens*, mot que quelques-uns ont interprété par *Bon ſens*, & que nous avons cru devoir rendre par *intelligence*, fondés ſur ces mots d'Ovide, qui nous ont paru en déterminer le ſens : *& MELIOR protinus illa*

(1) L. 5. de L. L.

venit. Lactance a fait une eſpece de calembourg à ce ſujet : *Mentem quoque inter deas collocavit Senatus ; quam profecto ſi habuiſſet, ejuſmodi ſacra numquam ſuſcepiſſet* (1). Ce culte fut établi après la malheureuſe journée du Lac Traſimêne. Jamais les hommes n'ont été plus religieux que dans le malheur. » On ordonna, dit » Tite-Live, qu'on emploieroit à la célébration des » grands Jeux la ſomme de 330,333 pieces de monnoie » & un tiers, qu'on immoleroit à Jupiter 300 bœufs ; » on indiqua le jour d'une proceſſion publique.... Les » Décemvirs firent deſcendre les ſtatues des Dieux.... On » dreſſa ſix Lectiſternes.... Le Dictateur Q. F. Maximus » s'engagea pour tout le Peuple à la conſtruction du Tem- » ple de Vénus Erycine.... T. Otacilius, Préteur, s'enga- » gea pour celui de *Mens* (2). « Deux ans après ce vœu, Fabius & Otacilius, créés Décemvirs, dédierent l'un le Temple de Vénus Erycine, l'autre celui de *Mens*, l'un & l'autre ſur le Capitole, ſéparés ſeulement par un canal (3).

Ovide ſemble fixer au 7 des Ides le jour de la conſécration

(1) De falſ. Relig. c. 10.

(2) Guérin a traduit par *Prudence*, L. 22. n° 22.

(3) Id. L. 23. n° 32.

fécration de ce dernier Temple. L'ancien Calendrier la marque au *6. MENTI IN CAPIT.* Mais il eſt vraiſemblable qu'Ovide a voulu déſigner ce dernier jour. Pourquoi, en effet, faire encore deux vers pour marquer la date de cette dédicace, ſi elle ſe fût faite le même jour que ſe célébroient les Jeux des Pêcheurs, comme on a voulu l'inférer des vers précédents ?

(*pp*) Le 5 des Ides commençoit la fête de Veſta. Le Calendrier de Conſtant marque ainſi l'époque de cette fête : *VII. IDUS VESTA APERIT. — V. IDUS VESTALIA. — XVII. CALENDAS JULIAS CLUDITUR.* Ce qui annonce, non pas que la ſolemnité duroit neuf jours, mais ſeulement trois ; car nous voyons même les Matralies entre le ſecond & le dernier. Pendant ces trois jours, non-ſeulement le Temple, mais le lieu le plus ſecret du ſanctuaire, que Duboulay appelle *Sacriſtie* (1), étoit ouvert à tous les yeux. Cette Sacriſtie étoit nommée *Penus : Penus vocatur locus in æde Veſta intimus..... Tegetibus Septus, qui certis diebus circà Veſtalia, aperitur : ii dies religioſi habentur* (2). Scaliger a voulu qu'on lût *Tegetibus* (des nattes) au

(1) Antiq. Rom. p. 527.
(2) Feſtus.

lieu de *Segetibus*, que portent pluſieurs Editions; ce qui en effet s'explique beaucoup mieux. Cependant Duboulay cite ce Savant pour rendre raiſon de la leçon *Segetibus*; nous avons trouvé que le paſſage qu'il traduit eſt ſur le mot *Muries*, de Feſtus. » Pourquoi ces épis de bled (*Segetes*) dit Duboulay? Scaliger, citant le Servius non imprimé, dit que les trois plus anciennes Veſtales avoient » coutume d'aller de deux jours en deux jours par la campagne, depuis le 7 Mai juſqu'au 14, avec des paniers » de Moiſſoneurs, pour cueillir des épis de froment, » qu'elles rôtiſſoient enſuite & réduiſoient en farine pour » en faire la pâte des trois ſacrifices ſolemnels qu'elles » faiſoient en l'honneur de leur Déeſſe; ſavoir aux Lupercales, aux Veſtales (*Veſtalia*) & au 13 Septembre (2). «

Feſtus donne la recette d'une *Saumure* que l'on mêloit à ces gâteaux: *Muries eſt, quemadmodum Veranius docet, ea quæ fit ex ſale ſordido pila pinſato, & in ollam fritilem conjecto, ibi que operto, gypſatoque & in furnò percocto, cui virgines Veſtales ſerra ferrea ſecto, & in ſeriam conjecto, quæ eſt intus in æde Veſtæ in penu exteriore, aquam jugem, vel quamlibet, præterquam quæ per fiſtulas venit, addunt, atque ea demum in Sacrificiis utuntur.*

(1) C'eſt ſur l'Eclogue 8.

(2) Antiq. Rom. p. 527.

Quoi qu'il en ſoit, il faut bien ſe garder de confondre ce *Penus* de Veſta, avec le *Mundus*, ſanctuaire ſecret de Cérès & de Proſerpine, qui ne s'ouvroit que trois fois par an, & dont nous parlerons en décrivant le mois de Septembre.

Le *Penus*, le lieu myſtérieux qui renfermoit les objets ſacrés du culte de Veſta, tels que la Flamme ſainte, les Vaſes, le Palladium, les images des Dioſcures, &c., s'ouvroit donc aux regards profanes du vulgaire, pour la célébration de la fête publique de la Déeſſe : pénétrons-y avec Ovide.

De toutes les Divinités de l'Olympe, deux ſeulement conſacrérent la Virginité, deux ſeulement exigerent que des mains chaſtes élevaſſent vers elle les offrandes des mortels. Mais leur culte ne fut pas également ſévere ſous ce rapport. L'une n'admettoit auprès d'elle que des Vierge innocentes auxquelles il étoit défendu d'aimer; elle ne puniſſoit cependant pas très-gravement la coupable qui avoit oublié ſes ſerments. Epriſe elle-même autrefois des charmes d'Endymion & d'Hyppolite, elle bornoit ſon reſſentiment à bannir des chaſtes chœurs la Nymphe trop ſenſible. D'ailleurs l'exercice de la chaſſe & les danſes innocentes aux fonds des bois, ſervoient à diſtraire la Vierge folâtre & à l'étourdir ſur les beſoins du cœur. Mais l'autre plus auſtere, dont aucun Dieu, dont aucun mortel n'avoit jamais détaché la ceinture, ordonnoit la mort de l'infortunée qui avoit oublié un inſtant le vœu barbare de l'ignorance & de la ſuperſti-

tion. Encore ſes triſtes Prêtreſſes condamnées au perpétuel ſéjour du ſanctuaire, n'avoient-elles d'autre diſtraction contre l'impulſion toujours active de la nature & du ſentiment, que le ſoin ennuyeux d'entretenir le feu d'une lampe.

C'eſt de cette derniere Divinité qu'Ovide chante ici la fête. Nous ne nous arrêtons point aux détails mythologiques, parce que tout le monde les connoît. Pénétrons plutôt dans ſon Sanctuaire, & tâchons de découvrir ſon exiſtence allégorique. L'opinion reçue & qui, comme toutes celles qui ſont trop communes, ſemble être diſpenſée d'être approfondie, c'eſt que Veſta étoit l'image du feu. Mais quel eſt ce feu ? Que ſignifie-t-il ?

Les Savants de l'antiquité qui ont cherché à lever le voile allégorique qui enveloppoit leurs Divinités, ſe ſont partagés en deux opinions ſur Veſta. Les uns l'ont priſe pour la Terre & les autres pour le Feu.

Nous voyons en effet que l'on a ſouvent donné Veſta pour épouſe à Uranus, & que dès-lors on l'a confondue avec Rhéa ou la Terre. Servius dit : *VESTA, quod variis VESTITA ſit rebus. Ipſa enim dicitur eſſe Terra* (1). Varron, dans S. Auguſtin, dit de même en parlant de la Terre, ſurnommée Veſta : *VESTAM quod*

(1) Æneid. 1.

VESTIATUR herbis (1). Le même Auteur la confond ailleurs avec *Opis Conſiva*, un des ſurnoms de la Terre (2). Platon ſemble l'inſinuer auſſi, lorſque dans un paſſage du Dialogue intitulé *Phédre*, que nous avons déjà cité ailleurs, il repréſente onze des grands Dieux emportés à la ſuite du char de Jupiter, & Veſta (Ἑστία) reſtant immobile dans le Palais des Dieux. Arnobe dit auſſi : *Terram nonnulli Veſtam pronunciant, quod in Mundo ſtet ſola, ceteris ejus partibus in mobilitate perpetua conſtitutis* (3). C'eſt encore dans le même ſens qu'il faut entendre un paſſage de Plutarque, dans lequel il paroît que Cléanthe accuſoit Ariſtarque d'impiété & d'irréligion, de ce qu'il troubloit le repos de *Veſta* & des Dieux de l'univers, parce qu'en voulant rendre raiſon des phénomenes qui arrivent dans le cours des Planettes, il enſeignoit que le Ciel des fixes étoit immobile, & que la terre parcouroit un orbite circulaire ſur une ligne oblique, & accompliſſoit en même-temps un mouvement de rotation ſur ſon axe (4) ; ce qui prouve que le décret lancé près de 19 ſiecles après, contre

(1) De civit. Dei. L. 7. c. 24.
(2) De L. L. 5.
(3) Adv. gent. L. 3.
(4) De facie in orbe lunæ.

Gallilée, n'étoit pas une nouveauté en ſuperſtition & en barbarie.

Suidas, en donnant le Tympanum pour attribut à Veſta, s'exprime auſſi de cette maniere: *Terræ effigies. Mulierem formant Veſtam, tanquam terram, tympanum præferentem: quoniam ventos terra intra ſe concludit.* On voit, en effet, Veſta ſur les Médailles, tenant quelquefois une eſpece de Diſque; Juſte Lipſe en cite deux (1). Plutarque dit encore: *Mihi videtur & terræ ſimulacrum Veſta eſſe. Nam alit nos, & ſtabilis præterea manet: eoque à quibuſdam benè Veſta appellatur* (2). Ovide dit de même, que Veſta n'eſt autre choſe que la Terre, & qu'elle tire ſon étymologie de ce qu'elle ſe ſoutient d'elle-même & par ſa propre force, *vi-ſtando.* Enfin, ſi le Temple de cette Déeſſe étoit rond & couvert d'un dôme, c'eſt parce qu'il devoit repréſenter la Terre, dont elle eſt l'image: *Rotundam Ædem Veſtæ*, dit Feſtus Pompeïus, *Numa Pompilius Rex Romanorum conſecraſſe videtur quod eandem eſſe terram, qua vita hominum ſuſtentaretur, crediderit, eique pilæ forma eſſe; ut ſui ſimili templo dea coleretur.* C'eſt enfin à la même idée allégorique qu'il faut rapporter l'attitude donnée

(1) De Veſta, &c. c. 3. Voy. auſſi theſ. Brand. to. 2. p. 629, &c.

(2) In Sympoſiac. 8. c. 4.

communément à Veſta, pour emblême de ſa ſtabilité, de ſon immobilité ; elle eſt repréſentée aſſiſe. C'eſt ainſi qu'on la voit ſur les Médailles. Pauſanias dit auſſi que près de Patras en Achaie, il y avoit un Temple de Cérès, où cette Déeſſe & Proſerpine étoient debout, mais où Veſta, la Terre (Γῆ), étoit aſſiſe (1). Pline parle de la Veſta *aſſiſe*, célebre ſtatue de Scopas, que l'on voyoit à Rome dans les jardins Serviliens (2).

Le ſentiment qui fait de Veſta la Déeſſe du feu, le génie conſervateur de cet élément, eſt infiniment plus accrédité & plus général que celui que nous venons d'expoſer. Ce ſeroit abuſer de l'érudition que de rapporter les autorités qui ſont de ce ſentiment une tradition vulgaire. Citons ſeulement Ovide, qui dit que Veſta n'eſt autre choſe que la *flamme active & pure* (3), & ajoutons à ſon témoignage un paſſage remarquable de Plutarque, qui explique auſſi, ſous le rapport de cette allégorie, la forme ronde du Temple de la Déeſſe. » On aſſure, dit-il, que Numa fit le Temple de Veſta » rond, pour y garder le feu ſacré, voulant repréſenter » par-là, non pas la figure de la Terre, comme ſi c'é- » toit Veſta, mais celle de l'univers, au milieu duquel » les Pythagoriciens placent le feu, qu'ils appellent *Veſta*

(1) L. 7. c. 21.

(2) L. 36. c. 5.

(3) Une Médaille rapportée par Seguin, repréſente un autel enflammé, avec le mot VESTA. — *Select. Numiſ.* p. 354.

» & *Unité*; car pour la Terre, ils diſent qu'elle n'eſt » ni immobile, ni au centre du tourbillon, mais qu'elle » tourne autour du feu, & qu'elle n'eſt pas du nombre » des principaux éléments qui compoſent le monde. On » dit même que Platon embraſſa cette opinion dans ſa » vieilleſſe, & qu'il enſeigna que la Terre occupoit » une autre place, & laiſſoit le milieu comme la place » honorable à un plus noble élément (1). «

Telles ſont les deux opinions que l'antiquité a conſacrées ſur Veſta. Faut-il choiſir entr'elles & s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre ? Mais comment ſe décider, lorſque des témoignages & des monuments également reſpectables les appuient toutes deux ? Il paroît même que les anciens penſoient qu'il falloit les adopter enſemble, & c'eſt ce que l'on voit par les efforts qu'ils ont faits pour les concilier. Quelques-uns ont cru y parvenir au moyen des traditions mythologiques, & ils ont ſuppoſé deux *Veſta*. L'une plus ancienne, fille de Saturne & de Rhée, & repréſentant la Terre ; l'autre épouſe d'*Ouranos* ou le Ciel, & repréſentant l'élément du feu. C'eſt le parti qu'ont ſuivi parmi nous Noël Lecomte & l'Abbé Bannier. D'autres ont cherché des rapports allégoriques pour concilier les deux attributs. Phurnutus a donné celui-ci: *quod vis ignea quæ in Mundo eſt, hinc*

(1) Vie de Numa, trad. de Dacier.

hinc nutriatur, ac per hanc ſubſiſtat : aut quod fœcunda terra etiam animalium ſit Mater, quibus vis ignea vitæ cauſa eſt. Denis d'Halycarnaſſe propoſe une autre conjecture : *Quod cum Veſta ſit terra, atque Medium Mundi locum ſortita accendat è ſeſe ſuperiores illos ignes* (1).

On ſent combien de pareilles conjectures ſont peu ſatisfaiſantes. Cependant, ce qui en réſulte de plus clair, c'eſt qu'il faut conſerver les deux opinions qui font de Veſta & la Terre & le Feu. Cherchons donc un nouveau moyen de les concilier.

D'abord, il eſt indubitable que Veſta eſt priſe pour le globe de la Terre. Tenons ce point pour conſtant.

Quant à Veſta, priſe pour le feu, il eſt néceſſaire d'en fixer plus particuliérement l'idée. De quel feu cette Déeſſe étoit-elle le ſymbole? Eſt-ce du feu élémentaire & principe de la fécondité de la nature? Eſt-ce du feu matériel & ſervant aux uſages de la vie? Cette premiere diſcuſſion mettra ſur la voie. S. Auguſtin, dont l'autorité eſt très-précieuſe, parce qu'il travailloit d'après des monuments que nous n'avons plus, nous indique qu'il faut fixer cette diſtinction, & ſemble faire de Veſta le feu principe. » Veſtam quoque ipſam, dit-» il, præterea Dearum maximam putaverunt, quod ipſa » ſit terra ; *quamvis ignem mundi leviorem qui pertinet*

(1) Antiq. L. 2.

» *ad uſus hominum facilem, non violentiorem, qualis* » *Vulcani eſt, deputandum eſſe crediderunt* (1). « Il ſemble que S. Auguſtin, aſſervi aux idées vulgaires ſur les fables mythologiques, prenne Vulcain pour le feu matériel des volcans, des foïers, &c. Au moins dans cette erreur même, en diſtingue-t-il Veſta, dont il fait le principe de chaleur bienfaiſante qui anime la nature. Mais en pénétrant dans l'intérieur des allégories antiques, on voit que ces deux êtres mythologiques doivent ſe rapprocher. Il eſt certain en effet que dans la Théologie Egyptienne & Orientale, Vulcain, ſous le nom de *Phéta*, étoit regardé comme le Feu principe, qui échauffe la nature, le Feu, artiſte générateur des Etres, ce Feu éternel qui avoit formé le monde & qui étoit compoſé de deux ſubſtances, l'une maſculine, ſous le nom de Vulcain ou la chaleur active, qui répandoit le mouvement & la vie dans la maſſe inerte de la matiere qu'il organiſoit ; l'autre féminine, ſous le nom de Minerve, ou cette ſubſtance lumineuſe qui circule autour du Ciel, qu'elle enveloppe, & dont les aſtres ſont une émanation. C'eſt ce dont on ne peut plus douter d'après les ſavantes explications de M. Dupuis (2), dont tout le ſyſtême, à cet égard, ſe trouve renfermé dans ce

(1) De Civit. Dei. L. 7. c. 16.

(2) Journ. des Savants, Décemb. 1784.

peu de mots du Lord Cherbury : *in igne Maſculum eſſe quod Comburit ; quod Lucet vero fœminam* (1).

Or, nous voyons de grands rapprochements entre Vulcain, Minerve & Veſta. Les monuments la repréſentent ſouvent avec le premier ; on les a même rangés enſemble dans la claſſe des *Divinités adhérentes* (2). Quant à la ſeconde, on ſait que le Palladium ou image de Minerve, étoit un des objets confiés à la garde de Veſta, & les Médailles la repréſentent le tenant à la main. On ſait auſſi que comme Veſta, Minerve Polyade, à Athênes, vouloit que l'on conſervât un feu perpétuel dans ſon Temple, & que lorſqu'il venoit à s'éteindre, c'étoit ainſi qu'à Rome, lors de l'extinction du feu ſacré, le préſage des calamités & des guerres (3).

Nous trouvons auſſi que Veſta a des rapports avec le Soleil ; c'eſt au feu de ſes rayons que le feu ſacré étoit rallumé : & les inſcriptions nous préſentent le Pontife du Soleil étant auſſi celui de Veſta : *Pontifici Veſtæ, Pontifici Solis* (4). Le Préſident de Broſſes a cru même que Veſta n'étoit autre choſe que le Soleil,

(1) De Religion. Gentilium, p. 92. — Voy. auſſi Pierius, Hieroglyph. L. 18. c. 19. p. 186.

(2) Diſſ. de l'Acad. de Cortone.

(3) Strab. L. 9. — Pauſan. Attic.

(4) Grut. inſcript. 48. 1. & 1102. 2.

& il en a puiſé ſes preuves dans le nom oriental de cette Divinité *Pheſta* ou *Apheſta*, pere du feu ; dans la forme de ſon Temple, qui, ſelon lui, n'étoit compoſé que d'un rang circulaire de colonnes corinthiennes cannelées, couvertes d'un dôme, tellement que n'ayant point de clôture, le jour y avoit une libre entrée de tous côtés ; enfin, juſques dans le nom moderne de ce Temple reſtauré, qu'il a cru, mal-à-propos, être aujourd'hui la *Madona del Sole* (1). Les Auteurs anciens donnent encore une idée plus étendue de Veſta. Stobée dit que *Veſta ou le Feu, eſt le grand Lare de l'univers, le domicile de Jupiter, la mere des Dieux, & le ſoutien de la nature* (2).

On entrevoit donc au milieu de ces idées diverſes ſur Veſta, qu'elles ſe rapprochent au moins toutes dans un point, c'eſt que cette Déeſſe n'étoit point le feu proprement dit, le feu matériel employé aux uſages de la vie ; qu'elle n'étoit pas non plus le feu Æther, ni la lumiere émanée du feu ; mais qu'elle conſtituoit un feu particulier, ayant ſon foïer différent, mais participant à toutes ces modifications de la matiere ignée, ayant des rapports certains avec elles, & contribuant comme elles à l'organiſation des êtres.

(1) Vie du Conſul Philippe. Mém. de l'Acad. des Inſcript. to. 27. 4°.

(2) Ecl. Phyſ. L. I. c. 25.

Or, voyons maintenant quel étoit préciſément ce feu, & comment l'Etre allégorique qui le repréſentoit pouvoit en même-temps être l'image de la terre. On nous a déjà devinés ſans doute, & l'on voit que l'hypothèſe la plus vraiſemblable eſt celle du feu central, de cette chaleur interne dont on a ſoupçonné l'exiſtence, en obſervant l'aſcenſion de la liqueur du thermometre, augmentant à proportion que l'on pénétroit ſous la terre, par les volcans découverts ſous la mer, par les ſources d'eaux chaudes trouvées ſous la Zone glacée, par la fonte de la ſurface intérieure de la neige, tandis que ſa croûte extérieure réſiſte à la chaleur du ſoleil (1), &c. Nous ne cherchons pas ſans doute à rabaiſſer le mérite de la ſublime découverte de M. de Mairan, ni celui de l'ingénieux ſyſtême des *Epoques de la nature*, & des éloquentes conjectures de l'auteur des Lettres *ſur l'origine des Sciences*. Mais nous voulons rendre auſſi à l'antiquité l'hommage qu'elle mérite, & prouver par un nouvel exemple, que le génie de l'homme, indépendant de la ſucceſſion des âges & de la tranſmiſſion des connoiſſances, peut, à des époques différentes, ſaiſir les mêmes vérités & enfanter les mêmes prodiges.

Suivons par degrés les notions & les autorités qui

(1) M. Bailly, Lettres ſur l'origine des Sciences, &c. p. 269, &c.

nous ont conduits à attribuer cette connoiſſance aux anciens, ou plutôt qui ont confirmé l'idée qu'en donne néceſſairement la ſeule néceſſité de conſidérer Veſta en même-temps comme la terre & comme le feu.

Phurnutus avoit cru que le feu étoit renfermé dans la terre ; & Plotin le Pythagoricien, regardoit Veſta comme le *feu & l'ame de la terre.* Servius, pour concilier les mêmes attributs de cette Déeſſe, dit : *Veſta enim dicitur eſſe terra, quam ignem habere non dubium eſt, ut ex Etnâ, Veſuvio que datur intelligi* (1). Ailleurs il s'exprime plus poſitivement : *Veſtam Deam ignis, quæ, in medio mundo librata, ſua vi ſtat, & ignem intra ſe habeat* (2). Stobée, d'après le Pythagoricien Philolaüs, s'exprime d'une maniere plus claire encore : *Duplicem ignem eſſe ; ſupremum illum qui mundum circumplectitur : Medium qui naturâ antiquior eſt, & centri locum tenet, quem vocari dicit τῆ πατρὸς Ἑστίαν, Veſtam ſive Larem & focum univerſi* (3).

Ovide ſemble auſſi indiquer, de la maniere la moins équivoque, l'opinion que nous donnons de Veſta, lorſqu'il dit que Veſta eſt la terre, & que l'une & l'autre a ſon feu perpétuel : *Subeſt vigil ignis utrique.* C'eſt

(1) Æneid. L. 1.
(2) Ibid. 2.
(3) Loc. cit.

néceſſairement auſſi à la même idée qu'il faut rapporter l'uſage religieuſement obſervé de placer le foïer au milieu des maiſons & les Prytannées au centre des Villes, comme images du feu au centre de la terre. C'eſt delà que Veſta avoit le ſurnom de μεσόμφαλος & que dans les poéſies Orphiques on l'invoque comme la Déeſſe ἡ μεσου δίκου ἑστίς, *quæ mediam Domum obtinet.*

Chaque Ville de la Grece avoit, en effet, de ces Prytannées ou ſanctuaires de Veſta, dans leſquels on conſervoit le feu ſacré (1) ; comme nous l'avons dit ailleurs (2).

Il ne faut pas croire non plus que les Pythagoriciens, en parlant du feu au milieu du monde, vouluſſent parler du ſoleil au milieu des ſpheres, mais réellement du feu occupant le centre de l'univers ; c'eſt de cette maniere qu'il faut entendre l'idée que Plutarque a donnée de Veſta. Le feu, dit-il, eſt la plus vive image de la puiſſance immortelle, qui arrange & conſerve l'univers ; c'eſt dans le feu qu'eſt le principe & le commencement de toutes choſes. Le Temple de Veſta, où on le conſerve, eſt rond, parce qu'il eſt fait pour repréſenter l'univers : le feu eſt l'ame du monde (3).

On voit, par ce peu d'autorités, que les anciens

(1) Voy. Caſaub. in Athen. L. 15. — Seguin, Numiſm. p. 374. — Spanh. in Callim. to. 2. p. 825, &c.

(2) To. 3. p. 451.

(3) Vie de Camille.

Philoſophes, inſtruits du fond des allégories, conſidéroient vraiment Veſta comme la Terre, renfermant dans ſon ſein le feu qui organiſe & perpétue les êtres. On voit dès-lors qu'ils connoiſſoient la théorie d'un feu central; on voit auſſi, & cette obſervation eſt bien intéreſſante à faire, que ce feu ne pouvoit être le feu Æther, que le ſoleil n'étoit pas l'unique ſource du feu générateur, & qu'enfin le culte du feu ſacré avoit pour objet un autre principe bienfaiſant, puiſqu'on n'eût pu lui donner alors pour foïer le ſein de la terre. Cette obſervation indique viſiblement une nature particuliere du feu central. Mais la preuve ne ſera-t-elle pas complete s'il eſt établi que les anciens avoient les mêmes notions que nous avons aujourd'hui ſur la nature de ce feu central, c'eſt-à-dire qu'ils connoiſſoient tout le fonds de l'hypotheſe même que M. de Buffon a ſi ingénieuſement développée, le monde créé par le feu, & le refroidiſſement du globe? Pourra-t-on douter alors que lorſqu'ils ont adoré Veſta comme la terre & le feu à la fois, lorſqu'ils l'ont même conſidérée comme le feu principe mêlé à la terre, occupant le centre du monde, ils n'aient pas vu poſitivement en elle l'image de ce globe d'abord igné, puis finiſſant par renfermer dans ſon ſein les reſtes du foïer que le refroidiſſement rétrécit & épuiſe? La connoiſſance de cette grande théorie ne deviendra-t-elle pas alors très-vraiſemblable?

Or, un paſſage de Juſtin, abbréviateur de Trogue Pompée, préſente, en toutes lettres, l'expoſition du ſyſtême

tême de MM. de Mairan, de Buffon & Bailly. L'Hiſtorien parle de la querelle des Egyptiens avec les Scythes, ſur l'ancienneté de leur Nation, & il fait raiſonner ainſi ces derniers, dans l'hypotheſe où la terre n'aura été d'abord qu'un globe de feu : *Sive ignis, qui & Mundum genuit, cuncta poſſedit ..... ſi igni prima poſſeſſio rerum fuit, qui paulatim extinctus, ſedem terris dedit : nullam prius quam Septentrionalem partem hyemis rigore ab igne ſecretam ; adeo ut nunc quoque nulla magis rigeat frigoribus. Ægyptum vero & totum Orientem, tardiſſimè temperatum : quippè etiam nunc torrenti calore ſolis exæſtuet* (1) : » le feu qui a engendré le monde, a tout » rempli d'abord..... Si le feu a eu la premiere poſſeſſion » de la terre, comme les pays ne ſont devenus habitables » qu'autant qu'il s'eſt éteint, il s'enſuit que la partie ſep- » tentrionale eſt la premiere dont le froid ait chaſſé le » feu. Et en effet, il n'eſt point encore à préſent de » région où les froids ſe faſſent ſentir plus rudement, au » lieu que l'Egypte & tout l'Orient n'ont pu être re- » froidis que fort tard : ce qui paroît d'autant plus, » qu'actuellement ce pays eſt encore brûlé par les ardeurs » du ſoleil. «

Voilà, ſans doute, en peu de mots, le ſyſtême de M. de Buffon ſur le refroidiſſement du globe, & celui

(1) L. 2. Initio.

de M. Bailly, ſur le premier peuple de la terre ſorti des glaces du nord.

Ainſi, la premiere & la plus difficile notion à ſaiſir, pour trouver le feu dans le centre de la terre, étoit de faire originairement de la terre un globe de feu refroidi par degrés; & nous ne pouvons plus douter que les anciens ne l'aient eue. Ce grand point une fois établi, on conçoit pourquoi ils ont adoré la même Divinité ſous le nom de la terre & ſous celui du feu, & l'on entend ce qu'ils ont voulu dire, en ſuppoſant à la terre un principe igné, en mettant le feu dans le centre du monde, en regardant enfin cette Divinité de la terre & du feu comme le *foïer de l'univers* & *le ſoutien de la nature*. Toutes ces idées ſe rapprochent & s'expliquent, dès que l'on a vu que leur principe & leur dernier réſultat étoient connus.

Telle étoit donc cette grande Veſta adorée, non pas ſeulement à Rome, mais dans tout l'univers.

Il ne manqueroit plus, pour compléter la vérité de l'explication, que de voir naître cette Déeſſe dans les climats du nord. Non que nous voulions approfondir la queſtion de ſavoir ſi le culte du feu a commencé dans l'Orient ou dans les régions ſeptentrionales. Nous écartons cette queſtion par une diſtinction relative à l'allégorie de Veſta; c'eſt que le culte du feu, emblême du ſoleil, peut bien être né ſous le beau ciel de l'Aſie; mais que le culte du feu intérieur, du feu principe, a dû naître dans les pays les premiers habités, ou au moins

dans ceux où ſon utilité a été mieux ſentie. Or, ſans pouſſer plus loin cette explication, nous trouvons que le culte de Veſta eſt vraiment ſorti de ces climats où l'on ſe vantoit du premier refroidiſſement du globe, de la retraite premiere du feu, & où l'on regardoit la terre comme le reſte d'un globe enflammé, comme l'enveloppe d'un foïer brûlant.

Les Romains convenoient eux-mêmes que le culte de Veſta n'étoit pas né chez eux; ils prétendoient qu'il avoit été apporté dans le Latium par Enée; delà le ſurnom de *Troïen*, de *Foïer d'Ilion*, donné au feu de Veſta. La tradition apprenoit qu'il avoit été d'abord établi par ce Prince à Lavinium, & delà tranſporté par ſon fils à Albe, d'où il étoit paſſé chez les Romains:

Sic ait, & manibus vittas, Veſtam que potentem
Æternum que adytis effert Penetralibus ignem (1).

Mais ce culte remontoit dans le Latium à une époque bien antérieure à celle que la fable avoit fixée pour la prétendue arrivée d'Enée dans ce païs, puiſque Fabius Pictor & pluſieurs autres Auteurs, font Veſta femme de Janus, dont le regne étoit, pour les temps fabuleux de

(1) Virgil. Æneid. VII.

l'Italie, le point le plus reculé, & au-delà duquel on n'avoit plus aucunes notions ſur l'hiſtoire du pays.

Quoi qu'il en ſoit, les Troyens ou les Grecs, dont les Romains tenoient le culte de Veſta, l'avoient reçu eux-mêmes des Peuples du Nord, c'eſt-à-dire des Nations Celtiques. Hérodote nous dit, en effet, que Veſta, ou le feu, étoit adorée chez les Scythes, où elle avoit le nom de *Tabiti* (1), & que réunie à la terre, on confondoit l'une & l'autre ſous le nom d'*Hiſtia* (2), d'où les Grecs avoient fait leur *Eſtia*, rendu chez les Latins par *Veſta*. Ajoutons une obſervation importante, c'eſt que Veſta réunie & confondue avec les Pénates, étoit une des grandes Divinités Cabiriques des fameux myſteres de Samothrace, iſle du nord de la mer Egée, & voiſine des Thraces, & conſéquemment des Peuples Celtiques. Nous avons cité ailleurs (3) une médaille de Commode, ſur laquelle on voit un jeune homme nu, tenant une lampe allumée, avec la légende *Penates*, & au-deſſous *Veſta* (4). Or, cette obſervation, non-ſeulement ſert à nous montrer dans le nord la ſource du culte de Veſta, mais encore à confirmer l'allégorie que nous en avons

(1) L. 4. c. 59.
(2) Cœl. Rhodig. L. 18 c. 24.
(3) Tome III. p. 450.
(4) Citée par Juſte Lipſe, traité *de Veſta*, &c.

donnée, par ſon union avec les Pénates & ſon rôle dans les myſteres de Samothrace.

On ſait maintenant quelle idée il faut prendre de ces myſteres ; on ſait que les Dieux qu'on y célébroit étoient fils de Vulcain ou du feu générateur, repréſentés avec des lampes, figurés par des lampes même, & offrant dans leur allégorie le ſymbole de la révolution de l'aſtre du jour. Ils étoient cependant auſſi regardés comme des Divinités infernales, préſidant dans l'Aſtrologie à la deſcente des ames au ſein de la terre, & confondus ſouvent, ſous ce rapport, avec les mânes, par ſuite de l'altération des Fables primitives & de la confuſion des attributs & des notions allégoriques. Réunis ſous ces divers rapports avec Veſta, ils préſentoient donc la grande image du feu, conſidéré dans le concours du feu éther des aſtres, & du feu central de la terre, pour maintenir l'harmonie des mondes, & le principe actif & générateur de la nature ; concours allégorique exprimé ſi clairement par le mariage de Veſta avec Janus ou le Génie ſolaire, & par les premiers vœux adreſſés dans chaque ſacrifice à ces deux Divinités, à ces deux vrais principes de toute exiſtence.

Ainſi donc nous pouvons lever le voile qui cache le front pudique de Veſta, & nous voyons alors qu'elle n'eſt point ce qu'a cru le vulgaire profane.

Elle eſt en même-temps l'image de la terre & celle du feu ; elle eſt le feu qui pénetre la terre & vit dans ſon ſein : achevons, elle eſt l'emblême de la terre re-

froidie, conſervant dans ſes entrailles le reſte de cet embraſement primitif, qui y fait circuler la vie & la fécondité, & que la main lente des ſiecles doit éteindre inſenſiblement, pour ne plus faire du globe qu'une maſſe inerte, délaiſſée dans le vuide de l'eſpace, comme tant de mondes épars, qui, peut-être, eurent leur durée de chaleur & d'exiſtence comme globes habités. Telle eſt l'idée que nous en avions annoncée déjà dans l'explication des Monuments qui ornent cette édition (1).

Finiſſons par obſerver que cette conjecture n'eſt peut-être que le développement de la grande opinion qui faiſoit du feu ou de Veſta l'image de l'ame de la nature & du principe qui entretient l'exiſtence de l'univers.

Auſſi la fêtoit-on vers le ſolſtice, temps où nous allumons encore les feux de la S. Jean.

(*qq*) Nous avons dit que le culte de Veſta étoit bien antérieur dans le Latium à la fondation de Rome. Il exiſtoit à Lavinium & à Albe. Quelques-uns croyoient qu'il avoit été apporté à Rome par Romulus (2), fils lui-même d'une Veſtale, ſans doute d'une Veſtale Albaine. Mais c'eſt certainement à Numa qu'il faut attribuer l'introduction du culte de Veſta à Rome (3).

Ovide dit que Rome avoit célébré quarante fois les

(1) Explic. des fig. p. xc.
(2) Plut. in Romul.
(3) Plut. in Numa. — Denis d'Hal. &c.

Palilies. Nous avons vu ailleurs (1) que cette fête étoit la commémoration de la fondation de Rome, & qu'on l'appelloit même le *Jour natal* de Rome. Ces expreſſions ſignifient donc que ce fut l'an 40 de Rome que Numa éleva un Temple à Veſta. Il commença en effet à régner à cette époque.

(*rr*) Le Temple de Veſta fut, dans le principe, un petit Oratoire, de forme ronde, couvert de chaume, faiſant partie du Palais de Numa, qui n'étoit pas alors d'une ſtructure plus magnifique. Dans la ſuite des temps on le rebâtit ſur le même plan; mais alors le marbre & le bronze remplacerent l'argile & le chaume. Pline dit: qu'en vertu d'un Sénatusconſulte, on le couvrit de bronze de Syracuſe (2). Nous avons vu ailleurs (3) qu'Auguſte voulant habiter ſur le Palatin, & la loi ordonnant que, comme Souverain Pontife, il habitât près du ſanctuaire de Veſta, il avoit trouvé pour expédient de transférer dans ſon Palais le ſanctuaire de la Déeſſe.

Quant à l'ancien Temple de Veſta, il étoit ſitué, ſuivant Denis d'Halycarnaſſe & tous les Auteurs de l'antiquité, entre le Capitole & le Palatin, preſqu'au milieu de l'eſpace intermédiaire, au côté occidental du *Forum*

(1) To. 3. p. 268, &c.
(2) L. 34. c. 3.
(3) Tom. 3. p. 324.

Romanum, près du Lac de Juturne, & non loin du Tibre. Auſſi Horace dit-il :

Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore Etruſco violenter undis,
Ire dejectum monumenta Regis
Templa que Veſtæ (1).

Mais les *Monumenta Regis* ne ſignifient ici que le Temple élevé par Numa, & non le *Pulchrum Littus* de Tarquin l'ancien, comme l'a cru Groſley (2) ; la ſituation du Temple de Veſta ne pourroit s'accorder avec cette idée, puiſqu'il n'étoit pas ſur le quai du Tibre, mais au pied du Palatin, près la rue Neuve. Ce ne peut donc être ce qu'on appelle aujourd'hui *Santa Maria del Sole*, comme l'a cru le Préſident de Broſſes, ainſi que nous l'avons dit ; & dès-lors le rapprochement plaiſant qu'avoit vu Groſley, dans la *Forge du Maréchal emmenchée* à cette Egliſe, qui, autrefois, avoit été conſacrée à la Déeſſe du feu (3), manque de vérité. La forme ronde d'une petite Chapelle avec quelques colonnes que l'on y voit encore, a cauſé l'erreur.

Quoi

(1) L. 1. Od. 2.
(2) Obſerv. ſur l'Italie, &c. to. 2 p. 308.
(3) Loc. cit.

Quoi qu'il en ſoit, près du Temple de Veſta étoit le Palais de Numa, *Regia*, qui fut depuis la maiſon du Roi des Sacrifices ; & le logement des Veſtales, *Atrium Veſtæ*, communiquoit de l'un à l'autre. Comme ce logement étoit trop petit, & ſi incommode, que les Veſtales malades ne pouvoient y reſter (1), Auguſte leur donna la *Regia* (2). Le Temple étoit de forme ronde, comme le repréſentent les médailles (3) & le beau Camée, dont nous avons orné le cul-de-lampe du texte de ce Livre, & qui eſt le revers exact d'une médaille de Fauſtine.

Ovide ajoute qu'un dôme (*Tholus*) le garantiſſoit de la pluie. Quelques Auteurs ont pris le *Tholus* pour la piece de la voûte des Temples à laquelle aboutiſſent les poutres qui la ſoutiennent, & qui ſervoit à ſuſpendre les offrandes. D'autres entendent par ce mot, un toît ſoutenu par des colonnes, ſans murs ; quelques-uns le prennent pour le nom d'un édifice particulier, tel que le Temple de Veſta & le Panthéon. Servius, qui rapporte

(1) Pline, hiſt. nat.

(2) Dio. L. 54.

(3) Theſ. Brand. to. 2. p. 696. 546. — Beger. Num. Imp. Pl. 20. 30. 31. 40. 48. &c. — Vaillant, Fam. Rom. *Paſſim.* &c., &c., &c., &c.

ces diverſes acceptions, finit par obſerver que les Temples ronds avoient coutume d'être dédiés à trois Divinités (1). D'autres enfin croient que le *Tholus* étoit une lanterne qui ſurmontoit les dômes. Mais les médailles ne nous repréſentent aucune lanterne ſur le Temple de Veſta. Il ne faut donc entendre par-là tout ſimplement qu'un tambour ou dôme. Ces Temples ronds à coupoles, n'étoient pas communs dans l'antiquité. Winkelman a remarqué (2) qu'on n'en a trouvé que ſix indiqués par Pauſanias. L'un étoit au Prytanée, à Athenes (3); un autre ſe voyoit à Epidaure (4), avec le Temple d'Eſculape, bâti par le célebre Sculpteur Polyclete, & achevé par Pauſanias : on lui avoit donné le nom de *Tholus* à cauſe de ſes voûtes. Le 3e de ces édifices ſe trouvoit à Sparte, & c'étoit dans ce Temple qu'étoient placées les Statues de Jupiter & de Vénus (5); le 4e étoit à Elis (6); le 5e à Mantinée (7); il s'appelloit le *Commun foyer* (κοινὴ Ἑστία). Il y avoit auſſi dans d'autres

(1) Ad Æneid. 9. v. 407.
(2) Remarq. ſur l'archit. des anciens, p. 30. 31.
(3) Pauſan. L. 1. p. 12.
(4) Id. L. 2. p. 173.
(5) Id. L. 2. p. 237.
(6) Id. L. 5. p. 429.
(7) Id. L. 8. p. 616.

endroits des édifices qui portoient le même nom, tels que celui de Rhodes (1) & de Cannus, dans la Carie (2). Enfin, le 6e étoit le tréſor de Mynius, à Orchomene (3). L'ancien Architecte San-Gallo parle, dans ſon Livre de deſſeins ſur vélin, qui eſt à la Bibliotheque du Palais Barberin, d'un Temple rond de Delphes, conſacré à Apollon, dont Vitruve (4) parle également. On ne peut pas aſſurer que le Temple que Périclès fit conſtruire à Eleuſis (5) ait eu une forme circulaire; mais quand il auroit été d'une forme quarrée, il n'eſt pas moins certain qu'il étoit couronné par une coupole & une eſpece de lanterne. On voit cette lanterne & une coupole ſur le tambour d'un Temple quarré, repréſenté ſur le plus grand ſarcophage qu'on ait conſervé de l'antiquité, qui ſe trouve dans la *Ville* Moirani, près la porte de S. Sébaſtien.

Les Temples ronds étoient plus communs chez les Romains que chez les Grecs. Quelques-uns devoient cette forme à un motif allégorique. Tel étoit le Temple circulaire, dédié au Soleil, qui avoit pour objet

(1) Excerpt. Polyb. L. 28. p. 138.
(2) Appian. Mithridat. p. 122 Ed. Rob. Steph.
(3) Pauſan. L. 9. p. 786.
(4) L. 7. c. 1.
(5) Plut. Pélicl.

le ſymbole du Diſque de cet aſtre (1). Tel étoit auſſi celui de Veſta. Ovide en propoſe une raiſon allégorique, que Feſtus exprime ainſi : *Rotundam Ædem Veſtæ Numa Pompilius Rex Romanorum conſecraſſe videtur, quod eandem eſſe terram, qua vita hominum ſuſtentaretur crèdiderit, eamque pilæ forma eſſe : ut ſui ſimili templo dea coleretur.* Cette forme avoit donc été donnée à Veſta, parce qu'étant l'image de la terre, elle devoit être honorée dans un Temple rond comme elle. Tout ce que dit Ovide à cet égard, n'annonce pas de grandes connoiſſances en phyſique. Auſſi croit-on que les ſix Vers commençant par *ipſa volubilitas*, qui manquent dans un grand nombre de manuſcrits, ne ſont pas de lui & ont été ajoutés par les copiſtes. On entend même aſſez difficilement ce qu'il veut dire, lorſqu'après avoir rapporté la forme du Temple à celle de la terre, il ſemble la rapporter encore à la ſituation de ce globe au milieu du monde. Ce qu'on y voit le plus clairement, ce ſont deux erreurs de l'ancienne phyſique. Le préjugé de la forme ſphérique de la terre a fait place au ſyſtême de ſon applatiſſement vers les Poles, que de nouvelles lumieres nous préſentent maintenant, au contraire, comme allongés (2). Quant au ſyſtême qui plaçoit la terre

(1) Macrob. Sat. L. I. c. 18.

(2) Voyez particuliérement *les Etudes de la Nature*.

au centre des planetes, il s'eſt détruit devant le génie de Copernic, qui a fait du Soleil le Roi des aſtres & a réduit la terre au rang des planetes, gravitant comme elles autour de ce centre commun de leur mouvement.

La ſphère d'Archimede, dont parle Ovide, pour rendre ſa définition plus ſenſible, étoit faite conformément à cette opinion de la terre immobile, qui fut celle de toute l'antiquité. Ce monument fut, ſans doute, un de ceux qui donnent la plus haute idée du progrès des anciens dans les méchaniques, & ſervent à rendre à l'antiquité l'hommage de plus d'une découverte dont les Modernes ſe ſont honorés. On l'a même cité relativement à l'invention des Aéroſtats, pour établir que la connoiſſance des effets de l'air raréfié n'appartient pas excluſivement à notre ſiecle (1). Dans une enceinte ſphérique, formée par pluſieurs pieces de verre réunies, Archimède plaça la terre, le ſoleil & les autres planetes. Ces corps avoient entr'eux les mêmes proportions qu'ils ont en grand dans la nature, & leur intérieur étoit rempli d'un air plus ou moins rare, ſelon qu'ils devoient être plus ou moins éloignés du corps qui étoit au centre. La raréfaction étoit entretenue par une chaleur tou-

(1) Diſſ. ſur les Aéroſtates des Anciens & des Modernes, *in-12, Geneve, 1784*, p. 23, &c.

jours égale. Le corps central étoit fixé par une barre qui ſe prolongeoit dans l'appui de la machine, & ſe mouvoit par lui-même par la force d'un rouage; il jettoit autour de lui, par une multitude de petites ouvertures, un fluide qui formoit une eſpece d'atmoſphere qui entraînoit les planetes; & celles-ci abandonnées à elles-mêmes, ſans autre ſoutien que l'atmoſphere dont nous venons de parler, ſuivoient ſon impulſion en raiſon de leur peſanteur & de leur volume, & imitoient les mouvements propres aux vraies planetes. Il paroît cependant que les cercles de cette machine étoient de cuivre & les globules ſeuls de verre (1).

Pluſieurs Auteurs ont voulu expliquer le méchaniſme de cette ſphere. Mais il faut s'en tenir au ſentiment de Cardan, qui ſoutient avec raiſon que le moyen le plus facile fut de faire mouvoir les aſtres de cette machine par un eſprit (*Spiritus*, *aura*), parce qu'alors il dut ſuffire de donner du mouvement à un ſeul de ces corps planétaires, à celui dont on faiſoit le centre, pour donner l'impulſion aux autres & leur faire ſuivre leurs orbites à l'entour de lui (2).

Claudien a célébré ce chef-d'œuvre de l'antiquité

(1) Lactant. Divin. inſtit. L. 2. c. 5. — Salmas. in Solin. to. to. 1. p. 824.

(2) Schott. in Magia univ., Part. 3. L. 3.

qu'il nous apprend auſſi que l'on imitoit de ſon temps (1), & il ſemble indiquer le ſens adopté par Cardan : » Jupiter voyant les aſtres renfermés dans un globe de verre, » dit, en ſouriant, aux Habitants de l'Olympe : Voyez » juſqu'à quel point s'eſt élevée la puiſſance des mortels! » Un globe fragile préſente l'image du grand ouvrage » de mes mains ! Un vieillard de Syracuſe vient de » dévoiler, par les efforts de ſon art, les principes qui » régiſſent les Cieux, l'harmonie des choſes & les loix » des Dieux. Un eſprit renfermé fait agir les aſtres di» vers, & par des mouvements certains, entretient cet » ouvrage qu'il anime. Un ſoleil de fiction parcourt ſon vé» ritable orbite, & l'image de Cynthie revient périodi» quement chaque mois. Cette audacieuſe induſtrie s'ap» plaudit de ce nouvel Univers qu'elle fait mouvoir, & » l'eſprit de l'homme peut ſe vanter de gouverner les aſ» tres. Mais ne nous alarmons pas de cet innocent Sal» monée, avec ſon foudre impuiſſant ! Sa main ſavante » n'eſt que le foible émule de la nature (2). «

Quelques Editeurs ont voulu qu'on lût *arte Syracoſia* au lieu de *arce*. Mais il eſt certain que la ſphère d'Archimede étoit vraiment dépoſée dans l'Achradine, qui étoit la Citadelle ou la partie la plus fortifiée de Syracuſe (3).

(1) Epigr. 25. *Ad Curetium.*
(2) Epigr. 17.
(3) Voy. Athen. Deipnoſ. L. 5. c. 8.

Des Auteurs recommandables ont cru auſſi que l'image de cette ſphère avoit été placée ſur le tombeau d'Archimede. Un paſſage de Cicéron qu'ils ont mal entendu, a occaſionné cette erreur. Ce Philoſophe parle ainſi de la découverte qu'il avoit faite du tombeau d'Archimede : » je fis cette découverte à la faveur de quelques vers que » je ſavois avoir été gravés ſur ſon monument, & qui » portoient qu'on avoit placé au-deſſus *une Sphère & un* » *Cylindre.* M'étant donc tranſporté hors de Syracuſe » dans une campagne couverte d'un grand nombre de » tombeaux, regardant de toutes parts avec attention, » je découvris, ſur une petite colonne qui s'élevoit par- » deſſus les buiſſons, *le Cylindre & la Sphère* que je cher- » chois (1). « — Or, il eſt évident que cette repréſentation n'avoit pour objet que de rappeller une des plus belles découvertes d'Archimede en géométrie, celle de fixer les rapports qu'il y a entre un cylindre & une ſphère qui y ſeroit contenue, rapports que nous ſavons être comme 2 eſt à 3, le quarré du diametre de la ſphère étant au quarré du diametre d'un cylindre qui lui eſt égal, comme le triple de la hauteur du cylindre eſt au double du diametre de la ſphère.

Au reſte, en revenant à la forme du Temple de Veſta, il eſt vraiſemblable, comme nous l'avons prétendu, en dévelopant l'allégorie de cette Déeſſe, qu'elle tenoit encore

(1) Tuſcul. L. 5. n° 23.

encore à cette allégorie, & que le Temple rond au milieu duquel étoit le foïer, repréſentoit la terre renfermant dans ſon ſein le foïer du feu central. C'eſt ce qu'indiquent clairement ces mots employés relativement à la forme ronde du Temple : *Subeſt vigil ignis utrique ; ſignificant Sedem terræ focuſque ſuam.* C'eſt ainſi que celui de Mantinée, dont nous avons parlé, devoit la ſienne au foïer.

(*ss*) Si le Culte de Veſta étoit plus ancien que Numa, l'inſtitution de Prêtreſſes Vierges remontoit auſſi bien au-delà de ſon regne. Dès les temps fabuleux, Médée ſur le Phaſe, fut Prêtreſſe d'Hécate. Appollonius de Rhodes, dit qu'elle vivoit dans un appartement ſéparé de la maiſon de ſon pere, qu'elle étoit ſuivie par douze filles Vierges comme elle, & que quand ſon amour pour Jaſon la contraignit de fuir, elle laiſſa dans ſon lit une boucle de ſes cheveux, pour aſſurer à ſa mere qu'elle avoit toujours conſervé ſa virginité (1).

Il y avoit auſſi des Veſtales chez les Orientaux. Artaxercès Mnémon voulant épouſer Aſpaſie, Concubine de Cyrus le jeune, ſon fils Darius, à qui il avoit remis les rênes de l'Empire, la lui demanda. Le pere ne pouvoit la refuſer ; mais s'étant repenti de la promeſſe qu'il en

(1) Argonaut. L. 3.

avoit faite, & voulant trouver un prétexte pour y manquer, il l'a fit Prêtreſſe du Soleil, ſuivant Juſtin (1), ou de Diane ſelon Plutarque (2). Dans la Grèce, la plupart des Prêtreſſes d'Hercule, de Minerve, de Diane, étoient obligées à la continence, & quelques-unes à une virginité perpétuelle, comme la Prêtreſſe d'Hercule à Theſpis (3). Plutarque aſſure qu'à Athenes & à Delphes, auſſi bien que dans le reſte de la Grece, où l'on conſervoit le feu ſacré, on choiſiſſoit des eſpeces de Vierges d'un autre genre, c'eſt-à-dire des Veuves d'un âge avancé (4). A Athenes, le Temple de Minerve étoit appellé *Parthenon*, non-ſeulement parce que Pallas étoit Vierge, mais parce qu'on y entretenoit un nombre de Vierges pour le ſervice du Temple & de la Déeſſe (5). Pauſanias parle auſſi d'un Temple dans l'Achaie, dont le Sacerdoce étoit confié à une femme mariée, qui étoit obligée dès ce moment de vivre dans la continence. Quand elle étoit ſoupçonnée d'y avoir manqué, on l'éprouvoit en lui faiſant boire du ſang de Taureau, qui la faiſoit mourir infailliblement ſi elle étoit coupable (6). N'avons-nous pas vu auſſi

(1) L. 10. c. 2.
(2) In Artaxer.
(3) Pauſan. Corinth.
(4) In Num.
(5) Cœl. Rhodig. L. 29. c. 22.
(6) In Achaïc.

les Prêtreſſes du Soleil chez les Mexicains, liées par le ſerment d'une perpétuelle virginité? On ne ſe laſſe point d'être ſurpris que les mêmes erreurs ſe ſoient conſtamment perpétuées chez tous les Peuples, & dans tous les ſiécles, tandis que la lumiere de la vérité a été ſi ſouvent altérée & interrompue!

A Rome, il n'y eût d'abord que quatre Veſtales. Servius Tullius, ſelon Plutarque, ou Tarquin l'ancien, ſelon Denis d'Halycarnaſſe & Valere Maxime, en ajouta deux. Ce nombre n'augmenta ni ne diminua pendant toute la durée de l'Empire, & quoiqu'il paroiſſe par un paſſage de S. Ambroiſe, & des Médailles de Fauſtine, qu'il y en avoit ſept, cette ſeptiéme n'étoit ſans doute qu'une novice, qui ne faiſoit pas partie de l'ordre. On ne voit en effet que les ſix Veſtales ſur le Camée qui forme le cul-de-lampe du texte de ce Livre, & qui, comme nous l'avons dit, eſt copié ſur le revers d'une médaille de Fauſtine. On les choiſiſſoit parmi le Peuple; on faiſoit ſemblant d'arracher la Veſtale des bras de ſes parents, parce que la premiere avoit été ravie, & on lui coupoit les cheveux, que l'on attachoit à l'arbuſte *Lotos*, en ſigne d'affranchiſſement. On ne pouvoit pas non plus en recevoir au-deſſous de ſix ans, ni au-deſſus de dix, afin que l'innocence ne pût être ſoupçonnée, ni le ſacrifice équivoque.

A Albe les Veſtales étoient obligées à une virginité perpétuelle; mais à Rome on n'exigeoit d'elles qu'une continence de 30 années, dont elles paſſoient les dix pre-

mieres à apprendre leurs obligations, les dix ſuivantes à les pratiquer, & le reſte à inſtruire les autres ; après quoi elles étoient libres de ſe marier ; autrement ſi elles reſtoient attachées au culte, elles n'avoient plus la même part au miniſtere.

Leur habillement n'avoit rien de triſte, ni qui pût effacer ce qu'elles avoient de beauté. Elles portoient une coëffe ou eſpece de turban (*Vitta*) qui ne deſcendoit pas plus bas que l'oreille & leur découvroit tout le viſage. Elles y attachoient des rubans, noués avec grace au-deſſous du menton. Leurs cheveux, qu'elles laiſſerent croître dans la ſuite, recevoient tous les ornements que pût inventer l'art de plaire. Elles avoient par-deſſus leur habit une eſpece de rochet d'une toile fine, blanche, que recouvroit une mante de pourpre, ample & longue, qui ne portant ordinairement que ſur une épaule, leur laiſſoit un bras libre & retrouſſé fort haut, comme on le voit ſur les monuments.

Leurs fonctions étoient particuliérement de garder le feu jour & nuit, en diſtribuant ſans doute les heures de maniere à ſe relever les unes & les autres. Il paroît qu'elles étoient obligées auſſi à quelques prieres & ſacrifices particuliers pendant la nuit. Nous avons eu occaſion de parler des jours ſolemnels auxquels elles ſacrifioient publiquement ou préſidoient à quelque grande cérémonie. On ſait que l'extinction du feu ſacré, préſage des plus grands malheurs, parce que comme l'a bien obſervé Boullenger, elle ſembloit préſager le mo-

ment apocalyptique, où le grand principe devoit ſe détruire ; on ſait, diſons-nous, que cette extinction faiſoit condamner la Veſtale négligente à être fouettée nue par le ſouverain Pontife, & l'on a lieu de s'étonner ſans doute que l'on expoſât à un pareil châtiment des filles vouées à la plus rigoureuſe chaſteté. On ne doit pas être moins ſurpris de l'examen que le même Pontife faiſoit de leur perſonne dans toute la nudité de la nature, lors de leur réception.

Mais on eſt effrayé, on eſt indigné lorſque l'on ſonge au ſupplice qui puniſſoit la Veſtale trop foible ou trop ſenſible. La coupable étoit jugée par le College des Pontifes, dont on appelloit cependant au Tribunal du Peuple, & lorſqu'elle étoit condamnée, on commençoit par la dégrader du Sacerdoce. Enſuite le Grand-Prêtre & les Pontifes la dépouilloient de ſes ornements ſacrés ; puis étendue dans une eſpece de biere, elle étoit conduite du Temple à la porte Colline, auprès de laquelle, en dedans de la Ville, étoit une bute deſtinée à ces exécutions. Là, étoit une foſſe ou caveau, dans lequel on mettoit du pain, de l'eau, du lait & de l'huile, où l'on allumoit une lampe & où l'on dreſſoit une eſpece de lit. L'infortunée y deſcendoit, & alors on combloit l'ouverture de la foſſe au niveau de la levée. — On ſe conſole au moins un peu, en voyant que dans l'eſpace de mille ans environ, qui ſe ſont écoulés depuis l'établiſſement des Veſtales juſqu'à leur décadence, ſous Théodoſe, à peine chaque ſiecle a-t-il été ſouillé d'un événement ſi terrible !

Quels ſi grands dédommagements pouvoient donc porter à embraſſer un état expoſé à des privations ſi ſenſibles & à un ſupplice ſi cruel? Des honneurs, des diſtinctions & une liberté ſur tout le reſte, qui, comme l'a bien obſervé l'Abbé Nadal, ne faiſoient que multiplier pour elles les occaſions délicates & les ſituations dangereuſes. D'abord elles vivoient dans le luxe & dans la moleſſe, ſe trouvoient aux ſpectacles du Théatre & du Cirque, alloient ſouvent manger dans leur famille, s'immiſçoient des affaires, & recevoient les hommes le jour dans leur maiſon & les femmes à toute heure. Ajoutons qu'elles ne marchoient que précédées de Licteurs, & que les Conſuls & les Préteurs qui ſe trouvoient ſur leur chemin, étoient tenus de prendre une autre route, ou bien ils faiſoient baiſſer devant elles leurs haches & leurs faiſceaux. Leur rencontre rendoit la vie aux coupables que l'on menoit au ſupplice. Sur la fin de la République, elles n'alloient plus au Capitole que dans une voiture magnifique, aſſiſes ſur une chaiſe curule & ſuivies d'une foule de femmes & d'eſclaves. Aux ſpectacles, elles occupoient une place diſtinguée. Leurs biens, compoſés d'abord du revenu de quelques terres qu'on leur avoit aſſignées, s'accrurent conſidérablement dans la ſuite par diverſes fondations qui les mirent à portée d'étaler le faſte le plus brillant.

Terminons ces détails, que nous devons, en partie, à

Juſte Lipſe & à l'Abbé Nadal (1), par un paſſage de Prudence, qui en rappelle pluſieurs d'une maniere piquante :

» D'abord, on choiſit des jeunes filles dans leurs » tendres années, afin que la victime, ignorant encore » ſes propres volontés, échauffée d'ailleurs par les éloges » de la pudicité, & par l'amour des Dieux, condamne » les juſtes liens d'un ſexe fait pour l'hymen.

» La pudeur captive eſt conſacrée à un ingrat autel. » La volupté, qu'on les force de dédaigner, ne s'éteint » pourtant pas dans le cœur des infortunées ; on ne fait » que les en priver, & ſi leur corps demeure intact, il » n'en eſt pas ainſi du cœur ! Leur couche ſolitaire ne » connoît plus le repos ; elles y nourriſſent le poiſon » caché qui les brûle, & ſoupirent après les flambeaux » de l'hymen, qu'elles n'ont pas vu briller pour elles !

» Mais l'eſpérance qui leur reſte ne fait qu'entretenir » le feu qui les conſume ; car un jour, la torche nuptiale » doit s'allumer, le voile de l'hymen doit couvrir leurs » cheveux blancs, & Veſta, qui, pendant un temps, » exige des Miniſtres intacts, ſe dégoûte à la fin d'une » vieille Vierge. Lorſque la vigueur de l'âge les appel- » loit à la couche nuptiale, l'amour n'a fécondé d'aucun » fruit un ſein condamné à la ſtérilité. Mais la Prêtreſſe » *Vétérane*, ayant rempli ſa ſainte carriere, abandonne

(1) Mém. de l'Acad. des Inſcript., to. 5. *in*-12.

» les foïers près deſquels ſe conſuma ſa jeuneſſe ; elle » ſe marie, ſoumet au joug d'un époux ſes rides émé- » rites, & apprend, nouvelle mariée, à ſe réchauffer dans » le lit qu'elle glace !

» En attendant, tandis que la bandelette enlacée » orne les cheveux épars, & que la Prêtreſſe Vierge » alimente le fatal braſier, on la voit portée en pompe » publique au milieu des rues, aſſiſe ſur un char, & le » front dévoilé, étalant ſes jeunes attraits aux yeux de » la Ville enchantée. Enſuite, l'auguſte pudeur & la » piété, qui abhorre le ſang, vont s'aſſeoir dans l'am- » phithéatre, pour contempler la lutte ſanglante & la » mort des Gladiateurs, pour porter leurs ſaints regards » ſur ces bleſſures vendues pour du pain ! Une Vierge » décorée des vénérables cordons des bandelettes ſacrées, » vient ſe repaître d'un ſpectacle d'eſcrime !

» O cœur tendre & compatiſſant ! Elle ſe leve à cha- » que coup, & lorſque le vainqueur porte le poignard » à la gorge du vaincu, elle treſſaille de plaiſir ! La mo- » deſte Vierge ordonne que le glaive s'enfonce dans le » cœur du malheureux étendu ſur l'arêne ; elle ſuit de l'œil » les derniers mouvements des entrailles palpitantes, d'où » l'ame s'exhale ſous le couteau qui les déchire !

» Mais tel eſt leur mérite : elles veillent aſſiduement » pour la majeſté de l'Empire du Latium ; elles rachetent » la vie du Peuple & le ſalut des Grands ; elles ſavent » laiſſer flotter avec art leur longue chevelure ſur leurs » épaules, avec art ceindre leur front de rubans légers,

» &

» & en orner leurs cheveux. Elles vont auſſi près d'un » autel ſouterrain, ſans autres témoins que les ténebres, » égorger, au milieu des flammes, des animaux expia- » toires, en murmurant je ne ſais quoi. Ne les voit-on » pas encore s'aſſeoir au lieu le plus diſtingué du Théatre, » y contempler des ſcenes meurtrieres, y calculer » combien de traits s'enferrent dans le Trident (1), de » combien de bleſſures entr'ouvertes le Gladiateur arroſe » l'arêne en fuyant, & de combien de ſang ſes pas ſont » marqués (2) ? «

(*tt*) Le Culte d'un élément qui purifie tout, & dont la ſubſtance eſt incorruptible, dût aſſez naturellement avoir des Vierges pures & chaſtes pour Miniſtres. Ovide, après avoir propoſé, à cet égard, une conjecture tirée de la Mythologie, en emprunte une ſeconde de la Phyſique, & celle-ci a été propoſée par d'autres Auteurs de l'antiquité ; c'eſt que le feu, ſtérile de ſa nature, ne dût pas avoir d'image plus ſenſible que la virginité. Plutarque

(1) Ces mots ſont relatifs à la claſſe des Gladiateurs appellés *Retiaires*, qui tenoient d'une main un filet (*Rete*) dont ils tâchoient d'envelopper la tête de leur adverſaire, & de l'autre un Trident avec lequel ils paroient ſes coups, & lui en portoient d'autres.

(2) In Symmach. lib. poſterior.

le dit positivement (1). Cependant si l'on en croit Pline, qui a emprunté cette rêverie d'Aristote (2), qui l'avoit déjà communiquée à Séneque (3), le feu ne laisse pas de produire certains animaux. En Chypre, dit-il, dans les fourneaux à fondre le bronze, on voit voltiger au milieu du feu une sorte de grosse mouche à quatre pieds, qui, de cet élément, est appellée *Pyrale* (4). Mais comme on l'a remarqué, tout cela n'étoit qu'un préjugé des Anciens, qui n'avoit pour fondement que quelques récits controuvés.

Au milieu de ces causes fabuleuses ou allégoriques, j'aime bien autant la fiction que présente l'intéressant ouvrage intitulé *Numa* (5). Numa aime la fille de Zoroastre, Anaïs, Prêtresse du feu, qu'il a perdue, qu'il retrouve & épouse ensuite sous le nom d'Egerie : » c'est un tribut de respect & d'amour qu'il me sera bien » doux de rendre à mon Anaïs, dit-il ; je veux instituer » quatre Prêtresses, dont l'emploi sera d'entretenir le feu » sacré sur un autel consacré à Vesta... Les quatre Ves- » tales seront Vierges : il faudra qu'elles prouvent, pour

(1) In Numa.
(2) Hist. animal. L. 5. c. 18.
(3) Quæst. nat. L. 5. c. 6.
(4) Hist. nat. L. 11. c. 36.
(5) Par M. de Florian, p. 375.

» être admiſes, que leur vie eſt pure & intacte, comme » l'étoit celle d'Anaïs. «

(*au*) Ovide dit poſitivement ici que Veſta n'avoit aucun ſimulacre ; cependant au 3e Livre, il a feint que ſa ſtatue porta ſes mains ſur ſes yeux lors de l'accouchement d'Ilia. Les Médailles nous repréſentent auſſi la figure de Veſta. C'eſt une femme communément aſſiſe, comme nous l'avons dit ailleurs ; quelquefois debout ; tenant d'une main une patère ou une lampe ou le palladium, & de l'autre une Haſte (1). Pauſanias dit qu'à Pherès en Achaïe, il y avoit devant la ſtatue de Mercure ; une ſtatue de Veſta, de marbre, entourée de lampes de bronze, attachées les unes aux autres (2). Quelques médailles repréſentent auſſi le Temple de Veſta, ayant au milieu une ſtatue de femme (3). On voit même, ſur une médaille de Julie, un autel enflammé au fond du Temple ; & au-deſſus de l'autel une petite ſtatue ſous la forme d'une femme aſſiſe (4). Une médaille de Lucille, repréſentant des Veſtales qui ſacrifient, offre la même choſe. Il faut pourtant convenir que les médailles qui repréſentent une

(1) Juſte Lipſe, de Veſta, &c. c. 3. — Theſ. Brand. to. 2. p. 629. 638, &c., &c.

(2) L. 7. c. 22.

(3) Beger numiſ. imper. pl. 20. 30. 31.

(4) Id. Theſ. Brand. to. 2. p. 696.

femme debout ou aſſiſe, tenant une lampe ou une patère, portent plus communément la légende *Veſtalis* que celle *Veſta*. Nous avons cité auſſi ailleurs une médaille dont le type étoit une ſimple lampe, avec le mot *Veſta*. Quelques-unes ne montrent, dans le Temple de cette Déeſſe, qu'une eſpece de foïer, fait en forme de chaiſe curule (1). Pauſanias dit auſſi, que près des ruines de l'ancienne Hermione, on voyoit un Temple où il n'y avoit aucune ſtatue, mais ſeulement un autel (2). Telle étoit en effet la ſimplicité du culte primitif chez tous les Peuples; Numa, qui inſtitua celui de Veſta, avoit défendu que l'on repréſentât aucunes Divinités ſous la forme humaine, & nous avons vu ailleurs (3) que Rome fût long-temps ſans ſimulacres. Il ſe peut donc que dans l'origine, Veſta n'eût aucune ſtatue, & que dans la ſuite elle en ait eu elle-même comme toutes les autres Divinités. On voit en effet que ſon Temple ne conſerva pas toujours ſa premiere ſimplicité. Si un grand nombre de médailles le repréſentent ſans aucun ornement, d'autres le font voir ſurmonté d'une ſtatue de femme, & ayant même deux autres ſtatues ſur des ſaillies, des deux côtés (4). Peut-être auſſi Ovide ne veut-il parler que du

(1) Theſ. Brand. to. 2. p. 546.
(2) L. 2. c. 35.
(3) Diſc. Prélim.
(4) Beger. Theſ. Brand. to. 2. p. 546. — Id. Méd. Imp. pl. 30.

ſanctuaire, qui ne pouvoit avoir d'autre image de Veſta que le feu, ſans que pour cela ſon veſtibule, la partie de ſon Temple où il étoit permis de pénétrer, fût ſans aucune ſtatue.

(*vv*) Les Anciens ne donnoient pas la même acception que nous au mot *Veſtibule*. Chez eux ce n'étoit pas, à proprement parler, la premiere piece; Winkelman (1) le définit : *la partie qui, en entrant, s'offre la premiere à la vue*, en grec Εισόπια (2); Alciat dit : *Veſtibulum quod græce προθύρον vocant, tamet ſi extra Januam domus ſit, ædibus tamen adſcribitur, & ceu earum membrum exiſtimatur* (3). On lit dans Iſidore : *Veſtibulum eſt vel aditus domus privatæ, vel ſpacium ad jacens ædibus publicis* (4). Aulugelle (5) & Macrobe (6) ont rapporté, d'après *C. Ælius Gallus*, que l'on a mal lu *Cœcilius Gallicus*, cette définition juſte & claire du Veſtibule : *Veſtibulum eſſe non in ipſis ædibus, neque partem ædium, ſed locum ante Januam domus vacuum; per quem à via aditus acceſſus que ad ædes eſt, quum dextrà,*

(1) Caſaub. in Theophraſt. c. 21.
(2) Remarques ſur l'Achitecture, p. 95.
(3) L. fin. de verb. ſignif. ff.
(4) L. 15. c. 7.
(5) Noct. Att. L. 16. c. 5.
(6) Saturn. L. 6. c. 8.

ſiniſtra que inter Januam tectaque, quæ ſunt viæ juncta, ſpatium relinquitur; atque ipſa Januæ procul à via eſt, area vacanti interſita. Aulugelle explique ce paſſage: » Ceux, dit-il, qui, anciennement, faiſoient bâtir de » grandes maiſons, laiſſoient devant la porte un eſpace » vuide, qui occupoit le milieu, entre la rue & l'en- » trée de la maiſon. C'eſt dans cet endroit que s'arrê- » toient, avant que d'être admis, ceux qui venoient » ſaluer le maître du logis; & à ce moyen, ils ne reſtoient » pas dans la rue & n'entroient pas dans l'intérieur des » maiſons. «

Comme on le voit, c'étoit un portique avancé, une eſpece de galerie, ce qu'étoit le *Pronaos* ou porche, portique des Temples, lieu ouvert à tout le monde, comme on le voit par un paſſage de Cicéron, qui écrit à Atticus, qu'ayant été pourſuivi par des aſſaſſins, envoyés par Clodius, il ſe rangea, pour s'en défendre, *in Veſtibulum M. Tertii Domionis.* Nous voyons auſſi dans Stace, Polynice & Tydée ſe retirant la nuit ſous le Veſtibule du Palais d'Adraſte:

. . . . . Actutum regia cernit
Veſtibula. Hìc artus imbri, vento que rigentes
Projicit, ignotæ que acclinis poſtibus aulæ, &c. (1).

(1) Theb. L. 1. v. 386, &c.

On apperçoit dès-lors qu'il faut bien diſtinguer le Veſtibule des anciens, de leur *Atrium*, qui étoit communément la premiere piece de l'intérieur, quoique dans les Palais il fût encore précédé du *Cavœdium*; nous verrons plus particuliérement ailleurs la vraie ſignification de l'*Atrium* (1), que dès le temps même d'Aulugelle on confondoit quelquefois avec le Veſtibule.

Quant à l'étymologie du mot Veſtibule, les anciens n'étoient pas trop d'accord. Suivant Servius : *Dictum autem vel quod* Veſtiat *Januam, ut videmus cameram duobus ſuſtentatam columnis; vel quoniam* Veſtæ *conſecratum eſt* (2)..... *Nam Veſtæ limen conſecratum eſt. Alii dicunt ab eo, quod nullus illic* ſtet. *In limine enim ſolus eſt tranſitus : ſed quo modo ve-ſanus dicitur non ſanus, ſic* ve-ſtibulum non ſtabulum (3). C'eſt auſſi le ſentiment d'Aulugelle. Nonius rapporte les mêmes étymologies : *Veſtibula quidam putant ſub ea proprietate diſtincta, quod in primis ingreſſibus, & in ſpatiis domorum,* Veſtæ, *id eſt aræ, ac foci ſolent haberi.* C'eſt-là l'étymologie que propoſe Ovide, qui ſembleroit confondre l'*Atrium* avec le Veſtibule, au moins pour les temps reculés, ce qu'indique le mot *Anté* qu'il emploie. Peut-être auſſi avoit-

(1) Ci-après, note (*vvv*).
(2) Æneid. L. 5.
(3) L. 6.

on coutume, dans les premiers temps, de placer ſous le Veſtibule le foïer ſacré, pour que les hôtes y fiſſent leur priere & leur libation avant d'être introduits. Nonius continue : *Invenitur etiam apud veteres doctos, Veſtibula ab eam ſignificantiam dicta, quod in his locis ad ſalutandos dominos domorum quicumque veniſſent*, ſtare *ſoleant dum introeundi daretur copia.* M. de Gébelin s'eſt bien gardé de ſuivre ces étymologies ſimples. Il a fait venir *Veſtibulum* de *BAL, BOL, BUL, puiſſance*, » qui » déſigne l'état d'un lieu qu'on a rendu propre à une » choſe : *VESTI-BULum*, *mot à mot*, l'endroit de la » maiſon qu'on a rendu propre à contenir le feu ſacré (1). C'eſt bien-là le cas de dire avec Varron : *Veſtibulum non habet etymologiæ proprietatem ; ſed fit pro captu ingenii* (2).

(*xx*) Ce vers d'Ovide ſemble tenir encore à l'étymologie que nous venons d'expoſer. Mais dans la priere adreſſée à Veſta, ſi on lui rappelloit qu'elle occupoit les *premiers lieux*, c'étoit moins par alluſion aux premieres pieces des maiſons où le foïer ſacré pouvoit être placé, que relativement au rang qu'elle tenoit parmi les Divinités.

(1) Dict. étymol. de la L. L. to. 1. p. 153.
(2) Servius ad. Æneid. L. 6.

vinités. On ſait auſſi que Veſta & Janus (1) étoient nommés les premiers dans toutes les prieres & invocations. C'eſt ce que Platon, dans ſon Cratyle, appelle ἑστία πρόδυμος.

(yy) Au ſujet de Veſta, Ovide parle du Culte rendu autrefois aux foïers, parce qu'on imaginoit que cette Déeſſe & les Pénates y préſidoient. Il rappelle donc ces anciens feſtins du Culte primitif, faits autour des foïers, & l'uſage d'être aſſis alors à la table; & il en cite encore une image dans les fêtes de *Vacuna*.

Le mot *Scamnum* ſignifie, dans le ſens général, un banc ou ſiege, & cette ſignification fut la ſeule, juſqu'à ce qu'on eût introduit l'uſage de manger étendu ſur des lits; alors ſon ſens ſe réduiſit à ſignifier un *Eſcabeau*, un haut degré pour y monter. *Quia ſimplici ſcanſione ſcandebant in lectum non altum*, Scabellum: *in altiorem*, Scamnum (2). Quelquefois auſſi il ſignifia ſimplement un *Marche-pied* (3). Il paroît que M. l'Abbé de Fontenu a lu *Scaphis* au lieu *Scamnis*; car il parle de *Nacelles ſacrées, deſtinées au ſervice des banquets des Dieux, & dont Ovide doit faire mention au ſixieme Livre*

(1) Voyez notre to. 1. p. 25 & 153.
(2) Varro. de L. L. L. 4. n°. 35.
(3) Ovid. de art. amand. L. 1. v. 163.

des Faſtes ; & c'eſt ici le ſeul endroit où il parle des banquets des Dieux (1).

Cet uſage d'être aſſis ſur des bancs devant les foïers, pour ſacrifier, ne ſubſiſtoit plus du temps d'Ovide, ſi ce n'eſt dans les ſacrifices de *Vacuna*, où l'on s'aſſeïoit & où l'on ſe tenoit debout ſucceſſivement. Cette Déeſſe eſt une des plus inconnues de la Religion Romaine, parce qu'elle étoit un objet du Culte primitif, qui ne venoit point des Grecs.

La plupart des Auteurs ont cru qu'elle préſidoit aux repos, du mot *vacare*, *vaquer*, *ſe repoſer ;* d'autres, que c'étoit la victoire ou la jouiſſance qu'obtiennent ceux qui ont triomphé par la ſageſſe ; d'autres, enfin, que c'étoit Minerve, ou Diane, ou Cérès, ou Bellone (2).

Quelques-uns prétendent auſſi que cette Divinité étoit, chez les Sabins, la Divinité par excellence, la Divinité *Une*, qui réuniſſoit les attributs de toutes les autres ; Divinité qui, en paſſant chez les Romains, fut regardée par eux comme la Victoire, c'eſt-à-dire, comme la Divinité la plus précieuſe à un peuple guerrier (3).

Il paroît au moins certain que *Vacuna* fut une Divi-

(1) Mém. de l'Acad. des Inſcript. to. 7. *in*-12. p. 151.

(2) Porphyr. in lib. 2. epiſt. 10. Horat.

(3) Découverte de la maiſon de campagne d'Horace, tome III. p. 172, &c., à Rome, 1769, *in*-8°.

nité des Sabins, & l'on trouve ſon Culte établi dans tous les cantons de l'antique Sabine. Gudius (1) rapporte une inſcription, citée auſſi par Gori (2): *Sanctæ Vacunæ Sacrum*, &c.; ſoit que cette Divinité fût propre aux Sabins, ſoit que, comme le prétend Gori (3), elle eût paſſé des Etruſques chez les Sabins & les anciens Habitants de l'Umbrie, où ces Peuples ſe trouvant enfin poſſeſſeurs d'une demeure paiſible, élevèrent un Temple à la Divinité du *Repos*, ou de la Victoire, qui la leur avoit procuré.

Ce fut, ſans doute, Numa qui, venu de la Sabine, introduiſit à Rome le Culte de cette Divinité. Il eſt bien vraiſemblable qu'elle n'étoit autre choſe que la terre en repos après les travaux de l'année, ſurnommée alors *Vacuna*, parce qu'elle ſe repoſoit, & que les Agriculteurs qui l'avoient cultivée ſe repoſoient auſſi. Elle put être appellée la Victoire dès les premiers temps, parce que le Laboureur, vainqueur de tous ſes travaux, ſe repoſoit alors. Quelquefois donc on dut la repréſenter ſous la figure d'une femme armée, & alors on fut Minerve ou Bellone; quelquefois avec des traits & un croiſſant, comme la lune, dont les révolutions réglaient les pro-

(1) Inſcript. p. 56.
(2) Muſ. Etruſc. to. 2. claſſ. 2.
(3) Loc. cit.

cédés de l'Agriculture, & alors ce fut Diane; quelquefois enfin, couronnée d'épis, comme la terre fécondée, & ce fut Cérès. Voilà, sans doute, d'où vint l'incertitude qui se répandit sur cette partie du Culte des Romains. C'étoit l'hiver, au mois de Décembre, que les Laboureurs se rassembloient pour célébrer sa fête autour de leurs foïers sacrés (1); & cette circonstance cadre bien avec l'idée que nous en donnons, puisqu'alors tous les travaux sont finis & que le Laboureur se repose. La terre est vaincue, & les semences sont dans son sein. Les bleds & les autres productions sont récoltés, &c. Nous lisons aussi dans Varron, que la terre étoit quelquefois appellée elle-même *Victoria* (2).

Cette Déesse eut sans doute un Temple à Rome. Elle en eut dans la Sabine un grand nombre. C'étoit près d'un de ces Temples qu'étoit située la maison de campagne d'Horace (3).

Ovide donne à cette Divinité l'épithete d'*Antique*, & l'on vient de voir en effet combien ce Culte étoit ancien. C'est ainsi qu'Horace donne à son Temple celle de *Patre*, parce qu'il étoit ruiné de vétusté.

Ovide ajoute qu'il restoit encore quelque chose de

(1) Gyrald. hist. Deor. Syntag. 10. (Geri. loc. cit.)
(2) De L. latin. *vii victoria ab eo*, &c.
(3) L. 1. Epist. 10. v. 49.

l'ancien uſage des repas près des foïers, dans les fêtes de Veſta. Quelques Commentateurs qui ne l'ont pas entendu, ont cru qu'il n'y avoit aucun rapport entre ces Vers & ceux qui les précédent ; c'eſt une erreur. Il eſt certain que pendant la ſolemnité de Veſta, chaque famille envoyoit, en libation, un plat aux Prêtreſſes Veſtales. Cet uſage rappelloit évidemment le rit antique de ſacrifier à Veſta elle-même & aux Pénates, en faiſant des feſtins religieux autour des foïers. Il n'y avoit donc plus qu'aux fêtes de *Vacuna* que l'on fît ces ſortes de feſtins ; mais le plat envoyé à Veſta en rappelloit au moins l'image dans ſes propres fêtes.

Peut-être même Ovide a-t-il voulu nous laiſſer entrevoir quelque analogie entre les Déeſſes elles-mêmes ; & la conjecture du ſavant Auteur *de la Maiſon de Campagne d'Horace*, qui rapproche *Veſta* de *Vacuna*, célébrées l'une & l'autre auprès d'un feu ſacré, pourroit n'être pas ſans fondement (1). Mais ſi tant d'obſcurité couvre déjà la Religion Romaine, comment eſpérer de percer celle qui enveloppe la Religion Sabine dont elle naquit en partie ?

(11) Le Pere Montfaucon dit que les Boulangers de Rome peignoient Veſta avec une meule & des épis. On

(1) Loc. cit.

ignore où il a pris ce fait. Au reſte, les Boulangers & les Meûniers célébroient les fêtes de la Déeſſe; & la raiſon qu'en donne Ovide, c'eſt qu'elle étoit la Déeſſe du foïer, & qu'anciennement le pain ne ſe cuiſoit pas dans les fours, mais ſous la cendre des foïers. Tel a dû être, en effet, le premier procédé employé pour cuire le pain. On poſoit ſur l'âtre du feu un morceau de pâte applati, on le couvroit de cendres chaudes, & on l'y laiſſoit juſqu'à ce qu'il fût cuit; ce fut de cette maniere que Sara fit cuire le pain qu'Abraham préſenta aux Anges (1), & c'eſt ainſi qu'on uſent, même à préſent, pluſieurs Peuples de l'Amérique; ils enveloppent leur pâte dans des feuilles, qu'ils commencent par couvrir de cendres chaudes, & enſuite de charbons allumés (2). Nous avons parlé ailleurs de la fête des *Fornacales*, inſtituée pour célébrer le procédé de torréfier les grains dans un four (3). Ici, il ne s'agit que du procédé de cuire le pain, que l'on rapportoit aſſez naturellement à la Déeſſe des foïers. Alors les meules des moulins étoient ornées de guirlandes, & les ânesſes qui les tournoient étoient promenées par la Ville avec des cordons de pains diſpoſés en colliers.

(1) Geneſ. c. 18. v. 6.
(2) Hiſt. de la Virginie, p. 244.
(3) To. 2. p. 199, &c.

Ces ſortes de Proceſſions avoient lieu de même pour les chevaux, aux fêtes de Conſus, ou de Neptune Cavalier, en Août & en Décembre (1); & un très-naïf Hiſtorien des uſages de Rome moderne, nous raconte qu'à la fête de S. Antoine Hermite, » on voit encore le » Pape, les Cardinaux, les Prêtres & tout le monde, » faire conduire ſes chevaux à la porte du couvent des » Moines, où on leur donne l'eau bénite (2). « Nous avons fait déjà plus d'une fois cette réflexion, que tant de circonſtances forcent de rappeller: les Empires ſont tombés, les Sciences & les Arts ont été enſévelis ſous leurs débris; il n'y a que les ſottiſes humaines qui ſe ſoient conſervées & perpétuées preſque ſans altération !

(*aaa*) Ovide veut donner une autre raiſon de ce que les ânes & les âneſſes célébroient auſſi la fête de Veſta; & c'eſt la même qu'il a donnée pour expliquer l'uſage contraire du ſacrifice de l'âne, immolé à Priape (3). Lactance raconte auſſi la même fable. Mais ſi l'on pénetre un peu dans le fond de la Mythologie, on verra qu'il n'eſt pas étonnant que l'on eût feint des rapproche-

(1) Voy. ci-après ſupplém. L. 8 & 12.

(2) Le Gouvernement de Rome, par M. de S. Martin, premiere partie, ch. 59.

(3) Voy. notre to. 1. p.

ments entre la Déeſſe qui repréſentoit l'ame de la terre & le Dieu qui étoit pris pour le principe de la fécondité de la nature & de l'harmonie des Mondes. C'eſt ainſi que l'on voyoit dans le Prytanée des Eléens, une ſtatue de Pan, devant laquelle on alumoit un feu perpétuel (1). C'eſt ainſi encore que l'on voit ſur les pierres gravées, Pan, danſant devant un autel enflammé, au milieu des 12 ſignes du Zodiaque (2).

Mais faut-il conclure avec Néapolis, que l'on immoloit tous les ans un âne à Veſta? C'eſt ce que rien n'indique, & ce qu'Ovide ſemble même contredire par ces mots: *quem tu diva memor, &c.*

Obſervons que lorſqu'Ovide dit qu'il ne lui eſt pas permis de décrire les feſtins des Dieux, il fait alluſion à Tantale, qui fut puni pour avoir divulgué ce qui ſe paſſoit à la table des Dieux, à laquelle Jupiter l'avoit admis (3).

(*bbb*) En parlant de la fête des Boulangers, Ovide eſt conduit aſſez naturellement à parler de l'autel de Jupiter *Piſtor*, dont il lie d'ailleurs la fondation avec la fête

(1) Pauſan. L. 6.

(2) Cabin. de Stosch, 2e claſſ. n° 1232. — Pierres gravées de Mariette, to. 2. pl. 45. — Muſ. Florent. to. 2. tab. 88. n° 3.

(3) Hygin. fab. 82.

fête de Veſta, par la fiction dans laquelle il lui fait jouer un rôle. Mais l'Hiſtoire ne dit rien de cet autel.

(*ccc*) On ſait que les Gaulois s'étant emparés de Rome & tenant la Citadelle du Capitole bloquée, les Romains, pour faire croire à l'ennemi qu'il ne pouvoit les forcer à ſe rendre, jetterent des pains de divers endroits dans leur camp. C'eſt tout ce qu'a dit Tite-Live, qui ajoute que malgré ce ſtratagême, la miſere extrême à laquelle ils furent réduits, ne pouvoit plus ſe diſſimuler (1). Ovide eſt le ſeul auteur de l'antiquité, & Lactance après lui, qui attribuent au Conſeil de Jupiter Boulanger, une retraite, dont l'Hiſtoire fait honneur au courage de Camille.

Ovide rappelle que les *Sénateurs, revêtus de leurs robes triomphales, furent égorgés ſous leurs antiques Veſtibules, & que les objets ſacrés conſervés par Veſta, furent arrachés de ſon ſanctuaire.*

Nous avons rendu par *Robes Triomphales*, le *Picta Veſte* d'Ovide, parce qu'en effet, les Robes des Triomphateurs étoient de pourpre, tiſſues d'or, d'ouvrage Phrygien, & dont la broderie repréſentoit des fleurs & des palmes, ce qui les avoit fait nommer *Palmata Toga*, ou bien, *quod iſtam meruerint qui reportaſſent de*

(1) L. 5. c. 48.

hoſtibus Palmam, dit Iſidore. Ces palmes y étoient quelquefois brodées à l'aiguille : *Pictas veſtes jam apud Homerum fuiſſe, unde triumphales natæ. Acu facere id Phryges invenerunt* (1); quelquefois elles étoient tiſſues avec l'étoffe ; Feſtus dit : *Quod palmas intextas haberet ;* & Auſone : *Palmatam, inquis, tibi miſi, in qua D. Conſtantius parens noſter intextus eſt.* Il faut cependant faire quelque diſtinction entre ce vêtement & la *Picta Toga.* Ils ſervoient, à la vérité, tous les deux aux Triomphateurs, & il eſt certain que l'un & l'autre étoient un ouvrage de broderie. Mais il paroît que le vêtement *Palmé* étoit fait en tunique, & ſe portoit avec la *Toge peinte* ; Tite-Live le dit poſitivement : *Scipio Maſſiniſſam primum regem appellatum aurea corona, aurea patera, ſella Curuli & Scipione Eburneo*, Toga picta & tunica Palmata *donat* (2). Florus dit auſſi : *Indè* togæ pictæ, tunicæque palmatæ, *omnia denique decora, & inſignia, quibus imperii dignitas eminet, ſumpta ſunt* (3). Originairement, cependant, la Robe triomphale étoit de pourpre pure, ſans ornement. Feſtus nous l'apprend : *Picta toga quæ nunc dicitur, purpurea ante vocitata eſt, eaque erat ſine pictura ; ejus rei argumento ſunt picturæ*

(1) Plin. Hiſt. nat. L. 8. c. 48.
(2) L. 30. c. 15.
(3) L. 1. c. 5.

in æde Vertumni, & Conſi, quarum in altera M. Fulvius Flaccus, in altera L. Papirius Curſor triumphantes ita picti ſunt. Ovide a donc pu ne voir que l'uſage de ſon temps, en donnant aux Sénateurs, égorgés à la priſe de Rome par les Gaulois, des vêtements triomphaux brodés. Tite-Live dit ſeulement : *Qui eorum* (Seniorum) *Curules geſſerunt Magiſtratus, ut in fortunæ priſtinæ honorum que aut virtutis inſignibus morerentur, quæ auguſtiſſima veſtis eſt Thenſas* (1) *ducentibus, triumphantibus ve, ea veſtiti medio ædium eburneis ſellis ſtedere* (2).

Quant aux *Ærata atria*, quelques Auteurs l'ont entendu des ſtatues de bronze placées ordinairement dans les premieres pieces ; d'autres qui ont lu *Cerata*, l'entendent de ces mêmes images en cire. Mais, à l'époque de la priſe de Rome par les Gaulois, on ne connoiſſoit pas encore beaucoup ces ouvrages de l'art. Peut-être faudroit-il lire *reſerata per atria.* Tite-Live dit en effet : *patentibus atriis principum ;* & Valere Maxime : *apertis Januis conſediſſe, &c.*

On ſait que lorſqu'on eut appris à Rome que les Gaulois

(1) *Thenſam ait vocari Sinnius Capito vehiculum, quo exuviæ Deorum Ludicris Circenſibus in Circum ad puluinare vehuntur* — Feſtus.

(2) L. 5. c. 41.

avoient vaincu à la journée d'Allia, on chargea le Prêtre de Quirinus & les Veſtales d'emporter les choſes ſacrées, & de les mettre à l'écart, en ſûreté, voulant, dit Tite-Live, que l'on n'abandonnât le Culte des Dieux, que lorſqu'il ne reſteroit plus perſonne pour l'entretenir (1). Le même Hiſtorien ajoute, que quant aux objets ſacrés qu'on ne put emporter, *on les mit dans de petits tonneaux, que l'on enterra ſous une Chapelle attenante à la maiſon du Flamine Quirinal, dans cet endroit où par reſpect on s'abſtient de cracher; qu'enſuite les Veſtales partagerent le reſte entr'elles & prirent le chemin du Janicule par le Pont de bois* (le Pont Sublicius) (2). Ce fut dans cette circonſtance qu'un Romain qui ſe ſauvoit également, n'eût pas plutôt apperçu les Veſtales à pied, qu'il fit deſcendre ſa femme & ſes enfants du chariot dans lequel ils étoient, pour y faire monter les Prêtreſſes. Il conduiſit cette pieuſe troupe, dit encore Tite-Live, juſqu'à Cére où elle vouloit ſe rendre; & c'eſt delà, s'il faut en croire Valere Maxime, que les pratiques de la Religion prirent le nom de *Céré-monies*, parce que le Peuple de Cére rendit aux Dieux de Rome autant d'honneur dans ſon adverſité, qu'il leur en avoit rendu dans les beaux jours de ſa gloire (3).

(1) Ib. c. 40.
(2) Ibid.
(3) L. I. c. I. n° 13.

(*ddd*) Nous avons expliqué ailleurs ce que c'étoit que la *Trabée* (1). Quant au *Lituus*, c'étoit un bâton recourbé par ſon extrêmité ſupérieure, en forme de croſſe, & ſervant aux Augures, pour déſigner dans les Cieux, du côté de l'Orient, une partie déterminée, que l'on appelloit *Templum*. Ils obſervoient alors avec attention quels oiſeaux paroiſſoient, de quelle maniere ils voloient, comment ils chantoient & de quel côté de cette partie, appellée *Templum*, ils ſe trouvoient. Ce bâton augural ſe voit ſur un grand nombre de médailles & de bas-reliefs. Mais pourquoi Ovide ſe met-il aux mains de Romulus? Cicéron & Plutarque nous l'apprennent. » Et votre *Lituus*, dit le premier, ce plus » bel ornement de l'Augurat, d'où vient-il? N'eſt-ce pas » de ce que Romulus s'en ſervit pour déſigner les ré- » gions, lorſqu'il bâtit ſa Ville (2)? « — » Romulus étoit » fort appliqué à la Religion, dit Plutarque, & de » plus fort expert dans l'art des Augures: c'eſt pour- » quoi même il portoit toujours à la main le bâton Au- » gural appellé *Lituus*..... Cette verge, qui avoit toujours » été gardée dans le Capitole avec beaucoup de ſoin, ſe » perdit quand les Gaulois prirent Rome (3). — Mais

(1) To. 2. p. 198.
(2) De divin. 1. 17.
(3) In Romul.

» quand, après leur expulsion, on arriva à la Chapelle » de Mars, après avoir fait le tour du Palatium, on » la trouva détruite & brûlée par les barbares; mais en » ôtant les ruines & en nétoyant la place, on découvrit, » sous un grand monceau de cendres, le bâton Augural » de Romulus, recourbé par un bout, & appellé *Li-* » *tuus* (1). «

(*eee*) Ovide donne aux boucliers Gaulois l'épithete de *Longa*. Tite-Live dit de même : *Scuta* longa, *cæterum ad amplitudinem corporum parum lata, & eo ipsa plana, male tegebant Gallos.* Strabon donne auſſi cette forme à leurs boucliers (2). Comme il y a peu de monuments qui repréſentent des Gaulois en armes, on ne peut guére citer que le bas-relief de Notre-Dame, où les vieillards ont des boucliers Hexagones & les jeunes gens des boucliers ovales. Mais ce monument eſt ſi endommagé, qu'il ne peut guére ſervir à déterminer la forme de ces boucliers.

(*fff*) Tout ce paſſage ne peut être entendu, ſi l'on ne connoît bien la Topographie de cette partie de Rome.

(1) In Camill.
(2) L. 4.

Originairement, comme nous en avons déjà dit un mot ailleurs (1), toute la vallée qui régnoit entre le Palatin, le Capitole, l'Aventin & le *Forum Romanum*, juſqu'au Tibre, n'étoit qu'un marais où ſe débordoit ce fleuve, & qui ſouvent étoit navigable. *Olim ex urbe in Aventinum à reliquâ urbe paludibus diſcluſum vehebantur ratibus* (2). On appelloit d'abord toute cette vallée du nom générique de *Velabra*; *Itaque eo* (in Aventinum) *qui advehebantur ratibus, quadrantem ſolvebant; cujus veſtigia, quod ea, qua tum itur*, Velabrum : *& nude aſcendebant ad imam* novam viam *locus eſt, & Sacellum* Larum. Velabrum *à vehendo* (3).

Ce Marais ayant été deſſéché, fut habité d'abord par les Etruſques, ce qui fit donner à une partie de la vallée le nom de *Vicus Thuſcus*. On y pratiqua auſſi la Rue neuve, le *Forum Boarium*, l'Argilète, le *Forum Piſcatorium*, &c.; de ſorte que le nom de Velabre fut reſtreint à deux rues paralleles de cette vallée, que l'on appelloit *Velabrum majus* & *Velabrum minus*; ce qui explique pourquoi Ovide dit *Velabra* au Pluriel. Le Velabre étoit donc circonſcrit par le *Vicus Jugarius*, ſous le Capitole, & le *Forum Boarium* ſous le Palatin.

La Rue neuve, qui pourtant, *jam diù vetus erat*, dit

(1) To. 2. p. 188.
(2) Varro. 4. de L. L.
(3) Id. *Ibid.*

Varron, prenoit du *Forum Romanum*, près du Temple de Veſta, & traverſoit le *Velabre* pour aller gagner le *Forum Boarium*. Quelques paſſages déterminent ainſi la ſituation de cette rue : *hoc ſacrificium* (accæ Laurentiæ) *fit in* Velabro, *qua in* novam viam *exitur*, *ut aïunt quidam*, *ad Sepulcrum* Accæ (1). — *Multo ante urbem captam exaudita vox eſt à* luco Veſtæ, *qui à* Palatii *radice in* novam viam *cuſtodiam ſacrorum devexus eſt, ut muri & portæ reficerentur*, &c. (2). — *M. Cœditius de plebe nuntiavit tribunis, ſe in* nova via, *ubi ſacellum eſt*, ſupra ædem Veſtæ, *vocem noctis ſilentio audiviſſe*, &c. (3). On conçoit alors pourquoi Ovide place la *Rue neuve* près le *Forum*, & pourquoi il revenoit par cette rue, des fêtes de Veſta.

On comprend auſſi quels ſont ces *Forum*, qui n'avoient été originairement que des marécages. Ce ſont le *Forum Boarium* & le *Forum Piſcatorium*, l'un placé au pied du *Palatin*, & l'autre entre les deux *Velabres*. C'eſt encore avec raiſon qu'Ovide parle à ce ſujet du lac Curtius, quoique l'on ſache qu'il fut placé au milieu du *Forum Romanum*, puiſque cette place étoit auſſi,

(1) Varro. L. 5. L. L.
(2) Cic. de Divin. L. 1.
(3) L. 5.

auſſi, dans l'origine, couverte des eaux du Tibre débordé, & faiſoit partie de la vallée appellée du nom générique de *Velabre*. Quant aux *autels* qu'il place ſur ce lac comblé, il veut parler ſeulement de l'autel de Saturne : *Ara Saturni in Lacu Curtii*, dit P. Victor, *in regione octava*.

Ovide caractériſe auſſi ce même emplacement de *Velabre*, en diſant que c'eſt par-là que la pompe des Spectacles ſe rendoit au Cirque. En effet le grand Cirque étoit, comme on ſait, à la droite du Tibre, entre l'Aventin & le Palatin, & préciſément ſur le bord de la vallée du *Velabre*. La pompe du Cirque ou celle des Triomphes, paſſoit donc néceſſairement par-là pour aller du *Forum Romanum* au Cirque. On lit dans Tite-Live : *A porta* (*Carmentali*) (au pied du Capitole) *Jugario vico* (entre cette porte & le *Forum*) *in Forum venere. In foro pompa conſtitit ; & per manus, reſte data, Virgines ſonum vocis pulſu pedum modulantes inceſſerunt. Indè* Vico Thuſco, Velabroque per Boarium Forum, in clivum Publicum (*par lequel on montoit ſur l'Aventin*), *atque ædem Junonis Reginæ* (ſur l'Aventin) *perrectum* (1). Suétone dit auſſi, en parlant d'un Triomphe de Céſar : *Gallici triumphi die* Velabra *prætervehens pene curru excuſſus eſt* (2). Denis d'Halycarnaſſe

(1) L. 27. n° 37.
(2) In Cæſ. c. 37.

dit du *Vicus Thuſcus*, partie du Velabre, que *c'eſt par-là que l'on va du Forum au grand Cirque* (1). — Enfin, Plutarque, en rapportant l'étymologie du *Velabre*, dit : » *Larentia* eſt enterrée dans l'endroit qu'on nomme pré- » ſentement *Velabre*, parce que le Tibre étant fort ſujet à ſe déborder, on paſſoit ſouvent par-là pour aller » à la *Place* (le *Forum Romanum*); & l'on appelle cette » maniere de paſſer l'eau, *Velatura. D'autres diſent que* » *c'eſt parce que ceux qui donnoient des jeux au Peuple,* » *avoient ſoin de faire tendre des toiles le long du chemin* » *qui mene de* la Place *au* Cirque, *en commençant par* le » Velabre ; car les Romains appellent ces toiles des » voiles (2). «

Dans le *Vicus Thuſcus* étoit la Statue de Vertumne. Il paroît qu'elle étoit contre la Baſilique *Sempronia*, à un des angles du carrefour que formoient les deux rues de *Velabrum majus* & de *Vicus Thuſcus*, au point où celle-ci ceſſoit de porter le nom de *Vicus Thurarius*. C'eſt ce qu'indique Aſconius : *Signum Vertumni in ultimo vico Thurario eſt, ſub Baſilicæ angulo flectentibus ſe ad poſtremam dextram partem* (3). Tous les Topogra-

(1) L. 5.

(2) In Romul. Trad. de Dacier.

(3) In Verrin. 3.

phes de Rome ancienne ſont d'accord à cet égard ; & c'eſt ce qui explique pourquoi, dans la deſcription du *Velabre*, Ovide s'eſt aviſé de parler de Vertumne.

Il ſemble dire auſſi que c'eſt au pouvoir de ce Dieu que l'on dût le deſſéchement de cette Vallée, & il en tire delà l'étymologie de ſon nom. — Properce a fait dire auſſi à ce Dieu : » Le Tibre paſſoit autrefois par » ces lieux, & la rame bruyante y agitoit les eaux. » Mais lorſque ce fleuve eût détourné ſon cours en fa» veur des Romains, ce prodige me fit donner le nom » de Vertumne : «

Vertumnus VERSO *dicor ab* AMNE *Deus* (2).

Le même Poëte propoſe cependant une autre étymologie :

Seu quia VERTENTIS *fructum percepimus anni.*

Peut-être auſſi ſon nom vient-il de ſes diverſes métamorphoſes :

. . . . . *Quod formas unus* VERTEBAR *in omnes.*

Aſconius Pedianus croit que ce nom vient de ce qu'il

(1) L. 4. El. 2.

préſidoit au Commerce, ſoit à cauſe de la verſatilité de ſes formes, ſoit parce que le Commerce n'eſt que l'échange des marchandiſes : *Vertumnus autem Deus* IN-VERTENDARUM *rerum eſt, ideſt, mercaturæ* (1) ; & ce ſeroit alors, pour cette raiſon, que ſa ſtatue auroit été placée près d'une Baſilique, & dans le quartier de Rome le plus fréquenté par les Marchands, à cauſe du voiſinage du Tibre.

Ovide peint l'ancien état de cette région, en la repréſentant couverte de Nacelles dans les jours de fête. Catulle en fait une image champêtre & bien plus agréable. » Là où s'étend la région du Velabre, la rame » pouſſoit les barques légeres ſur les flots du marécage. » Souvent, aux jours de fête, on voyoit, ſur cette » onde, voguer la naïve villageoiſe. — Soigneuſe de » lui plaire, elle apportoit au jeune maître de ſes trou» peaux le pur laitage, l'agneau le plus blanc de la » blanche brebis, & les autres préſents champêtres (2). «

Mais tout cela expliqué, il reſte à ſavoir pourquoi Ovide eſt entré dans ce détail topographique relativement aux fêtes de Veſta, & comment il faut entendre l'uſage d'aller encore pieds nus dans une rue, parce qu'autrefois elle n'étoit qu'un lieu marécageux ? Ce que

(1) In Verr. 3.
(2) L. 2. El. 5.

l'on peut conjecturer de plus vraiſemblable, c'eſt que l'on n'entroit dans le Temple de Veſta que les pieds nus. Mais pourquoi aller ainſi, même dans la rue du Velabre? Si ce n'étoit qu'à raiſon de l'ancien état de cette rue, les femmes qui s'y rendoient des autres quartiers de Rome, n'obſervoient donc pas le même coſtume; & pourquoi celles mêmes du Velabre n'auroient-elles pas pris un autre chemin pour ſe ſouſtraire à cette ridicule étiquette? On pourroit dire qu'il eſt probable qu'Ovide a voulu profiter de quelque tradition populaire, qui attribuoit peut-être à l'ancien état de la rue, ce qui n'étoit que l'effet du reſpect dû à la Déeſſe, pour avoir occaſion de tracer dans ſes vers la topographie de ce quartier. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, comme l'a obſervé Spanheim, il ne paroît pas qu'au temps d'Ovide on attachât à ce rit aucune idée religieuſe, puiſque lui-même annonce qu'il eſt étonné d'un ſi ſingulier uſage (1).

Quoi qu'il en ſoit, on ſait que dans la plupart des religions anciennes, on ne pouvoit approcher du ſanctuaire de certaines Divinités, qu'après avoir ôté ſes chauſſures; c'eſt ainſi que Moïſe, pour parler à Dieu (2) & Joſué pour parler à l'Ange (3), ôtent leurs ſouliers.

(1) Obſerv. in Callim. to. 2. p. 820.
(2) Exod. c. 3.
(3) Joſ. c. 5.

Auſſi les Juifs ne pouvoient-ils célébrer le Sabbat que nus pieds (1). Pythagore avoit preſcrit cette loi religieuſe : *Adorez & ſacrifiez nus pieds* (2). En Crete, on ne pouvoit entrer avec une chauſſure dans le Temple de Diane (3). Les femmes qui accompagnoient la Pompe de Cérès, devoient également avoir les pieds nus (4); il en étoit de même à la proceſſion de Cybéle, lorſqu'on la conduiſoit ſur le bord de l'Almon (5); & un marbre rapporté par Bartoli, repréſente une femme, les pieds nus, ſacrifiant à cette Déeſſe dans l'antre du Mont Ida.

Cet uſage avoit lieu auſſi dans les ſupplications & les temps de calamité & de deuil (6); c'eſt ainſi que Suétone repréſente les premiers d'entre les Chevaliers Romains, aux funérailles d'Auguſte (7); c'eſt peut-être auſſi de la même maniere qu'il faut entendre ce paſſage de Florus : *Virgines ex Sacerdotio Veſtæ, nudo pede fugientia ſacra comitabantur* (8); à moins qu'il ne faille le rapporter à la précipitation avec laquelle elles

(1) Juven. Satyr. 6. v. 525.
(2) Apud Jambli. in ejus vit.
(3) Solin. c. 11.
(4) Callim. Hym. in Cerer. v. 125.
(5) Prudent. Peri-Steph. Hymn. 10. v. 154, &c.
(6) Ezéchiel c. 24. v. 17.
(7) In Aug.
(8) L. 2.

s'enfuyoient (1). Nous voyons encore dans Pline, que pour conjurer les chenilles & les inſectes, les femmes faiſoient, pieds nus, une proceſſion autour des arbres (2). Enfin, pour obtenir de la pluie, on faiſoit une proceſſion de la même maniere; & cette cérémonie en avoit même pris la dénomination de *Nudi pedalia* (3). Nous avons parlé ailleurs de la nudité des pieds, ou plutôt d'un pied, dans les cérémonies magiques (4).

Ce même uſage ſubſiſta long-temps parmi les Chrétiens, dans les ſupplications & les proceſſions (5). Lucien, voulant même repréſenter un Chrétien, le peint ainſi: *Pallium putre, ſine calceis & tegmine, capite detonſo incedens* (6). Mais il fut défendu enſuite de porter l'Euchariſtie ſans être chauſſé, & S. Cyprien en donne cette raiſon myſtique: » afin, dit-il, que nos pieds étant » armés d'une chauſſure, ne ſoient point mordus par le » ſerpent qu'ils écraſent (7). « On ſait que les Turcs ne touchent jamais le pavé de leurs Moſquées, parce qu'ils y étendent d'eſpace en eſpace des tapis ſur leſquels

(1) Balduin. Calceus antiq. c. 23.
(2) L. 17. c. 28.
(3) Tertullien, apolog. c. 40. de jejun. c. 6.
(4) To. 3. p. 563.
(5) Concil. Mogunt. canon. 33. — Tertull. de Pallio c. 5.
(6) In Philopat.
(7) Præp. Evang.

ilt poſent les pieds. Mais ils ne manquent pas de laiſſer leurs pabanches ou ſouliers à la porte (1).

Terminons cet article en obſervant que l'Abbé de Marolles n'a fait, mal-à-propos, qu'un ſeul perſonnage de la femme deſcendant la rue du Velabre, pieds nus, & de la vieille qui inſtruiſit Ovide. Il a traduit ainſi, à ſa maniere : *Je vis, par-là, deſcendre, pieds nus, une honnête femme, dont je me trouvai un peu ſurpris ; mais ce fut ſans dire mot, & je m'arrêtai tout court. La vieille étant proche de moi, vit bien que j'avois la curioſité de ſavoir ce que c'étoit, & m'ayant fait aſſeoir auprès d'elle pour me parler, elle me dit, &c.*

(*ggg*) Le Temple de Veſta renfermoit quelques-uns des gages ou ſymboles de la durée & de la proſpérité de l'Empire Romain. Ces différents objets appellés *Fatalia*, étoient, ſelon Servius, *Acus* (que quelques-uns liſent *caus*, *cos*, *lapis naxius*) *Matris Deûm*, *quadriga fictilis Veïorum*, *cineres Oreſtis*, *Sceptrum Priami*, *velum Ilionæ*, *Palladium*, *Ancilia* (2). Pline parle auſſi du Dieu *Faſcinus*, particuliérement révéré des Veſtales, qui étoit le gardien des enfants & des Généraux d'armées (3), & dont on portoit l'image au col, en forme d'aumulette

(1) Cérémon. relig. to. 1. 5. 7.
(2) Æneid. L. 7. v. 188.
(3) L. 28. c. 3.

d'amulette (1). On croyoit auſſi que les ſtatues des Pénates, de Caſtor & Pollux, étoient dans ce Sanctuaire. » Quelques-uns, dit Plutarque, affectant de paroître » plus inſtruits dans les choſes de la religion, que le » commun du Peuple, croyoient que les Veſtales con- » ſervoient, dans l'intérieur du Temple, deux petits » tonneaux, dont l'un étoit vuide & ouvert, l'autre » fermé & plein; & qu'il n'y avoit qu'elles ſeules à qui » il étoit permis de les voir; « ce qui rappelle ceux dont parle Homere, qui étoient à l'entrée du Palais de Jupiter, dont l'un étoit plein de maux & l'autre de biens (2). C'eſt ce que confirme un paſſage de Lampride ſur Elagabale. Ce Prince voulant détruire le Culte de tous les Dieux, pour établir le ſien, entra de force dans le Sanctuaire de Veſta, & y prit un des petits tonneaux où il croyoit trouver le *Palladium*; il le jetta par terre & le mit en pieces, parce qu'il n'y avoit rien trouvé. La premiere Veſtale l'avoit trompé en effet, en lui montrant le faux-tonneau pour le vrai.

Au reſte, on obſervoit le plus grand ſecret ſur la nature des objets cachés dans le Sanctuaire de Veſta; & Denis d'Halicarnaſſe dit : *On ne ſait pas bien encore*

(1) Voyez cette image dans Bartoli de puerperio veter. p. 161.

(2) Iliad. ω. v. 5. 7.

ce qui eſt gardé ſi ſecrétement dans l'intérieur du Temple, & pourquoi on l'a confié à des Vierges. Cet objet ſi ſecret étoit particuliérement le *Fatale*, *le Pignus imperii*, la choſe à laquelle étoit attaché le deſtin de l'Empire, dont on n'oſa long-temps révéler le nom, de peur que les Nations ennemies ne l'évoquaſſent & ne lui fiſſent quitter Rome, comme les Romains avoient coutume de faire relativement aux Divinités des Villes qu'ils aſſiégeoient; mais qu'ils divulguerent enſuite, quand ils virent leurs frontieres aſſez reculées pour ne plus appréhender qu'on vînt évoquer leur Divinité protectrice & dévouer leur Ville. Macrobe, qui parle de cet uſage des Romains, de tenir caché le nom de leur Divinité tutélaire, dit que les uns croyoient que c'étoit Jupiter, les autres que c'étoit la Lune; quelques autres Angerona, la Déeſſe du ſilence, & d'autres *Opis conſiva* (1). L'Abbé Couture a prétendu que c'étoit Minerve ou le *Palladium* (2), qui étoit, comme le dit Ovide, le principal objet gardé par les Veſtales, & dont le nom fut long-temps un myſtere.

Il y a bien des traditions ſur ce *Palladium*. Apollodore en rapporte deux (3). La premiere eſt qu'Ilus,

(1) Sat. L. 3. c. 9.
(2) Mém. de l'Acad. des Inſcript. in-12. to. 6. p. 318. &c.
(3) L. 3.

ayant bâti Ilion, pria Jupiter de lui envoyer quelque ſigne qui lui ſervît d'augure pour la grandeur future de ſa Ville. Le lendemain il trouva devant ſa porte le Palladium, qu'il crût être tombé du Ciel. La ſeconde eſt, qu'à peine Minerve fut née, Jupiter la donna à nourrir à Triton, qui avoit déjà une fille nommée Pallas. Leur courage les porta à ſe livrer aux exercices belliqueux. Mais bientôt l'émulation & la rivalité s'étant miſes entr'elles, elles en vinrent aux mains. Pallas étoit ſur le point de frapper Minerve, quand Jupiter craignant pour ſa fille, oppoſa tout-à-coup ſon égide à Pallas, & tandis que celle-ci étonnée, tournoit les yeux ſur ce bouclier, Minerve lui porta un coup dont elle mourut à l'inſtant. Bientôt Minerve fâchée de ce qui étoit arrivé, & voulant conſerver la mémoire de ſa compagne, de la fille de celui qui l'avoit nourrie, fit une ſtatue de bois reſſemblant à Pallas, lui repréſenta ſur la poitrine l'égide qui avoit été la cauſe de ſa mort, & la plaça auprès de Jupiter. Depuis, Electre voulant favoriſer les Rois de Troie, ſes deſcendants, prit cette ſtatue & la jetta dans Ilion, où Ilus la reçut & lui éleva un Temple.

Des autres opinions, la plus remarquable eſt celle de Denis d'Halycarnaſſe, qui dit que Chryſès, fille de Pallas, mariée à Dardanus, lui apporta pour dot deux ſtatues de Pallas (παλλάδια) & celles des grands Dieux : que Dardanus ayant tué ſon frere & excité par-là une ſédition dans le Peloponèſe, ſe ſauva dans

l'iſle de Samothrace, & bâtit un Temple où il cacha tous ces ſimulacres, qui de-là furent tranſportés en Aſie; qu'enſuite ſon petit-fils Ilus, bâtiſſant la ville d'Ilion, les y tranſporta (1). Quelques Auteurs ont cru encore qu'il étoit fait des os de Pelops (2).

On a agité auſſi la queſtion de ſavoir dans quelle attitude on repréſentoit cette ſtatue de Pallas. Apollodore, dans le paſſage que nous avons cité, dit que c'étoit une ſtatue de la hauteur de trois coudées, les pieds réunis, tenant dans ſa main droite une lance, & dans a gauche une quenouille & un fuſeau. Mais Strabon (3) ſoutient que cette ſtatue étoit repréſentée aſſiſe, & il ſe fonde ſur un paſſage d'Homere, qui dit (4) que les Troyennes, offrant un voile à Pallas, le mirent ſur ſes genoux, ce qu'elles n'euſſent pu faire ſi la ſtatue n'eût pas été aſſiſe; & en effet, ajoute-t-il, dans pluſieurs endroits ces ſtatues ſont aſſiſes, comme à Phocée, à Marſeille, à Rome, dans l'iſle de Chio & ailleurs. Mais l'opinion de Strabon, qui n'eſt pas même exact dans ſa citation du paſſage d'Homere, eſt démentie par les Médailles & les autres monuments qui repréſentent le Palladium ſous la figure d'une femme debout, tenant

(1) L. 1.
(2) Clém. Alex. Protrept. — Arnob. L. 4. ad gent.
(3) L. 13.
(4) Iliad. L. 14.

auſſi un bouclier au lieu du fuſeau que lui donne Apollodore.

Quoi qu'il en ſoit, on n'eſt pas moins incertain ſur le nom du Héros qui enleva le Palladium. Ovide dit lui-même qu'on ne ſavoit ſi c'étoit Ulyſſe, ou Enée, ou le petit-fils d'Adraſte, c'eſt-à-dire Diomede; & ſur ce dernier, il faut obſerver que l'on devroit lire *Gener* au lieu de *Genus*, parce que ce ſeroit déſigner plus particuliérement ce Héros, gendre d'Adraſte & ſon petit-fils tout-à-la-fois. Suidas dit, d'après Harpocration, qu'Agamemnon allant à Athenes avec les Argiens & le Palladium, Démophoon, fils de Théſée, vint l'attaquer & lui enleva cette ſtatue, qu'il porta à Athenes. Ce fut alors que pour la premiere fois on établit le Tribunal des Centumvirs, compoſé de 50 Argiens & de 50 Athéniens, pour juger ce larcin. Pauſanias, qui raconte le même fait, dit que c'étoit Diomède qui portoit le *Palladium* (1).

Mais l'opinion la plus généralement reçue, eſt que ce furent Diomede & Ulyſſe qui enleverent le Palladium du milieu de Troie. Virgile le dit poſitivement (2), & quoique dans Ovide (3) Ulyſſe ſe vante d'avoir fait

(1) L. 1. c. 28.
(2) Æneid. 2. v. 163.
(3) Métam. L. 13. v. 336.

ſeul cet enlévement, quoique Hector dans Euripide (1) lui en attribue toute la gloire, il faut cependant la partager entr'eux : s'il y avoit même quelque préférence elle ſeroit du côté de Diomède, comme on peut le voir dans l'extrait que Photius nous a laiſſé des *Narrations de Conon*, narration 34 (2). Auſſi les Pierres gravées repréſentent-elles un Héros nu, que l'on a cru être Diomède, tenant en main le Palladium (3). Mais ſur la table Iliaque on voit deux guerriers, ſous leſquels on lit :

ΟΔΥΣΣΕΥΣ ΠΑΛΑΣ
ΔΙΟΜΗΔΗΣ

ſortant d'une porte de Troie, dont celui qui marche le premier tient le Palladium (4).

Ce fut par Enée que cet objet de fatalité paſſa dans le Latium. Suivant Servius, Diomède ſachant qu'il ſeroit toujours environné de périls tant qu'il ne rendroit pas le Palladium aux Troyens, l'offrit à Enée lorſque ce Prince paſſa par la Calabre. Il ajoute qu'Enée étant alors occupé à ſacrifier, le front voilé, ne reçut pas le Palladium, qui fut remis aux mains d'un certain *Nautès* ; & c'eſt delà, dit-il, que ce ne fut pas la fa-

(1) In Rheſ. v. 477, &c.
(2) Biblioth. p. 442.
(3) Beger. Theſ. Brand. p. 94. — Spanh. in Callim. to. 2. p. 652.
(4) Fabretti Tab. II. Voy. Montfauc. antiq. expl. to. 4. in fin.

mille *Julia* qui eut le ſoin des ſacrifices de Minerve, mais la famille *Nautia* (1), connue par le ſurnom de *Rutilia*. Denis d'Halycarnaſſe dit qu'Ulyſſe & Diomède n'emporterent qu'un faux *Palladium*, & que le véritable fut ſauvé par Enée après la priſe de Troie (2).

Il ne faut pas croire en effet qu'il n'y eût qu'un ſeul *Palladium*. Il paroît d'abord qu'on en avoit fait pluſieurs, à la repréſentation du véritable, pour tromper ceux qui voudroient l'enlever, comme Numa fit depuis, relativement aux boucliers Anciles. Denis d'Halicarnaſſe dit, d'après le Poëte Aratinus, qu'il y en avoit un fait à la reſſemblance du premier, & avec tant d'exactitude, qu'on ne pouvoit les diſcerner l'un d'avec l'autre (3). C'eſt ce qui réſulte particuliérement encore de la 34e narration de Conon (4). »Les Grecs avertis par Hélenus de prendre le *Palladium qui, entre pluſieurs autres ſtatues faites à ſa reſſemblance, étoit la plus petite*, »chargea de l'expédition Ulyſſe & Diomède. Celui-ci, »monté ſur les épaules de ſon compagnon, gagna la »muraille, ſans vouloir l'y attirer avec lui, malgré ſes »prieres: mais s'étant ſaiſi du *Palladium*, il vint le re»joindre, ſans lui rien dire de ce qu'il avoit fait. Tout »en gagnant le chemin du camp, Ulyſſe voulut s'infor-

(1) Ad Virgil. Æneid. 2. v. 163.
(2) L. 1.
(3) Loc. cit.
(4) Apud. Phot. Loc. cit.

» mer s'il avoit pris le vrai *Palladium*. Mais Diomède » connoiſſant ſa fineſſe, lui dit qu'il s'étoit trompé & » qu'il n'avoit pas pris celui qu'Hélenus avoit indiqué. » Mais à l'inſtant la ſtatue fit un mouvement miracu- » leux qui découvrit à Ulyſſe la feinte de Diomède. » Brûlant alors du déſir de porter lui-même ce préſent » ſacré aux Grecs, il s'écarta & mit l'épée à la main » pour tuer Diomède, qui, s'étant apperçu de ſon mou- » vement, fondit ſur lui, lui attacha les mains derriere » le dos, & le conduiſit ainſi au Camp à grands coups » de plat d'épée. «

Servius dit auſſi que le vrai Palladium étoit reſté à Troie, incruſté dans le mur, & qu'ayant été trouvé par Fimbria, dans le ſac de cette Ville, pendant les guerres de Mithridate, il fut apporté à Rome, où l'on en fit alors un grand nombre de ſemblables (1). Mais il paroît que c'étoit une tradition fabuleuſe; car Servius ajoute que ce fut Mammurius qui fut chargé de faire les autres Palladium, & nous avons vu que ce devoit être auſſi ce Mammurius qui avoit fait les Anciles, ſous Numa, plus de ſix ſiecles auparavant. Cependant, Lampride, dans Elagabale, parlant de l'action de ce Prince que nous avons rapportée, ajoute: *Nec tamen quicquam religioni dempſit, quia plures ſimiles factæ dicuntur eſſe, neque ve-*

ram

(1) Ad Æneid. 2. v. 166.

ram unquam poſſit auferre (1). Servius dit encore qu'il y avoit deux vrais Palladium, un conſervé à Rome, & l'autre à Athènes (2). Les Argiens croyoient auſſi, ſuivant Pauſanias, avoir le vrai Palladium qui avoit dû leur être apporté après la priſe de Troie (3); & combien d'autres Villes, dit Strabon, ne ſe vantoient pas d'avoir le *Palladium* (4)?

Chaque nation eut toujours ainſi un objet tutélaire. Les Hébreux avoient leur arche ſainte, les Francs ont eu leur oriflamme, &c., &c. Combien auſſi d'objets de vénération religieuſe, multipliés par la ſuperſtition, quoiqu'ils duſſent être uniques? Combien *de pareils contes, d'images deſcendues du Ciel? Et il ſe trouve des gens*, dit l'Abbé de Marolles, *qui en ſont ſi bien perſuadés, qu'ils mettroient en danger quiconque ſeroit ſi hardi que d'entreprendre de les en déſabuſer. Auſſi*, ajoute-t-il, avec ſa bonhommie ordinaire, *n'appartient-il pas à tout le monde de l'entreprendre, & ceux qui en ont le pouvoir, ne s'en ſoucient pas le plus ſouvent* (5).

Ajoutons un mot ſur ce que dit Ovide, qu'il a vu le temple & le lieu où tomba le *Palladium*. Il n'avoit cer-

(1) C. 6.
(2) Voy. auſſi Pauſan. L. 1. c. 48.
(3) L. 2. c. 23.
(4) L. 6.
(5) Faſtes, pag. 453.

tainement pu voir que les ruines du temple de Minerve, puiſqu'il avoit été incendié par Fimbria long-temps avant lui. Cependant Fimbria n'avoit pas pris l'ancien *Ilium*, mais la nouvelle Troie, ſituée à quelque diſtance de l'emplacement de la premiere, & qu'on croit avoir été bâtie ou du moins agrandie par Alexandre le Grand & Lyſimaque. Dès le temps de Strabon on cherchoit en vain cette fameuſe Ilion, & Lucain rappelle qu'on fit la même tentative avec auſſi peu de ſuccès ſous Jules-Ceſar : » il (Céſar) gagne la côte de Sigée, & ces bords dont » la renommée le remplit d'admiration. Il parcourt les » rives du Simoïs, & le promontoire de Rheté, conſa- » cré par le tombeau d'Ajax. Il marche à travers ces » ombres qui doivent tout au génie des Poëtes ! Il erre » dans les champs de la fameuſe Troie ; il cherche les » traces des murs élevés par Apollon. Quelques buiſ- » ſons ſtériles, quelques troncs de vieux chênes couvrent » les débris des Palais des Rois, & des Temples des » Dieux. Troie entiere eſt enſévelie ſous des ronces ; » ſes ruines même ont péri (1). — Au reſte, Ovide parle de ſes voyages en Aſie dans les Elégies faites pendant ſon exil (2).

Nous finirons par remarquer que, ſur un grand nom-

(1) Pharſal. L. 9. v. 953, &c.

(2) 1. Triſt. 2. 17. & ex Pont. 10. 19.

bre de médailles, Veſta eſt repréſentée, comme nous l'avons déjà dit, par une femme aſſiſe, tenant le Palladium.

(*hhh*) Cet incendie arriva l'an de Rome 512, ſous le Conſulat de Q. Lutatius & de A. Manlius. Valere Maxime raconte ainſi l'action de Metellus : » le grand » Pontife Metellus allant un jour à ſa maiſon des champs » de Tuſculum, rencontra deux corbeaux qui traverſoient » ſi ſouvent ſon chemin & le preſſoient de telle maniere, » qu'il fut forcé de retourner ſur ſes pas & de revenir à » la Ville. La nuit ſuivante, le feu prit au temple de » Veſta, & Metellus ne l'eut pas plutôt appris, qu'il » ſe jetta parmi les flammes, d'où il ſauva l'image de Pal- » las (1). « On ſait que Metellus perdit la vue dans les flammes, & quelques eſprits ſuperſtitieux attribuerent cet accident à la punition d'avoir oſé porter les yeux ſur les objets ſacrés. Cependant cette action héroïque le couvrit de gloire, comme on en peut juger par un paſſage de ſon éloge, prononcé par ſon fils, que Pline le Naturaliſte a rapporté, & que Gruter a mis auſſi au rang des inſcriptions, parce qu'il eſt vraiment conçu en ſtyle lapidaire. Gruter le rapporte cependant dans ce vrai ſtyle, que Pline ſemble avoir fondu dans ſa narra-

(1) L. 1. c. 6. no 5.

tion, de ſorte qu'il eſt préſumable que dans l'éloge rapporté par Pline, on avoit employé les termes de quelque monument élevé à la gloire de Metellus; nous traduiſons ici l'inſcription recueillie par Gruter (1), que l'on pourra rapprocher du texte de Pline (2) : *Lucius Cecilius Metellus, fils de Lucius, grand Pontife, Conſul pour la ſeconde fois, Dictateur, Maître de la Cavalerie, Quindécemvir pour la diſtribution des terres, le premier qui ait conduit des Eléphants dans un triomphe, après la premiere guerre Punique; Guerrier accompli, excellent Orateur, très-brave Général, fit les plus grandes choſes ſous ſes auſpices, jouit du plus grand honneur, de la plus grande ſageſſe, & le plus grand des Sénateurs, laiſſa à chacun de ſes enfants une grande fortune, légitimement acquiſe. Il fut le Citoyen de Rome le plus diſtingué. On lui permit, toutes les fois qu'il iroit au Sénat, de ſe faire porter ſur un char, ce qui n'avoit été accordé à perſonne depuis la fondation de Rome.*

L'eſtampe qui orne ce Livre, repréſente l'action religieuſe de Metellus.

(*iii*) Ces expreſſions ſont relatives à ce qu'Auguſte étoit alors grand Pontife. Elles peuvent ſe rappor-

(1) P. 377.
(2) L. 17. c. 43.

ter auſſi à ce que, comme nous l'avons dit ailleurs (1), dès qu'il fut créé grand Pontife, il transféra le Sanctuaire de Veſta dans une partie de ſon Palais. On ſait d'ailleurs tout ce qu'il fit pour les Miniſtres de cette Déeſſe. » Il avoit une eſtime particuliere pour les Veſ-» tales, dit Suétone. Une d'elles étant morte, & pluſieurs » Citoyens demandant avec inſtance qu'on ne choisît pas » leurs filles pour la remplacer, ce Prince aſſura avec ſer-» ment, que ſi une de ſes nieces avoit eu l'âge compé-» tent, il ſe ſeroit empreſſé lui-même de la dévouer au » ſervice de Veſta (2). «

Lorſqu'Ovide dit que le feu ſacré brûle *alors dans les foïers d'Ilion*, il veut faire alluſion à l'origine d'Auguſte & de la famille des Jules, que l'adulation faiſoit deſcendre d'Enée.

(*jjj*) Nous avons parlé, note (*ss*), du ſupplice des Veſtales. Il n'y en eut aucunes de punies ſous Auguſte, s'il en faut croire Ovide. L'Hiſtoire nous a conſervé les noms de celles qui furent condamnées. Pinaria, Popilia, Oppia, Minutia, Sextilia, Opimia, Floronia, Caparonia, Urbia ou Urbinia, Mucia, Marcia, Licinia, Æmilia, Cornelia, Varonilla, deux ſœurs de la maiſon des Ocellates. Quelques-unes d'entr'elles eurent le

(1) To. 3. p. 323. — Ci-deſſus note (*rr*).
(2) In Aug.

choix de leur ſupplice; d'autres le prévinrent & trouverent le moyen de ſe donner la mort. Il faut y en ajouter quatre condamnées ſous Caracalla, & dont les Hiſtoriens n'ont pas conſervé les noms. Du nombre de celles que nous venons de nommer, les dix premieres furent punies du temps de la République, les trois ſuivantes le furent ſous Trajan, ſi l'on en croit Tillemont, qui le conjecture parce que Plutarque ne rapporte leur ſupplice qu'à quelques années avant le temps où il écrivoit; & ſelon Rollin, du temps de la république, l'an de Rome 638, ce qui eſt vrai : les quatre dernieres furent punies ſous Domitien. Comme on le voit, Ovide a raiſon de dire que ſous le Pontificat d'Auguſte, *aucune Veſtale ne ſouilla ſes bandelettes virginales.*

(*kkk*) Le jour des Veſtalies, l'an de Rome 618, D. Junius Brutus, défit 60000 Gallæciens (Galliciens) qui étoient venus au ſecours des Luſitaniens. Ce Guerrier en reçut le ſurnom de *Callaïque* ou *Gallaïque.*

Il paroît que ce fut auſſi le même jour 8 de Juin qu'arriva, l'an de Rome 699, la défaite de Craſſus. Dion dit cependant (1) qu'il fut tué au milieu de l'été. Mais il faut remarquer qu'il s'agit ici du 8 Juin Romain; car, comme l'a fort bien obſervé M. de la Nauze (2), les

(1) L. 40.

(2) Mém. de l'Acad. des Inſcript. to. 44. *in*-12.

Faſtes d'Ovide, quoique rédigés ſur le Calendrier Julien, ſuivent les anciennes dates hiſtoriques des mois Romains.

Nous avons vu ailleurs la vengeance annoncée ici par Veſta (1).

(*lll*) Ovide place le lever du ſoir du Dauphin auſſitôt après les Veſtalies, & avant les Matralies, c'eſt-à-dire, conſéquemment au quatre des Ides. Columelle eſt du même ſentiment.

(*mmm*) Il faut faire, relativement à cette Divinité, ce qu'exige l'explication de toutes les fables Grecques tranſportées dans le Latium, c'eſt-à-dire qu'il faut dégager ſon hiſtoire de ce qu'y ajouterent les légendes Latines.

Ino & Semélé étoient ſœurs, filles de Cadmus & d'Harmonie. Semélé eut Bacchus de ſes amours avec Jupiter, & Ino épouſa Athamas. Ce Prince avoit déjà été marié à Néphélé & en avoit eu Phrixus & Hellé, qu'Ino avoit eſſayé de faire périr. Junon furieuſe contre cette Princeſſe, ou parce qu'elle avoit ſervi de nourrice à Bacchus, ou parce qu'elle étoit du ſang de Vénus, livra Athamas aux Furies. Dans un de ſes accès, ce Prince prenant la Reine pour une lionne, & ſes enfants pour

(1) To. 3. p. 584.

des lionceaux, ſe ſaiſit du jeune *Learque* & l'écraſa contre une muraille. Ino craignant pour elle-même & pour ſon autre fils *Melicerte*, ſort du Palais, gagne le haut d'un rocher (le rocher Moluris, à la droite de l'Iſthme de Corinthe (1)) & ſe précipite avec lui dans les flots. Neptune, à la priere de Vénus, en fit deux Divinités marines, l'une ſous le nom de *Leucothoé*, l'autre ſous celui de *Palémon*. Telle eſt la fable grecque. Ajoutons que l'on croyoit qu'un Dauphin avoit reçu Melicerte & l'avoit porté dans l'Iſthme de Corinthe, que les Corinthiens l'avoient appellé Palémon, & inſtitué les Jeux Iſthmiques en ſon honneur (2). La légende du Latium ſuppoſa que ces deux Divinités étoient venues aborder à l'embouchure du Tibre. Alors ſe trouvent dans le Latium tous les perſonnages des temps fabuleux de ce pays, Evandre, Carmente & Hercule, que l'on voit toujours figurer dans les traditions de cette grande époque de la Mythologie latine. Les Bacchantes de ce canton, excitées par la Reine des Dieux vouloient ſe jetter ſur Ino & ſur ſon fils, lorſque Hercule, pourſuivi comme elle par la jalouſie de Junon, accourut à ſon ſecours. Alors Carmente lui donna un aſyle, & de ce moment Ino prit le nom de *Matuta*,

(1) Pauſan. L. I. c. v.
(2) Ibid.

tuta, & ſon fils celui de *Portunus* ou *Portumnus*, pour les Peuples Latins.

Avant de parler du Culte de ces Divinités & de ce qu'en dit Ovide, jettons un coup d'œil ſur leur exiſtence allégorique.

On n'ignore plus maintenant que c'eſt dans l'Aſtronomie qu'il faut chercher Bacchus & tout ce qui tient à ce Dieu. Nous l'avons déjà dit ailleurs, Bacchus eſt la force univerſelle, diſtribuée dans les corps céleſtes, dans le ſoleil & les planettes; il eſt l'ame de l'harmonie des ſpheres. Sa puiſſance eſt celle de la nature, ſes voyages, la marche même du ſoleil qui la féconde. Lorſque le Taureau céleſte étoit le premier des ſignes, l'ame motrice des ſpheres emprunta ſes attributs, & Bacchus commençant la révolution céleſte, au ſigne du Printemps, prit la forme du Taureau, comme nous l'avons vu. Cadmus ou le Serpentaire, qui prend ce nom en aſtronomie, ſe trouvoit alors en aſpect avec ce ſigne, & par ſon lever du ſoir, il fixoit cette importante révolution de la nature. Sémélé, une des Hyades, brillant à la tête du Taureau, étoit naturellement mere de Bacchus, & lui donnoit le jour au milieu des feux, parce qu'elle étoit alors toute entiere abſorbée dans les feux ſolaires.

Ces premieres notions acquiſes, quelle eſt cette Ino, ſœur de Sémélé, qui recevoit & nourriſſoit Bacchus, qui avoit pourſuivi Phryxus & qui finiſſoit par ſe précipiter dans les flots avec ſon fils?

Il eſt certain que chez les Grecs & dans les premieres légendes du Latium qui emprunterent d'eux le Culte & la Fable de Matuta, cette Déeſſe étoit priſe pour l'aurore, ou plutôt l'aube du jour qui la précede. Lucrece dit :

> Tempore item certo roſeam *Matuta* per oras
> Ætheris auroram defert & lumina pandit (1).

Telle eſt auſſi l'étymologie de ſon nom chez les Latins. » *Manum* dicitur *clarum* ; unde etiam *Mane* poſt » tenebras noctis, diei pars prima : inde *Matuta*, quæ » Græcis Leucothoé (2). « — Leucothoé avoit la même ſignification chez les Grecs, & vouloit dire littéralement la *Blanche Déeſſe*. Mais il faut donner au mot λευκός l'acception ſecondaire qu'il a toujours eue, de *clair*, *lumineux* ; comme dans Eſchyle λευκὴ ἡμαρ *le blanc jour* ; dans Homere ἠέλιος λευκός le *blanc ſoleil*, c'eſt-à-dire le *jour*, le *ſoleil brillant*, *lumineux*. C'eſt ainſi qu'en confondant les deux acceptions de ce mot, pour faire image, les Latins diſoient : *albus Lucifer*, *albeſcere lucem*, &c. C'eſt ſous ce rapport que les ſavants Editeurs des reſtes d'Herculanum ont cru voir *Matuta* ou

(1) De rer. nat. L. 5. v. 655.
(2) Nonius.

le matin, dans un tableau qui repréſente une femme ailée (1).

Cette idée, qui fut celle de toute l'antiquité, s'allie parfaitement avec l'allégorie des fables qui tiennent à celle de Leucothoé ou d'Ino. L'aurore qui annonce au monde le jour de l'Equinoxe du Printemps, cette grande révolution de la nature, dut devenir elle-même une Divinité particuliere. Ce fut Ino, ſœur de Sémélé, puiſqu'elle ſe leve avec elle, recevant & nourriſſant Bacchus, ou le donnant à élever aux Hyades, ſuivant Phérécydes (2), puiſqu'elle précede le lever du Taureau & des Hyades. Elle pourſuit Phryxus, parce qu'en effet, lorſque le jour de l'Equinoxe paroiſſoit, le Bélier quittoit les Cieux. Elle étoit repréſentée ſur un bas-relief à Corinthe, avec Bellérophon & le cheval Pégaſe (3), puiſque Bellérophon ou le cocher Céleſte ſe leve avec la conſtellation du Taureau. Dans la ſuite, cette premiere, cette intéreſſante aurore fut priſe génériquement pour une des dénominations de la lumiere qui, chaque jour, annonce le lever du ſoleil. On feignit auſſi qu'elle ſe plongeoit dans les flots avec le jour, ſon fils, & l'on en fit

(1) To. 5. Taval. 5.

(2) Schol. Hom. Il. Σ. v. 486.

(3) Pauſan. Corinth.

deux Divinités marines, parce qu'en effet, ils deſcendoient ſous les eaux au coucher du ſoleil, pour reparoître enſuite; ce qui déſigne bien évidemment la révolution diurnale. Les Romains, qui n'approfondiſſoient jamais les traditions étrangeres & ſe contentoient de leur donner une teinte locale, prirent Matuta ou la *Blanche Déeſſe*, ſoit pour l'aube du jour, ſoit pour une Néréide, parce qu'en effet, Leucothoé étoit le ſurnom de toutes les Néréides (1); & ne ſachant que faire de ſon fils, ils en firent le Dieu *Portumnus*, & lui donnerent l'intendance des Ports.

Voilà, ſelon nous, ce qu'on doit penſer du fond de la fable de *Matuta*. Quant aux cérémonies de ſon culte, elles tenoient évidemment la plupart aux traditions imaginées par les Latins pour s'approprier cette Déeſſe.

Le Temple de Matuta fut d'abord conſacré le 3 des Ides par Servius Tullius, dans le *Forum Boarium*, ainſi nommé de ce qu'on y voyoit un Taureau en bronze (2) d'Egine (3), ou de ce que l'on y vendoit les bœufs (4). Cette place avoit pour limites, comme le dit Ovide, le grand Cirque & les Ponts. Elle prenoit, en effet, au

(1) Serv. ad. Eclo. 2. v. 44. — Etymol. M. v^bo λευκοθεα.
(2) Tacit. annal. 7. 24. 2.
(3) Plin. Hiſt. nat. L. 34. c. 2.
(4) Feſtus v^bis *Boarium*, &c.

pied du Palatin, ſe continuoit devant le grand Cirque qui occupoit la vallée de cette colline & de l'Aventin, & alloit ſur la rive du Tibre, vis-à-vis une extrêmité de l'Iſle & le Pont Palatin. Ce Temple fut enſuite rétabli par Camille, après la priſe de Veïes (1). Nous trouvons qu'il fut encore rebâti l'an 541, ſous le Conſulat de Fulvius Flaccus, & d'Appius Claudius Pulcher (2).

Les Eſclaves ne pouvoient entrer dans ce Temple. Plutarque, pour prouver, par le culte, l'identité de cette Déeſſe avec Leucothoé, dit que l'on faiſoit entrer dans le milieu de ſon Temple une Eſclave, à laquelle on donnoit quelques ſoufflets, après quoi, on la chaſſoit (3). Il dit ailleurs, en effet, que l'on pratiquoit la même choſe à Chéronée, ſa patrie, devant le Temple de Leucothoé; que le gardien du Temple ſortoit armé d'un fouet & criant qu'aucun Eſclave, qu'aucun Ætolien ni Ætolienne ne s'aviſât d'entrer; & cela, ajoute-t-il, parce qu'on diſoit que l'Eſclave d'Ino étoit Ætolienne (4). Comme on le voit, la tradition commune avoit puiſé dans la fable la raiſon de ce rit, & peut-être n'avoit-il pas d'autre origine. Ces paroles d'Ovide: *il vaut mieux lui recommander les enfants d'un autre*, &c., ſont rela-

(1) Plut. in Camill. — Tite-Live, L. 5.
(2) Tite-Live, L. 25.
(3) In Camill.
(4) Quæſt. Rom. 16.

tives auſſi à une pratique également fondée ſur l'Hiſtoire fabuleuſe d'Ino, plus utile à Bacchus qu'à ſes propres enfants; Plutarque dit que les femmes venoient prier la Déeſſe & lui offrir les enfants de leurs freres, au lieu des leurs propres. Il ajoute qu'on repréſentoit dans le ſacrifice tout ce qui arriva aux nourrices de Bacchus, & ce qu'Ino ſouffrit de la jalouſie de Junon, pour avoir nourri le fils de ſa rivale (1).

Quant aux gâteaux que l'on offroit particuliérement à Matuta, Varron s'exprime ainſi: *Libum, quod libaretur ut erat, priuſquam eſſet coctum* (2). *Teſtuatium, quod in teſtu caldo coquebatur; ut etiam nunc Matralibus faciunt Matronæ* (3). Les gâteaux ordinaires étoient en effet préſentés aux Divinités avant que d'être cuits; mais on les offroit tout cuits à Matuta. Cette cuiſſon ſe faiſoit ordinairement ſous une eſpece de petit fourneau ou moule à pâtiſſerie, appellé *Teſtus* (4). On imagine bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre la raiſon que donne Ovide de cette particularité du culte de Matuta. Dans tous les autres ſacrifices, les gâteaux crus repréſentoient les prémices des productions de la terre offertes aux Dieux; dans

(1) In Camill.

(2) Nous préférons cette leçon à celle-ci: *libum quod libaretur priuſquam eſſet, ut erat, coctum.*

(3) De L. L. L. 4.

(4) Voy. ce procédé dans Caton. c. 75.

les fêtes de Matuta, Déeſſe du période le plus intéreſſant, les gâteaux cuits étoient l'image de la nourriture des premiers hommes, comme la Déeſſe étoit cenſée avoir préſidé à la création du monde, parce qu'elle préſidoit à la grande révolution du renouvellement de la nature.

Nous avons traduit *Funeſtos capillos*, par *les cheveux dans le déſordre des funérailles*. Telle eſt, en effet, la premiere acception du mot *Funeſtus*, *quod funere inquinatur*. Delà, la flûte employée aux funérailles, appellée *Tibia funeſta*; le cyprès, *arbor funeſta*. — Funeſta *familia dicebatur tantisper dum cadaver humatum non eſſet, neque Juſta perſoluta* (1).

(*nnn*) Sextus Rufus, fait mention du bois de *Sémélé* dans l'onzieme région. Gruter rapporte auſſi une inſcription où il en eſt parlé (2). L'ancien Scholiaſte de Juvénal (3), repréſente les Bacchantes ou les Prêtreſſes de Bacchus y célébrant leurs Orgies : *Sacra Bacchanalia ex S. C. damnata ſunt, cum probatum eſſet Senatui honeſtiſſimas fœminas ad Stimulæ Deæ Lucum fœde adulterari*. Burman croit que ce bois pouvoit être celui de *Fanna Fatua* ou de la *bonne Déeſſe*; car, ſuivant Ma-

(1) L. 28. §. ult. L. ff. de Stip. ſerv.

(2) P, 643. n°. 8.

(3) Sur la Sat. 2.

crobe, les Béotiens appelloient la bonne Déeſſe Sémélé, qu'ils faiſoient auſſi fille de Faune (1).

(*ooo*) Le jour des Matralies fut marqué l'an de Rome 663, par la défaite de L. Rutilius Lupus, tué dans la guerre des Marſes. On peut voir dans Appien, Livre premier des guerres civiles, la cauſe & le principe de cette guerre. Il dit qu'on apporta à Rome le corps de Rutilius & ceux des autres Officiers tués dans le combat, pour y recevoir la ſépulture. L. Siſenna avoit fait l'hiſtoire de cette guerre ; elle eſt perdue.

(*ppp*) Quelques éditions portent *Teloni* au lieu de *Toleni*. Ce fleuve prenoit ſa ſource près de Carſeoles, & traverſoit tout le pays des Marſes, du midi au nord-oueſt, pour aller ſe jetter dans le lac *Velinus*, chez les Sabins. Il ſe diviſoit en pluſieurs branches, dont l'une prenoit à Albe, près du lac Fucin ; une autre à *Foruli* dans l'Apennin ; une troiſieme, au lac de Cutilies, &c.

(*qqq*) Quelle eſt cette défaite de Didius, dont parle Ovide ? Il eſt ſouvent fait mention de Titus Didius dans la guerre des Marſes. Ce fut un des Préteurs attachés

(1) Sat. L. 1. c. 12.

chés à L. Sextus Céſar (1). Il fit quelques expéditions heureuſes (2) ; mais il n'en fut pas de même dans les trois premieres actions de la guerre Italique, où les armes Romaines eurent toujours le deſſous. C'eſt alors qu'il fut battu. Mais comment concilier l'époque de ces actions qui eurent lieu avant la mort de Rutilius, avec les paroles d'Ovide qui place la défaite de Didius à l'année qui ſuivit cette mort ? Néapolis ſoupçonne qu'il s'agit ici de la victoire de Sertorius ſur Didius, près du Bœtis, en Eſpagne (3). Mais cette victoire ſe reporte à l'année 673, dix ans après l'époque que ſemble fixer Ovide ; ce qui porte Néapolis à penſer, qu'au lieu de *Proximus annus*, il faut lire *annus erat Decimus*. D'autres Interpretes, non moins incertains, veulent qu'au lieu de *Didius*, on liſe *Vidius*, *Tullius*, *Dilius*, *Julius* (L. Julius Céſar), ou *Porcius*. Diſons auſſi avec eux : *amplius cogitandum*.

(*rrr*) Le jour des Matralies on célébroit auſſi la fête de la *Fortune*, à laquelle Servius Tullius fit conſtruire un Temple. Les Interprétes ne ſavent pas préciſément ſous quel nom Servius honora cette Déeſſe. Les uns ont cru que c'étoit ſous celui *Seïa* ; les autres ſous

(1) Appian. L. 1.
(2) Vell. Patercul. L. 2.
(3) Plut. in Sertor.

celui de *Fortis ;* quelques-uns, & c'eſt le plus grand nombre, ſous celui de *Virilis.* Burman, croit qu'il s'agit ici du Temple de la Fortune *Bonne*, Ἀγαθῆς τύχης. Il paroît en effet que Denis d'Halycarnaſſe, qu'il invoque pour appuyer ſon ſentiment, place le Temple de la Fortune *Virile* ſur le bord du Tibre, & l'autre Temple élevé par le même Prince, à cette Déeſſe, dont il n'indique pas le ſurnom, dans le *Marché aux Bœufs* (1), lieu où étoit vraiment auſſi le Temple de Matuta. Il réſulteroit delà ſeulement, comme on le voit, que la Fortune du Marché aux Bœufs ne ſeroit pas la Fortune Virile ; mais qui ſeroit-elle ? Tite-Live parle auſſi de deux voûtes que L. Stertinius fit conſtruire dans le *Forum Boarium, devant le Temple de la Fortune, & celui de la mere Matuta* (2). Mais il ne dit pas davantage quel en étoit le ſurnom. Il paroît cependant certain que le Temple dont il eſt queſtion ici, fut celui de la fortune par excellence ou de la Fortune *bonne.* On ſait que Servius honora particuliérement la Fortune & lui éleva des Temples ſous différents ſurnoms (3) ; il lui devoit beaucoup en effet, puiſqu'il étoit parvenu au trône, quoique fils d'une eſclave !

On voyoit dans le Temple, dont Ovide raconte ici

(1) L. 4. c. 27.
(2) L. 33.
(3) Voy. Plut. Queſt. Rom. 74

la fondation, une ſtatue de Servius. C'étoit ſans doute celle dont parle Denis d'Halycarnaſſe (1), qui, quoique de ſimple bois doré, ne fut point endommagée par l'incendie qui conſuma le Temple, comme nous le verrons encore par la ſuite. Il paroît que cette ſtatue étoit couverte de vêtements, & probablement un de ces vêtements étoit la robe à tiſſu onduleux (*undulata*) filée par Tanaquil, & que Pline dit qu'on voyoit encore, du temps de Varron, dans le Temple de la Fortune (2). Le paſſage de Varron, que Pline ſemble indiquer, eſt tiré du Livre premier de la vie du Peuple Romain, & eſt conſervé par Nonius Marcellus, mais tronqué: *ab eo quod duabus undulatis togis eſſe opertum, proindè ut tum reges noſtri undulatas & pretextatas togas ſoliti ſint habere.* Mais il paroît que ces vêtements couvroient juſqu'à la figure de la ſtatue, & l'on ne peut dire poſitivement quelle en étoit la raiſon, à moins qu'elle ne vînt de quelque tradition fabuleuſe ou hiſtorique, comme Ovide le raconte.

(*sss*) Plutarque rapporte la même étymologie de la Porte *Feneſtrale*, & il ajoute cette autre, *qui paroît vraie & l'autre fabuleuſe. Lorſque Tarquin l'ancien, Roi*

(1) L. 2. c. 35.
(2) L. 8. c. 48.

de Rome fut mort, Tanaquil, ſon épouſe, femme prudente & courageuſe, ſe mit à parler au Peuple par la fenêtre & perſuada, dit-on, à la multitude de nommer Servius Roi (1). Cela ſe réduit ſans doute à dire que Servius voulant annoncer que la Fortune lui étoit venue par cette fenêtre, d'où Tanaquil, parlant au Peuple, avoit diſſimulé la mort de ſon époux, il plaça ſur quelqu'une des nouvelles portes qu'il fit conſtruire en étendant les murs de Rome, une image de la Fortune, s'introduiſant chez lui par la fenêtre ; & delà vint la fable racontée par Ovide. Delà vint auſſi le nom de *Feneſtrale* ou *Feneſtelle* donné à cette porte. Le Nardini croit qu'elle étoit ſur le Viminal ou le Quirinal, ou plutôt ſur la colline des Eſquilies ; car on ſait que Servius renferma ces trois collines dans l'enceinte de Rome.

(*ttt*) Ce récit de la mort de Servius eſt rapporté par tous les Hiſtoriens.

Solin dit, comme Ovide, que le Palais de Servius étoit ſur les Eſquilies : *In Eſquiliis, ſupra Clivum olbium, aut urbicum, urbium, oppium, orbium, habitaſſe Servium* (1) ; & nous avons vu ailleurs (2) que c'eſt ſur cette colline qu'étoit la garde royale.

(1) Probl. 35.
(2) Polyhiſt. c. 2.
(3) Tom. 2. p. 305 & 425.

Le récit d'Ovide préſente une de ces maximes odieuſes qu'un Républicain fanatique eût pu proférer, & qu'un Eſclave du Monarque le plus abſolu ne mit dans ſes vers que pour faire parler dignement un ſujet ſéditieux & rebelle : *Regia res ſcelus eſt.* Martignac & Marolles ont traduit : *la Royauté même eſt un crime, la Royauté eſt déjà un crime.* Nous ne croyons pas que ce ſoit-là le ſens d'Ovide. Il ne veut pas dire que Servius mérite la mort, par cela ſeul qu'il eſt ſur le trône ; ce qui ſeroit une idée outrée. Mais pour encourager Tarquin, pour écarter ſes ſcrupules, ſon épouſe lui repréſente que tout eſt permis aux Rois, & que l'attentat qu'elle lui propoſe eſt un coup digne d'un Souverain. C'eſt à peu près dans le même ſens qu'Euripide fait dire à Etéocle : *ſi pour poſſéder un trône, il faut violer la juſtice, la grandeur de l'objet nous éleve au-deſſus du vulgaire.* (1) » Quels horribles mots, dit Cicéron (2) ; il oſe » excepter de la loi le plus grand de tous les crimes ! « C'eſt encore ainſi que dans Séneque le tragique, Thieſte dit :

. . . . . Sanctitas, pietas, fides
Privata bona ſunt ; qua juvat Reges eant (3).

(1) Phæniſſ. act. 2.
(2) De Offic. L. 3. c. 19.
(3) Acte 2.

Ovide eſt d'accord avec tous les Hiſtoriens ſur la cauſe qui fit donner à un quartier de Rome le ſurnom de *Scélérat*. *Prope hunc* (Vicum Cyprium) *Vicus Sceleratus, dictus à Tullia Tarquini ſuperbi uxore: quod, ibi cum jaceret pater occiſus, ſupra eum ut mitteret carpentum mulio, juſſit* (1). Denis d'Halycarnaſſe, & après lui quelques Topographes, ont dit que c'étoit le *Vicus Cyprius*, qui avoit été nommé depuis *Sceleratus*. Mais Varron les diſtingue. Le récit de Tite-Live annonce bien auſſi qu'il ne faut pas les confondre. » A » peine Servius étoit-il au haut de la rue (*Vicus*) Cy» prienne (*pour regagner ſon Palais ſur les Eſquilies*) » que les gens de Tarquin le tuerent..... Tullia, qui » étoit venue au Sénat.... s'en retourne au Palais par la » rue Cyprienne; & comme elle fut tout au haut, vers » l'endroit où étoit encore, il n'y a pas long-temps, le » *Dianium*, & qu'il falloit retourner à droite dans la » rue (*Vicus*) Virbienne, pour monter aux Eſquilies, » le cocher y trouvant Servius étendu mort, &c. (2).« Les meilleurs Topographes ont placé le *Vicus Cyprius*, allant de la rue ſacrée vers la rue Suburre & le *Vicus Sceleratus* au bas des Eſquilies (3).

(1) Varro. L. L. L. 4.
(2) L. 1 Trad. de Guérin.
(3) Voy. le Nardini Rom. Vet. 3. 15.

Nous avons deux obſervations à faire ſur ces vers : *Ore revelato*, &c.

Que ſignifie cette pudeur qui ſera bannie dès que le viſage de Servius ſera dévoilé ? Les Interpretes ne l'ont pas entendu. Cette phraſe nous paroît relative à la double cauſe qu'Ovide a donnée de ce que la ſtatue du Roi étoit couverte, & le mot *pudor* eſt pris ici dans ſon double ſens de *pudeur* & de *honte*. Il n'y aura plus de *pudeur*, parce qu'alors on verra ſans rougir qu'une femme ſe permette de regarder l'objet de ſa foibleſſe. Il n'y aura plus de *honte*, parce que le Peuple Romain oſera enviſager l'image d'un Prince dont il négligea de venger l'aſſaſſinat. C'eſt d'après cette double idée que nous avons conſervé au mot *pudor* ſa ſignification générique.

Quant aux prieres dont il eſt parlé, il eſt évident qu'il s'agit de prieres adreſſées à la fortune, & non à Servius, qui ne fut point mis au rang des Divinités.

Finiſſons par remarquer que ſi Ovide donne à ce Prince le titre de 7e Roi de Rome, c'eſt qu'il compte Tatius, qui régna avec Romulus.

(*uuu*) Qui ne connoît la fable débitée par de graves Hiſtoriens ſur la naiſſance de Servius ? Denis d'Halycarnaſſe (1) & Pline le Naturaliſte (2) racontent

(1) L. 4. c. 2.

(2) L. 36. c. 27.

la même choſe. Arnobe dit auſſi : *Sed & Deos conſerentes pari more ac diſſimulatione taceamus, quos cum cæteris ſcribit Flaccus in humani penis ſimilitudinem verſos, obruiſſe ſe cineri qui ſub ollula fuerat factus extorum : quem cum Tanaquil dimoveret Etruriæ diſciplinarum perita, ſurrexiſſe ſe Deos & nervis obduruiſſe divinis. Corniculæ inde imperaviſſe captivæ ut intelligeret & agnoſceret, quid ſibi res vellent : Ocriſiam prudentiſſimam fœminam divos inſeruiſſe genitali : explicuiſſe motus certos. Tunc Sancta & ferventia numina vim vomuiſſe Lucillii, ac regem Servium natum eſſe Romanum* (1).

Denis d'Halycarnaſſe & Pline diſent que cette tradition étoit tirée des Annales Romaines. L'un & l'autre la terminent auſſi comme Ovide, par le prodige de la flamme qui parut un jour au-deſſus de la tête de Servius tandis qu'il dormoit. Tite-Live parle auſſi de ce dernier prodige, & l'on ſait que Virgile a feint la même choſe d'Aſcagne. Un autre miracle vint atteſter encore que Servius Tullius étoit fils de Vulcain ; c'eſt que, comme nous l'avons dit d'après Denis d'Halycarnaſſe, le feu ayant pris au Temple de la Fortune, la ſtatue de ce Prince, qui n'étoit que de bois doré, ne ſouffrit aucun dommage. Valere Maxime n'a pas manqué de rapporter cet événement, & l'Abbé de Maroles dit à ce

(1) L. 5.

ce ſujet que les *hiſtoires des images miraculeuſes à Rome, à Lorette, & par-tout le reſte de l'Italie & ailleurs, ſont ſans nombre* (1). Stewechius rapporte cette inſcription (2) :

SERVIUS. TULLIUS. SI. NOSTROS.
SEQUIMUR. CAPTIVA. NATUS.
OCRESIA. SI TUSCOS.
CŒLI. QUONDAM.
VIVENNÆ. SODALIS.
FIDELISSIMUS.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que ce Prince, né du milieu du foïer & fils du Dieu du feu, inſtitua à Rome le culte des Lares ou Pénates ; peut-être fut-ce pour accréditer la fable de ſa naiſſance.

(*vvv*) Pour entendre comment cette Eſclave put s'aſſeoir ſur le foïer, ce qui ne ſemble pas poſſible dans nos uſages, il faut ſavoir ce que c'étoit que le foïer des anciens. Un point qui paroît inconteſtable, c'eſt que les An-

(1) Page 455.
(2) Electa in Arnob. p. 120.

ciens ne connoiſſoient pas nos cheminées (1). S'il y avoit quelques doutes à cet égard, il ſuffiroit d'examiner les ruines de leurs maiſons. Dans aucune on ne trouve de traces de cheminées. On ſe ſervoit, pour les échauffer, de poëles ou *Hypocauſta*. On voit dans l'Antiquité Expliquée, la coupe d'un bain où les appartements ſupérieurs ſont échauffés de cette maniere (2). Dans le bain découvert à Vieux, près Caen, dans l'ancienne ville des Viducaſſiens, on remarquoit un de ces fourneaux dans l'épaiſſeur d'un des murs du *Tepidarium*, qui le ſéparoit du *Propigneum*, où étoit le grand feu qui échauffoit tout le bain, de maniere qu'il n'en étoit ſéparé que par une maçonnerie de quatre doigts d'épaiſſeur au plus (3). Séneque parle auſſi de *ces canaux pratiqués dans les murs, afin que la chaleur ſe répande par-tout, & communique la même température du haut en bas* (4). Pline le jeune dit de même que c'eſt de cette maniere qu'on échauffoit les chambres d'hiver de ſes maiſons de *Laurentum* & de *Tuſculum* (5), & Winckel-

(1) Voy. les notes de Perrault ſur Vitruve, L. 6. c. 9. p. 222.

(2) To. III. pl. 122.

(3) Diſſ. manuſcrite de M. Galland, ſur l'endroit où étoit la cuiſine des Rom., &c., mentionnée dans l'Hiſt. de l'Acad. to. I. p. 405.

(4) Epiſt. 90.

(5) Diſſert. citée.

man, qui parle de la découverte de cette derniere, rend raiſon de la maniere dont ces conſtructions étoient pratiquées (1).

Cependant, il n'étoit pas poſſible que cette maniere d'échauffer les appartements fût ſuffiſante pour la cuiſine & les autres uſages domeſtiques. D'ailleurs, ceux qui n'étoient pas aſſez riches ou qui n'avoient pas des maiſons aſſez commodes pour y pratiquer les canaux dont nous venons de parler, devoient avoir une autre maniere de ſe chauffer. Alors il paroît certain que l'on allumoit le feu dans le milieu de l'appartement. Callimaque (2) compare l'iſle de Délos à un foïer, en diſant qu'elle eſt le foïer des iſles, parce que, diſent tous les Interpretes, elle eſt au milieu des Cyclades, comme le foïer au milieu des maiſons. Nous avons vu auſſi plus haut, dans les notes relatives à Veſta, que le foïer étoit conſtamment au centre des appartements. Dans le prologue de l'Aululaire de Plaute, cet excellent Type de l'Avare de Moliere, le Dieu Lare dit qu'Euclion avoit placé un tréſor *au milieu du foïer* (3); ce que tous les Interpretes ont entendu, avec raiſon, du *milieu de la*

(1) Mém. ſur l'Architecture des Anciens, p. 74. 75.

(2) Hymn. in Del.

(3) . . . . *In medio foco defodit, venerans me, ut id ſervarem ſibi.*

maiſon. Il ſemble auſſi que Columelle ait conſidéré cette poſition du foïer, lorſqu'en parlant de la cuiſine dans la partie d'une maiſon de campagne deſtinée aux gens de la métairie, il dit : *in ruſticâ parte magna & alta culina ponetur, ut & contignatio careat incendii periculo* (1). Horace ne laiſſe pas non plus d'incertitude à ce ſujet (2). On imagine bien qu'une pareille ſituation du foïer devoit remplir de fumée tout l'appartement. Auſſi Servius dit-il que l'*Atrium* qui tenoit ordinairement à la cuiſine, & qui d'ailleurs avoit ſon foïer, étoit ainſi appellé, de la noirceur que la fumée y cauſoit (3). Cicéron dit à Piſon : » Vous vous êtes élevé furtivement aux honneurs par abus, à la recommandation des images enfumées avec leſquelles vous n'avez d'autre reſſemblance » que la couleur (4). « Vitruve, en parlant des lieux deſtinés pour l'été, qu'il appelle *Æſtiva* & *Exedræ*, dit : *in Æſtivis & Exedris ubi minime fumus eſt*. Virgile n'a-t-il pas dit auſſi :

Hic focus & tædæ pingues, hic plurimus ignis
Semper & aſſidua poſtes fuligine nigri (5).

Cette fumée s'exhaloit par la porte & les fenêtres

(1) De Re Ruſt. L. 1: c. 6.
(2) Sermon. L. 1. Sat. 5.
(3) Ænéid. L. 1.
(4) In Piſon. Orat.
(5) Eclog. 7.

ou par des ouvertures pratiquées au haut de l'appartement (1). Ainſi, dans le Prophete Oſée, la vulgate rend par *fumus de fumario*, les mots hébreux qui, dans leurs ſens littéral, ſignifient la *fumée de la fenêtre* (2). Pour les cuiſines, on pratiquoit ſans doute au-deſſus une eſpece de lanterne ou coupole par ou s'échappoit la fumée. » C'eſt ce que l'on remarque, dit D. Calmet, » dans d'anciennes cuiſines qu'on voit encore dans quel» ques Monaſteres : les cheminées ſont au milieu de la » voûte ; & dans quelques-unes, il y a plus de 30 » ouvertures aux différents endroits de la voûte (3). « C'eſt ainſi que l'on remarquoit à Caen, à l'ancien bâtiment que l'on appelloit la cuiſine du Duc Guillaume, & dont le Docteur Ducarel nous a conſervé la figure, quatre tourelles, aux quatre coins d'une rotonde ou dôme percé d'une grande onverture (4). M. Galland dit encore que la cuiſine du ſérail de Conſtantinople étoit dans cette forme (5).

Cela entendu, il eſt vraiſemblable que le foïer des cuiſines étoit une foſſe pleine de charbons allumés, & autour de laquelle on pouvoit cependant ſuſpendre dif-

(1) Ald. Man. L. 7. E. 10.
(2) C. 13. ℣. 3.
(3) In Jérém. c. 36. p. 405.
(4) Voyage de Normandie, en Anglois, 1767, F°.
(5) Diſſertation citée.

férents vaſes : car une loi Romaine s'exprime ainſi : *non multum refert inter Caccabos & Æneum quod ſupra focum pendet* (1). Dans les appartements, c'étoit ſans doute une élévation en pierre, ſemblable à celles que l'on pratique encore aujourd'hui dans les pays méridionaux, comme l'a ſoupçonné M. de Caylus (2), ou bien un trépied ; car Martial, en peignant un déménagement, repréſente un homme emportant ſon foïer.

Focum ferentis ſuberat amphoræ cervix (3).

Delà cette multitude de trépieds trouvés dans les ruines de l'antiquité, & qui ne ſervoient pas uniquement aux uſages religieux. Pluſieurs paſſages d'Homere confirment cette vérité. Ulyſſe, revenant de chez Eole, pour obtenir de nouvelles graces & témoigner le repentir de ſa négligence, n'embraſſe point le foïer, dit le Poëte ; il ſe contente d'être en poſture de ſuppliant ſur le ſeuil de la porte (4). Ce paſſage relatif aux idées ſacrées d'aſyle que les Anciens attachoient au foïer, annonce qu'alors le foïer étoit vraiment un braſier ou trépied

(1) L. 18. §. 3. ff. de inſtructo, &c.
(2) Tableaux tirés d'Homere, &c., p. 179.
(3) L. 12. Ep. 32.
(4) Odyſſ. L. 10.

que l'on pouvoit embraſſer. Homere dit auſſi ailleurs : » Dans le Palais d'Ulyſſe on aſſemble des bois ſecs au » milieu de la ſalle, à l'endroit où ſont ſuſpendues les » lampes (1) ; « ou plutôt, ſuivant la traduction de Madame Dacier & l'interprétation d'Heſychius, » où on place » trois trépieds ou braſiers pour ſervir de lampes. « M. Guis a retrouvé encore cet antique uſage en Grece. » Il n'y » a point de cheminées, dit-il, dans la chambre des maiſons » grecques ; on ne ſe ſert que d'un braſier qu'on met » autour de l'appartement pour l'échauffer ou pour ceux » qui veulent s'en approcher (2). «

D'après ces différentes autorités, on conçoit aiſément cette expreſſion ſi fréquente chez les Poëtes : *Cingere focum.* On ſe repréſente bien facilement auſſi l'attitude que dut prendre la mere de Tullius pour recevoir le Dieu qui la féconda.

(*xxx*) Voici encore un Temple de la Concorde (3). Ce fut celui de la Concorde *Virile* ou *Maritale.* Il fut dédié par Livie le 4 des Ides, près du portique ou dans le portique même qui portoit ſon nom. Elle vou-

(1) Odyſſ. L. 18.

(2) Lettres ſur la Grece, to. 1.

(3) Voy. ci-deſſus, p. 212, &c. Voy. auſſi notre to. 1 ^e p. 257, &c.

loit atteſter par-là ſa bonne union avec Auguſte & lui faire ſa cour. Dion Caſſius n'a pas oublié de remarquer ces petits artifices qu'elle employa pour dominer cet Empereur devenu le plus foible des maris.

Ovide en prend occaſion de parler du portique par lequel ce Prince avoit voulu, de ſon côté, conſacrer ſon amour pour Livie. Quelques Auteurs ont cru qu'Auguſte avoit fait détruire la maiſon que Jules-Céſar étoit venu occupper dans la rue *Sacrée*, après avoir quitté la rue *Suburre*, & qu'il avoit élevé à la place le portique de Livie. C'eſt une erreur. Il s'agit ici de la ſuperbe maiſon que Vedius Pollion avoit léguée à Auguſte. Dion Caſſius en parle ainſi : » Vedius Pollion mourut. Affranchi de naiſſance, il fut mis au rang des Chevaliers ſans » l'avoir mérité par aucune action d'éclat. Il ne ſe rendit » célebre que par ſes cruautés..... Il légua à Auguſte la » plus grande partie de ſes biens, notamment ſa terre de » Pauſilippe, entre Naples & Pouzzoles, en le chargeant » d'ériger quelque monument public. Auguſte, ſous prétexte d'accomplir cette derniere volonté, fit raſer la » maiſon de Pollion, & pour que tout ſouvenir de cet » homme fût effacé à Rome, il fit élever autour de l'emplacement un portique auquel il donna le nom de » Livie (1). «

Ces

(1) L. 54.

Ces paroles rendent bien raiſon de ce que dit Ovide, au ſujet de ce portique. Auguſte voulut anéantir un monument qui atteſtoit par le plus funeſte exemple, juſqu'où pouvoit être porté le luxe. Mais faut-il induire de ce qu'il dit enſuite, qu'Auguſte fût Cenſeur alors? C'eſt ce qui paroît certain. Le legs & la mort de Pollion ſe rapportent à l'année 739; & dès l'an 735, à ſon retour de Syrie, on avoit décerné pour cinq ans à Auguſte la Préfecture des mœurs & la Cenſure (1). Il eſt vrai que le portique de Livie put n'être pas conſtruit dans ce même temps; il ne fut même dédié que l'an 764 (2). Mais on ſait auſſi qu'après le premier *Quinquennium* expiré, le Sénat décerna à Auguſte un nouveau *Decennium*. Il préſida en effet trois fois au Cens (3).

Le portique de Livie étoit orné de tableaux & de ſtatues (4); & Pline le Naturaliſte parle d'une vigne ſi conſidérable, qu'elle formoit une treille ſur toute ſon étendue (5). P. Victor, le place dans la 3e région, du côté de la rue Suburre. Voyez dans Pitiſcus, l'erreur de ceux qui le mettent à l'endroit ou fut bâti le Temple de la Paix (6).

(1) Dion, L. 54.
(2) Id. L. 16.
(3) Suéton. in Aug. c. 27.
(4) Ovid. de art. am. L. 1.
(5) L. 14. c. 1.
(6) Lexic. antiq. *vbo. Domus Cæſaris.* — Voy. auſſi theſ. antiq. Rom. to. 3. p. 631. to. 4. p. 1018.

(*yyy*) On ne connoît dans l'antiquité aucun Temple de Jupiter ſous le ſurnom particulier d'*Invaincu*. Il eſt vraiſemblable que ce ſurnom n'eſt ici qu'une épithete ; & qu'il s'agit du Temple de Jupiter *Sponſor* ou de celui de Jupiter *Latial*.

(*zzz*) Nous avons déjà vu les grandes *Quinquatries* célébrées au mois de Mars (1). Les ſecondes ſe célébroient aux Ides de Juin.

Tout ce que dit ici Ovide ſe réduit à nous apprendre que les petites *Quinquatries* étoient particuliérement la fête des Muſiciens & des Joueurs de flûte. Les traits particuliers qu'offre ſon récit ne ſont que des acceſſoires.

Nous avons dit, en parlant des grandes *Quinquatries*, qu'elles étoient à Rome l'image & l'imitation des *Panathénées* grecques, & que celles-ci n'avoient eu qu'un objet purement politique, qu'il ne falloit pas même chercher dans les *Quinquatries* Romaines, inſtituées par une émulation religieuſe abſolument aveugle.

Depuis l'impreſſion de ce volume, notre ſavant confrere, M. Dupuis, a dit (2) : » ſi nous ouvrons le Calen-

(1) Tom. 2. p. 523, &c.

(2) Lettre ſur *Minerve*, Journ. des Sav. Décembre 1784, ſeconde partie.

» drier Romain, nous verrons que le jour de la naiſſance » & de la fête de Minerve étoit fixé en Mars, à l'entrée » du Soleil au Bélier, &c.....

» Le premier jour de cette fête, Minerve étoit conſi- » dérée comme Déeſſe pacifique. Telle étoit en effet ſa » nature primitive. Le ſexe féminin du feu étoit *Innoxius*, » ſuivant Séneque, &c. « Les autres jours on la conſidéroit comme guerriere, parce que la planete qui préſidoit au ſigne où elle ſe trouvoit, lui donna ſes attributs & ſon caractere. Or, cette planete eſt Mars, dont le domicile eſt le Bélier céleſte, où la lumiere éthérée fixe ſon ſiége.

Comme on le voit, cette idée de Minerve aux Panathénées, indique une nouvelle allégorie de cette Déeſſe, due à M. Dupuis, comme nous l'avons déjà annoncé (1). Nous permettroit-on de dire que nous avions ſoupçonné auſſi cette allégorie, & que le paſſage de Macrobe, cité par ce ſavant, nous avoit fait entrevoir dans Minerve la *lumiere céleſte : Minervam eſſe virtutem ſolis & ideo hæc Dea Jovis capite prognata, id eſt, de ſumma Ætheris parte edita, unde origo ſolis eſt?*

Mais il eſt impoſſible de rien déſirer de plus ſatisfaiſant que le développement donné par M. Dupuis, du fond de cette allégorie. Nous nous contenterons de rap-

(1) Ci-devant p. 170.

porter quelques autorités qui lui ont échappé. Ainſi, Macrobe après avoir dit que les grands Dieux Pénates ſont Jupiter, Junon & Minerve, ajoute : *Eſſe autem medium Æthera Jovem, Junonem vero imum Æëra cum terra, & Minerva ſummum aeris cacumen* (1). On ſait auſſi que Junon, pour ſe venger de la naiſſance de Minerve, lui avoit ſuſcité un ennemi cruel dans Typhon, qu'elle avoit fait naître des entrailles de la terre. Or, Typhon, le génie des ténebres, né, ſi l'on veut, des vapeurs de la terre & des baſſes régions de l'air ne peut être l'ennemi, le rival de Minerve, que celle-ci ne ſoit la Déeſſe de la lumiere. C'eſt peut-être encore dans le même ſens que, ſuivant Strabon (2), Minerve naquit à Rhodes, Ville d'Apollon, du Dieu de la lumiere, & que le jour de ſa naiſſance il y tomba une pluie d'or. L'arc-en-Ciel étoit tracé ſur ſa robe (3), & ſon bouclier réfléchiſſoit la lumiere comme un miroir. En Elide, on voyoit ſur ſon caſque l'oiſeau précurſeur de la lumiere (4), & celui d'une autre de ſes ſtatues à Athenes, étoit ſoutenu par deux griffons, animaux conſacrés au Dieu du jour (5).

(1) Sat. L. 3. c. 4.
(2) L. 9.
(3) Philoſtr Icon. L. 2. c. 27.
(4) Pauſan. Eliac.
(5) Id. L. 1. c. 24. — L. 6. c. 26.

Homere fait Minerve fille de Jupiter *Ægiochus*, ou *du Cocher céleſte* (1), & Lucain dit que la premiere terre qu'elle habita, fut la Lybie, pays brûlé par les feux du ſoleil (2). On ſait encore qu'elle préſidoit aux yeux & qu'elle leur diſpenſoit la lumierre. Delà, ſes yeux vantés par-tout; delà ſes ſurnoms d'*Ophtalmitis*, *Optileté*, *Optiletide*, *Oxiderie* ou *Claivoyante*, *&c.* (3). Ajoutons une derniere induction. M. de Mairan, dans la diſſertation où il cherche à établir que les Dieux aſſemblés ſur l'Olympe, n'étoient autre choſe qu'une aurore boréale qui avoit apparu très-anciennement ſur cette montagne, & que tel eſt le cercle, en forme de voile, que tient Neptune ſous le trône de Jupiter, ſur un Camée du cabinet du Roi, cite ce paſſage d'Homere ſur Minerve, qu'il veut que l'on regarde auſſi comme la lumiere boréale: » Minerve, devenue inviſible, marche devant Ulyſſe » & Télémaque, avec une lampe d'or qui répand par- » tout une lumiere extraordinaire. Télémaque ſurpris dit » à Ulyſſe: mon pere, voilà un miracle étonnant qui » frappe mes yeux; les murailles de ce Palais, les ſieges, » les lampes, les colonnes, brillent d'une ſi vive lu-

(1) Il. E.

(2) Pharſal. L. 9.

(3) Pauſan. L. 1. c. 24, & L. 3. c. 18. — Dioſcorid. apud. Plut. in Lycurg. — Gyrald. Hiſt. Deor. Syntag. 11. — Cœl. Rhodig. L. 3. c. 28.

» miere, qu'elles paroiſſent toutes de feu. Aſſurément » quelqu'un des Dieux immortels eſt avec nous & ho» nore ce Palais de ſa préſence (1).«

Telle eſt donc l'idée qu'il faut prendre de Minerve; c'eſt la lumiere céleſte qui environne les Cieux & alimente les aſtres.

D'après cet aperçu, on explique aſſez naturellement, comme l'a fait M. Dupuis, l'allégorie des grandes *Quinquatries*. Nous ſommes cependant toujours perſuadés que les Romains qui n'avoient guere d'allégories, que quand ils les avoient reçues de l'Orient & de la Grece, n'ayant pu y puiſer celle des Quinquatries, n'avoient voulu que ſe procurer une fête ſemblable à la fête purement politique des Panathénées.

Il faut pourtant convenir que le rétabliſſement ſeul des *Athénées*, ſous le nom de *Panathénées*, fut politique; mais que les *Athénées* elles-mêmes avoient dans leur principe un but allégorique, qui étoit vraiſemblablement relatif à l'allégorie de Minerve. C'eſt la diſtinction que l'on retrouvoit entre les *grandes* & les *petites Panathénées*. Les *grandes Panathénées* ne préſentoient abſolument qu'une fête deſtinée à rappeller la réunion des différents Peuples; & les *petites*, qui n'avoient rien de ſemblable, offroient un ſens ſecret bien différent. Il

(1) Odyſſ. 19. Trad. de Dacier.

faut donc rallumer ici le flambeau de l'allégorie que nous avions éteint pour examiner les grandes Quinquatries.

Nous l'avons dit, les petites Panathénées contenoient trois eſpeces de ſpectacles ; les exercices de la Gymnaſtique, la Muſique & la Courſe à cheval ou la Courſe aux flambeaux, qui conſiſtoit à porter, ſans l'éteindre, un flambeau au lieu indiqué. La Muſique devoit être compoſée de concerts de flûte, & de quatre drames, dont le dernier devoit être une Satyre, c'eſt-à-dire, dans le ſens primitif, un Poëme, qui avoit pour objet le ſpectacle & les charmes de la vie champêtre.

Les Romains voulurent auſſi imiter cette fête des Grecs, & ils l'appellerent petites *Quinquatries*, uniquement parce que les ſecondes *Athénées*, s'appelloient *petites Panathénées*. Car ils n'avoient point la même raiſon qui avoit fait nommer *Quinquatries* les premieres fêtes, c'eſt-à-dire leur fixation au 5e jour après les Ides, puiſqu'elles ſe célébroient le jour même des Ides de Juin. Auſſi quand Ovide demande à la Déeſſe pourquoi ſa fête étoit appellée les *Quinquatries*, répond-elle par un conte qui n'explique rien.

A Rome, comme à Athênes, les Muſiciens, & particuliérement les joueurs de flûte, fêtoient ce jour par toutes ſortes de farces & de bouffonneries.

Minerve étoit regardée en général comme la Déeſſe de tous les Arts, parce qu'on lui donna aſſez naturellement ſur la lumiere de l'eſprit, le même empire qu'elle

exerçoit ſur la lumiere qui agit ſur les organes du corps (1). Mais elle préſidoit ſur-tout à la Muſique ; ce qui la fit regarder comme l'inventrice de la flûte & ſurnommer *Muſica*. Pline parle d'une ſtatue de Minerve *Muſica*, ouvrage de Démétrius ; mais il attribue ce ſurnom à ce que les ſerpents de la Gorgone rendoient un ſon muſical, lorſque l'on jouoit de la lyre devant la ſtatue (2). Cette circonſtance donneroit lieu à de grands développements ſur l'intéreſſante & difficile allégorie de Méduſe. Mais elle ne tient pas aſſez à notre ſujet pour que nous nous en occupions en ce moment. Nous nous contenterons de dire que Minerve Muſicienne étoit une image bien ſenſible de la grande harmonie que la lumiere-principe fait circuler dans les ſphères & parmi les aſtres, dont elle entretient l'éternel foïer. Cette harmonie lumineuſe ſe développe dans ſa plus grande force avec le ſolſtice d'été, à cette époque de l'année où le regne de la lumiere n'eſt preſque point interrompu, où toute la nature eſt dans ſon plus grand mouvement, dans ſa plus grande action. C'eſt, ſans doute, cette idée allégorique, que les bornes de ce commentaire ne nous permettent pas de développer, qui fit placer les petites *Panathénées* au mois de Juillet, & les petites *Quinquatries* au mois de Juin.

Elle

(1) M. Dupuis, ouvrage cité.
(2) L. 34. c. 8.

Elle nous ſemble plus ſublime & plus juſte que celle imaginée par M. de Gébelin, qui n'a vu dans une fête gaie & muſicale que la fin de l'année (1), marquée chez tous les peuples & dans tous les ſiecles par des fêtes lugubres & triſtes.

Diſons maintenant un mot du récit que fait Ovide. Avec la moindre connoiſſance des uſages de l'antiquité, on ſait que la flûte, *Tibia*, ſervoit dans toutes les cérémonies publiques. Obſervons en paſſant qu'il ne faut pas confondre, comme nous l'avons déjà dit ailleurs (2), les *Tibicines* avec les *Tubicines*. Alde le jeune a ſoutenu cette erreur, ne réfléchiſſant pas qu'il doit y avoir la même différence entre les uns & les autres, qu'entre la *Flûte* (*Tibia*) & la *Trompette* (*Tuba*). Les Tibicines étoient donc employés dans toutes les fêtes & dans toutes les cérémonies religieuſes & civiles. On connoît les inſcriptions où on lit : *Tibicen ſacrorum*, *Tibicen populi Romani ſacrorum faciendorum*, *Tibicen Deæ Cereris in ſacris*, *Tibicen in ſacrificiis* (3), *Tibicines qui ſacris publicis præſto ſunt* (4). Un paſſage de Cenſorin préſente en peu de mots toutes leurs fonctions : *nam*

(1) Allégor. orient. p. 117. — Calendr. p. 378.
(2) To. 1. note derniere.
(3) Gudius, inſcript. p. 107.
(4) Grut. Voy. auſſi Reineſ. inſcript. p. 363. 16. claſſ. 5. p. 184. inſcript. 167.

nisi grata esset immortalibus deis, qui constant ex anima divina..... profecto nec Tibicen omnibus supplicationibus in sacris ædibus adhiberetur, non cum Tibicine triumphus ageretur..... Non Tibicinibus per quos numina placantur, esset permissum aut ludos publicè facere, aut vesci in Capitolio, aut Quinquatribus Minusculis, id est, eidibus Juniis, urbem vestitu quo vellent personatis temulentis que pervagari (1).

Le luxe & la molesse que les Musiciens avoient introduit dans Rome, les y fit bientôt voir de mauvais œil. Sous le Consulat de M. Valerius Maximus & de P. Decius Mus, l'an 441, les Censeurs Appius Claudius & C. Plautius leur interdirent la faculté d'être nourris dans le Temple de Jupiter. Il paroît que vers le même temps, le même Appius Claudius étant Edile, remit en vigueur la loi des douze tables, qui restreignoit la pompe des funérailles, & réduisoit à dix le nombre des Tibicines qui devoient y jouer. Tout cela, au surplus, est couvert d'une grande absurdité.

Quoi qu'il en soit, tristes de tant de réglements qui leur enlevoient, comme dit un ancien Auteur (2), *Epulandi decantandi que jus*, les Tibicines quitterent Rome

(1). De Die natal. c. 12. — Voy. la Differt. du P. Hardouin sur les *Tibiæ* & les *Tibicines*, dans ses *Notæ & Emendationes* sur le L. 16 de Pline, n° 24.

(2) De Viris illustrib. c. 34.

& ſe retirerent à Tibur. Ecoutons Tite-Live ſur ce reſte du récit : » Il ne reſta pas un ſeul *Tibicine* à Rome, » même pour les ſacrifices. Ce motif de religion rendit » le Sénat ſenſible à leur abſence ; il députa même » aux Tiburtins pour leur demander les fugitifs. Ces Ti- » burtins, ayant promis de les envoyer, les firent ap- » peller dans leur Sénat, & les exhorterent à s'en re- » tourner d'eux-mêmes, mais inutilement ; & pour les » renvoyer, ils s'aviſerent d'une ruſe trop conforme au » caractere de ces ſortes de gens, pour ne pas réuſſir. » Ils convinrent donc entr'eux de les inviter tous un » jour de fête, mais ſéparément, à des feſtins, ſous » prétexte d'en augmenter la magnificence par des con- » certs. Les Muſiciens aiment à boire : on leur fit bonne » chere, & ſur-tout on leur donna largement du vin. » Quand on les eut bien aſſoupis, on les chargea pêle- » mêle ſur des chariots qui les porterent juſques dans » Rome ; ils ne ſe reconnurent que le lendemain, lorſ- » que revenus de leur aſſoupiſſement, ils ſe trouverent » dans ces chariots, au milieu de la place, où on les avoit » laiſſés. Le peuple accourut, & après avoir fait pro- » mettre à toute la bande qu'elle ne s'enfuiroit plus, » on leur permit de célébrer à perpétuité une fête tous » les ans, pendant trois jours, durant leſquels on les » voyoit magnifiquement ornés, ſe promener dans les » rues, chantant par toute la Ville avec la même li- » cence qu'ils le pratiquent encore (1). «

(1) L. 9. c. 30.

Ovide attribue l'invention de cette ſupercherie à un des Cenſeurs, & il ſemble que le Sénat ne vouloit pas recevoir les Tibicines. Quelques éditions portent *Claudius*; mais il faut lire *Plautius*. Car *Claudius* étoit celui qui les avoit fait chaſſer; & c'étoit ſans doute pour empêcher qu'il ne leur défendît d'entrer dans la Ville, que *Plautius* eut recours au déguiſement qu'il leur fit prendre. Une Médaille de la famille *Plautia* ſemble même conſacrer cet événement; elle repréſente d'un côté l'Aurore menant quatre chevaux, & de l'autre un maſque, que l'on avoit toujours pris pour l'image du ſoleil, juſqu'à ce que M. l'Abbé Eckel (1) ait rendu à cette médaille ſon véritable ſens. L'Aurore déſigne l'époque du retour des Tibicines, & le maſque leur coſtume. M. l'Abbé le Blond a rapporté une pierre gravée dont le ſujet eſt ſi parfaitement ſemblable au type de cette médaille, que l'on peut voir à la vignete du texte de ce Livre, qu'il ſeroit difficile, comme il le dit, de décider lequel des deux a ſervi de modele à l'autre.

(*aaaa*) Ovide dit auſſi, en comparant le lieu de ſon exil avec Tibur, où l'on reléguoit dans les anciens temps :

Quid referam veteres Romanæ gentis, apud quos
Exſilium tellus ultima Tiburis erat (2) ?

(1) Num. veteres anecdoti, p. 13.
(2) De Ponto, L. 1. Epiſt. 3.

(*bbbb*) *Auctor vindictæ.* On affranchissoit les Esclaves en leur frappant légérement sur la tête avec une baguette appellée *Vindicta.* Tite-Live croît que cette baguette fut ainsi nommée de l'Esclave *Vindex*, affranchi pour avoir découvert la conspiration des Tarquins. Boëce croit que ce mot venoit, *quod servus in libertatem* vindicabat.

(*cccc*) Telle est, en effet, la signification de *Scirpea*: claie, tissu d'osier, qui entoure & couvre un chariot, suivant tous les Etymologistes & les Lexicographes. Winckelman remarque, au sujet d'un chariot que l'on voit sur un bas-relief, représentant la recherche du corps d'Hector (1), que sur une Urne du Capitole on voit un chariot, sur lequel est un cintre quarré ou un tissu d'osier, destiné à empêcher que ce qui est dans le chariot ne tombe, en latin *Scirpea*, & dans Pollux (2) Μυργον, la même chose que le πειρινθος d'Homere (3). Il rappelle qu'Apollonius représente Médée

(1) Monum. inedit. to. 1. n° 134, to. 2. p. 176.
(2) Onomast. L. 7. Segm. 116.
(3) Hesych. vbo πειρινθ.

allant chercher Jaſon dans un char ainſi préparé (1).

(*dddd*). La voie Tiburtine formoit un embranchement avec la voie Collatine, & venoit aboutir à la porte nommée *inter aggeres*, débouchant ſur les Eſquilies.

(*eeee*) Valere Maxime parle auſſi de cet uſage : *Tibicinum Collegium ſolet in fora vulgi oculos in ſe convertere, inter publicas, privatas que ferias, actiones, perſonis tecto capite, variaque Veſte velatis concentus que edit* (2). Il faut entendre ces expreſſions de la cérémonie des *petites Quinquatries*. Plutarque (3) en parle auſſi, & il ſembleroit la placer au mois de Janvier ; mais il eſt reconnu qu'au lieu de Ἰανουαριαις εἰδεῖς, il faut lire Ἰουνιαις εἰδεῖς.

Mais il ne faut pas croire que les joueurs de flûte ne portaſſent la longue robe qu'aux jours des Quinquatries. Tout ce que veut dire Ovide, c'eſt que l'uſage de ſe vêtir ainſi étoit venu de ce qu'on les en affubla pour les déguiſer lors de leur retour à Rome, & empêcher qu'on ne les diſtinguât des femmes qu'on avoit mêlées

(1) Argon. L. 3. v. 872.
(2) L. 2. c. 5.
(3) Quæſt. Rom. n° 55.

à leur troupe pour faire prendre le change. Ils avoient, en effet, cet habillement particulier, & on l'appelloit génériquement *l'habit des joueurs de flûte* Αυλητείδες ἱμάτια (1). Tite-Live & Valere Maxime ne parlent cependant pas préciſément de *longues robes*; l'un dit ſimplement qu'ils eurent la permiſſion de courir Ville la, *ornati*, & l'autre *varia veſte velati*; mais tout cela convient, en effet, à l'habillement ordinaire des Tibicines, qui étoit à la fois *veſtis longa, varia*, & *ornata*. On ne peut douter d'abord que cet habit deſcendoit juſqu'aux pieds, comme ceux des femmes; c'eſt ce que les Grecs appelloient χροκωτὸν ἱμάτιον. Quelques Scholiaſtes croient auſſi que le *Crocoton* déſignoit un habit long & à fleurs, & ils diſent que, ſous l'un & l'autre rapport, il étoit propre aux femmes & au théatre. Platon dit: »prendrions-nous pour un homme de bons ſens celui des »joueurs de flûte, qui, paré d'une robe à fleurs (peinte, »ποικίλη) & le front ceint d'une couronne d'or, pleureroit »dans les ſacrifices & les cérémonies publiques (2).« Juvénal déſigne auſſi les Joueurs de flûte par ce vers: *& quibus aurata mos eſt fulgere Lacerna*. Dans deux tableaux d'Herculanum, on voit des Joueurs de double flûte. Dans l'un, le *Tibicen* eſt vêtu d'une longue

(1) Theophraſt. p. 607.
(2) 10. Dial.

robe rouge, rayée d'or, ſur une tunique jaune verdâtre. Dans l'autre, il eſt également vêtu d'une robe longue, deſcendant juſques ſur les pieds, changeante du bleu au rouge clair, & garnie d'une frange, diviſée en trois bandes, deux jaunes & celle du milieu verte. Le devant de la robe, de haut en bas, eſt feſtonné par petits compartiments quarrés, dont le fond pourpre eſt chargé de fleurettes d'or (1). C'eſt ce que l'on appelloit *Cruſtas & Emblemata ;* & cette figure, ainſi que celle de la Comédie que l'on voit dans le même recueil (2), & qui a ſur ſa robe verte, à l'endroit qui répond à la cuiſſe, une petite piece rouge en quarré long, ſert à expliquer ce paſſage du Code Théodoſien ſur le coſtume des Acteurs : *his quoque veſtibus noverint abſtinendum quas græco nomine ac Latino CRUSTAS vocant ; in quibus alio ad mixtus colori puri, robur Muriçis inardeſcit* (3). Baudelot de Dairval a rapporté un deſſein tiré d'un manuſcrit du Vatican, & que Bartholi a publié dans ſon traité des flûtes. Il croit que c'eſt une repréſentation de l'eſpece de maſcarade dont parle Ovide. Des *Tibicines* ſont maſqués & y paroiſſent vêtus du *Cracoton* ou *Veſtis Fimbriata.* Ils ſemblent courir

&

(1) To. 4.
(2) To. 2.
(3) L. 2. c. de Scenic.

& folâtrer ; un d'eux tient même, ſelon lui, le *Capiſtrum* ou bandage dont ils ſe ſervoient pour comprimer leurs joues (1). Nous ſommes fort éloignés de garantir cette explication ; mais le deſſein prouve au moins que les Tibicines étoient vêtus comme le dit Ovide. Il paroît que le maſque fut la ſeule choſe extraordinaire qu'ils ajouterent dans les Quinquatries a leur coſtume uſité.

(*ffff*) On attribuoit à Minerve l'invention de la flûte (2) ; & delà ſes ſurnoms de *Salpiga*, d'*Andon* ou *Luſcinia*. Le Poëte Teleſtes de Selinunte dit même dans Athénée qu'elle enſeigna cet art à Bacchus (3). Auſſi les monuments la repréſentent-ils quelquefois avec des flûtes ; Winckelman cite à cet égard un bas-relief de Fraſcati & une pâte antique du Cabinet de Stoſch (4).

Quant à l'Hiſtoire que raconte Ovide, elle eſt confirmée par les Auteurs anciens & par les monuments. Selon Tzetzés (5) elle jetta ſes flûtes, parce qu'elle fut vue par Marſias, avec la difformité qu'elles lui don-

(1) Hiſt. de Ptol. Auletes. p. 267.

(2) Bion. idyl. 3. v. 7. — Pindar. od 12. Pyth. — Diod. Sicul. L. 5. — Callim. Hymn. in Dian. &c.

(3) L. 14.

(4) Mon. inedit. to. 2. p. 19.

(5) Chyl. 1. v. 364. Voyez auſſi Athénée. L. 14.

noient ; Hygin dit que ce fut Vénus & Junon qui l'apperçurent (1), & Properce que ce fut dans le Méandre qu'elle ſe vit (2). On ſait qu'Aulugelle raconte un fait ſemblable d'Alcibiade (3) ; ce qui ſe conçoit mieux d'un petit-maître Athénien que de la Déeſſe de la ſageſſe.

Quoi qu'il en ſoit, toujours eſt-il vrai qu'elle jetta ſes flûtes & que Marſias les ramaſſa. Winckelman dit que l'on voit ce trait ſur un bas-relief exiſtant à Rome, & dont on a trouvé le deſſein parmi ceux du Commandeur del Pozzo (4). Pline parle auſſi d'une ſtatue de Myron, repréſentant un Satyre en admiration devant des flûtes (5) : *Satyrus primum miratur* ; & Pauſanias fait mention d'une autre ſtatue repréſentant Minerve qui frappoit Marſias pour avoir oſé ramaſſer les flûtes, que dans ſon dépit elle avoit jettées par terre (6). C'eſt encore au même trait que Winckelman rapporte un fragment de peinture antique des Thermes de Titus, qui n'a pas été publié. On y voit Pallas avec ſon caſque, mais dépouillée de ſon égide, de ſon bouclier,

(1) Fab. 165.
(2) L. 2. El. 23.
(3) Nôct. Att. L. 15. c. 17.
(4) Loc. cit.
(5) Hiſt. nat. L. 34. c. 8.
(6) Attic. c. 24.

toute occupée de la muſique & paroiſſant jetter d'une main une de ſes flûtes. Une femme étendue à ſes pieds & couchée ſur une urne, eſt ſans doute une Naïade du Méandre qui étend la main comme pour recevoir la flûte. Des deux côtés de la Déeſſe, ſont deux autres femmes, peut-être des Nymphes du même fleuve, dont l'une ſemble montrer à Pallas la difformité que lui cauſent les flûtes, & l'autre lui indiquer de s'en convaincre, en lui montrant l'urne, dans l'eau de laquelle elle peut ſe regarder (1).

(*gggg*) Un grand nombre de monuments repréſentoit le ſupplice de Marſias. Les plus remarquables ſont un tableau trouvé dans les ruines d'Herculanum (2); une pierre gravée du cabinet de M. le Duc d'Orléans (3), quelques pierres dont la plupart ſont des jaſpes rouges (4) & la médaille d'Antonin que nous avons fait graver à la vignette des notes de

(1) Loc. cit. & to. 1. n° 15.

(2) To. 2.

(3) Deſcription, &c., pl. 48.

(4) Muſ. Florent. Gemm. to. 2. p. 131. — Muſ. Odeſchalch. to. 1. p. 10. & to. 2. p. 4. — Muſ. Corton. p. 39. — Montfauc. antiq. expl. to. 1. pl. 73. — Winckelm. Deſcript. des pierres grav. de Stoſch. p. 192, &c.

ce Livre. On connoît auſſi la ſtatue d'Apollon, de la galerie Juſtinienne, repréſentant ce Dieu armé d'un couteau & tenant la peau d'un homme écorché (1), celle de Marſias, de la galerie de Florence (2), une autre publiée par Maffei (3), &c.... On connoît également le tableau de la Hire ſur le même ſujet.

(*hhhh*) Ovide veut parler du lever des Hyades, le 3e jour après les Ides inclusivement. Thyene étoit une des Hyades. Hygin rapporte que Phérécyde l'Athénien diſoit que les Hyades avoient été les nourrices de Bacchus, & qu'auparavant on les appelloit *Nymphes Dodonides*, ſans doute de Dodoné, fils d'Europe, fille d'Agénor, ſœur de Cadmus, enlevée par le Taureau céleſte, ſur le front duquel brillent les Hyades.

C'étoit le même jour que l'on nétoyoit le Temple de Veſta. Voyez ci-deſſus note (*kk*).

(*iiii*) Le 16 des Calendes de Juillet. C'eſt au jour ſuivant qu'on appliquoit ce vieux pronoſtic, qu'Ovide ſemble avoir eu en vue : *Favonius cum auſtro ſpirat, Orionis humeri apparent.*

(1) To. 1. pl. 59.
(2) Muſ. Florent. Stat. Tab. 13.
(3) Montf. ant. expl. to. 1, pl. 54.

(*jjjj*) Le 15, Orion ſe leve avec le Soleil, appellé ici le pere des Hyades, ſœurs de Phaéton.

(*kkkk*) La nuit ſuivante, ou la nuit du 15, le Dauphin paroît tout entier.

Ce même jour 15 des Calendes de Juillet, l'an de Rome 322, A. Poſtumius Tubertus remporta un victoire ſignalée, près d'Algide, ſur les Eques & les Volſques réunis. Ce fut, en effet, pendant la nuit que commença la défaite des ennemis, qui étoient venus attaquer le camp des Romains (1). Tite-Live dit auſſi qu'il entra en triomphe dans Rome, & ſi Ovide donne l'épithete de *Suburbanum* à ce Triomphe, c'eſt qu'en effet Algide étoit au nombre des Villes Suburbaines, c'eſt-à-dire, du territoire de Rome, près d'Albe, au milieu du Mont Algide.

Quelques éditions portent *Tyburte* & *Poſtmodo*; ce qui n'eſt ni exact ni intelligible.

(*llll*) Le 13 des Calendes, le Soleil quitte les Gémeaux pour paſſer au Cancer. Ce fut en ce jour que l'on éleva un temple à Minerve ſur l'Aventin. Feſtus

(1) Tite-Live, L. 4. ch. 26. — 29.

en parle ainſi : *cum Livius Andronicus bello punico ſecundo ſcripſiſſet carmen , quod à Virginibus eſt cantatum , quia proſperius res P. R. geri cœpta eſt , publicè tributata eſt in Aventino ædes Minervæ , in qua liceret Scribis , Hiſtrionibus que conſiſtere , ac dona ponere in honorem Livii , quia is & ſcribebat fabulas & agebat* (1). Gruter (2) rapporte un fragment de pierre Tiburtine , trouvé dans les ruines du Temple de Diane ſur l'Aventin : quoiqu'il ſoit très-endommagé , on y lit encore : *LAPIS AUSP. S. Q. CÆCILIO METELLO. PONT. MAX. SOLLENNI CUM PRECATIONE. PAL. POP. ROM. CONJECTUS IN FUNDAMENTA. PORTICUS MINERV..... AVENTINENSIS. AB LATER. COLL..... VIC. ARMILUSTRO. D..... IN HUNC D. AUGUR. AUSPI..... TEMPL. CONSECRA.... M. CASCELL. ÆD. CURU.*

(*mmmm*) Le 12 des Calendes de Juillet étoit conſacré à Summanus , parce qu'en ce jour on lui éleva un Temple dans le grand Cirque , la ſeconde année de la guerre des Tarentins , commandés par Pyrrhus. On lit dans un fragment de l'ancien Calendrier , qui contient un partie de Mai & de Juin : CC. SUMMANO AD CIRC. MAX.

(1) Vbo Scribas.
(2) Page 39. n°. 5.

Ovide dit de ce Dieu : *Quis quis is eſt* ? Les Romains ne ſavoient pas trop bien, en effet, quel Dieu c'étoit. Pline dit que des neuf Dieux auxquels les Toſcans attribuoient le pouvoir de lancer la foudre, les Romains avoient retenu ſeulement Jupiter & Summanus, attribuant à Jupiter ceux qui tomboient le jour, & à Summanus ceux qui tomboient la nuit (1). Quand il s'agit des éclairs, dit Feſtus, & qu'on ignore s'il eſt jour alors ou s'il eſt nuit, on ſacrifie à Jupiter & à Summanus enſemble, & l'on appelle ces ſacrifices *Provorſa* (2). — Les anciens Romains, dit auſſi S. Auguſtin, honoroient infiniment plus je ne ſais quel Summanus, que Jupiter, quoiqu'ils attribuaſſent à ce dernier les tonnerres qui tomboient pendant le jour & qu'ils ne donnaſſent à l'autre que ceux qui frappoient pendant la nuit. Mais dès qu'ils eurent fait élever à Jupiter un Temple magnifique, la ſomptuoſité de cet édifice y attira un ſi grand concours, qu'on ne trouveroit peut-être perſonne à préſent, ajoute-t-il, qui ſe ſouvienne d'avoir lu le nom de Summanus, qu'on ne prononce plus (3).

C'eſt d'après cette opinion que quelques Savants ſe

(1) L. 2. c. 10.
(2) Vbo Provorſa.
(3) De Civit. Dei. L. 4. c. 23.

ſont obſtinés à ne voir dans ce Dieu que Jupiter tonnant, parce qu'en effet les monuments le repréſentent armé de la foudre (1). Mais le ſentiment le plus vraiſemblable eſt que Summanus étoit Pluton, *Summus Manium*, comme ledit Martian Capella (2); & ſa fête célébrée au moment du lever du Serpentaire ou Pluton (3), placé ſur la voie Lactée, ſéjour des ames ou des mânes, ainſi que nous l'avons dit ailleurs (4), répond parfaitement à cette idée.

(*nnnn*) Le 12, au ſoir, étoit le lever d'Ophiucus ou le Serpentaire.

Parmi les fables racontées ſur Ophiucus, Hygin rapporte celle qui en faiſoit Eſculape fils d'Apollon & de Coronis, foudroyé par Jupiter ſon aïeul, pour avoir reſſuſcité Hyppolite, ou Glaucus, ſelon d'autres.

On ne peut douter, en effet, qu'Eſculape, le même que Pluton & Sérapis ne ſoit le Serpentaire de nos ſphères (5). Mais il nous reſte à chercher ſes rapports avec la fable d'Hyppolite.

La

(1) Explicat. de quelques monum. p. 332.
(2) De nupt. Philolog. L. 2.
(3) Mém. ſur l'origin. des conſtell. p. 195, &c.
(4) Tom. III. Livre V.
(5) Mémoire ſur les conſtell. p. 202, &c.

La réſurrection d'Hyppolite ne tenoit pas autant à la mythologie grecque, que le reſte de ſon hiſtoire. Pauſanias en parle comme d'une tradition particuliere à Aricie. Au ſujet d'une colonne du bois d'Eſculape, au territoire d'Epidaure, ſur laquelle on voyoit écrit qu'Hyppolite avoit conſacré un cheval de bronze au Dieu, il dit, qu'à Aricie on croyoit que ce jeune Héros, étant mort par l'effet des imprécations de ſon pere, il avoit été reſſuſcité par Eſculape; qu'il ne put depuis pardonner à Théſée ſa cruauté, & que ſans avoir égard à ſes prieres, il vint à Aricie & y bâtit un Temple à Diane (1).

Au 15e Livre des Métamorphoſes, Ovide introduit Hyppolite racontant ſes malheurs à Egérie, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, habitoit le bois d'Aricie. Après les premiers traits, il ajoute: » j'ai vu le Royau-» me ſombre & privé du jour; j'ai lavé dans les eaux » du Phlégéton mes membres déchirés. La vie ne m'eût » point été rendue ſans le ſecours puiſſant du fils d'A-» pollon. Je la reçus par ſes remedes & par ſes herbes, » en dépit de Pluton indigné. Diane alors me couvrit » d'un nuage épais, de peur que mon aſpect ne donnât » de l'envie, à cauſe du préſent que j'avois reçu. Pour » faire ma ſûreté, pour qu'on me vît impunément, elle » augmenta mon âge, & ne me laiſſa plus de traits qu'on

(1) L. 2. c. 27.

» pût reconnoître. Elle balança long-temps ſi ce ſeroit » dans la Créte ou à Délos qu'elle m'expoſeroit ; mais » bientôt, quittant ſes idées, elle me mit dans ces » lieux, & m'ordonna de quitter mon nom, qui pour- » roit rappeller le ſouvenir de la fureur de mes cour- » ſiers (1). Tu fus Hyppolite, dit-elle ; ſois le même » homme & prends le nom de Virbius (2). Depuis ce » temps j'habite cette forêt, j'y vis caché par le ſecours » de la Déeſſe ; elle m'a mis au nombre des Dieux infé- » rieurs, & m'a fait ſon Prêtre (3). «

Virgile raconte auſſi la même fable, en ajoutant, comme Ovide le fait ici, que Jupiter, indigné de ce qu'Eſculape eût rendu la vie à un mortel, le précipita dans les enfers. Il dit auſſi que Diane cacha Hyppolite dans la forêt d'Egérie, où il paſſa une vie obſcure ſous le nom de Virbius, & que les chevaux, comme nous l'avons vu ailleurs, ne pénétroient point dans la forêt, ni près du temple de Diane (4).

Mais quelle idée faut-il prendre de toute cette fable ou de ces deux fables réunies ? Toutes les légendes antiques ſont remplies de ces hiſtoires de perſonnages tués

(1) *Hippos-Luos*, chevaux déliés.
(2) *Quaſi*, Bis-Vir.
(3) V. 530, &c.
(4) Ænéid. L. 7. v. 761, &c.

& reſſuſcités. En Egypte, Oſiris mis en pieces par Typhon, eſt rendu à la vie par Iſis. En Grece, Adonis, dont nous avons vu ailleurs la mort & la réſurrection, Jacchus, mis en pieces par les Titans, & reſſuſcité auſſi par Cérès, &c.

Pauſanias a voulu lever le voile allégorique qui couvroit l'hiſtoire d'Hyppolite. Il dit que le Peuple de Trézène honoroit Hyppolite comme un Dieu & croyoit qu'on l'avoit placé dans les Cieux au nombre des conſtellations, & que c'eſt celle que l'on nomme le conducteur du chariot (1) ou le cocher. Il faut bien remarquer que la fable d'Hyppolite n'eſt rapportée ici que pour rendre raiſon de ce que le Serpentaire eſt placé parmi les aſtres, & non pour déſigner le lever ou le coucher d'aucune autre conſtellation. Or, la tradition de Trézène ſe rapporteroit parfaitement à la mythologie d'Hyppolite. Le Cocher eſt placé au-deſſus du Taureau, qui le fait également diſparoître lorſqu'il ſe couche, & l'on ſait que le monſtre qui fit périr le fils de Théſée, avoit la forme d'un Taureau : *Cærulea Taurus colla ſublimis gerens*, &c. Au moment où il ſeroit reſſuſcité, Eſculape ſeroit écraſé par la foudre & renaîtroit lui-même à ſon tour, parce qu'en effet, comme l'a remarqué Hygin (2), lorſque le Cocher ſe leve, le

(1) L. 2. c. 32.
(2) De Sign. cœleſt. L. 3.

Serpentaire ſe couche & deſcend ſous l'horizon, au milieu des feux ſolaires. Voilà probablement, en peu de mots, le ſens caché de la fable d'Hyppolite & de ſa liaiſon avec Eſculape.

Quant aux rapports établis entre Hyppolite & Diane Aricine, il ne faut y voir autre choſe que le vernis dont les Latins embellirent l'hiſtoire grecque. Diane, protectrice des chaſſeurs, affectionnoit particuliérement Hyppolite. C'eſt même cette Déeſſe qui, dans Euripide, annonce à Théſée la mort de ſon fils, & lui promet de le venger ſur Adonis, ſur l'amant de Vénus (1). Delà on feignit qu'elle l'avoit tranſporté dans ſon bois à Aricie, bois qui tenoit déjà des fables grecques, puiſqu'on le regardoit comme le ſanctuaire ou Oreſte avoit dépoſé la ſtatue de Diane Taurique.

Il ſeroit ſuperflu d'examiner ici ce que l'on entendoit par Diane Aricine, ſi c'étoit la terre, comme l'a cru Pelloutier (2), ou l'image de la nature, la même que Diane d'Ephèſe, & que la bonne Déeſſe, dont elle prénoit ſouvent le nom, ainſi que celui de Veſta; ce qui eſt plus vraiſemblable. Nous ne rappellerons pas non plus ce que nous avons dit ailleurs (3), du Sacerdoce de cette

(1) Hyppolit. Tragéd.
(2) Hiſt. des Celtes, to. 2. p. 326, & to. 5. p. 247. — 282.
(3) To. 2. p. 455, &c.

Déeſſe & de l'uſage ſingulier qui vouloit qu'on ne l'accordât qu'au compétiteur hardi qui avoit vaincu à la courſe & à la lutte celui qui l'occupoit; peut-être étoit-ce une image de la courſe du ſoleil, qui ſe trouve vainqueur & vaincu tour à tour. Nous nous contenterons de dire que les inſcriptions font mention de Diane & de Virbius. Gudius en raporte une ainſi conçue: *DIANÆ ARECINIÆ & VIRBIO. SACR. CORP. LUTORUM APUD BONÆ DEÆ SACEL. DD. SUB CLIVUM ARIC. T. TÆDIUS SACERDOS SOL. ET BONÆ DEÆ*, &c. (1); d'autres portent: *DIANÆ SACRUM... FLAMEN VIRBIALIS ARICINÆ DIANÆ VESTÆ DICTÆ. —— VESTÆ DIANÆ DICTÆ..... SACERDOS DIÆ DIVÆ ET FLAMEN VIRBIALIS*, &c. (2). On a trouvé auſſi dans ce bois & dans les ruines d'Aricie, des autels à Eſculape & à Hygiée (3).

Le cul-de-lampe qui termine ces notes, eſt relatif aux différentes idées allégoriques que l'on avoit conçues de Diane Aricine.

(*oooo*) *Loculi.* On a trouvé dans les ruines d'Hercu-

(1) Pag. 30.
(2) Latium vetus, to. 7. p. 211, &c.
(3) *Ibid.* p. 224.

lanum, une boîte en forme de livre, qu'on croit avoir été deſtinée à renfermer des *onguents* (1). On ſait que dans l'antiquité les Médecins étoient à la fois Chirurgiens (2) & Apothicaires. On lit dans les Loix Romaines : *in inſtrumento Medici eſſe Collyria & Emplaſtra, & cætera ejus generis* (3). Une autre loi parle auſſi d'un Médecin qui panſoit les yeux d'un malade, & l'avoit réduit, avec de mauvais médicaments, au danger de perdre la vue, pour qu'il lui vendît ſes biens (4). Ce ſont ces Médecins que les inſcriptions appellent *Medici Clinici* (5), *Medici ab oculis* (6), *ocularii* (7), *ophtalmici* (8), &c. Lucien fait dire à un Médecin, qu'il a chez lui une petite ſtatue d'Hyppocrates, qui court la nuit, renverſe ſes boîtes & brouille toutes ſes drogues (9).

(1) Antiq. d'Herculanum, par M. Fougeroux, p. 37. pl. 1. n° 4.

(2) Voy. le P. Calmet ſur Jérem. c. 8. ℣. 22.

(3) L. 18. §. 10. ff. de Inſtruct.

(4) L. 3. ff. de cognit.

(5) Grut. p. 581. 1. p. 335. 1.

(6) Id. p. 635. 3.

(7) Gudius, p. 219.

(8) Reineſ. claſſ. 11. 8.

(9) Le Menteur & l'Incrédule, Dial.

(*pppp*) Les interpretes n'ont point entendu ces trois vers. Appollodore & Hygin en donnent cependant l'explication. Appollodore attribue cependant ce miracle à Polydus ; mais il dit, comme Ovide : *Minos.... Draconem ad præmortui pueri corpus proſerpentem vidit. Hunc lapide percuſſum, veritus ne idem ipſe pateretur, occidit. Interea draco alter advenit, ac priorem extinctum conſpicatus, retro abiit : mox herbam ferens redit ; eaque ſuper omni draconis mortui corpore impoſita, illum in vitam revocavit. Id cum Polydus ſumma admiratione conſpexiſſet, eandum herbam illatam Glauci corporis impoſuit, atque illico mortuum ſuſcitavit* (1). Hygin ajoute une autre circonſtance à cette fable : *Hac de cauſa Æſculapius anguem tenere dicitur, quod cum Glaucum cogeretur ſanare, concluſus quodam loco ſecreto, bacillum tenens manu, cum quid ageret, cogitaret, dicitur anguis ad bacillum ejus arrepſiſſe. Quem Æſculapius mente commotus interfecit bacillo, fugientem feriens ſæpius. Poſtea fertur alter anguis eodem veniſſe, ore ferens herbam, & in caput ejus impoſuiſſe : quo facto, loco fugiſſe ; quare Æſculapium uſum eadem herba, & Glaucum revixiſſe. Itaque anguis & in Æſculapii tutela, & in aſtris dicitur collocatus* (2).

(1) Biblioth. L. 3. Sub initium.

(2) Poët. aſtron.

(*qqqq*) Pas de réſurrection, pas de guériſon miraculeuſe dans toute l'antiquité, qui ne ſe ſoit opérée avec certaines paroles magiques. C'eſt ce que l'on appelloit *carmina*. Apulée dit : *Veteres quidem Medici, etiam carmina remedia vulnerum norant ; ut omnis vetuſtatis certiſſimus auctor Homerus docet, qui facit Ulyſſi de vulnere ſanguinem profluentem ſiſti cantamine. Nihil enim quod ſalutis ferendæ gratia fit, criminoſum eſt* (1).

(*rrrr*) Quelques éditions portent *at Lacheſis, Clotho*, & d'autres *Limenus*. Mais la vraie leçon eſt *Clymenus*, *Clymenos*, ſurnom, épithete de Pluton, qui lui eſt donnée dans pluſieurs épigrammes de l'Anthologie, & ſur laquelle les Etymologiſtes ne ſont pas d'accord, les uns la faiſant venir de l'air, *aër*, parce que l'air reçoit l'ame de tous les mortels à leur derniere heure, les autres du verbe κλυζω, *id eſt SONANDO, quod ſonus ab inferis edatur.*

(*ssss*) Les interpretes n'ont pas entendu ces vers : *Deus eſt, placare parenti ; propter te fieri*, &c. Il eſt clair cependant que *Deus eſt* ſe rapporte à Eſculape, & que le

(1) In Apolog.

le reſte ſignifie que Jupiter reſſuſcite lui-même un Mortel, quoiqu'il défende aux Mortels d'exercer ce pouvoir divin.

(*tttt*) Ce fut le 9 des Calendes de Juillet, qu'arriva la défaite de Flaminius ſur le bord du Lac de Traſymêne (1). On attribue cette défaite à ce qu'il avoit entrepris le combat, malgré les préſages des auſpices : ſon cheval s'étoit abattu ſous lui, les poulets ſacrés n'avoient pas voulu manger, & un Porte-Enſeigne n'avoit pu arracher de terre ſon drapeau. Mais il s'étoit auſſi engagé imprudemment dans un défilé, dont l'ennemi occupoit toutes les hauteurs ! — Ce jour fut marqué dans le Calendrier Romain, au nombre des jours funeſtes.

(*uuuu*) Le 8 des Calendes, Syphax, déjà battu par Scipion l'Africain, fut vaincu & pris par Lælius & le Roi Maſſiniſſa, & mené à Scipion, qui le fit conduire à Rome, chargé de chaînes, & delà dans les priſons de Tibur, où il mourut. On prit également Cyrta, capitale du Royaume, Sophoniſbe, épouſe de Syphax & toute la famille Royale. Ce fut l'an de Rome 550.

Le même jour, quatre années auparavant, Aſdru-

(1) Tit. Liv. L. 22. — Polyb. L. 3. — Florus, L. 2. — Plut. in Fab., &c.

bal, après avoir fait des prodiges de valeur, & voyant que la victoire se déclaroit pour les Romains, se jetta au milieu d'une de leurs cohortes, où il périt en digne fils d'Amilcar & en digne frere d'Annibal, dit Rollin (1).

(*vvvv*) Le même jour aussi, étoit la fête de la Fortune *Forte*. Encore un Temple bâti à la Fortune par Servius Tullius ! Varron en parle ainsi : *Dies Fortis Fortunæ appellatus, à Servio Tullio Rege, quod is fanum Fortis Fortunæ secundum Tiberim extra urbem dedicavit Junio Mense* (2). Ce Temple étoit au-delà du fleuve, dans la région Transtiberine ; c'est ce qu'indique Varron ; c'est ce qui résulte d'ailleurs de ce que dit Ovide, que l'on alloit au Temple de la Déesse, soit dans des nacelles, soit à pied, c'est-à-dire par les Ponts.

C'étoit assez naturellement la fête de tous ceux qui vivoient aux dépens d'autrui. Aussi Donat dit-il : *Fors Fortuna est cujus diem festum colunt, qui sine arte aliqua vivunt : hujus ædes trans Tiberim est* (3). Il paroît que c'étoit aussi celle des Jardiniers ; Columelle leur dit : *& celebres Fortis Fortunæ dicite laudes.*

Maroles traduit *Fortis* par *Fortuite*. Nous l'avons rendu

(1) Hist. Rom.
(2) De L. L. L. 5.
(3) In Terent. Phorm. 5. 6. 2.

par *Forte*, pour nous prêter à l'interprétation vulgaire. Mais *Fortis* n'eſt que le génitif de *Fors*, & *Fors Fortuna* étoit la Fortune qui ne pouvoit que ſervir, ſans pouvoir nuire.

(*xxxx*) Le même jour & le lendemain, la ceinture d'Orion eſt cachée, & le 6 il ſe leve héliaquement. Aëtius veut qu'il ſe leve le 7.

Mais il ne faut pas croire qu'Ovide place au même jour de la fête de la Fortune, c'eſt-à-dire au 8 des Calendes, le jour du Solſtice; il le place, avec raiſon, au jour du lever d'Orion. Pline (1) cependant veut que ce ſoit le huit, & Columelle ſemble le placer tour-à-tour au 8, au 7 & au 6 (2).

(*yyyy*) Le 5 des Calendes, fut le jour de la fondation du Temple des Lares, dont nous avons parlé aux Livres 2 & 5. Il étoit au haut de la rue Sacrée. Il paroît que les Bouquetieres de Rome habitoient auprès de ce Temple, parce que peut-être alloit-on acheter, dans cet endroit, les couronnes dont chacun ornoit ſes Lares domeſtiques.

Le Temple de Jupiter *Stator*, fut élevé le même

(1) L. 18. c. 28.
(2) L. 11. c. 2.

jour. On connoît l'origine de ce Temple (1). Il fut bâti au pied du Palatin. On croit que les trois colonnes cannelées que l'on voit encore au marché aux Bœufs, en dépendoient ; ce qui pourtant n'eſt pas avoué de tous les Topographes de Rome.

M. de Gébelin dit, ſur ces deux ſolemnités : » le » 27 étoit la fête des Lares, de ce Caſtor & de ce » Pollux, qui ſe relevoient au Solſtice d'été ; & celle » de Jupiter *STATOR*, ou qui *s'arrête*, puiſqu'au » Solſtice, le Soleil s'arrête dans ſa courſe ; il n'eſt » plus Caſtor, il devient Pollux (2).

(*ffff*) Ovide veut parler de l'ancien Temple de Quirinus, que l'on éleva le 3 des Calendes de Juillet, à Romulus, ſur le Quirinal, auſſi-tôt que Proculus eut rendu compte de ſa viſion. Quelque temps avant ſa mort, Auguſte le dédia de nouveau, & l'orna de 76 colonnes, nombre égal à celui des années qu'il vécut, ce qui fit dire, ſuivant Dion Caſſius (1), que ce n'étoit pas par haſard, mais à deſſein, qu'il avoit employé ce nombre de colonnes.

(*aaaaq*) Le dernier jour de Juin, la veille des Ca-

(1) Voy. Tite-Live, L. 1. c. 12, & Denis d'Hal. L. 2.
(2) Calendrier, pag. 396.
(3) Dion, L. 54.

lendes de Juillet, on fêtoit la réédification du Temple d'Hercule *Muſagetes*. Quelques Interpretes ont cru que le *Natale Calendis Juleis*, devoit s'entendre de la naiſſance de Jules-Céſar, né en effet en Juillet; & c'eſt d'après cette idée que Maroles a traduit : *demain commencera la naiſſance de Jules-Céſar*. Mais le *Natale* n'eſt ici qu'une expreſſion poétique.

Le premier fondateur du Temple d'Hercule *Muſagetes*, fut *Fulvius Nobilior*. Le Rhéteur Eumênes en parle ainſi (1) : *Ædem Herculis Muſarum in Circo Flaminio Fulvius ille Nobilior ex pecunia Cenſoria fecit ; non modo id ſecutus, quod ipſe litteris & ſumma Poëtæ amicitiæ duceretur, ſed quod in Græcia cum eſſet imperator, acceperat Herculem Muſagetem eſſe, id eſt comitem ducemque Muſarum : idemque primus ſigna novem, id eſt omnium Camenarum, ex Ambracienſi Oppido tranſlata, ſub tutela fortiſſimi nominis conſecravit ; quia mutuis Operis & præmiis juvari ornari que deberent, Muſarum quies defenſione Herculis, virtus Herculis voce Muſarum.*

Ce Temple étant tombé en ruines, Marcius Philippus, fils du fameux Conſul Philippe, le fit rétablir & y ajouta un portique. Il épouſa Accia, fille d'Accius Balbus & de Julie, l'une des ſœurs de Jules-Céſar, veuve, en premieres noces, d'Octave, dont elle avoit

(1) Orat. de Schol. Cluyenſib. apud Galliæ Præſid.

un jeune enfant, qui fut depuis l'Empereur Auguſte. De ce mariage naquit Marcia, dont Ovide parle ici, qui épouſa Fabius Maximus, vécut dans une étroite intimité avec l'Impératrice Livie, & honora de ſon amitié l'épouſe de notre Poëte (1).

Ovide dit que Marcia deſcendoit du Roi Ancus. La famille *Marcia* avoit deux branches, l'une Plébéienne deſcendue de Q. Marcius Tremulus, Conſul en 447. L'autre, Patricienne, qui, tirant ſon origine du Roi Ancus Marcius, avoit pris le ſurnom de *Rex*. Le chef de cette branche vint, du pays des Sabins, s'établir à Rome avec Numa, qui le fit Sénateur & lui donna la qualité de ſouverain Pontife, & ſa fille Pompilia en mariage, pour ſon fils, qui en eut le Roi *Ancus*, qu'Ovide ſurnomme *Sacrificus*, parce qu'on ſait, qu'à l'exemple de Numa, il donna un ſoin particulier à la Religion. Mais tous ceux du nom de Marcius prétendoient être de cette même maiſon : auſſi, lorſque pendant ſa Magiſtrature, le Conſul Philippe fit frapper des Médailles que nous avons encore, il ne manqua pas de faire mettre d'un côté la tête du Roi Ancus, ornée d'un Diadême, avec le nom de ce Roi : *ANCUS*; & ſon propre nom, *PHILIPPUS*; & de l'autre la ſtatue équeſtre du Roi, au-deſſus de l'acqueduc de l'eau *Mar-*

(1) Ex Pont. L. 1. El. 2. — L. 3. El. 1.

eia (1). C'eſt une de ces médailles que nous avons fait repréſenter à la vignette de la traduction de ce Livre.

Obſervons qu'il ne faut pas confondre cette Marcia, dont parle Ovide, avec ſa tante paternelle Marcia, mariée d'abord à Caton, puis à Hortenſius, qui la lui avoit demandée pour avoir des enfants d'une épouſe auſſi vertueuſe, & qui après la mort de l'Orateur, vint trouver le Philoſophe, & renoua ſes premiers nœuds ſous les auſpices de Brutus (2).

Mais on ne comprend point pourquoi Ovide dit que la tante maternelle de *Céſar* épouſa *autrefois* Philippe. De quel Philippe veut-il parler ? Si c'eſt du pere, celui-ci avoit épouſé Gellia, fille du Conſul Gellius, & il ne ſe trouve de ce côté aucune eſpece de parenté avec les Céſars. Eſt-ce du fils ? Mais, comme nous l'avons vu, c'étoit la niece de Jules-Céſar & la mere d'Auguſte qu'il avoit épouſée.

Quoi qu'il en ſoit, nous avons encore dans des fragments d'un plan de l'ancienne Rome, dont Bellori a publié les deſſeins (3), le Temple d'Hercule Muſageres. On connoît auſſi les monuments qui le repréſentent avec les attributs de chef, de conducteur des Mu-

(1) Vie du Conſul Philippe, Mém. de l'Acad. des Inſcript. in-12. to. 47.

(2) Lucain, Pharſal. L. 2.

(3) Theſ. antiq. Rom. Græv. to. 4.

ſes. Sur une pierre gravée en creux, rapportée par le Comte de Caylus (1), ſur une Sardoine, dont le deſſein a été gravé par Bernard Picart (2), ſur un marbre repréſenté dans l'ouvrage du Pere Montfaucon (3), ſur les médailles de Pomponius Muſa, dont une orne le cul-de-lampe de la traduction de ce Livre, & ſur un grand nombre d'autres monuments (4), on voit Hercule tenant une lyre. Quelquefois auſſi il eſt repréſenté enlevant un trépied (5), ce même trépied que l'on voit ſur le marbre qui repréſente ſon apothéoſe (6), & dont on ſait qu'il avoit diſputé à Apollon la poſſeſſion. Pauſanias dit que dans le Temple d'Eſculape, chez les Meſſéniens, on voyoit d'un côté les Muſes, Apollon & Hercule (7); & ailleurs il décrit un bas-relief, ſur lequel on voyoit, derriere ce demi-Dieu, ſon épouſe jouant des flûtes Phrygiennes.

Il ſemble qu'au ſeul nom d'Hercule, préſidant le chœur

(1) Recueil d'Antiq. to. 1. Pl. 47.

(2) Pierres gravées, avec le nom des Graveurs, par Stoſch, pl. 59.

(3) Antiq. expliq. to. 1. pl. 137.

(4) Voy. Gori Theſ. Gemm. to. 1. tabul. 117.

(5) Id. Muſ. Etruſc. Tabul. 199.

(6) Antiq. expliq. to. pl. 141.

(7) L. 4. c. 31.

chœur des Muſes, on ne puiſſe voir autre choſe dans ſon allégorie, que ce qu'y avoit vu le Rhéteur Eumênes, dont nous avons rapporté les expreſſions, c'eſt-à-dire, le ſecours mutuel que ſe rendent le Génie des Lettres & celui du courage : » la tranquillité des Di» vines Sœurs ne pouvant ſe maintenir que par la va» leur, & le courage des Héros ne pouvant les élever à » l'immortalité, qu'autant qu'il eſt conſacré par le chant » des Muſes. «

Mais de nouvelles lumieres nous ont découvert un tout autre ſens que des Moralités dans les fables antiques. Hercule n'eſt plus ſimplement un modele allégorique de la force ; il eſt le génie puiſſant qui meut le grand aſtre du monde & préſide à la marche des ſphères. Si l'on en croit M. de Gébelin, il doit être conſidéré, à la tête des Muſes, comme le ſoleil conduiſant les douze mois, ou du moins les neuf qui ſont employés à travailler à la terre, les trois autres s'appellant les Graces, c'eſt-à-dire, les trois mois de repos & de divertiſſement (1) ; le trépied qui lui eſt donné, déſigne auſſi les trois ſaiſons ſuivant les Orientaux (2).

Mais cette idée trop générale n'eſt pas aſſez ſatisfaiſante. Pythagore avoit imaginé une harmonie univer-

(1) Allég. Orient. p. 245.
(2) Ibid, p. 185 — 245.

ſelle qui entretenoit l'ordre de la nature, & régloit toutes ſes opérations ; ſyſtême admirable dont un homme de génie vient de nous tracer les développements les plus intéreſſants (1). Mais c'eſt parmi les aſtres que Pythagore avoit placé le centre de cette grande harmonie. Il étoit allé même juſqu'à penſer que leur mouvement devoit rendre un ſon, qui, étant proportionné à leurs diſtances mutuelles, formoit un concert céleſte (2) ; & Macrobe croit que l'uſage antique de mêler la muſique aux ſacrifices & de chanter les hymnes conſacrés aux Dieux, venoit du préjugé de l'harmonie des ſphères. Il dit de même que les Muſes étoient les intelligences qui préſidoient à leur mouvement & à leur départ (3). On ſait encore que chacune des Muſes étoit cenſée préſider à une des ſphères avec Bacchus ſous différents ſurnoms (4). Auſone, en diſtinguant trois eſpeces de muſiques, ne dit-il pas auſſi : *mixta libris, ſecreta aſtris, vulgata Theatris* ?

D'après ces idées, le génie ſolaire dut néceſſairement

(1) M. de S. Pierre, *Etudes de la Nature.*

(2) Plut. de Muſic. — Ariſt. de Cœlo, L. 2. c. 9. — Macrob. ſomn. Scip. — Cenſorin. de die natali. c. 13, &c.

(3) Loc. cit. L. 2. c. 3. Voy. auſſi la diſſ. de M. l'Abbé Barthelemi ſur ſa fameuſe Inſcript. de Milet. *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* to. 80, p. 519, &c.

(4) Gothofred. Linocerius de Mythol. Muſar.

être uni aux Muſes; il dut faire réſonner la lyre qui étoit le ſymbole des ſphères. Le moment ſur-tout où il forme cette union harmonique, le moment où l'on doit en célébrer la fête, eſt celui du ſolſtice d'été, où pluſieurs Peuples commençoient l'année, & qui, pour les Orientaux particuliérement, étoit le moment de la plus grande harmonie de la nature. Delà la fête d'Hercule *Muſagetes* à la fin de Juin, au ſolſtice d'été. Delà, ce Dieu avec les Muſes & la Lyre.

Fin des Notes & Recherches du ſixieme Livre.

NOTES
DE SUPPLÉMENT.

Février. LE Calendrier de Conſtant, marque aux Ides de Février : *VIRGO VESTA PARENTAT*, & au cinq des Calendes de Mars, *LOTIO.*

Il paroit que les Veſtales faiſoient un *Service* particulier pour celles d'entr'elles qui étoient décédées pendant l'année, & que comme elles ne communiquoient point avec le public, & qu'au moins elles ne pouvoient participer aux *Parentales* qui ſe célébroient, elles payoient particuliérement ce tribut de prieres & d'offrandes funebres.

LOTIO. On a cru que c'étoit une cérémonie relative au Culte de Cybéle. Les Calendriers & les Auteurs ne placent cependant la Lotion ou *Lavation* de Cybéle qu'à la fin de Mars. Ils ne parlent même que de celle placée à cette époque. Le Calendrier de Conſtant, qui rapporte celle que nous examinons, en fixe auſſi

une au ſix des Calendes d'Avril. Le ſilence des Auteurs ſur la premiere, & la différence des expreſſions qui les indiquent, l'une étant appellée *Lotio* & l'autre *Lavatio*, peuvent faire douter qu'il s'agiſſe d'une cérémonie du même rit & relative au même objet. La premiere expreſſion ſemble en effet ſignifier, dans l'acception qu'elle a chez les anciens, l'action de laver pour purifier, & la ſeconde conſacrée d'ailleurs au culte de Cybéle, ſignifie particuliérement laver dans un bain, laver pour nétoyer. Nous avons examiné en ſon lieu cette ſeconde cérémonie. Mais nous ſommes portés à croire que la premiere étoit ſeulement une purification générale qui ſe faiſoit après que les jours lugubres des Férales étoient paſſés.

Ovide n'a pas chanté non plus toutes les cérémonies religieuſes du mois de Mars. Nous en trouvons quelques autres dans les anciens Calendriers.

Mars. LE 3 DES NONES, NAVIGATION D'ISIS (1). Les Romains avoient emprunté cette fête des Egyptiens. Ces Peuples célébroient au mois Tybi qui commençoit au ſolſtice d'hiver, la venue d'Iſis & ſon retour

(1) Calenda. Ruſtic.

de Phénicie, où elle étoit allée, diſoit-on, pour avoir des nouvelles d'Oſiris. Les Romains avoient donné à cette fête le nom de *Navigation d'Iſis*. M. de Gébelin a cru, ſans doute, d'après le Calendrier de Cedren, que cette fête ſe célébroit à Rome le 3 de Janvier (1). Mais le Calendrier Ruſtique, plus ancien & par conſéquent d'une autorité plus certaine, la place au mois de Mars, & Marsham eſt du même ſentiment(2). Le mois Tybi ou le ſolſtice d'hiver, étoit, chez les Egyptiens, comme le mois de Mars chez les Romains, le temps des premieres fleurs & des premiers germes. Cette fête, purement relative au climat Egyptien, fut adoptée par les Romains, ſans qu'ils puſſent s'en approprier l'eſprit primitif. Iſis, cherchant Oſiris en Phénicie, & revenant après l'avoir trouvé, étoit en Egypte une allégorie relative à la fécondité que le Nil venoit de procurer à ce pays par ſon inondation; & Plutarque nous dit qu'on offroit ce jour-là à Iſis des gâteaux, ſur leſquels étoit repréſenté un Hippopotame, emblême de Typhon, vaincu par Iſis & par Horus (3). Chez les Romains,

(1) Monde prim. to. 4. p. 357.
(2) Canon. Chronic. ſect. 14.
(3) Plut. de Iſ. & Oſir. n° 26.

elle put repréſenter les premiers développements de la nature renaiſſante, les premiers effets du ſoleil long-temps abſent.

Mais d'ailleurs les aſpects céleſtes, à cette époque de l'année, donnent la clef primitive de ces allégories. Iſis n'eſt autre choſe que la *Vierge* des ſphères, & c'eſt ſous ce rapport qu'elle a reçu les différents attributs qui la caractériſent. Or, quand elle ſe leve au ſolſtice d'hiver, on voit ſe lever en même-temps le *Navire*, comme nous l'avons remarqué ailleurs, en parlant de Carmente, la même qu'Iſis (1). Voilà la ſource premiere de la fable de ſes navigations.

On peut rapporter à ces idées allégoriques ſur Iſis, un autel trouvé à Rome, au-delà du Tibre, ſur le devant duquel on voit une corne d'abondance, & au côté gauche un gouvernail & un ſiſtre.

Mars. Le 13 des Calendes d'Avril, PELOSIA.
Le 11, ARBOR INTRAT.
Le 9, SANGUEN.
Le 8, HILARIA.
Le 7, REQUETIO.
Le 6, LAVATIO (2).

(1) Calend. Ruſtiq. & de Conſtant.
(2) Tom. I. *Errata & omiſſions.*

Ces cérémonies, fixées à différents jours, étoient relatives à la fête de Cybéle. Si Ovide n'en a rien dit ici, c'eſt ſans doute parce qu'il devoit entrer dans quelques uns de ces détails au quatrieme Livre.

Quoi qu'il en ſoit, on devoit célébrer les fêtes de Cybéle ou de la Terre, au mois de Mars, dans une ſaiſon où toutes les productions de la nature commencent à ſe développer en fleurs, & où le ſoleil, plus près de nous, donne un nouveau degré d'activité à la végétation.

Au premier jour de cette fête, au jour où le ſoleil entroit dans l'équinoxe, on coupoit un pin, arbre que l'on ſait avoir été particuliérement conſacré à Cybéle, & on le portoit dans ſon ſanctuaire. » Que » ſignifie, dit Arnobe, ce pin que l'on porte à des jours fixes dans le ſanctuaire de la mere des Dieux (1)? » — Pour conſerver à jamais la mémoire d'Atys, » dit Servius, *la Grande-Mere* voulut que tous les ans » dans les ſacrifices, on exprimât ſa douleur par des » gémiſſements, & elle prit ſous ſa protection par- » ticuliere le pin, arbre ſous lequel il étoit mort (2). « On déſignoit cette cérémonie par *arbor intrat.*

Le

(1) L. 5. p. 167.

(2) Æneid. 9. v. 116. Voy. auſſi inſp. Julian. Orat. 4.

Le ſurlendemain, les Prêtres de Cybele faiſoient une proceſſion ſolemnelle, une de ces proceſſions que Lucrece a décrites (1): »alors, dit-il, une troupe »armée, que les Grecs nomment *Curetes*, jouent »& ſe frappent entr'eux avec de peſantes chaînes; »ils danſent & regardent avec joie le ſang qui coule »de leurs veines.« Ce ſont ces proceſſions ſanguinaires, que de ſombres fanatiques ont renouvellées de nos jours, dans quelques pays méridionaux, que les Calendriers indiquent par le mot *Sanguen.*

Mais, comme dans preſque toutes les cérémonies religieuſes, à ces ſiniſtres pratiques ſuccédoit une fête de joie & de plaiſirs, connue ſous le nom de *HILARIA.* Dans cette fête, que l'on célébroit en l'honneur de la mere des Dieux, chacun prenoit ce qu'il avoit de plus précieux, & le portoit devant la ſtatue de cette Déeſſe. On ſe livroit à toutes ſortes de jeux: l'étiquette des rangs étoit ſupprimée, chacun ſe déguiſoit ſuivant ſon caprice & prenoit les habits des hommes en dignité (2). Nous ſavons auſſi

(1) De Rer. Nat. L. 2.

(2) Herodian. I. 10. 11.

qu'avant ces ſolemnités on en obſervoit une au 13 des Calendes d'Avril, qui tenoit autant que celle que nous venons de voir, au rit des Saturnales, & que l'on appelloit *Peloſia*, fête qui venoit de la Theſſalie (1); car c'eſt-là tout ce que l'on peut dire ſur le mot *Peloſia*, marqué dans le Calendrier. Au reſte, il eſt indubitable que cette fête, d'abord triſte, puis gaie & agréable, porte le caractere de toutes les fêtes qui terminent une période & en recommencent une autre. L'année commençant avec le printemps, il fallut fêter non-ſeulement la renaiſſance apparente du ſoleil, mais le nouvel état de la terre fécondée, & l'on ſacrifia avec joie à Cybele, dont quelques jours auparavant on avoit pleuré la ſtérilité & la triſteſſe dans la mort d'Atys. Macrobe avoit connu l'eſprit de cette fête, lorſqu'il a dit qu'on la célébroit à cette époque, parce qu'alors le ſoleil devient plus puiſſant, & recommence un cours plus long & plus brillant (2).

Le lendemain de la fête *de la gaieté & de la joie*, on ſe repoſoit (*REQUETIO*); & le jour ſuivant on lavoit (*LAVATIO*) dans le fleuve Almon la ſtatue de la Déeſſe, pour la remettre dans le lieu qui la renfermoit ordinairement.

(1) Athénée L. 14. c. 17.
(2) Saturn. L. 1. c. 21.

NATALE MINERVÆ. Le jour même de l'é- MARS.
quinoxe de Printemps étoit le jour natal de Minerve : rien de plus juſte. C'eſt en ce moment que naiſſoit en effet la lumiere Æthérée, dont Minerve étoit l'image (1). Les *Athénées* ou *Minervales*, changées depuis en *Panathénées* & grandes Quinquatres, devoient leur origine à cette époque aſtronomique.

MYTRHA. Nous avons annoncé (2) des Fêtes de Mythra en Avril, & des rapprochements entre ce Dieu & Atys célébré dans le même mois (3). Telle étoit en effet l'époque de la célébration des fêtes de Mythra chez les Romains & celle de la conſécration des monuments qui lui étoient élevés (4). Cette époque étoit bien choiſie, puiſque Mythra n'étoit autre choſe que le génie ſolaire au moment de l'équinoxe du printemps, alors au taureau, ſur lequel les monuments le repréſentent.

(1) Voyez ci-deſſus page 274 & ſuiv.
(2) Diſc. prel. pag. CXVI, note (1).
(3) Tom. 3, p. 185 & 187.
(4) Voyez mém. de l'Acad. des Inſcript. in-12, tom. 25, p. 261, &c.

Cette allégorie, déjà indiquée par Porphyre, a été développée de la maniere la plus ſatisfaiſante par M. Dupuis. Nous renvoyons à ſon ſavant Ouvrage (1).

(1) Mém. ſur l'origine des Conſtellat.

SUPPLÉMENT
AUX SIX DERNIERS LIVRES
DES FASTES.

LIVRE VII.

JUILLET.

LORSQUE l'année romaine commençoit par le mois de Mars, ce mois étant alors le cinquieme, étoit appellé *Quintilis*. Mais Jules-Céſar étant né pendant ce mois, Marc-Antoine porta la loi qui lui fit donner le nom de *Julius* (1). Ce fut un des honneurs que l'amitié fit décerner aux mânes du Héros que le fanatiſme républicain venoit d'égorger, & que l'inconſtance du Peuple lui fit pleurer & diviniſer auſſi-tôt!

Le jour des Calendes de ce mois, où le ſoleil

(1) Macrob. Sat. L. 1. c. 12. —Dio. L. 44.

commençoit lui-même à changer la direction de ſa courſe, étoit à Rome l'époque des changements de maiſon (1).

» O honte des Calendes de Juillet, s'écrie Mar-» tial (2), j'ai vu ton bagage, Vacerra! je l'ai vu ; » car il ne valoit pas la peine d'être arrêté, quoique » après deux années de loyer (3). Il étoit porté par » ta femme aux ſept cheveux roux, & par ta » mere au chef blanchi par l'âge, & par ta longue » ſœur. J'ai cru voir les Furies déloger du nocturne » ſéjour de Pluton, &c. «

Coucher de la couronne Boréale.

LORSQUE le jour ſe leve pour la quatrieme fois, la couronne brillante dont le Dieu du vin ceignit le front d'une amante déſolée, diſparoît au milieu des feux du ſoleil.

Populifugium.

MAIS la troiſieme aurore avant les Nones, vient éclairer une cérémonie qui rappelle le jour fatal où

(1) Cicer. ad Fratr. 2. 3. Famil. 13. 2.

(2) Epigr. 32. L. 12.

(3) On ne pouvoit arrêter les meubles d'un locataire qu'après deux années de loyer. Cujas ad Novell. 7. Tel eſt le vrai ſens de ce vers.

le Peuple Romain fut forcé de prendre la fuite. Auſſi l'appelle-t-on la *FUITE DU PEUPLE*. L'Hiſtoire eſt incertaine ſur l'origine & la cauſe de cette ſolemnité. Si l'on en croit quelques Auteurs, les ruines de Rome fumoient encore, & des cabanes s'élevoient à peine à la place des édifices renverſés ſous le fer des Gaulois, lorſque les Peuples voiſins voulant profiter de ſa foibleſſe pour l'aſſervir à leur tour, ſe raſſemblerent des campagnes de Fidénes, de Ficulnum & de l'Etrurie, & marcherent contre cette Ville ſans défenſe. Alors le Peuple effrayé & croyant voir encore les féroces habitants de la Gaule deſcendus de nouveau du haut des Alpes, abandonna ſes murs détruits & prit la fuite. Des fêtes furent établies pour rappeller ce triſte événement, ou plutôt, peut-être, pour féciliter les Dieux de la Victoire qui le ſuivit ; car d'anciens calendriers ont placé au même jour la ſolemnité de la Déeſſe Victoire ou *Vitula*, dont nous parlerons bientôt.

Mais cette *FUITE* a, ſelon d'autres Hiſtoriens, une origine bien plus reculée. Elle naquit du déſordre & de l'effroi que cauſa la diſparition ſubite du premier Roi de Rome, lorſqu'au milieu d'un orage, Mars l'éleva ſur ſon char & l'emporta juſqu'aux pieds du Trône de Jupiter. Ovide a chanté

cet événement, que quelques Auteurs placent au jour même des Nones de ce mois.

Incendie du Capitole.

UN accident funeſte marque d'une maniere plus certaine le jour qui ſuit; je veux parler de l'embraſement du Capitole. Sylla apportoit la guerre au ſein de ſa patrie. Des préſages ſiniſtres devoient annoncer les malheurs que le deſtin de Rome lui réſervoit. Un préſage digne de ces grandes calamités, fut l'embraſement du Capitole. Un Eſclave vint au camp de Sylla lui promettre la victoire au nom de Bellone, & lui annoncer que s'il ne hâtoit ſa marche, les flammes détruiroient le Capitole. Il annonça que le jour de ce fatal incendie ſeroit la veille des Nones, & l'événement répondit à ſa prédiction. La main coupable qui l'embraſa, ſi pourtant ce ne fut pas la colere des Dieux, reſta cachée à jamais. Ainſi périt la demeure de Jupiter, & avec elle les livres fameux de la Sibylle.

Mais on s'occuppa auſſi-tôt à réparer ce malheur: & après quatorze années de travaux, ce monument de la gloire de Rome ſe releva de ſes ruines. Sylla n'eut cependant pas l'honneur d'en faire la dédicace, & l'hiſtoire a remarqué que cette circonſtance manqua à ſon bonheur (1): ce fut Catulus, qui avoit préſidé

(1) Plin. 8. 43. — Tacit. hiſt. 3. 72.

préſidé à la reconſtruction. Des jeux magnifiques accompagnérent la cérémonie, & ce fut pour la premiere fois qu'un luxe, inconnu à Rome, fit voir le théatre couvert de voiles de lin peints de diverſes couleurs (1).

Jeux Apollinaires.

MAIS de nouveaux ſpectacles appellent nos regards : le Cirque s'ouvre en l'honneur du Dieu de Délos.

Quelle fut l'origine de ces jeux qu'on y célébre avec tant de pompe ? Les ſuccès, dont un ſort funeſte avoit couronné les armes de Carthage, menaçoient de livrer bientôt Rome à ſon redoutable ennemi. Le Dieu des combats veille ſur ſon peuple chéri ; il inſpire un de ſes Prêtres, & l'interprete ſacré des volontés céleſtes vient les révéler au Sénat : » Romains, ſi vous voulez que la victoire ac» compagne enfin nos armes, vouez des jeux à Apol» lon, & célébrez-les annuellement ſuivant le rit » Grec. Alors, armé de ces fleches redoutables qui » punirent Niobé, le Dieu exterminera les ennemis » qui ravagent impunément nos champs. « Il dit : on conſulte les Livres ſacrés ; la réponſe eſt conforme au conſeil du Prêtre de Mars, & le Sénat

(1) Plin. 19. 1. — Val. Max. 2. 4.

ordonne que l'on célebre tous les ans des jeux ſomptueux en l'honneur d'Apollon. Un ſecond Sénatus-Conſulte regle la nature & le rit de ces jeux. On offrira au Dieu des Oracles un bœuf & deux chevres blanches, aux cornes dorées, & à ſa mere, à la puiſſante Latone, une vache, dont le front brillera auſſi de l'éclat de l'or. Ainſi le pratiquent les Grecs dans les jeux Pythiens, que le Parnaſſe voit célébrer ſur ſa double cyme (1).

Telle eſt l'origine que les Annales de Rome ont donnée à l'établiſſement des jeux Apollinaires. Mais, ſi l'on conſulte les Faſtes des peuples du Latium, c'eſt au temps même d'Enée, du Chef divin de l'Auguſte race des Jules, qu'il faut remonter pour en trouver la premiere inſtitution. Il venoit d'aborder ſur les bords de Laurentum. Il y vit ce laurier ſacré qui avoit donné ſon nom à la ville (2), & ce bois de lauriers élevé ſur le rivage, & conſacré à Apol-

(1) Tite-Live, L. 25, ch. 12, place cette inſtitution à l'an de Rome 540, ſous le conſulat de Q. Fulvius-Flaccus & d'Appius-Claudius Pulcher. Mais ce conſulat deſcend à l'an 541, ſuivant les marbres du Capitole, & à l'an 543, ſuivant le calcul de Varron.

(2) Ænéid. L. 7.

lon. On ſait que les Troyens honoroient ce Dieu & avoient auſſi en ſon honneur un bois de lauriers, où Achilles fut tué par Pâris. Alors ſe ſouvenant de l'Oracle, & frappé du prodige de voir deux fontaines (1) qui ſortirent miraculeuſement de la terre pour déſaltérer l'armée, il éleva deux autels à Apollon, l'un vers le Soleil levant, l'autre vers le couchant, ſur leſquels il immola un taureau, & fit une fête, le jour même de ſon arrivée, c'eſt-à-dire au mois de Juillet, ou au milieu de l'été, ſuivant Denis d'Halicarnaſſe. On ſait que les peuples Latins obſerverent avec beaucoup de conſtance toutes les cérémonies établies par Enée; & c'eſt d'eux que les Romains les apprirent, ainſi que les jeux Apollinaires.

Il ne faut pas croire cependant que ces jeux établis d'abord ſous le conſulat de Q. Fulvius & d'Appius-Claudius, fuſſent à un jour fixe; il dépendoit du Préteur de les indiquer. Mais l'an de Rome 544, au milieu du plus grand feu des guerres Puniques, un triſte événement força de les fixer. Une peſte cruelle avoit ravagé Rome & les campagnes de l'Italie. Jamais ce fléau n'avoit exercé de plus cruels ravages. On eut recours aux Dieux, on fit des ſup-

(1) Denis d'Hali. L. 1.

a-t-il agité la draperie (1) qui eſt le ſignal des jeux, que, ſous l'inſpection des Quindécemvirs, la barriere s'ouvre & les exercices commencent, comme dans les jeux ordinaires du Cirque. D'abord les chars s'élancent de la barriere & les quatre Factions de leurs conducteurs étalant dans leurs livrées les couleurs de l'aſtre du jour & celles qu'il imprime à la nature, les font voler vers la borne, qu'ils raſent ſept fois en tournant ſur la gauche, pour imiter le mouvement des ſept Planetes qui tournent dans les cieux. Des palmes couronnent les vainqueurs, & les chars ſe retirent pour faire place à un nouveau ſpectacle. Courſes de chars.

C'eſt la Gymnaſtique qui vient préſenter ſes cinq exercices. D'abord les coureurs déploient l'agilité de leurs jambes & parcourent le long eſpace du Cirque. Les coups du Ceſte retentiſſent enſuite entre les deux pugiles qui frappent tour-à-tour avec meſure. Ici les Athletes luttent l'un contre l'autre & eſſaient dans les efforts de la Paleſtre toute la vigueur de leurs membres. Là les ſauteurs raſſemblent toutes leurs forces, & s'élancent pour franchir l'eſpace ou l'objet donné. Ailleurs enfin le palet rapide vole & atteint le but déterminé. Le Pentathle.

(1) Voyez Pitiſcus, verbo *Mappa*.

Le jeu Troyen. Le jeu Troyen ſuccede auſſi-tôt. Ecoutons le Chantre d'Enée. » On voit paroître un nombreux eſ-» cadron d'enfants traverſants l'arêne ſur des chevaux » richement équipés, couronnés de feuillages & » portant à la main deux javelots, garnis de fer; » quelques-uns un carquois ſur l'épaule, & tous une » chaîne de fer, en forme de collier, qui leur tombe » ſur la poitrine, ils forment trois brigades de douze » Cavaliers, commandées par trois Officiers.... Ces » enfants timides ſont reçus au milieu des applaudiſ-» ſements des Troyens, qui les regardent avec joie, » charmés de reconnoître ſur leurs viſages les traits » de leurs aïeux. Lorſqu'ils eurent parcouru l'arêne » & joui du plaiſir d'être regardés de leurs parents, » Périphas déploie ſon fouet, & ſa voix donne le » ſignal. A l'inſtant ils partent en bon ordre, & les » brigades ſe ſéparent au ſecond ſignal: ils font une » converſion, préſentent leurs armes & avancent les » uns contre les autres. On les voit s'étendre, puis » ſe replier. On croit à leurs mouvements, à leurs » marches, que c'eſt un combat réel (1). «

Mais le théatre change. Au lieu d'une vaſte pleine où s'exerçoit une jeune Cavalerie, l'œil apperçoit

(1) Virgile, Enéid. L. 5. v. 545, &c. Trad. de Desfontaines.

une forêt ſubite, au milieu de laquelle des animaux divers combattent entr'eux ou luttent contre les efforts des chaſſeurs. * Par une autre magie, cette forêt fait place à ſon tour à une large piece d'eau, où des vaiſſeaux brillants offrent l'image d'un combat naval. * Bientôt l'arêne reparoît & des troupes de Gladiateurs s'y répandent pour repaître du ſpectacle affreux de leurs bleſſures & de leur mort la multitude aſſemblée qui les encourage au meurtre. * Des jeux plus innocents ** viennent cependant à la fin écarter ces hideux ſpectacles. Melpoméne & Thalie célebrent l'héroïſme, ou cenſurent les vices & les ridicules; la Poéſie ſatyrique déployant des décorations champêtres, introduit des Divinités agreſtes, qui viennent s'égayer en invectives, que leur ruſticité excuſe & autoriſe; & le Mime non moins groſſier, exprime, avec l'éloquence du geſte, ce que la décence lui eût défendu de prononcer.

* La chaſſe.

* La Naumachie.

* Les Gladiateurs.

** Les jeux Scéniques; la Tragédie, la Comédie, la Satyre & la Pantomime.

Mais quittons le Cirque, la Religion nous appelle au Temple pour imprimer la ſanction à ces jeux. On célebre un ſacrifice ſuivant le rit Grec. Car ces jeux ſolemnels ne ſont-ils pas les mêmes que ceux du Parnaſſe, en l'honneur d'Apollon; Pythius, du vainqueur du ſerpent Python, ou du Dieu puiſſant qui s'éleve vers le Solſtice, après avoir dompté & percé de ſes rayons l'hiver & la conſtellation qui en eſt

le ſymbole. Un bœuf, aux cornes dorées, deux chevres blanches, dont le front brille également de ce métal, tombent au pied des autels d'Apollon, & ſa mere reçoit l'offrande d'une vache. Tout le peuple aſſiſte au ſacrifice la tête entourée de fleurs; les femmes, les cheveux épars, ſupplient. De longs berceaux ſont formés le long des rues, & des banquets publics, qu'ils couvrent de leur ombre, célebrent le Dieu de Délos. Ces ſolemnités ſe renouvellent pendant ſept jours.

Nones Caprotines. LORSQUE l'Aurore viendra dorer les palais de la Reine du monde, une nouvelle fête ſera préparée pour Junon dans la ville de ſon fils; nos Faſtes nomment ce jour les NONES CAPROTINES; jour mémorable, qui rappelle l'événement heureux qui donna à la République une foule de citoyennes, qui, plus précieuſes peut-être que ſi elles fuſſent nées au ſein de la liberté, avoient mérité de l'obtenir par le courage & le patriotiſme. Toutes ces femmes, qui s'avancent brillamment ornées de la ſtole & des atours de leurs maîtreſſes, ſont en effet des eſclaves qui vont ſacrifier à l'autel de Junon ſous ce figuier ſauvage qui s'éleve hors des murs. Une multitude de jeunes filles & de femmes libres ſe mêlent à leur troupe & partagent leur joie.

Nous l'avons dit, les ruines de Rome fumoient encore,

core,&les féroces vainqueurs des bords de l'Allia étoient à peine repouſſés, que les voiſins de cette ville infortunée vinrent inſulter à ſa foibleſſe. Poſtumius s'avance à la tête des Fidénates, & demande au Sénat que pour conſerver les reſtes de la République expirante, on lui livre les filles & les femmes. Le Sénat balance entre l'opprobre & le danger ; lorſqu'une eſclave, (ſon nom mérite d'être conſervé) Philotis, ou Tutela, demande la permiſſion d'aller vers les ennemis avec ſes compagnes, revêtues toutes des habits de leurs maîtreſſes. Leur dévouement eſt agréé. Elles ſe rendent au camp, ſuivies d'une multitude qui donne des larmes à leur perte. Poſtumius les diſtribue auſſi-tôt à ſon armée. Mais, profitant adroitement des tranſports de leurs nouveaux amants, elles les enivrent ; & lorſqu'elles les voient enſevelis dans le ſommeil, Philotis monte ſur un figuier ſauvage (1) qui étoit auprès du camp, & donne aux Romains le ſignal d'accourir. L'ennemi ſurpris eſt défait. Le Sénat reconnoiſſant ordonne qu'on affranchiſſe les généreuſes eſclaves auxquelles l'Etat doit ſa gloire & ſon ſalut. Il les dote aux dépens du tréſor public, & leur permet de porter l'habillement

(1) *Capri-Ficus.*

qui avoit ſervi à leur heureuſe ſupercherie. Il veut auſſi qu'on appelle ce jour les *Nones Caprotines*, du nom de cet utile figuier, que chaque année une fête ſolemnelle en rappelle le ſouvenir, & que le ſuc laiteux qui découle de cet arbre ſoit verſé ſur l'autel de Junon (1). Des berceaux formés de branches de figuier couvrent les tables où les eſclaves joyeuſes célebrent publiquement leurs Saturnales, puis ſe jouent & s'exercent à de légers combats, qui figurent celui où elles aſſurerent la victoire aux Romains.

C'eſt ainſi que l'Hiſtoire raconte l'origine de cette ſolemnité, en y mêlant même la diſparition de Romulus (2), que quelques monuments hiſtoriques placent cependant au jour du *Populifugium*, comme nous l'avons obſervé. Mais, n'y a-t-il pas quelque rapport ſecret entre ce figuier dont le nom ſignifie auſſi une *chevre*, & cette *chevre* immolée à la Reine des Cieux par les Phaliſques (3), & cette Déeſſe honorée du ſurnom de *Soſpita*, (*qui ſauve*) comme l'eſclave *Tutela* (*protectrice*) *Philotis*

(1) Arnob. L. 3. Macrob. Sat. 1. c. 2. Plutarq. in Parallel.
(2) Plut. de la fortune de Rome.
(3) Ovid. amor. L. 3. El. 13.

(*favorable*), & dont la tête eſt ornée de la dépouille d'une *chevre* (1) ? Si je porte mes regards vers les cieux en ce moment où la Vierge céleſte ſe levoit pour préſider à Juillet, je vois deſcendre ſous l'horizon & périr la *chevre* que porte le Dieu Pan, le fécond *Ægiochus*. Et ce Romulus, ce fils du Dieu Mars, qui diſparoît auſſi alors au marais de la *chevre*, c'eſt-à-dire qui fait ſon apotheſe au ſolſtice, dont la Divinité eſt annoncée par *Iulus*, comme celle d'Hercule l'eſt par *Iolas* (2), faudra-t-il auſſi demander à l'hiſtoire qu'elle nous inſtruiſe de ſa mort ?

Mais ſoutenons encore le voile de l'allégorie ; une nouvelle fête l'exige ; c'eſt la VITULATION ou la fête de VITULA. Quelle eſt cette Divinité ? Si l'on en croit les anciens Etymologyſtes, c'eſt la Déeſſe de la Joie & des Plaiſirs ; elle inſpire une gaieté folâtre ſemblable aux tranſports de la geniſſe pétulante, qui bondit dans les prairies, lorſque la chaleur du Printemps fait germer ſous ſes pas l'herbe tendre & verdoyante ; & delà vient le nom de la

(1) Voyez notre tome 2, pag. 114 & ſuiv.
(2) Monde Prim. to. 4, pag. 268.

Déeſſe (1). On la fête, diſent les Auteurs qui ramenent encore à ce jour l'Apothéoſe de Romulus, parce que le peuple fut tranſporté d'alégreſſe quand il apprit que ſon Roi étoit élevé dans les Cieux. L'allégorie peut rapprocher en effet auſſi bien que l'Hiſtoire qu'elle enveloppe de ſon voile magique, ces trois jours relatifs à la mort du fils de Mars. Il diſparoît le jour des Nones au marais *de la Chevre*; le lendemain le peuple éperdu le pleure & s'agite au milieu du trouble & du déſordre dans la ſolemnité ſymbolique du *Populifugium*; enfin le troiſieme jour il eſt reſſuſcité, il eſt monté dans l'Olympe: ce n'eſt plus un homme égorgé par des frénétiques; c'eſt un Dieu qui jouit dans les bras de ſon pere de la plénitude de ſa gloire. Il faut donc célébrer ſon Apothéoſe par des fêtes joyeuſes; car il eſt des Auteurs qui rangent ainſi ces trois cérémonies, dont nous n'avons changé l'ordre que pour nous conformer aux Calendriers.

On entrevoit dès-lors que ceux qui prétendent que VITULA eſt la Déeſſe de la *Victoire* (2), n'ont

(1) Lœtans gaudio ut prato *Vitulus*. Feſtus, v° *Vitulans*.

(2) Macrob. ſat. L. 3, c. 3.

pas une opinion étrangere au ſens que préſente ſa fête. Le Dieu vainqueur a dompté la mort & les ténebres ; il s'avance triomphant dans les Cieux. C'eſt encore par une ſuite des mêmes idées que d'autres ont voulu que VITULA préſidât à la vie, à l'entretien de l'exiſtence, & que ce fût ſous ce rapport qu'on l'invoquoit pour les fruits de la terre (1). N'eſt-ce pas en effet au mois que nous décrivons que la terre va livrer les tréſors ſortis de ſon ſein pour nourrir tous les êtres qui vivent ſur ſa ſurface ? La même Déeſſe étoit donc à la fois le génie de la Gaieté, de la Victoire & de l'Exiſtence.

LORSQU'A la fin du ſecond jour qui ſuit les Nones, le Soleil deſcendra au fond de l'Océan, on verra briller, ſur le ſombre voile de la nuit, les étoiles du pere d'Andromède, qui s'éleve alors ſur l'horzion. Lever du ſoir de Céphée.

MAIS le troiſieme jour ſera celui qui éclaira la naiſſance de Céſar. Des Féries conſacrent ce jour à jamais mémorable. Naiſſance de Céſar.

ENCORE deux jours, & les jours conſacrés à Merk.

(1) Macrob. Sat. L. 3. c. 3.

Mercure commenceront ; ils durent juſqu'au 14 des Calendes d'Août, c'eſt-à-dire pendant ſix jours, & ſe renouvellent encore au 12 des Calendes d'Octobre & au 14 de celles du dernier des mois. Ces jours ſont-ils des ſolemnités où la religion honore particuliérement le fils de Maïa ? Ne ſont-ce pas plutôt des jours où ce Dieu protecteur du commerce, dont ſes talents divers animent l'induſtrie, voit les Marchands ſe réunir dans un même lieu pour exciter un concours particulier ? N'eſt-ce pas, au contraire, de l'aſtronomie qu'il faut apprendre la deſtination de ces jours ? & ne faut-il pas y voir tout ſimplement ces portions de temps intercalaires & Mercédoniennes calculées par Numa, pour concilier l'année ſolaire avec celle que compoſent les cercles parcourus par le char de Phœbé ? L'antiquité eſt muette ſur cette queſtion, & c'eſt témérairement que nous en parlerions quand elle ſe tait.

Temple à la fortune *Muliebris.*

MAIS elle daigne nous inſtruire ſur une autre particularité du premier de ces jours, ſur la fondation du Temple de la *Fortune*, diſtinguée par la dénomination de *Femme* ou *Feminine*. Que de temples, que d'autels cette aveugle & puiſſante Déeſſe n'eût-elle pas dans les murs de Rome, & quel peuple en effet lui dût jamais de plus grands ſuccès ? Profanes in-

diſcrets, n'allez pas penſer que le titre ſous lequel elle étoit honorée en ce mois lui ait été donné par une critique irréligieuſe, pour caractériſer ſon inconſtance & ſa légéreté. Un des plus beaux événements des Faſtes de la République, un mémorable exemple du pouvoir de la nature & de l'amour ſur une grande ame, lui a valu & ce nouvel hommage & ce nouveau ſurnom. Coriolan marchoit contre Rome; déjà il étoit arrivé au quatrieme milſe, ſur la voie Latine. En vain des Ambaſſadeurs, en vain les Pontifes ſaints ont eſſayé de le déſarmer. Mais Veturie paroît, & avec elle, ſon épouſe & ſes enfants. Son cœur ne réſiſte plus. » Patrie ingrate, s'écrie-t-il, tu » as attaqué & vaincu ma colere en empruntant les » prieres d'une femme, au ſein de laquelle, malgré » tes injuſtices, j'accorde ton pardon & ton ſa» lut (1) «! Il dit & fait retirer ſon armée. En reconnoiſſance de cet événement heureux on éleva en cet endroit un Temple à la fortune Feminine, dont la ſtatue parla même plus d'une fois le jour de ſa conſécration (2).

(1) Val. Max. L. 5. c. 4.

(2) Id. L. 1. c. 9. Tite-Live. L. 2. Dionyſ. L. 5. — Plut. in Coriol. — Lactant. inſtit. L. 2. c. 8. — Aug. de civit. Dei. L. 4. c. 19.

Proceſſion des Chevaliers.

Mais quelle eſt cette pompe que je vois briller auſſi-tôt que l'Aurore annonce le jour des Ides ? C'eſt la proceſſion des Chevaliers ; noble inſtitution de Fabius (1), ſelon quelques-uns, ou témoignage de piété, monument religieux, ſelon d'autres. (2). Les Romains venoient de triompher enfin de leurs voiſins confédérés pour rétablir les Tarquins ſur le Trône. Mais Rome tremblôit encore ſur le ſort de ſon armée, dont elle ignoroit le ſuccès, lorſque tout-à-coup on apperçoit deux jeunes Cavaliers couverts de ſueur & de pouſſiere, ſe lavant à la fontaine que l'on voit encore au milieu du *Forum* (3), où la Religion l'a conſacrée, annonçant la Victoire & diſparoiſſant tout-à-coup. Déjà on les avoit vus auſſi aux bords du lac Régille, combattant pour les Romains. On ne douta pas que ce ne fuſſent les fils de Léda ; auſſi-tôt on leur voua un Temple & on inſtitua cette proceſſion annuelle des Chevaliers pour ce même jour de leur apparition, pour le jour des Ides de Juillet. Un ſacrifice pompeux ouvre la cérémonie.

(1) Tite-Live, l. 9.
(2) Denis d'Hal. L. 6.
(3) *Romanum.*

cérémonie. La troupe brillante ſe met enſuite en marche, diviſée par Tribus & par Curies, le front couronné d'olivier, vêtue de la trabée triomphale, & montée ſur les courſiers qu'elle tient des bienfaits de la République ; elle part du Temple de *l'Honneur*, traverſe la ville Eternelle, ſalue en paſſant dans la place publique le Temple des Divinités tutélaires de Caſtor & Pollux, & monte au Capitole pour rendre graces au maître des Dieux ; cérémonie auguſte & impoſante, où plus de cinq milles Chevaliers Romains, les vainqueurs & les appuis du monde, offrent le ſpectacle le plus digne de la majeſté & de la grandeur de l'Empire (1) !

MAIS ſi ce jour brillant rappelle un des événements les plus heureux pour la République, celui qui le ſuit fut marqué dans ſes Faſtes des plus ſiniſtres caracteres. *Jour noir*, jour a jamais funeſte, où Rome vit périr toutes ſes eſpérances ſur les bords ſanglants de l'Allia. Les féroces habitans des Gaules, deſcendus comme un torrent du haut des Alpes, vont étendre leurs ravages juſqu'à la ville du Dieu Mars ; Rome,

Le 17 des Calendes de Janvier. Journée d'Allia.

(1) Denis d'Hal. Loc. cit.

ſans armées, ſans appui, va être la proie des flammes & des brigands! Quel jour fut jamais plus lamentable! quel jour dut laiſſer à la poſtérité un plus long deuil? Que les Temples ſoient fermés, que toute occupation ceſſe! Rome doit ſe livrer toute entiere au douloureux ſouvenir que lui rappellent ſes Faſtes!

Lever de Procyon. Le même jour, l'aſtre qui précede la canicule, brille dans les Cieux & annonce cette brûlante conſtellation.

Lucaries. Cependant le regne de la triſteſſe eſt paſſé, la gaieté renaît; je vois le peuple accourir en foule dans les bocages ſacrés pour y fêter les Dieux ſous leur ombrage frais & religieux; on célebre les *Lucaries*. Ce bois antique & vaſte, qui s'éleve ſur le bord du Tibre, près la voie Salaire, hors des murs de Rome (1), eſt ſur-tout le ſanctuaire de la Fête. C'eſt, dit-on, parce qu'il ſervit de retraite aux Romains vaincus, le jour précédent, par les Gaulois (2);

(1) La *Via Salaria* commençoit en effet à la porte Colline, & étoit fort éloignée du Tibre dans Rome. Il falloit donc que ce bois fût hors de Rome, parce qu'alors le Tibre & cette voie ſe rapprochent, & que ce n'eſt que de cette maniere qu'on peut entendre ces mots de Feſtus : *inter viam Salariam & Tiberim.*

(2) Feſtus — A Lucis.

tant ces premieres cataſtrophes affecterent un peuple naiſſant, qu'il a voulu en perpétuer le ſouvenir par des cérémonies qui appriſſent chaque année à la poſtérité la plus lointaine, & ſes cruels revers, & ſa joie d'y avoir échappé ! Mais une équivoque trompa nos aïeux ; ce jour n'eſt la fête des *Bocages*, que parce qu'il eſt celle de la *Lumiere* (1). Dans quel mois, en effet, l'aſtre du jour développe-t-il une plus grande magnificence, une *lumiere* plus vive, plus pure & plus durable ? Où pouvoit-on mieux célébrer le triomphe du Dieu de la lumiere, les plus longs & les plus beaux jours de l'année, que dans le fond des bois, ſous le dôme épais & verdoyant du feuillage développé dans toute ſon étendue, ſur le gazon dont il entretient la fraîcheur ?

Mais que vois-je ? La hache fait tomber les rameaux de ce bois ſacré. Privé de ſa parure, il n'offrira, juſqu'au printemps nouveau, que des troncs ſtériles & nus, où l'oiſeau trompé cherchera vainement ces voûtes touffues qui cacherent ſes amours & retentirent de ſes chants. Et qui profitera du produit de ces vertes dépouilles des bocages ? Ceux qui

(1) Lucaria a Luce. Varro.

chauſſant le cothurne & le brodequin, étalent ſur la ſcene ou l'héroïſme de la Tragédie, ou le ridicule de la ſcene comique ; c'eſt aux dépens des bois ſacrés que l'Etat paie les Hiſtrions qui l'amuſent (1)! Car la Nation a bien aſſez des charges publiques, ſans qu'il lui en coûte encore pour ſes amuſements, & l'Etat doit payer les plaiſirs de ceux qui paient pour ſes beſoins!

Jour pour la victoire de Céſar.

Le lendemain de cette ſolemnité, des jeux ſe célebrent avec pompe & prolongent le regne de la joie & des fêtes. C'eſt en ce jour qu'Octave a voulu conſacrer le grand prétexte qui lui mettoit les armes à la main, pour écarter tous ſes concurrents à la ſouveraine puiſſance. A peine arrivé d'Appollonie, où Céſar ſon oncle l'avoit envoyé, il veut qu'on le reconnoiſſe publiquement pour ſon vengeur ; & afin de ſe préparer dignement à remplir ce ſanglant miniſtere, il veut aſſurer par un monument public le ſouvenir des victoires du Dictateur. Les Magiſtrats, obligés de donner les jeux inſtitués en mémoire de ces victoires, n'oſoient s'en charger. Octave les donna lui-même à leur place (2). Ce fut donc en ce

(1) Plut. queſt. Rom. Feſtus, verbis. *Lucar & Pecunia.*
(2) Sueton. in Aug. c. 11. 12. 13.

jour que l'on rappella, par des jeux, le ſouvenir de cette triſte victoire, où Rome avoit déchiré ſes propres entrailles dans les champs enſanglantés de Pharſales ! On célébra annuellement la victoire qu'un citoyen avoit remportée ſur ſes concitoyens & au prix de leur ſang !

Ce même jour le lion de Némée voit le char du ſoleil commencer à éclairer ſon brûlant domicile.

Le jour ſuivant on retourne en foule aux boſquets ſacrés, où les fêtes de la Lumiere recommencent. Jour brillant, tu fus pour l'Egypte le premier des jours ! Tu marquas la plus belle ſaiſon de ſon année, s'ouvrant avec l'ardente conſtellation de *Sirius* ; & dès-lors tu dus être pour ſes peuples le jour de la naiſſance du monde (1) ; car le monde fut vraiment créé pour chaque peuple, à l'époque où la nature ſe manifeſte pour lui dans ſa plus grande puiſſance ; & c'eſt ainſi que la bonté du grand Etre renouvelle les créations, & par cette ſucceſſion de périodes ſemblables, roule perpétuellement l'univers dans le cercle de l'éternité. Repriſe des Lucaries.

Mais l'aurore a déjà fait verſer deux fois ſur la terre la roſée brillante qui jaillit en perles, des urnes de criſtal portées devant elle par les heures Neptunales, jeux du Cirque.

(1) Solin. c. 35. Adr. Jun. animad. L. 3. c. 8., &c.

légeres, compagnes & meſſageres des beaux jours. On célebre la fête du Dieu Mars, qui recommence encore après quatre jours. Des treilles, des cabanes de feuillages bordent les deux rives du Tibre, & voilent de leur ombre les plus folâtres orgies. Des nacelles volent ſur ſes eaux, théâtre de la joie & des plaiſirs des mariniers de ſes bords. De ce moment, juſqu'au dernier du mois, le Cirque déploie auſſi la pompe de ſes jeux. Mais ce n'eſt point en l'honneur de Neptune que les chars y volent ſur l'arêne & diſputent le prix ; c'eſt dans un autre mois que Neptune eſt fêté comme Dieu des courſiers & des ſages conſeils, & rappelle l'alliance antique de Rome avec ſes voiſins (1).

Les Furinales. Une autre ſolemnité ſuit la fête de Neptune ; c'eſt celle de la Déeſſe *Furina*, Déeſſe dont le culte fut jadis célebre, mais dont maintenant on ignore preſque juſqu'au nom (2). Quelle eſt cette Divinité ? L'obſcurité qui l'enveloppe ne nous permet pas de le dire, & le malheureux Grac-

(1) Feſtus, verbo *Furinalia.*

(2) Aut duplicem cultum quem *Neptunalia* dicunt,
Et quem de Conſo conſiliiſque vocant.
Feſta hæc navigiis ; aut quœ celebrata quadrigis
Jungunt Romanos finitimoſque duces.
Auſon. Eclog. 17.

chus n'éprouva que trop que la religion n'en protege plus le ſanctuaire (1). Eſt-ce la premiere des Furies vengereſſes des crimes, l'ainée des cruelles Euménides, image redoutable de cette Divinité plus ſenſible, dont l'ame eſt le temple, du remords, qui ſuit par-tout le coupable & qui fait ſon premier ſupplice? Les monuments qui nous reſtent du culte de cette antique Déeſſe célébrée autrefois dans tout le Latium, nous portent à le croire (2). Eſprits crédules & foibles, de l'encens aux Euménides! ah ſacrifiez ſans ceſſe à l'autel de la vertu, & vous n'aurez pas d'offrande à faire à celui du remords!

Enfin une derniere ſolemnité nous appelle; ſolemnité champêtre; fête joyeuſe où la piété va demander à la blonde Cérès qu'elle daigne veiller ſans ceſſe ſur ces moiſſons jauniſſantes, que le Zéphir agite & roule en longs flots au fond de nos vallées. Les Ambarvales commencent. Ce n'eſt plus pour prier les Dieux de faire croître heureuſement les ſemences confiées aux ſillons, mais pour amener à une heu-

(1) Plut. in vit. Tib. & Caii. Gracch.

(2) Cic. de nat. deor. l. 3. On a trouvé un Autel ſur lequel étoit d'un côté, *Furinæ ſacrum*, & de l'autre, *Erinnyſios locus ſacer*.

Et trois fois enivré d'une joie unanime,
Qu'un chœur nombreux la *ſuive* en invoquant Cérès.
Même avant que le fer dépouille les guérêts,
Que tous entonnent l'hymne, & couronnés de chêne,
D'un pied lourd & ſans art frappent gaiement la plaine. (1)

Lorſqu'il ne reſtera plus au mois qu'un ſeul jour, on cherchera dans les Cieux l'oiſeau qui porte la foudre du maître des Dieux, & qui ceſſa un jour d'être le Miniſtre de ſa vengeance pour devenir celui de ſes plaiſirs.

N. On lit dans le fragment d'Amiterne ces trois indications :

Entre le 6 & le 3 des Nones : *Fer. ex. S. C. quòd Ara Pacis Aug. in Camp. Mart. Conſtitut. Fax ſi Nerone & Varro Coſ.*

La veille des Nones : *Feriæ Jovi. Ludi ad Ol. in Comit.*

Le 17 des Cal. d'Août : *Dii Salienſis.*

1. On doit lire ainſi la premiere note : *Feriæ ex Senatus Conſulto, quòd Ara Pacis Auguſtæ in Campo*

(1) Georgiq. L. 1. Trad. de M. l'Abbé de Lille. Les légers changements que nous nous ſommes permis, uniquement pour notre application, rendent plus fidélement le ſens des vers latins.

Martio conſtituta fax ſit, Nerone & Varro conſulibus.

Il eſt vraiſemblable qu'il s'agit d'un autel élevé par ordre du Sénat, en l'honneur d'Auguſte, dans le champ de Mars, lorſqu'après la défaite d'Antoine & des autres Conjurés, il eut donné la *Paix* à l'Univers. Elle reçut de lui le ſurnom d'Auguſte, & les monuments offrent fréquemment cette inſcription : *Paci Auguſti, Paci Auguſtæ.*

2. La ſeconde note eſt relative à un ſacrifice fait à Jupiter chez pluſieurs peuples du Latium. On fêtoit ce Dieu & Junon, au premier jour du mois. Chez les *Amiterniens*, ce n'étoit qu'au quatrième. (1)

3. La troiſieme note eſt mal imprimée ; il faut lire : *Dies Allienſis, jour de la bataille d'Allia.*

(1) Feſtus.

LIVRE VIII.

AOUST, ou AUGUSTE.

LE ſixieme mois commence, & la reconnoiſſance de Rome le conſacre encore du nom d'un des demi-Dieux auxquels elle dut ſon bonheur (1). Le Sénat a prononcé juſtement cette loi à jamais mémorable; » C'eſt dans le mois juſqu'à préſent nommé » *Sextilis*, que l'Empereur Céſar-Auguſte a pris poſ- » ſeſſion de ſon premier Conſulat; qu'il a triomphé » trois fois; qu'il a reçu le ſerment de fidélité de » la part des Légions qui occupoient le Mont Jani- » cule; qu'il a ſubjugué l'Egypte & mis fin à toutes les » guerres civiles: il paroît donc que ce mois a toujours » été très-heureux pour l'Empire. C'eſt pourquoi le » Sénat ordonne qu'il ſoit dorénavant nommé *Au-* » *guſte*. (2) «

(1) C'eſt ainſi qu'Ovide a dû s'exprimer.

(2) Macrob. Saturn. L. 1. c. 12.

Bienfaiſante Cérès, toi dont la divinité veille particuliérement ſur ce mois (1), viens m'inſpirer pour que je chante dignement ces beaux jours de ton regne ! Ecartes ces dragons furieux qui emportoient ton char à travers les airs, & ces torches funebres qui éclairoient ta courſe vagabonde, lorſque tu cherchois le tendre fruit de tes amours, qu'un Dieu raviſſeur avoit caché dans le ſombre Empire ! Mais viens, telle qu'on te vit lorſque, calme & paiſible, tu donnois des leçons au jeune Triptoléme, l'air ſerein, le front ceint d'épis qu'enlacent le bluet, le voluble & le pavot des champs, mélants à l'or de ta couronne leurs nuances d'azur, d'albâtre & de vermillon ; ou telle qu'unie à l'amoureux Iacchus, tu te manifeſtes aux Initiés dans le ſanctuaire d'Eleuſis, lorſque le voile des myſteres s'eſt levé pour eux ! C'eſt ainſi que tu dois aſſiſter aux travaux de ce mois.

Sacrifice à l'Eſpérance.

Mois de richeſſes, tes ſolemnités durent commencer par un ſacrifice à l'Eſpérance ! les promeſſes, dont elle a flatté le Laboureur, vont enfin ſe réaliſer. Elle accompagnoit l'homme des champs, lorſqu'il confia ſes ſemences à la terre ; elle doit recevoir le premier tribut des fruits qu'il en récolte. On

(1) Calendrier Ruſtique.

va donc au premier jour de ce mois ſacrifier à l'Eſpérance dans le *Marché aux légumes.*

Féries pour la victoire de Céſar dans l'Epagne Citérieure.

Mais tandis que j'indique une ſolemnité paiſible & champêtre, le ſpectacle des Jeux vient rappeller le ſouvenir de la guerre & de ſes ravages. Il rappelle cependant auſſi le triple triomphe de Céſar.

Le flambeau des guerres civiles étoit éteint. Mais une étincelle s'en conſervoit encore en Eſpagne, où elle produiſit un nouvel incendie. Les deux fils de Pompée, reſtes infortunés de la famille de ce grand homme, rallumerent la guerre dans l'Eſpagne Citérieure, pour venger la mort de leur pere. Céſar, honoré d'un quatrieme Conſulat, vole de nouveau à la victoire & l'obtient ſous les murs de *Munda;* victoire lamentable, qui manqua de coûter la vie au Vainqueur, & qui livra à l'opprobre & à la mort les enfants d'un des plus grands des Romains ! Le dernier de ces infortunés, après avoir été long-temps encore la terreur des ennemis de ſon pere, périt enfin ſous le fer d'Antoine, & Didius vint faire à Céſar la cruelle offrande de la tête de l'ainé ! Mais les Dieux ſembloient avoir arrêté le ſort de cette journée ; on vit ſortir, du milieu du champ de bataille, un rameau de palmier. Ce n'étoit pas pour couronner ton front, immortel Jules, que les Dieux firent ce prodige ; mais pour orner celui du

jeune Octave qui combattoit alors ſous tes enſeignes (1). Enfin tu vainquis! concours étrange des circonſtances arrangées par le deſtin, tu vainquis! & le jour où tu verſas les dernieres goutes du ſang de Pompée, fut celui-là même où, quatre années auparavant, ce héros étoit ſorti de Rome pour combattre contre Rome (2)! Hélas! le triple triomphe dont on honora tes ſuccès, ne fut pas le prix d'une victoire contre les nations rivales de la Capitale du monde! Ce fut la triſte récompenſe des Romains vainqueurs des Romains!

Banniſſons de nos Faſtes l'idée de ces fêtes ſi affligeantes pour la patrie! Hélas! elles finirent par coûter la vie au Héros qui en étoit l'objet! elles lui firent oublier qu'il étoit Citoyen (3), & bientôt le poignard de Brutus.....!

Sacrifice au Salut.

Mais un ſacrifice au SALUT public vient détourner mes penſées de ces ſiniſtres images! Aimable fille du Dieu d'Epidaure, ce n'eſt pas ton culte que le Quirinal voit célébrer (4)! C'eſt toi que les

(1) Dion.

(2) Idem.

(3) Idem.

(4) *Salus* ne ſignifie pas ici la ſanté. On a donné juſqu'à préſent dans cette erreur.

Romains vont fêter, Divinité des vrais Citoyens, auguſte SALUT de la patrie, veille ſans ceſſe du haut de cette colline aux proſpérités du peuple Romain ! tu dus le Temple où tu reçois ſon encens au ſuccès de ſes armes contre les féroces Samnites, & Bubulcus en ajouta la Dédicace à la pompe de ſon triomphe (1) ! La main de l'illuſtre Fabius avoit orné ſes murs des chef-d'œuvres de ſon pinceau. Mais hélas ! l'affreux incendie qui ravagea ce Temple ſous le regne de Claude, n'a pas permis que nous en admiraſſions les merveilles (2) !

Au Soleil Indigete.

La même colline où le Salut public reçoit notre hommage, voit auſſi fumer l'encens en l'honneur du Soleil *Indigete*. Bienfaiſante Divinité de la nature, ce ſurnom te viendroit-il du beſoin qu'ont tous les Etres de ta chaleur vivifiante (3), ou de l'univerſalité du culte (4) que tu reçois ſous tant de noms différents ? Seroit-ce parce que chaque contrée te regarde comme ſon Dieu particulier (5), parce qu'en effet tu es

(1) Tit. Liv. L. 9. c. 43.
(2) Plin. Hiſt. nat. L. 35. c. 4.
(3) Quod eorum *indigeamus*.
(4) Quod *indigito* eſt precor & invoco.
(5) *Patrios* deos *indigetes* dici debere tradunt. *Servius ad Æneid.* 12.

celui de toutes les parties du monde ? Nous reconnoiſſons une claſſe de Divinités locales & indigênes ; le pieux Enée, le digne fils de la mere des Amours, reçut le premier ce titre ſacré, lorſque, du milieu des roſeaux du Numice (1), il fut reçu dans l'Olympe, & devint le Jupiter du *Latium*. (2) Ne ſeroit-il que ton image ; & ton Temple placé ſur le Quirinal, ſur la colline Agonale de Janus, ne te montreroit-il pas encore ſous les doubles traits de cette Divinité vraiment indigêne du Latium ?

Fêtes pour la priſ. d'Hiſpalis.

Cependant les Clairons guerriers retentiſſent de nouveau ! Rome célebre encore une fête en mémoire du triomphe de Céſar ſur l'Eſpagne Citérieure. Hiſpalis ſupportoit avec peine la domination de ſon vainqueur : elle égorge les ſoldats Romains prépoſés à ſa garde. Mais bientôt elle en eſt ſévérement punie. Céſar laiſſe, à ſes habitants aſſiégés, l'eſpérance & la facilité de fuir ; puis il les enveloppe dans des embûches, & pénetre au milieu des murs dépouillés de leurs habitants.

Autel à Ops & Cérès, in *vico Jugario*.

Lorſque l'étoile du matin annoncera le regne de la lumiere, Ops & Cérès recevront l'encens des Romains dans le quartier qui prend ſon nom de la Déeſſe

(1) Tibul. 2. 5. 45. & alii.
(2) Tit. Liv. 1. 2.

Déeſſe qui *joint* les amants ſous le *joug* conjugal. Dans quel mois ces ſacrifices pouvoient-ils être mieux placés que dans celui où Cérès & la Déeſſe des richeſſes, Divinités identiques, puiſque les vrais tréſors ſont ceux de la blonde Cérès, vont enrichir la terre par la maturité des fruits qui parent ſa ſurface ?

Le lendemain c'eſt au Cirque Flaminien que l'on court en foule pour adorer Hercule qui en eſt le gardien (1).

Fête de Diane Arricine, le jour des Ides.

Mais que ſignifient ces feux qui brillent de toutes parts (2) ? C'eſt l'annonce de la fête qui, le lendemain, doit célébrer la naiſſance de Diane.

Le jour des Ides ſe leve ; jour brillant conſacré à la chaſte fille de Latone ! On court en foule au bois d'Aricie ; les femmes, armées de flambeaux, vont ſuſpendre les bandeletes ſacrées aux Autels que le frere d'Iphigénie emporta de la Tauride. Souvent auſſi l'Amour profite de ces courſes religieuſes. » Cette Divinité, toute vierge qu'elle eſt, toute en» nemie qu'elle ſe montre des feux de l'amour, a » ſouvent fait dans ces lieux de profondes bleſſures aux

(1) Livre 6.

(2) Les Lycnapſies, fête des flambeaux, courſes la veille des Ides.

» cœurs ſenſibles (1). « C'eſt-là que Cynthie, éclairant ſes pas avec des torches ardentes, couroit ſacrifier au fils de Vénus, ſous prétexte d'aller célébrer Diane (2). Une foule de Chaſſeurs accourt auſſi, menant à ſa ſuite ſes chiens ornés de guirlandes ; les doubles javelots, les dards ſont offerts à la Déeſſe au milieu des fleurs qui ornent ſon ſanctuaire bocager (3) ; elle couronne l'animal fidele, nétoie les armes des Chaſſeurs, & permet aux habitants des bois de s'égayer, ſans craindre ni le fer meurtrier, ni le ſon de la trompe (4).

Sacrifice à Vertumne *in Loreto Majore.*

Une autre Divinité champêtre reçoit auſſi en ce jour l'hommage des Romains ; c'eſt le Dieu des fruits & de l'automne. On plaçoit le commencement de l'automne quatre jours après les Ides, dont les tréſors naiſſants commencent à nourrir l'eſpérance du Laboureur. L'amant de Pomone eſt orné de feſtons & honoré d'un ſacrifice particulier au milieu *du grand bois de lauriers* (5).

Fête des Eſclaves.

Quelle eſt encore cette cérémonie, ces eſpeces

(1) Ovid. de art. amand. L. 1. v. 259.

(2) Elég. 34. L. 2.

(3) Gratius, de venation.

(4) Stat. ſylv. 1. L. 3.

(5) Les interpretes expliquent ainſi le *Loretum, ou Lauretum Majus.*

de Saturnales, où les Eſclaves des deux ſexes ſe confondent avec leurs maîtres, & chantent la liberté, au milieu de l'orgie qui les raſſemble? C'eſt la fête de la naiſſance de Servius, que quelques Annales placent en ce mois. Ce bon Roi, né d'une Eſclave, ſe plaît encore du haut des Cieux à voir ſoulever un jour, en ſon honneur, le joug ſi peſant de la ſervitude. Les lotions fréquentes qui accompagnent la fête, ſont un rit introduit dans le culte par les Eſclaves, & qui depuis a été conſacré par une loi commune à tous ceux qui approchent des autels & célebrent un jour de fête (1).

Fêtes pour la victoire de Pharſales.

Mais quoi! Rome célebre auſſi le jour funeſte où Céſar vainquit dans les champs de Pharſales, théatre funeſte de la guerre civile (2), » de cette guerre ſa-» crilege, qui mit les loix aux pieds du crime; où l'on » vit un peuple puiſſant tourner ſes mains victorieuſes » contre ſes entrailles, l'aigle s'exercer contre l'aigle, » deux camps unis par les liens du ſang, diviſer

(1) Plutarque, queſt. Rom. 100.

(2) Quelques Auteurs croient qu'il s'agit ici d'une fête en mémoire de la victoire d'Auguſte ſur Sextus Pompée, fils du grand Pompée, dans les champs de Macédoine, près de Pharſales.

» l'Empire & ſe diſputer le coupable honneur de » hâter ſa ruine, avec toutes les forces du monde ébran- » lé (1)..... Quelle eſt donc la cauſe qui entraîna les » peuples à ces combats & chaſſa la paix de la terre ? » L'envieuſe fatalité ; l'arrêt porté par le Deſtin, que » rien d'élevé ne ſoit ſtable ; la chute qu'entraîne un » trop peſant fardeau ; Rome que ſa grandeur ac- » cable (2) ! O malheureuſe Theſſalie ! par quel crime » as-tu irrité les Dieux pour être chargée de tant » d'horreurs ! Combien de ſiecles s'écouleront avant » que l'avenir te pardonne les malheurs de cette guerre ? » Peux-tu produire des moiſſons qui ne ſoient pas em- » poiſonnées & ſouillées de taches de ſang ? Le ſoc » peut-il ouvrir ton ſein, ſans troubler le repos des » mânes...? Quand Rome raſſembleroit les cendres que » renferment tous ſes tombeaux, cet amas n'égaleroit » point les monceaux de cendres romaines que ſillonne » ici la charue, ni les tas d'oſſements blanchis que briſe » le fer du Laboureur (3) !..... O ma penſée, écarte » loin ce ſpectacle affreux de la guerre ! que les té- » nebres l'anéantiſſent ; que l'avenir n'apprenne pas

(1) Lucain, L. 1. trad. de M. Marm.
(2) Ibid.
(3) Id. L. 7.

» de moi à quels excès peut ſe porter la fureur des » guerres civiles. Ah ! privons-nous plutôt des larmes » & des regrets de la poſtérité (1) ! « (*).

Deux jours après les Ides, le Dauphin qui porta le Chantre de Leſbos, diſparoît dans les feux dont l'aſtre du jour vient embraſer l'horizon.

Le lendemain on célebre ſur les bords du Tibre la fête du Dieu des Ports, de *Portumnus*, dans le petit Portumnalia.

(1) L. id. 7.

(*) Nous ſommes forcés de nous arrêter ici & de changer de maniere. Nous n'avions revêtu nos indications de formes poétiques, que pour indiquer comment nous nous étions d'abord propoſé de traiter les Suppléments, non pas, ſans doute, pour qu'ils puſſent jamais réparer la perte que nous avons faite, mais au moins pour ne pas offrir une ſuite trop diſparate de ce qui nous reſte. Le premier Livre & le commencement de celui-ci, prêtoient à cet eſſai, parce qu'ils ſont chargés de peu de détails. Mais les monuments & la connoiſſance de l'antiquité fourniſſant ſur les Livres qui ſuivent des développements très-étendus, nous ſommes forcés de rentrer dans les bornes étroites d'une ſimple narration, & pour ne pas groſſir d'un volume notre travail ſur les FASTES, de nous renfermer ſtrictement dans les indications que nous avions annoncées, réſervant nos matériaux pour remplir un jour ce plan charmant, que nous n'abandonnons qu'à regret, de *raſſembler*, s'il eſt poſſible, *les membres du Poëte de Sulmone* : *Diſjecti membra Poëtæ*.

à cette Déeſſe, dont la fécondité, répandue dans le ſein de la nature, fait germer la vigne & pouſſer les bourgeons dont doit naître un jour la grappe pourprée. Mais aujourd'hui Bacchus vient recueillir ſes tréſors que les brûlants ſoleils de l'été ont mûris. C'eſt à Jupiter, au génie du monde, que ces ſecondes Vinales, ces Vinales *Ruſtiques* ſont conſacrées. Il recevra la libation du premier vin qui jaillira des tonneaux qui vont le renfermer (1).

Le Flamine(2)commence par faire l'ouverture de la vendange; un agneau femelle eſt immolé, &, avant que d'en offrir les entrailles fumantes (3), le Pontife prend une grappe de raiſin, la preſſure dans une coupe & conſacre ainſi les prémices du vin. On prépare enſuite tous les inſtruments, on ſe met à l'ouvrage, & la Religion exige encore la premiere liqueur exprimée de la grappe avant qu'elle ait reçu la préparation qui doit en faire le vin (4). Des plantes odorantes ſont embraſées & pétillent quelques inſtants ſur les autels;

(1) On appelloit ce premier vin *Calpar.*

(2) Diale, ou, ſelon d'autres, le Flamine de Mars.

(3) *Inter cæſa & porrecta Flamen vinum Legit.*

(4) C'eſt la déguſtation du muſtum. On nommoit cette premiere liqueur en Libation *Sacrima.*

vé le moyen des tranſports par eau & de la navigation (1)? Faudra-t-il croire, avec d'autres, que ſi le culte de ce Dieu étoit lié avec celui de la terre, ſi ſon autel étoit tiré myſtérieuſement du ſein de la terre, c'eſt parce que l'eau de la mer contribue ſouvent aux tremblements qui agitent le globe (2)? Dirons-nous enfin, avec l'Auteur du Monde Primitif, que le Dieu des Mers fût changé en Cavalier, parce que le mot qui ſignifioit *cheval* déſigna, par métaphore, *les vaiſſeaux*; & que quant à l'épithete de *Conſus*, elle n'avoit dans l'origine aucun rapport au mot & à l'idée de Conſeil, mais qu'elle ſe forma de la prépoſition *cum*, *avec*, & du verbe *ſuo*, *coudre*, *aſſembler*, *parce que les vaiſſeaux ſont des aſſemblages d'ais* (3)? Nous penſons que ces attributs de Neptune ſont dus à des idées plus ſimples. Les premieres notions mythologiques nous apprennent que Neptune eſt l'emblême de la mer. On ſait que le cheval figure à chaque ſcene de ſon hiſtoire;

(1) Probl. cap. 47.

(2) Voyez Latium vetus Corradini, t. I. p. 275.

(3) Tome 4. p. 400.

quand il naît, Rhéa fait croire à Saturne qu'elle eſt accouchée d'un cheval, & lui en donne un à dévorer. Diſpute-t-il avec Minerve pour ſavoir à qui appartiendra l'Attique ? Cette Déeſſe fait naître l'olivier, & le Dieu fait ſortir un cheval de la terre. Eſt-il amoureux de Cérès ? il prend la forme d'un cheval pour obtenir ſes faveurs. L'eſt-il d'Alopé ? Le fruit de leurs amours eſt nourri par une jument. Volage amant, eſt-il épris des charmes de Méduſe ? c'eſt un cheval qui naît de leurs amours : cheval à jamais célebre, placé au rang des Conſtellations ; en un mot Pégaſe !

Que penſer de tant de fables où l'on voit figurer le cheval avec Neptune ? On ſait que ce Dieu a ſouvent été repréſenté ſous l'emblême du Verſeau, le Génie des pluies & des eaux. Si l'on s'attache à cette allégorie, il ſuffit de jeter les yeux ſur la ſphere pour que tout s'explique. On y verra le ſigne du Verſeau preſque uni à celui du Cheval ou de Pégaſe, placé même ſur le petit cheval dont la tête ſemble ſe confondre avec la ſienne ; explication bien ſimple de la ſupercherie faite à Saturne. Minerve eſt la lumiere éthérée ; elle lutte avec le Verſeau, puiſque ce ſigne précede preſque immédiatement celui du Bélier, où réſide le grand empire de la lumiere ; & le Verſeau produit alors le cheval, qui, avec les poiſſons, autre

ſymbole de Neptune, occupe en effet tout l'eſpace entre le Verſeau & le Bélier. S'il eſt vrai, comme on l'a prétendu, que Méduſe ſoit un des poiſſons céleſtes, la naiſſance de Pégaſe ſe conçoit alors tout naturellement. Obſervez enſuite les Cieux, lorſque le Soleil entre au ſigne de Cérès, ou de la Moiſſonneuſe, ou de la Vierge; les Signes les plus brillants en oppoſition avec elle, ſont le Verſeau & Pégaſe, &c., &c. Telles peuvent être les raiſons qui auront établi tant de rapports entre Neptune & le Cheval. Quant à l'épithete de *Conſus*, elle eſt relative tout ſimplement à la ſupercherie de Romulus, qui, ayant imaginé d'appeller les peuples ſes voiſins aux jeux de Neptune *Equeſtre*, feignit avoir trouvé, dans la terre, l'autel d'un certain Dieu, & donna à ce Dieu, qui n'étoit autre que Neptune, l'épithete de *Conſus*, *Dieu du Conſeil*, par alluſion à l'idée qu'il avoit eue de faire ſervir les jeux de ce Dieu à l'enlevement des Sabines. Le culte de Neptune *Equeſtre* exiſtoit en effet depuis long-temps dans le *Latium*. (1)

Le même jour le Soleil entre au ſigne de la Vierge.

Un jour ſe paſſe, & ce jour, dont la moitié eſt *Dies interciſus.*

(1) Denis d'Hal.

VULCANALES LE 10 DES CALENDES DE SEPTEMBRE.

une Férie, précede & prépare les fêtes de Vulcain. Et dans quel mois le Dieu du feu pouvoit-il être célébré plus convenablement que dans celui où, donnant à la terre cette chaleur interne, ſi propre à développer les derniers principes de la maturité de ſes productions, il l'enrichit des tréſors de l'été & prépare ceux de l'automne ?

Le Temple de ce Dieu avoit été conſacré dans le Cirque Flaminien, le jour où depuis on célébra ſa fête. On dit que ſes gardiens étoient des chiens fideles qui dévoroient les ſacrileges. Le jour de ſa fête on commençoit toujours quelqu'ouvrage (1), comme aux Calendes de Janvier ; mais ſeulement par forme d'auſpice & comme pour établir un heureux préſage pour les travaux du reſte de la ſaiſon. Il paroît auſſi que l'on rappelloit alors d'anciens ſacrifices où l'on brûloit des hommes en l'honneur de Vulcain ; car Feſtus dit que le peuple jetoit alors aux flammes des beſtiaux pour victimes de ſubſtitution ; circonſtances qui ſemblent ſe rapporter à l'époque où l'année commençoit avec le mois de Septembre. Nous avons vu, dans tout le cours de

(1) Plin. le jeune, L. 3. ép. 5.

notre Ouvrage, que les fins de période ſembloient annoncer la fin du monde, ſoit par une inondation, ſoit par un incendie ; & que ces idées apocalyptiques entraînoient toujours des ſacrifices humains.

Quoi qu'il en ſoit, il étoit d'uſage que ce jour-là chacun laiſſoit conſumer entiérement ſes victimes au milieu des flammes, ſans en rien conſerver. Quelques-uns appelloient cette pratique *Protervia*, qui étoit proprement un genre de ſacrifice où l'on jetoit dans le feu tous les reſtes du repas, comme Moïſe ordonna qu'on le fît de l'Agneau paſchal ; cérémonie également apocalyptique. Auſſi Caton voulant faire une épigramme ſur un certain Albidius, qui avoit aliéné toute ſa fortune, à l'exception d'une maiſon à laquelle il avoit mis le feu, diſoit-il plaiſamment qu'il avoit fait le ſacrifice *Protervia*, où l'on brûle ce qu'on n'a pu manger. (1)

On offroit à Vulcain, dans ces fêtes, un veau roux & un verrat ; c'eſt ce que prouve cette inſ-

(1) Macrob. ſat. L. 2. c. 2.

cription assez curieuse, trouvée à Rome & rapportée par Gruter (1) :

HÆC. AREA. INTRA. HANC. DEFINITIONEM. CIPPORVM.
CLAVSA. VERVBVS. ET. ARA. EST INFERIVS.
DEDICATA. EST. EX. VOTO. SVSCEPTO. QVOD. DIV.
ERAT. NEGLECTVM. NEC. REDDITVM. INCENDIORVM.
ARCENDORVM. CAVSA. QVANDO. VRBS. PER. NOVEM.
DIES. ARSIT. NERONIANIS. TEMPORIBVS. ET. HAC.
LEGE. DEDICATA. EST. NE. CVI. LICEAT. INTRA. HOS.
TERMINOS. AEDIFICIVM. EXSTRVERE. MANERE.
NEGOTIARI. ARBOREM. PONERE. ALIVDVE. QVID.
SERERE. ET. VT. PRÆTOR. CVI. HÆC. REGIO. SORTI.
OBVENERIT. LITATVRVM. SE. SCIAT. ALIVSVE. QVIS.
MAGISTRATVS. VOLCANALIBVS. X. KAL. SEPT. OMNIBVS.
ANNIS. VITULO. ROBIO. ET. VERRE.

Terminons cet article par observer que le culte de Vulcain étoit fort ancien dans le Latium. » On vit » aussi parmi les guerriers de l'Ausonie, dit Virgile (2), » le fondateur de Préneste, le jeune Prince *Cœculus*, » que tous les âges ont cru né de Vulcain, dans les » champs, au milieu des troupeaux, & trouvé dans un » foyer. « Le Commentateur Servius, dont l'ouvrage

(1) P. 61. n° 3.
(2) L. 7. v. 678.

eſt ſi précieux par les antiques traditions qu'il a conſervées & les connoiſſances qu'il avoit puiſées dans des ouvrages de l'antiquité, que nous n'avons plus ; rapporte cette hiſtoire ſur *Cæculus* : » Préneſte, » dit-il, a ſes Prêtres & ſes Dieux Indigetes, ainſi » que Rome. Il y avoit deux freres que l'on nom- » moit *Dieux* (*Divi*). Leur ſœur étant aſſiſe auprès » du foyer, une étincelle qui jaillit ſur elle, frappa » ſon ſein, & l'on dit qu'elle en devint enceinte. » Elle accoucha enſuite d'une fils près du Temple de » Jupiter. Des Vierges, en allant puiſer de l'eau, le » trouverent près d'un foyer qui n'étoit pas loin de » la fontaine ; ce qui le fit nommer fils de Vulcain. » On le ſurnomma *Cæculus*, parce qu'il avoit les yeux » petits ; effet aſſez ordinaire de la fumée. Après avoir » fait long-temps le métier de brigand, à la tête d'une » troupe nombreuſe, il bâtit Préneſte ſur les mon- » tagnes ; & ayant invité à des jeux les peuples voi- » ſins, il commença à les exhorter d'habiter dans ſa » ville naiſſante, leur y promettant l'honneur d'être » aſſociés à un fils de Vulcain. Comme on n'ajoutoit » pas foi à ſes diſcours, il pria ſon pere de faire voir » qu'il étoit ſon fils ; & auſſi-tôt une flamme étince- » lante environna toute cette multitude, qui, touchée » de ce prodige, ne balança pas à habiter avec lui.

» & à le regarder comme fils de Vulcain. «

S'il faut en croire M. de Gébelin, » ce conte reſ-» ſemble ſi fort à celui de Romulus & à celui de » Servius (*Tullius*) qu'on peut dire hardiment qu'ils » ont été jetés dans le même moule, & que *Cœculus* » eſt une allégorie relative à la Divinité primitive de » Préneſte, le feu ou Vulcain, emblême de la Divi-» nité ſuprême.... Quant aux deux perſonnages ap-» pellés *Dieux*, ajoute-t-il, on ne peut y mécon-» noître les *Dioſcures*, ou le Soleil d'été & le Soleil » d'hiver, qui ont la Lune pour ſœur. (1) «

Féries à la Lune.

Le lendemain de cette ſolemnité on va ſacrifier à la Lune dans le *Græco-Staſis*, c'eſt-à-dire au portique attenant les *Comices*, & ſous lequel on recevoit les Ambaſſadeurs des nations étrangeres.

Les Opiconſives

Lorſque l'Aurore amenera le jour ſuivant, on célébrera les *Opi-conſives*. C'eſt la fête d'*Ops* ou la terre, à laquelle on donnoit, à cette époque, l'épithete de *Conſiva*, parce qu'on commençoit alors à faire différentes *ſemailles*. » Le lieu conſacré à *Opé-*» *conſive*, dit Varron, étoit dans la *Regia*; ce qui » avoit été ainſi déterminé pour que perſonne n'y » entrât, excepté les Veſtales & le Grand-Prêtre.

» Lorſque

(1) Calendriers, p. 401.

» Lorſque ce dernier y entre, il ne doit pas avoir » de ceinture (1). «

Deux jours ſe paſſent & une nouvelle ſolemnité eſt préparée : c'eſt la fête de Vulturne. Quel eſt ce Dieu ? Eſt-ce le Dieu du Tibre (2) ? N'eſt-ce pas plutôt un ſurnom d'Apollon, adoré ſur le mont Liſſus, près d'Ephèſe, en Ionie, & honoré de ce ſurnom par un Berger que des *vautours* (3) avoient retiré d'une caverne par l'interceſſion de ce Dieu ? Les monuments du Latium ne nous permettent pas de décider cette queſtion, & un voile impénétrable couvre le front de cette Divinité. LES VULTURNALES.

Les Calendriers marquent ainſi le jour qui ſuit : *le 5 des Calendes on dédia un Autel à la Victoire dans la Curie.* Ecoutons Dion-Caſſius (4) ; après avoir parlé du triomphe d'Auguſte pour ſa Victoire ſur l'Egypte, il continue ainſi : » après avoir célébré par tous ces » triomphes ſon entrée dans Rome .... il éleva à » Minerve un Temple nommé *Chalcidicum*, dédia la » *Curie* Julia, bâtie en l'honneur de ſon pere, & y » plaça une ſtatue de la Victoire, que l'on y voit en- » core aujourd'hui. Cette ſtatue avoit été apportée

(1) L. 5, n° 3, de L. L.
(2) Varon ſemble l'indiquer, L. 4, c. 5, de L. L.
(3) *Vultures.*
(4) L. 51.

» de Tarente : elle fut ainſi placée par Auguſte & » ornée des dépouilles de l'Egypte, pour témoigner » qu'il devoit ſon empire à la Victoire (1). «

Les Volcanales recommencent (2) ; on ouvre le Sanctuaire ſecret de Cérès (3) ; Andromede brille dans les Cieux le ſoir du jour heureux qui vit naître Germanicus ; & ce jour termine le mois qui s'honore du nom d'Auguſte.

NOTA. Quelques Calendriers contiennent d'autres Fêtes.

Le Calendrier de Conſtant : le 5, fête du Soleil & de la Lune.

Le fragment d'Amiterne : la veille des Ides ſacrifice à Hercule invaincu au grand Cirque, à Venus victorieuſe, à l'Honneur, à la Vertu, à la Félicité au Théatre de marbre (4). Le 19 des Calendes de Septembre, fête de Caſtor & Pollux au Cirque Flaminien.

Fragment des Capranici : le 14 des Calendes, à Vénus, près du grand Cirque.

Le 8, à Ops, au Capitole.

(1) Hérodien, L. 7, parle d'un Autel à la Victoire dans la Curie.
(2) Le 3 des Calendes.
(3) Le 2 des Cal. Nous en parlerons au mois d'Octobre.
(4) C'eſt le théatre de Pompée. Avant lui on les bâtiſſoit en bois.

LIVRE IX.

SEPTEMBRE.

CE mois reçut le nom qu'il a conſervé juſqu'à nos jours, de ce qu'il étoit le *ſeptieme* de l'ancienne année qui commençoit en Mars. Quelques Etymologiſtes ont cru que ce mot étoit compoſé de *Septem*, pour l'ordre du mois, & de *imber*, parce que les pluies commencent dans ce mois & continuent dans les autres, qui ont la même terminaiſon, Octo-(*im*)ber, Nov-ember, Déc-ember.

Quoi qu'il en ſoit, la flaterie lui donna les noms de pluſieurs Empereurs. Ainſi le Sénat voulut le nommer le mois *Tiberius*, en l'honneur de Tibere, qui eut la modeſtie de ſe refuſer à cet honneur (1). Dion-Caſſius dit que ce fut le mois de Novembre que l'on voulut conſacrer à Tibere, parce qu'il étoit né le 16 des Calendes de Décembre (2). Domitien,

(1) Suét. in Tiberio.
(2) L. 7.

ayant pris le ſurnom de *Germanique*, le donna également à ce mois (1). Le Sénat, ſous le regne *d'Antonin pieux*, voulut qu'il fût appellé le mois *Antonin*, & Octobre le mois *Fauſtin*; mais l'Empereur Philoſophe ne le permit pas (2). Commode, après avoir changé tous les noms des mois & leur avoir donné tous les nouveaux ſurnoms qu'il avoit pris lui-même, l'appella le mois *Herculéen* (3). Enfin l'Empereur *Tacite* voulut qu'il prît ce nom, parce qu'il étoit le mois de ſa naiſſance (4). Mais tous ces ſurnoms ont diſparu, avec les flâteurs & les tyrans, & il n'eſt reſté que celui qui tenoit à l'ordre de l'année.

Ce mois eſt ſous la protection de Vulcain ou Phtas, le grand Dieu de la Théogonie Egyptienne, adoré à Prénefte & chez les Sabins, qui lui éleverent un Temple à Rome, ſous Titus-Tatius, du temps de Romulus (5). Un ancien Hymnographe s'exprime ainſi ſur le Dieu préſidant à ce mois : » je te ſalue, » Dieu puiſſant, qui regnes ſur l'élément du feu,

(1) Suét. in Domit.
(2) Jul. Capitol. in Antonin.
(3) Æl. Lamprid. in Commod. —— Hérodian. L. 1.
(4) Flav. Vopiſc. in Tacit.
(5) Dion. Halic. L. 1.

» puiſſant fils de Junon, triſte époux de la belle Vé-
» nus, grand Ephaïſtos, inépuiſable Phtas, toi qui,
» précipité du Ciel dans l'Iſle de Lemnos, y établis ton
» Empire; rival de Prométhée, qui formas la pre-
» miere femme, la belle Pandore, épouſe d'Epimé-
» thée, dont la curioſité fatale ouvrit la boîte d'où
» s'échapperent tous les maux qui affligent les mortels;
» amant de Minerve, qui pourtant rendit vaines tes
» bouillantes careſſes; amant d'Aglaé, pere de Cupi-
» don & d'Otrifa; fais ſuſpendre, à ma voix, les mar-
» teaux qui retentiſſent dans les antres de l'Æthna, &
» viens ſeconder mes chants! C'eſt par toi que s'en-
» tretient l'activité de la nature; principe créateur
» du monde & qui dois auſſi le dévorer un jour, c'eſt
» toi qui allumes les volcans & entretiens, au ſein de
» la terre, un réſervoir intariſſable de feux, reſtes
» de l'embraſement primitif! Mais déployant tes for-
» ces, c'eſt toi qui, Divinité bienfaiſante, circules
» dans le ſein de la terre, cuis ſes métaux, peints ſes
» marbres, montes avec la ſeve juſqu'aux derniers
» rameaux, & colores inſenſiblement les fruits de
» l'automne, &c., &c. «

Au premier jour de ce mois on éleve un Temple à Jupiter tonnant au bas du Capitole. Ce fut un ouvrage d'Auguſte. Dans ſon expédition contre les Cantabres, la foudre tomba au milieu de la nuit ſur ſa li-

Temple de Jupiter tonnant.

tiere, & étouffa un de ſes eſclaves. Jupiter veilloit pour le Prince & ſauva ſa tête (1).

VICTOIRE D'ACTIUM. Le 4 des Nones étoit un jour mémorable, où l'on célébroit le ſouvenir de la Victoire *d'Actium*, & le lendemain celle d'Octave ſur Lépide, en Sicile (2). Alors on alloit en proceſſion aux *repoſoirs* (*ad Pulvinaria*). Le Calendrier d'Amiterne porte cette indication, & elle ne ſignifie pas autre choſe qu'un *Lectiſterne*; cérémonie qui n'avoit lieu que pour rappeller le ſouvenir des événements, ou très-affligeants, ou très-heureux. On couchoit les ſtatues des Dieux ſur des lits (*Pulvinaria*) magnifiquement dreſſés dans leurs Temples, on leur ſervoit à manger, & chacun prenoit part au feſtin.

JEUX ROMAINS. La veille des Nones & les huit jours ſuivants *les Jeux Romains* ſe célébrent avec toute leur ſolemnité. Ces Jeux, ſurnommés auſſi *grands* Jeux, *Jeux du Cirque*, furent inſtitués ſous les Rois de Rome. Tite-Live en rapporte l'origine à Tarquin l'ancien: » Sa premiere expédition, dit-il, fut contre les La» tins. Elle lui valut la ville d'Apioles & beaucoup » plus de butin qu'on n'auroit dû le préſumer d'une

(1) Suét. in Aug. c. 29.
(2) App. de Bell. civil. L. 5.

» expédition ſi peu importante. A ſon retour il fit » célébrer des Jeux à Rome, avec plus d'ordre & de » magnificence qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs n'avoit » encore fait. On y deſtina dès-lors & pour toujours » la place que nous nommons le *grand Cirque* (*Circus* » *Maximus*). On y marqua des places diſtinguées » pour les Sénateurs & les Chevaliers. Ils y firent » conſtruire des loges (qu'on appelloit *Fori*) élevées » à douze pieds du rez-de-chauſſée, ſur une char- » pente qui les ſoutenoit. Ces Jeux, qu'on a conti- » tinué de célébrer tous les ans ſous le nom *de grands* » *Jeux* ou *Jeux Romains*, conſiſtoient en courſes de » chevaux & en combats d'athletes que Tarquin fai- » ſoit venir la plupart d'Etrurie (1). «

Dans la ſuite on y mêla les repréſentations théâtrales, & ils furent également Jeux *Scéniques* (2). D'abord ils ne durerent qu'un jour, puis deux, & juſqu'à trois, enfin un plus grand nombre. On voit, dans les anciens Calendriers, qu'ils ſe continuoient depuis le jour qui nous occupe ici juſqu'à la veille des Ides du même mois; & qu'enſuite, deux jours après, on

(1) L. 1, n° 35.

(2) Id. L. 33.

célébroit d'autres *Jeux Romains* dans le Cirque, pendant cinq jours.

CÉRÉMONIE DU CLOU SACRÉ. CAPITOLE.

Le jour des Ides étoit celui de la fameuſe cérémonie du Clou ſacré. » Sous le Conſulat de C. Genutius » & de L. Æmilius-Mamercus, qui exerçoient cette » magiſtrature l'un & l'autre pour la ſeconde fois, » les Romains, moins ſenſibles à leurs maladies qu'à » l'inquiétude de n'avoir pu trouver encore le ſecret » d'appaiſer les Dieux, apprirent de leurs vieillards » qu'une fois la contagion avoit ceſſé dans Rome » auſſi-tôt qu'un Dictateur eut attaché un clou au Ca» pitole. Le Sénat ſe détermina là-deſſus à demander » un Dictateur pour réitérer cette cérémonie.....

» Il étoit dit, par une loi conçue en vieux termes » & écrites en caracteres antiques, que le premier des » Magiſtrats en exercice devoit attacher ce clou le » jour des Ides de Septembre. On l'enfonçoit au côté » droit du Temple de Jupiter, du côté où eſt celui » de Minerve. Il ſervoit, dit-on, à marquer le nom» bre des années dans un temps où les lettres numé» rales n'étoient pas encore en uſage, & l'on avoit » choiſi pour cet effet le mur du Temple de Minerve, » parce que l'art de compter étoit réputé de ſon in» vention. Cincius, très-verſé dans ces ſortes d'anti» quités, aſſure que l'on voyoit de ſon temps de pa-

reils

» reils clous dans le Temple de la Déeſſe *Nortia* (1). » Après le banniſſement des Rois, Horace, Conſul, » avoit ainſi marqué ſon Conſulat dans le Temple de » Jupiter, qu'il avoit dédié. Le Dictateur, quand il » y en avoit un, faiſoit la cérémonie préférablement » aux Conſuls, parce que ſa magiſtrature étoit ſu- » périeure à la leur. L'uſage s'en étoit perdu, lorſque, » pour le renouveller, on s'imagina qu'il ne falloit » rien moins qu'un Dictateur (2). «

On a cru, comme on voit, que ce clou étoit deſtiné à marquer le nombre des années, & on a regardé cette cérémonie comme une preuve de l'ignorance & de la barbarie des Romains. Voyez, à ce ſujet, M. l'Abbé Couture, Mémoires des Inſcriptions, tom. 8, in-12, & Journal Britannique, Nov. 1751, où M. Maty rend compte de la diſpute élevée à ce ſujet entre M. de Beaufort, dans ſon ouvrage ſur l'incertitude de l'Hiſtoire Romaine des cinq premiers ſiecles, & M. Hooke, dans ſon Hiſtoire Romaine, in-4°. M. Maty accompagne ſon Extrait de réflexions

(1) Ou *Nurtia*, nom ſous lequel la Fortune étoit honorée à Sutrium en Etrurie. Voyez *Mart. Cap. Philol. L. 1.* —— *Juven. Sat. 10. v. 74.*

(2) L. 7, n° 3.

intéreſſantes. M. de Pouilly, dans ce même volume 8e des Inſcriptions, ſoutient le ſentiment de M. de Beaufort, & s'appuie également du *Clou ſacré*. Voyez tous les détails de cette querelle dans une Compilation imprimée à Paris, en 1784, en trois volumes *in-12*, ſous le titre de *Diſcours & Réflexions critiques ſur l'Hiſtoire & le Gouvernement de l'ancienne Rome*. C'eſt une traduction de l'ouvrage de M. Hooke, avec quelques Réflexions où l'on déſireroit peut-être une critique plus judicieuſe & une connoiſſance plus approfondie des Auteurs anciens que l'on s'aviſe d'y juger.

Dédicace du Temple de Jupiter-Capitolin.

Le même jour fut dédié le Temple de Jupiter-Capitolin. Ce Temple, voué par Tarquin l'ancien, avoit été bâti par Tarquin le Superbe ; mais il n'avoit pu le dédier, parce que peu de temps avant qu'il fût achevé, ce Prince fut chaſſé de Rome. Il fut enfin terminé ſous le troiſieme Conſulat de Publicola. Ce fut ſon Collegue Horatius qui obtint la faveur d'en faire la dédicace, ou conſécration, que Plutarque place auſſi au jour des Ides de Septembre. Cet Hiſtorien raconte que tout le monde étant aſſemblé au Capitole, Horatius, après avoir achevé toutes les autres cérémonies, tenoit déjà un des poteaux (1) ;

(1) Cérémonie particuliere de la Conſécration.

tous les aſſiſtants, attentifs à ſon action, gardoient un religieux ſilence, & il alloit prononcer la priere ſolemnelle de la conſécration, lorſque Marcus-Valérius, frere de Publicola (*jaloux de ce que ſon frere n'avoit pas obtenu cet honneur*), & qui s'étoit tenu fort long-temps à la porte pour épier le moment, lui cria : *Horatius, votre fils eſt mort de maladie dans le camp....* Mais le Conſul ne fit que répondre ce peu de paroles : *qu'on jette ſon corps où l'on voudra ; je ne prends point de part à cette nouvelle* (1) ; & il acheva la conſécration. C'étoit une ruſe de Valérius pour l'empêcher de l'achever. Mais, obſerve Plutarque, on n'en doit pas moins admirer la fermeté de cet homme, ſoit qu'il ſe fût apperçu de l'impoſture, ou que, croyant vraiment ſon fils mort, il eût eu le courage de commander à ſon émotion (2).

Féries pour la découverte de la Conjuration de Libon.

Ce même jour on célebre des Féries pour la découverte de la Conjuration de Libon contre Tibere. Druſus-Libon, de la famille des Scribonius, trompé par de faux amis qui lui exaltoient l'illuſtration de

(1) Celui que regardoit le préſage n'avoit qu'à le rejeter & déclarer qu'il ne le prenoit pas pour lui, le peuple croyoit qu'il n'avoit plus rien de funeſte & qu'il étoit détruit.

(2) In Publicol.

ſes Ancêtres, & livré aux Magiciens & aux Aſtrologues qui berçoient ſa crédulité des chimeres d'une fortune & d'une élévation prochaines, conçut un projet contre l'Etat. Quand les perfides qui l'avoient abuſé le virent dans le piege & entouré de témoins, ils le dénoncerent. L'accuſation ſe pourſuivit ſévérement devant Tibere. Libon, voyant qu'il ne pouvoit échapper, ſe tua lui-même au milieu d'un feſtin. » Ses biens furent partagés entre ſes accuſateurs; » &, ſans attendre les Comices, on donna la préture » (*qu'il occupoit*) à ceux qui étoient membres du » Sénat. Défenſes aux parents de Libon de faire por» ter ſon image aux pompes funebres: ce fut l'avis » de Meſſalinus-Cotta. Le ſurnom de Druſus interdit » à la famille Scribonia; ce fut l'avis de Cnéus-Lentu» lus. Prieres ſolemnelles, en actions de graces, pendant » pluſieurs jours; Pomponius-Flaccus les propoſa. » Gallus-Aſinius, Papius-Mutilus, L.... & L. Apro» nius ajouterent qu'on offriroit des dons à Jupiter, » à Mars, à la Concorde, *& qu'on féteroit déſormais* » *les Ides de Septembre, jour où Libon s'étoit donné la* » *mort.* — Je rapporte à deſſein ces avis & ces baſſeſſes, » dit Tacite; il eſt bon de ſavoir que la flaterie eſt » un mal ancien parmi nous (1). «

(1) *Quorum auctoritates adulationesque retuli, ut ſciretur vetus id in Republica malum.* Tacit. Annal. L. 2, cap. 27 — 32.

Le lendemain des Ides on faiſoit la revue de la Cavalerie. Nous avons vu qu'il faut bien diſtinguer cette cérémonie, de la proceſſion *des Chevaliers*, qui ſe faiſoit aux Ides de Juillet (1). Il paroît qu'il ne s'agiſſoit ici que d'une ſimple revue. Nous ne trouvons abſolument rien dans les Auteurs anciens, au ſujet de cette cérémonie, qui ſe remettoit en Octobre. Revue de la Cavalerie.

Quelques Calendriers placent au même jour la naiſſance d'Eſculape. Naiſſance d'Eſculape.

Le 8 des Calendes d'Octobre étoit le jour de la naiſſance d'Auguſte (2), & les trois jours précédents il y avoit *marché*, *foire*, ou cérémonie en l'honneur de Mercure (3). Le Calendrier Romain indique ainſi ce jour : *H. D. Auguſti Nat. Lud. Circ.* Les Chevaliers Romains célébroient cette fête pendant deux jours (4). Les autres Empereurs affectèrent auſſi le même honneur pendant leur vie, & ſouvent le Sénat ordonnoit qu'ils en jouiroient, quoiqu'ils ne le demandaſſent pas. Ainſi nous avons vu qu'au 4 des Ides de Juillet on célébroit la naiſſance de Jules-Céſar ; au 6 des Naiſſance d'Auguſte.

(1) Ci-deſſus pag. 136 & 137, & pag. 344 & 345.
(2) Suét. in Auguſt. c. 5. — Dion, L. 55.
(3) Voyez ci-deſſus pag. 341 & 342.
(4) Suét. ibid. c. 57.

Calendes de Novembre on fêtoit celle d'Adrien ; au 4 des Calendes de Décembre celle de Nerva ; au 18 des Calendes du même mois celle de Septimianus au 13 des Calendes de Janvier celle de Gordien ; le 9 des Calendes du même mois celle de Titus ; au 4 des Calendes de Fevrier, celle de Conſtantin-le-Grand, &c.

Le lendemain étoit le jour de la naiſſance de Romulus & Remus. Nous avons démontré comment l'allégorie pouvoit faire conſidérer ces deux Fondateurs de Rome, & nous avons annoncé dès-lors que nous retrouverions à l'Equinoxe d'Automne cette louve qui les alaita (1). On ſait que le loup étoit pris très-anciennement pour le génie de l'Equinoxe d'Automne. Si nous nous tranſportons à l'époque où le Taureau étoit Signe équinoxial du Printemps, époque de la création des Fables, nous verrons que l'Equinoxe d'Automne répondoit aux Etoiles du Scorpion ; mais qu'alors le Soleil, arrivé à ce Signe, ſe trouvoit en conjonction avec les Etoiles du Loup, placées près du point équinoxial. Il étoit donc aſſez naturel de placer au même point la naiſſance des deux Etres qui devoient la vie à ce *Loup*, ſource & prin-

(1) Tome 2, pag. 182 & 187.

cipe de la lumiere, & dont l'allégorie repréſentoit le ſoleil aux principaux points de ſa courſe. Cette même allégorie ſe retrouvoit en Grece, en d'autres termes; dans l'hiſtoire de Danaüs, perſonnage évidemment fictif & aſtronomique. On diſoit que, par la plus noire ingratitude, il avoit enlevé le royaume d'Argos à Gélanor, qui le poſſédoit & qui lui avoit donné aſyle dans ſes Etats, lorſqu'il fuyoit ſon frere Egyptus. On ajoutoit que pendant le combat entre ces deux Princes, les Dieux firent connoître par un ſigne que Gélanor, dont le ſymbole étoit un taureau, ſeroit vaincu; car pendant ce temps-là un loup, ſymbole de Danaüs, dévora un taureau. On dit qu'en mémoire de cet événement, Danaüs conſacra un Temple à Apollon, ſous le nom de *Lycius*, comme ayant envoyé le loup à ſon ſecours. Pauſanias ajoute même qu'on voyoit ſur une eſpece de marche-pied le combat du loup & du taureau.

Si l'on en croit M. de Gébelin, le *loup* eſt ici le ſymbole du jour, & le taureau celui de la nuit, à laquelle préſide la lune, dont le ſymbole eſt le taureau. *Gélanor* ou *Kélan-or*, ſignifie mot à mot *temps noir, temps de la nuit*; & *Danaüs* ſignifie *lumiere, jour*. C'eſt donc le combat entre la nuit & le jour (1).

(1) Monde prim. t. 4, p. 478.

Mais ſi l'on veut s'attacher à l'allégorie, il eſt plus ſimple de voir ce qui, à cette époque lointaine, ſe paſſoit dans les Cieux, à l'équinoxe d'Automne; alors on verra que le taureau céleſte diſparoiſſoit le matin, & que cette mort aſtronomique étoit produite par l'aſcenſion du loup ſur l'horizon.

Quoi qu'il en ſoit, le Type des médailles d'Argos étoit un loup (1).

Le 5 des Calendes d'Octobre étoit la fête de *Vénus-Génitrice* dans le *Forum de Céſar*. On connoît l'hiſtoire fabuleuſe des amours de Vénus & d'Anchiſe, ſi accréditée chez les Romains, qu'elle eſt repréſentée ſur pluſieurs monuments. Cette fable fit donner à la Déeſſe le ſurnom de *Génitrix*, à cauſe d'Enée de qui les Romains tiroient vanité de deſcendre. Jules-Céſar affectoit d'avoir pour elle une vénération ſinguliere, & la tête de Vénus ſe trouve ſouvent répétée ſur ſes médailles (2). Il lui fit élever un Temple l'an de Rome 708, & le conſacra par des jeux magnifiques, comme il en avoit formé le vœu avant la

(2) Voyez Pellerin, peuples & villes, to. I, p. 178, pl. 20 — Harduin. Numm. Select., p. 869, & autres.

(3) Voy. la Diſſ. de M. l'Abbé de la Chau, ſur Vénus.

la bataille de Pharſale. Elle y portoit auſſi le ſurnom de *Victorieuſe*.

Ce Temple étoit de marbre & ſitué dans le huitieme quartier; c'étoit un ſuperbe édifice *Pycnoſtyle* (1), & près duquel Céſar fit également bâtir un *Forum*, c'eſt-à-dire un lieu où l'on rendoit la Juſtice. » Les ſanctuaires même de la Juſtice, qui » le croiroit? peuvent ſervir à l'ambition; & ſouvent » ſa flamme a pris naiſſance au milieu du tumulte » du Barreau, ſous les murs du Temple ſomptueux » de Vénus, près de ces lieux où la Nymphe de la » fontaine Appienne, élance dans les airs ſes eaux » long-temps comprimées. Là, plus d'un Juriſconſulte » s'eſt laiſſé ſéduire par l'amour; chargé de défendre » les autres, il n'a pu ſe défendre lui-même. Là, plus » d'une fois la parole a manqué au plus éloquent. » Le voilà chargé d'une nouvelle affaire; c'eſt ſa » propre cauſe qu'il s'agit de ſoutenir. Du haut de » ſon Temple, voiſin de ces lieux, Vénus ſourit ma-

(1) M. Larcher, Mém. ſur Vénus, dit: *avec un Pycnoſtyle*; ce qui ſembleroit déſigner une partie d'édifice, tandis qu'il ne faut entendre par ce mot qu'une des manieres d'eſpacer les colonnes. Voyez Vitruve, Trad. de Perault, p. 74.

» lignement, en voyant le défenſeur des autres bri-» guer lui-même le rôle de client (1). «

Céſar dédia dans ce Temple cinq écrins de pierres précieuſes (2), une cuiraſſe ornée de perles de la grande Bretagne (3), & le tableau de Vénus Anadyomène par Apelles (4). Il fit placer auſſi, à côté de la ſtatue de la Déeſſe, la ſtatue d'or de Cléopatre, que l'on y voyoit encore du temps d'Appien (5). Auguſte avoit deſſein de l'ôter de ce Temple, ſi l'on en croit Plutarque (6); mais Archibius, qui avoit été ami de Cléopatre, donna à ce Prince mille talents (7), pour l'en détourner (8). Enfin, comme ce fut pendant la célébration des Jeux de *Vénus-Génitrix* que parut la fameuſe comete, *l'aſtre de Céſar* dont parlent les Auteurs contemporains, Octave, pour en perpétuer le ſouvenir, fit placer

(1) De art. amand. L. 1, v. 80, &c.
(2) Plin, Hiſt. nat. L. 37.
(3) Id. L. 9, c. 35.
(4) Id. L. 35, c. 10.
(5) De Bell. civil. l. 2. Dio-Caſſ., L. 51, §. 22.
(6) In Anton.
(7) 4,668,750 liv. de notre monnoie.
(8) Voy. M. Larcher, Diſſ. ſur Vénus, p. 233.

dans ce Temple une ſtatue de bronze de Céſar, avec la comete ſur ſa tête (1).

Nous voyons que Céſar avoit auſſi fait placer devant ce Temple la ſtatue du cheval qu'il avoit coutume de monter (2). Pline nous apprend encore qu'il dédia devant le même Temple deux tableaux d'Ajax & de Médée, par Timomachus, contemporain de ce Prince, qui les avoit achetés quatre-vingt talents (3).

Terminons ces détails par obſerver que ſi la flaterie fit donner à Vénus le ſurnom de *Génitrix*, la philoſophie le lui avoit appliqué long-temps avant Céſar, comme à la Déeſſe de la génération & de la reproduction de la nature. M. de Gébelin remarque que ſa fête fut placée vers l'équinoxe d'Automne, parce que la création de l'Univers étoit fixée à cette époque, & que Vénus, mere de l'Amour, étoit regardée comme ayant la meilleure part à cette création. Ajoutons, dit-il, que, dans le ſyſtême oriental, Vénus étoit la même qu'Athyr, ou la nuit, dont l'empire commence préciſément à cette époque, à

(1) Dio-Caſſ., L. 45, §. 7.
(2) Plin., L. 8, c. 42.
(3) 373,500 liv. Plin L. 35; c. 4, L. 7, c. 38.

l'équinoxe d'Automne, & dure juſqu'à celui du Printemps (1).

(1) Monde prim., to. 4, p. 403.

LIVRE X.

OCTOBRE.

CE mois prit ſon nom, de ce qu'il étoit le huitieme de l'année commençant avec le mois de Mars, *Octo-(im)ber*. Domitien, né en Octobre, lui donna ſon nom, comme il avoit donné celui de *Germanicus*, un de ſes ſurnoms, au mois de Septembre. » Mais lorſqu'on crut devoir effacer le nom funeſte » de ce Prince de deſſus l'airain même & le mar» bre ſur leſquels on l'avoit tracé, les mois fu» rent auſſi dépouillés de l'uſurpation tyrannique de » la dénomination qu'ils avoient reçue : grande le» çon, qui, apprenant aux autres Princes à éviter les » choſes de funeſte préſage, fit rendre leurs anciens » noms à tous les mois depuis Septembre juſqu'à Dé» cembre (1). « Le Sénat ordonna dans la ſuite, par un décret ſolemnel, que ce même mois porteroit le

(1) Macrob. Sat., L. I, c. 12.

nom de Fauſtine, en l'honneur de l'épouſe d'Antonin. Commode lui donna auſſi le ſurnom d'*Invictus*, qu'il n'avoit pas rougi de prendre lui-même. Mais aucun de ſes ſurnoms ne put ſubſiſter.

Mundus Patet. Le 3 des Nones d'Octobre on faiſoit la ſolemnité indiquée dans les anciens Calendriers par ces mots, *Mundus Patet*. L'Auteur du Monde primitif, qui en cela a copié l'Abbé de Marolles, paroît ne pas avoir bien connu le ſens de ces mots, lorſqu'il les a traduits par : *les premieres beautés de Cérès ſe découvrent* (1).

On appelloit *Mundus* une Chapelle ou Sanctuaire de figure ronde, comme le *monde*, ou la voûte céleſte, conſacrée à Dis ou Pluton, & à Proſerpine. Ce Sanctuaire étoit impénétrable au vulgaire & ne s'ouvroit que trois fois l'année, après les Volcanales, ou le 3 des Calendes de Septembre, le 3 des Nones d'Octobre, & le 6 des Ides de Novembre. Caton ſemble dire cependant que la ſeule partie qui fût ouverte en ces jours fût *la partie inférieure, comme conſacrée aux Dieux Mânes* : ce qui feroit croire que cette partie étoit une foſſe creuſée auſſi en forme circulaire & formant le ſecond hémicycle, qui, avec la voûte de la Chapelle, compoſoit le globe

(1) To. 4, p. 55.

ou *monde.* Peut-être même y avoit-il dans cette partie inférieure quel qu'Autel ſecret, ou quelques objets de culte, que l'on montroit au grand jour, comme l'Autel de Pluton & de Proſerpine que l'on retiroit de la terre pour la célébration des Jeux ſéculaires. Caton ſemble l'indiquer : » pendant cette » ſolemnité, dit-il, on ne pouvoit faire aucune opé- » ration publique, parce qu'en ces jours regardés » comme *Religieux*, on produiſoit au grand jour des » objets conſacrés à la religion ſecrete & au culte » des Mânes (1). Il ſembloit alors, dit Macrobe d'a- » près Varron, que le gouffre, la gueule de Pluton, » la porte des Divinités triſtes & infernales fût ou- » verte (2). «

Peut-être faut-il comprendre dans la même déſignation ce qu'on appelloit *Mundus Cereris.* On ſait que *Mundus* ſignifie auſſi un ajuſtement ; *Mundus muliebris*, dans le ſtyle des loix, exprime la toilete d'une femme. Or, on trouve un fragment de Feſtus ainſi conçu : *Mundus etiam mulieris..... atque etiam in Æde Cereris. Qui Mundus apellatur, qui ter in anno ſolet patere. 3 Cal. Sept., & 4 Non. Octobr., & 3 Id. Novemb.*

(1) Feſtus, vo. *Mundus.*
(2) Saturn. L. 1, c. 19.

L'antiquité ne nous a rien laiſſé qui puiſſe fournir quelques notions pour expliquer cette cérémonie ſuperſtitieuſe. Mais il eſt vraiſemblable qu'elle n'étoit qu'une ſolemnité allégorique, conſacrée à rendre une action de graces pour la premiere apparition des grains levés.

Méditrinales. Le 5 des Ides on célébroit les *Méditrinales*. C'étoit la fête de la déguſtation du vin nouveau, conſidéré comme médicament, breuvage utile à la ſanté, ſuivant les vieux étymologiſtes. MEDITRINALIA, dit Feſtus, *dicta hoc de cauſa : mos erat Latinis populis quo die quis primum guſtaret muſtum, dicere, ominis gratiâ :* Vetus novum bibo, veteri morbo medeor. *A quibus etiam* MEDITRINÆ DEÆ *nomencaptum, ejuſque ſacra* MEDITRINALIA *dicta ſunt.* Varron s'explique plus clairement encore : *MEDITRINALIA diesdictus à* MEDENDO, *quod, ut Flaccus Flamen Martialis dicebat, hoc die ſolitum vinum novum & vetus libari & deguſtari medicamenti cauſa, quod facere ſolent etiam nunc multi, quùm dicunt :* » novum vetus vinum » bibo, novo, veteri morbo medeor. « Nos chanſons bachiques ont conſervé l'eſprit de cette vieille formule. Mais M. de Gébelin, plus ſévere, conteſte l'étymologie fondée ſur le jeu de mots qu'elle préſentoit, & il veut que le mot *Meditrina* vienne des

mots

mots Grecs *Methry*, *vin*, & *rin*, couler (1).

Cette fête étoit une ſorte *de ſecondes Vinales*, une offrande aux Dieux, des premiers vins. Peut-être auſſi faut-il entendre, comme du Boulay, qu'on buvoit alors du vin vieux mêlé avec du vin nouveau, & qu'on regardoit ce mélange comme un bon médicament.

Les Auguſtales.

A cette ſolemnité ſuccédoit celle des Auguſtales. Elles furent inſtituées pour perpétuer le ſouvenir du retour d'Auguſte à Rome, après avoir heureuſement pacifié la Sicile, la Gréce, la Syrie, l'Aſie & les Parthes. On éleva pour ce ſujet un Autel à la Fortune *qui ramene*, *Fortunæ Reduci*, & l'on inſtitua des Jeux appellés Auguſtaux, qui conſiſtoient en courſes du Cirque & en repréſentations théatrales. On connoît les médailles d'Auguſte avec la légende *Fortuna Redux*.

Les Fontinales.

Le 3 des Ides étoit la fête des Fontaines. En ce jour on alloit en pompe à la fontaine ſituée près la porte Capêne; on ornoit les puits de feſtons & de Guirlandes, & l'on jetoit dans toutes les ſources & dans toutes les fontaines des bouquets & des couronnes de fleurs. Nous ne ſavons rien de plus de

(1) Loc. cit. p. 404.

cette fête intéreſſante. Mais écoutons M. de Gébelin : » les Arcadiens, les Celtes même avoient déjà » regardé, long-temps avant les Romains, les ſources, les fontaines, les fleuves même, comme des » Divinités ; & ils s'aſſembloient tous les ans ſur les » bords de quelque fleuve, de quelque lac ou de » quelque fontaine, pour leurs fêtes ſolemnelles..... » Tel fut un des plus anciens Cultes. Bientôt on en» vironna d'arbres ces fontaines, pour y être à l'abri » des chaleurs, &c., & delà le Culte des chênes (*il* » *pouvoit dire des boſquets, des bois ſacrés*) ; & ce fut » une ſeconde eſpece de Culte. Enſuite, à côté de ces » fontaines & de ces chênes, on éleva des Temples : » ce fut le troiſieme Culte, celui des Romains & des » peuples civiliſés.... Cette fête fut auſſi placée avec » raiſon en Automne, ajoute-il, ou dans la ſaiſon » des pluies, qui rétablit les fontaines deſſéchées, » affoiblies par la chaleur de l'été (1). «

Quoi qu'il en ſoit, ce furent les Arcadiens qui introduiſirent dans le Latium le Culte des fontaines, des prairies & de tous les lieux verdoyants conſacrés aux Nymphes (2).

(1) Loc. cit. p. 404 & 405.
(2) Denis d'Hal. L. 1.

Cheval à Mars.

Le jour des Ides étoit une fête du Dieu Mars. Il ſe pratiquoit alors une cérémonie très-ſingulière: » on immoloit à Mars, dans le champ qui » portoit ſon nom, un cheval, le plus excellent des » vainqueurs à la courſe des biges (1). Il s'élevoit » alors un grand débat entre les habitants du quartier » Suburre & ceux de la Voie Sacrée, relativement à ſa » tête, pour ſavoir ſi les uns l'attacheroient au mur de la » *Regia* (2), ou les autres à la tour Mamilia; & il falloit » que ſa queue fût tranſportée avec tant de viteſſe à » la *Regia*, que le ſang en dégoutât encore ſur le » foyer de l'Autel, pour établir la participation du » ſacrifice; quelques-uns croient que ce ſang tient » lieu d'hoſtie au Dieu Mars; loin de croire, comme » le vulgaire, que c'eſt une eſpece de peine qu'on fait » ſubir à cet animal, parce que les Romains ſont deſ- » cendus des Troyens, & que Troie fut priſe avec un » ſimulacre de cheval (3). « Plutarque propoſe la queſtion de ſavoir ſi le rit dont il s'agit & qu'il décrit comme Feſtus, quoiqu'il le place, par erreur,

(1) Chars à deux chevaux.

(2) Ancien palais de Numa, habité par le Grand-Prêtre & les Veſtales.

(3) Feſtus, vbis. *October Equus.*

en Décembre, avoit vraiment pour objet une ſorte de punition relative à la priſe de Troie, ou étoit déterminé par la nature du cheval, qui, étant un animal colére, fier & belliqueux, convenoit pour cela au Dieu des batailles; ou parce qu'on ſacrifie aux Dieux les victimes qui leur ſont les plus agréables, & que la victoire & la force appartenant au Dieu Mars, on doit lui ſacrifier un Courſier victorieux (1), &c..... Mais Feſtus ſemble donner une meilleure raiſon : » aux Ides d'Octobre, dit-il, on » ornoit de pains la tête d'un cheval immolé dans » le champ de Mars; parce que le ſacrifice avoit » pour objet la proſpérité des fruits de la terre, & » que l'on ſacrifioit plutôt un cheval qu'un bœuf, » parce que le bœuf ſert à la culture des fruits de » la terre (2). «

M. de Gébelin a imaginé une raiſon plus profondément allégorique, mais bien moins naturelle : » Mars, protecteur du mois d'Octobre, dit-il, cor» reſpondoit à Typhon, auquel ce même mois étoit » conſacré en Egypte, & qui étoit le mauvais prin» cipe, le Dieu des dévaſtations, ainſi que Mars.

(1) Queſt. Rom. 97.
(2) L. 14.

»Mais ce Typhon avoit été vaincu par Horus, au »moyen du cheval. C'étoit donc pour vaincre Mars» »pour déſarmer le mauvais principe, qu'on offroit »en ſacrifice un cheval, & qu'on l'appelloit *Octobre*, »afin de repréſenter, d'une maniere adoucie, le »Dieu qui préſidoit à ce mois, au lieu de l'appeller »le *deſtructeur*, le *mauvais principe*, l'*ennemi du genre* »*humain*..... C'eſt par le même motif qu'on expo»ſoit la tête de ce cheval ſacrifié, en la clouant aux »murs de la ville, afin qu'elle fût comme un pré»ſervatif contre les ſuites funeſtes de ce mois (1). «

Cette cérémonie ſe déſignoit auſſi par cette formule : *Equus adnixas ſit.*

Le 14 des Calendes de Novembre on faiſoit la cérémonie de *l'Armiluſtrium*. Comme on faiſoit un ſacrifice purificatoire pour l'armée, avant d'aller au combat, de même on la purifioit après la bataille. Cette derniere purification étoit auſſi une eſpéce de ſervice funébre pour ceux qui avoient été tués. Peut-être ſon origine, chez les Romains, vient-elle d'une pareille cérémonie pratiquée autour du tombeau de l'ancien Roi Tatius, & que l'on arrêta- Purification des armes.

(1) Loc. cit., page 405.

de renouveller tous les ans. Varron la définit ainſi : *ARMILUSTRIUM ab eo quod in Armiluſtrio armati ſacra faciunt ; niſi locus potius dictus ab eis, ſed quod de his prius ; id ab Luendo, aut luſtro, id eſt quod circum ibant ludentes ancilibus Armati.* Feſtus, ou plutôt Paul ſon Abréviateur, dit : *ARMILUSTRIUM feſtum erat apud Romanos, qui res Divinas armati faciebant, & dum ſacrificarent tubis canerent.*

Quelques Savants ont penſé que cette cérémonie s'exécutoit par les Saliens, qui danſoient alors la Pyrrique ; l'emploi des Boucliers *Anciles*, qui ne pouvoient être agités que par ces Prêtres de Mars, l'a fait croire avec beaucoup de raiſon. Quelques-uns ont cru le contraire ; mais c'eſt qu'ils ont mal-à-propos imaginé qu'il faudroit alors confondre la fête des Anciles au mois de Mars, avec cette ſolemnité ; comme ſi les Anciles n'euſſent pas également pu être employés à deux luſtrations, qui avoient un objet tout différent !

Quant à l'endroit nommé *Armiluſtrium*, qui inconteſtablement, comme l'a ſoupçonné Varron, tire ſa dénomination de la cérémonie, c'étoit une place ſur le haut de l'Aventin, deſtinée à cette purification des armes. Le tombeau de Tatius étoit auprès (1).

(1) Plut. in Romul.

Le 5 des Calendes de Novembre & les cinq jours ſuivants on célébroit des Jeux en l'honneur de la Victoire. Sylla les inſtitua pour perpétuer le ſouvenir de la défaite des Samnites & de Téléſinus ; il établit des Jeux du Cirque à ce deſſein, & l'on y célébroit, en termes génériques, les victoires de Sylla, dit Velleïus-Paterculus. (1)

Jeux à la Victoire.

L'ancien Calendrier nous apprend que l'on célébroit auſſi en ce mois une fête de Bacchus : c'étoit probablement une eſpece de Bacchanales ; & dans quel temps plus convenable auroit-on pu fêter ce Dieu ? Rien n'étoit plus gai & plus brillant que ces folâtres Orgies, qu'accompagnoient des danſes, des feſtins, des figures myſtérieuſes ſuſpendues aux arbres, des ſauts ſur des outres huilées, des farces champêtres, qui depuis ont fait naître la Tragédie, des proceſſions de *Phallus*, ornés de guirlandes, l'immolation d'un bouc, &c.

Fête de Bacchus.

Un bouc étoit le prix de ces groſſiers Acteurs,
Qui, de nos Jeux brillants barbares inventeurs,
Sur un char mal orné, promenoient dans l'Attique
Leurs théatres errants & leur ſcene ruſtique ;

(1) L. 2.

Et de joie & de vin à la fois ennivrés,
Sur des outres gliſſants bondiſſoient dans les prés.
Nos Latins, à leur tour, ont des fils de la Grece
Tranſporté dans leurs jeux la bacchique alégreſſe.
Ils ſe forment d'écorce un viſage hideux,
Entonnent pour Bacchus des vers groſſiers comme eux;
Et de l'objet ſacré de leurs bruyants hommages
Suſpendent à des pins les mobiles images:
Soudain l'aſpect du Dieu fertiliſe les monts,
Les arides côteaux, les humides vallons.
Gloire, honneur à ce Dieu! célébrons ſes myſteres;
Chantons pour lui les vers que lui chantoient nos peres.
Qu'un bouc ſoit par la corne entraîné vers l'Autel,
Préparons de ſes chairs un feſtin ſolemnel:
Et que le coudrier, de ſes branches ſanglantes,
Perce de l'ennemi les entrailles fumantes (1).

Fêtes d'Iſis. Enfin les derniers jours du mois étoient conſacrés à Iſis. A cette époque la Déeſſe affligée avoit perdu ſon époux, le principe de ſa fécondité, l'ame de la nature; & ce n'étoit que dans le mois ſuivant, mois de la verdure pour l'Egypte, que l'on fêtoit ſolemnellement OSIRIS RETROUVÉ.

LIVRE

(1) Virgile, Géorgiques. L. 2. Trad. de M. l'Abbé de Liſle.

LIVRE XI.

NOVEMBRE.

COMMODE, ce tyran ſi vain, voulut donner auſſi à ce mois le nom *d'Exſuperatorius*, qu'il avoit eu la ſotiſe d'ajouter aux qualifications ampoulées qu'il avoit priſes. Mais le mois reprit le nom que lui donnoit ſon rang de neuvieme depuis Mars inclusivement.

Ce mois étoit conſacré à Diane. On a obſervé que Diane, toujours Vierge & par conſéquent ſtérile, déſignoit d'une maniere ſenſible l'état de la terre, lorſqu'elle ne produit rien, n'enfante rien. Diane, qu'on repréſentoit preſque nue, étoit bien propre à caractériſer les campagnes dépouillées..... Enfin, Diane, Déeſſe des forêts, armée de l'arc & du carquois, méritoit de commander à la ſaiſon, où les animaux plus nombreux & les différentes productions de la terre recueillies invitent les hommes au plaiſir de la chaſſe (1).

(1) *Les mois*, Poëme ; remarq. ſur Novembre.

En Egypte ce mois étoit conſacré à la Déeſſe *Athyr*, ou Vénus, Déeſſe de la reproduction ; parce que c'étoit en ce mois que, pour le climat de l'Egypte, la nature commençoit à développer ſa fécondité.

Nous aurons peu de détails à rapporter ſur les cérémonies religieuſes du mois de Novembre.

Mundus patet. La premiere qui s'offre eſt la troiſieme ouverture du *Mundus de Cérès*, le 7 des Ides.

Jeux. Le 9 des Ides on commençoit à célébrer des Jeux, qui duroient pendant ſix jours.

Maria Clauduntur. Le 3 des Ides, la Navigation étoit ſolemnellement défendue juſqu'au 6 des Ides de Mars. C'eſt ce qui s'indiquoit par ces mots : *Maria Clauduntur.*

Banquet de Jupiter. Le jour des Ides étoit remarquable par une cérémonie très-importante, appellée le *Banquet de Jupiter.* Ecoutons du Boulay, qui a décrit cette ſolemnité, comme toutes celles de la Religion Romaine, avec beaucoup d'érudition, & ſur-tout avec une naïveté piquante, non-ſeulement dans le ſtyle, mais encore dans certaines applications fort délicates. » Les » feſtins qui ſe faiſoient aux Dieux étoient doubles, » l'un pour Jupiter, appellé proprement *Epulum* » *Jovis* ; l'autre pour les autres Dieux, appellé *Lectiſ-* » *ternium*. Celui de Jupiter ſe faiſoit ordinairement » au Capitole, où l'on paroit pour ce Dieu un lit » magnifique, ſur lequel il étoit couché tout de

» ſon long & appuyé ſur le coude, ayant à ſes deux » côtés Junon & Minerve aſſiſes ſur de petits ſieges, » & tous en poſture d'aller manger ce qu'on leur ſer- » voit ſur table. Voilà la compagnie ordinaire qu'on » lui donnoit quand on le traitoit ; car lui qui étoit » le Roi des Cieux & de la Terre n'eût pas été bien » aiſe de ſe familiariſer avec d'autres que ces deux là, » dont l'une étoit ſa femme & l'autre ſa fille. Quant » aux autres Dieux, ils étoient quelquefois traités » pluſieurs enſemble, deux ou trois en chaque lit, & » quelquefois auſſi chacun ſur le ſien.

» Ceux qui avoient le ſoin de préparer ces feſtins- » là, dans les temples, étoient certains Prêtres appel- » lés de cet office *Epulones*, qui dreſſoient les lits » *Lectos ſternebant*, & avoient l'intendance de tout le » feſtin, ſi ce n'eſt qu'il en fût autrement ordonné, » ou que des perſonnes de conſidération l'entrepriſ- » ſent par piété & dévotion, ainſi que nous voyons » avoir été fait par les Sénateurs, au temps de la » ſeconde guerre Punique (1). (*Ces Prêtres étoient* » *au nombre de ſept ; delà leur nom de* Septem-viri » Epulones.)

(1) Tit. Liv. L. 2 de la troiſieme décad.

» Quant aux frais du feſtin, c'étoit le public qui y » fourniſſoit; c'eſt pourquoi nous voyons aſſez ſou- » vent cette façon de parler dans Tite-Live: *publice* » *convivium*, ou *Epulum apparatum eſt*, & autres ſem- » blables; ce qui ſe peut entendre de telle ſorte que » le public l'eût fait dreſſer & que chacun y pouvoit » aller manger qui vouloit. Il eſt bien certain encore » que quelquefois les particuliers mêmes dreſſoient » en leurs maiſons des feſtins publics, où toutes per- » ſonnes étoient reçues, même les étrangeres & » inconnues.

» Outre cela, il ſe faiſoit là quantité de préſents » & d'offrandes, par les particuliers, en vin, viandes » & autres choſes néceſſaires à la vie, qui ſervoient, » comme tous les reſtes du feſtin précédent, à nourrir » & entretenir les *Epulons*: de la même façon qu'il » ſe pratique encore aujourd'hui à la campagne, où » les payſans portent ſur l'autel des pains entiers, des » coins de beurre, du miel, vin & viandes, & telles » autres choſes, leſquelles, en quelques endroits, » s'appliquent à l'entretien des fabriques, & en d'autres » pour les Curés (1). «

(1) Tréſor des antiq. Rom., p. 558.

Il ſemble que l'on trouve déjà une idée de ces repas dans le feſtin célébré par Evandre, en mémoire d'Hercule, auprès de l'*Ara Maxima*, & auquel il admit Enée & ſes Compagnons (1). Ovide parle auſſi des feſtins anciens que l'on faiſoit auprès des foyers & auxquels on croyoit que les Dieux aſſiſtoient (2). M. de Gébelin, en parlant du Feſtin de Novembre, dit: » on y étoit conduit par la ſaiſon; on venoit de » faire ſes récoltes & ſes ſemailles. Le temps des Fé- » ries étoit expiré, & chacun de ceux que les ven- » danges & les ſemailles avoient attirés aux champs » revenoient à la ville..... Il étoit donc naturel de » faire de ce temps un temps de réjouiſſances. Ces » fêtes, ajoute-t-il, étoient donc indépendantes de la » Religion; mais on la leur aſſocia dans tous les temps, » afin qu'elles fuſſent plus décentes, & parce qu'il » étoit juſte de témoigner au Ciel ſa reconnoiſſance » pour les biens dont on jouiſſoit alors (3).

Le lendemain des Nones on faiſoit une ſeconde revue de la Cavalerie. Revue de la Cavalerie.

Le 17 des Calendes de Décembre & les deux jours

(1) Ænéid. L. 8.
(2) Faſt. L. 6.
(3) Monde Prim., to. 4, pag. 407.

ſuivants on célébroit les Jeux *Plébéïens* dans le Cirque. Ces Jeux, bien différents des Jeux Romains, étoient ainſi nommés en mémoire de la délivrance du peuple par l'expulſion des Rois, ou de ſa réconciliation avec les Patriciens, après ſa retraite ſur le Mont ſacré (1). L'ordonnance en appartenoit aux Ediles Plébéïens, qui étoient toujours tenus de donner un feſtin public avant qu'ils commençaſſent.

Le 14 des Calendes de Décembre & les deux jours ſuivants ſont déſignés *Merk*, dans les Calendriers; *Mercatus* ou *Mercurialia* (2).

Les Brumales. Le 8 des Calendes on célébroit les *Brumales*. C'étoient des fêtes en l'honneur de Bacchus, appellé auſſi *Bromius* ou *Brumius*; les Grecs les nommoient *Ambroſia*. Mais l'étymologie de ces fêtes ne venoit pas de Bacchus, dont le ſurnom *Brumius* ne s'écrivoit jamais *Brumus*; elle venoit tout naturellement *à Bruma*, du temps Hyémal, de la brume, du regne de l'hiver qui commençoit. Cette fête fut inſtituée par Romulus. On y obſervoit d'apporter chacun ſon plat, & de ne manger rien qui fût fourni par autrui. Les vieilles traditions diſoient que cette pratique

(1) Aſcon. Pédian. in Cicer.
(2) Ci-devant, p. 341 &c.

avoit pour objet d'effacer le ſouvenir honteux de ce que Romulus & Rémus avoient été nourris par une femme étrangere. On traitoit alors le Sénat & les principaux Officiers de l'armée, parce que, diſoit-on, il étoit juſte qu'on les nourrît pendant l'hiver, époque où il n'y avoit pas de ſervice. Il eſt infiniment plus ſimple de ne voir dans ces ſolemnités qui s'introduiſirent juſque dans les uſages des Chrétiens, que des fêtes joyeuſes, qui rapprochoient tous les Citoyens au commencement de l'hiver & les conſoloient des rigueurs de la ſaiſon. Cet uſage n'a pas eu beſoin de la ſote raiſon prêtée à Romulus, ſon inſtituteur, pour durer juſqu'à nos jours & jetter encore quelque gaieté parmi les hommes, au milieu des images de la deſtruction & du deuil de la nature.

Nous trouvons encore dans ce mois une cérémonie purement allégorique ; elle eſt déſignée par le mot *Hévreſis*, qui, en Grec, ſignifie l'action de *retrouver*. Cette fête étoit celle de Cérès retrouvant Proſerpine, ſa fille ; c'eſt-à-dire, dans l'allégorie ſecondaire de ces deux Divinités, les grains qui, dépoſés dans le ſein de la terre, & cachés, perdus pendant pluſieurs mois, paroiſſent enfin & font le charme de leur mere. C'eſt ainſi qu'en ce mois les Egyptiens fêtoient OSIRIS RETROUVÉ, comme nous l'avons vu. Hévreſis.

Service pour les Grecs & les Gaulois.

Enfin ce mois ſe termine par une Férie » inſti-
» tuée, dit du Boulay, à cauſe des Grecs & Gaulois
» qu'ils enterrerent tout vifs dans le marché aux
» bœufs, dont Plutarque touche le ſujet en la Queſ-
» tion 83 Romaine. Il dit qu'une Veſtale, nommée
» Helbia, allant à cheval, fut atteinte d'un coup de
» foudre, & que le cheval fut trouvé tout étendu &
» elle auſſi à la renverſe, ſes robes retrouſſées, qui
» l'expoſoient toute nue, ſes ſouliers, ſes anneaux &
» ſa coëfe jetés l'un deçà, l'autre delà, & la langue
» tirée hors de la bouche : ce que les Devins dirent
» ſignifier, qu'il devoit arriver un inſigne déſordre
» & opprobre aux Vierges Veſtales, & que partie
» de cette honte retomberoit ſur l'ordre des Cheva-
» liers. Sur ces entrefaites le Serviteur d'un Chevalier
» étranger vint découvrir aux Pontifes que trois Veſ-
» tales avoient en même-temps forfait à leur hon-
» neur ; ſavoir, Æmilia, Licinia & Martia ; & qu'en-
» tre ceux qui les avoient débauchées étoit un nom-
» mé Brutetius, Chevalier étranger, ſon maître.
» Auſſi-tôt le procès fut fait à ces Vierges, & elles
» furent punies ſelon la coutume. Mais parce que
» de tels déſordres n'arrivoient jamais ſans être ſuivis
» de beaucoup d'autres, le Sénat ordonna que l'on
» viſiteroit les livres de la Sibylle, dans leſquels on
» trouva une prophétie qui déclaroit la choſe comme

elle

» elle étoit arrivée, & ajoutoit que, pour détourner » les malheurs qui menaçoient l'Etat, il falloit mau- » dir & livrer aux Déïtés infernales deux Grecs & » deux Gaulois, & les enterrer tout vifs : ce qui fut » fait; & à pareil jour, tous les ans, l'on faiſoit un » ſacrifice pour eux (1). «

(1) Tréſor des Antiq. Rom., p. 542. Ce fut à cette même occaſion que l'on éleva un Temple à *Vénus Verti-cordia*, *qui change les cœurs*. Voyez notre to. 3, p. 147, &c.

LIVRE XII.

DÉCEMBRE.

CE mois, comme les précédents, a toujours conſervé le dixieme rang qu'il avoit dans l'année de Romulus. Il eſt vrai que les vils flateurs de Commode lui donnerent le nom d'*Amazonius*, en l'honneur d'une Courtiſane qu'il aimoit éperdument & qu'il avoit fait peindre en amazone ; mais après la mort de ce tyran, l'ouvrage de la flaterie diſparut, & le mois reprit le nom de *dixieme* qu'il avoit auparavant.

Fête de la Fortune *Féminine.*

La premiere fête que nous trouvons eſt celle de la Fortune *Féminine*, c'eſt-à-dire que cette Fête fut célébrée, pour la premiere fois, le jour des Calendes de Décembre, & qu'elle fut enſuite transférée à la veille des Nones de Juillet (1). » Le Sénat, conjoin-

(1) Voy. ci-deſſus pag. 351, &c.

» tement avec le peuple, fit une Ordonnance par la-
» quelle il étoit porté qu'on acheteroit des deniers
» publics la place où ſe feroit le Temple de la For-
» tune Féminine, qu'on y éléveroit un Temple & un
» Autel ſous la direction des Pontifes; que l'on y feroit
» des ſacrifices, & qu'une des Matrones, à leur choix,
» commenceroit la fête & ſeroit cenſée la modéra-
» trice de ce glorieux miniſtere. Par cet Arrêt du Sé-
» nat, Valerie, qui avoit engagé l'ambaſſade vers Co-
» riolan, & qui avoit déterminé la mere de ce der-
» nier à s'en faire le Chef, fut déclarée la premiere
» Prêtreſſe de cette ſainte cérémonie. Revêtue de
» cette dignité, elle fit le premier ſacrifice ſur un
» Autel placé dans le lieu où l'on devoit bâtir le
» Temple & dreſſer la ſtatue de la Déeſſe: ce fut dans
» le mois de Décembre de l'année ſuivante, en la
» nouvelle lune, que les Grecs appellent *Nouménian*,
» & les Romains *Calendes*, parce que c'étoit ce jour-
» là qu'on avoit mis fin à la guerre. L'année ſuivante
» le Temple fut achevé & conſacré le ſix du mois de
» Juillet, ſelon le cours de la lune, qui eſt pour les
» Romains le jour avant les Nones de Juillet (1). «

(1) Denis d'Halic., L. 8

Nous ne voyons pas pourquoi l'Auteur du Monde Primitif a fait de cette fête une fête *de la Victoire*, ſur cette ſeule raiſon que la ſolemnité dont il s'agit eut pour objet une Victoire remportée, non par la force des armes, mais par celle de la piété filiale. C'étoit, ſans doute, pour avoir occaſion de parler du triomphe du Soleil naiſſant ſur l'hiver, & pour rappeller que, dans notre Calendrier, on trouve, au mois de Décembre, trois noms de Saints, dont la racine de deux eſt *Nikê*, Victoire, & le troiſieme eſt le nom même de cette Divinité, S. Nik-olas, S. Nik-aiſe, Ste. Victoire.

Fête de Faune. Aux Nones de ce mois on célébroit la fête de Faune dans les bois & dans les prés, & on lui ſacrifioit un chevreau, largement arroſé de vin. » Amant » redouté des Nymphes timides, s'écrie Horace, Faune, » parcours mes champs avec bonté, & que ta préſence » ne ſoit pas funeſte aux petits de mes troupeaux !

» Rappelle-toi qu'à la fin de chaque année un » tendre chevreau tombe en ton honneur, que les » coupes amies, & compagnes de Vénus, ne manquent » pas d'être largement remplies, & que l'encens brûle » abondamment ſur ton vieil Autel.

» Lorſque les Nones de Décembre ramenent ta » fête, tout le troupeau bondit dans les champs fleu-

» ris, & les bœufs oiſifs ſe jouent dans la prairie, » avec tout le hameau en fête.

» Le loup ſe promene parmi les agneaux, qu'il n'é- » pouvante plus; la forêt jonche pour toi les chemins » de ſes rameaux agreſtes, & le vigneron aime à » frapper de ſes cadences & de ſes ſauts joyeux la » terre qui cauſe ſes peines (1). «

Cette fête étoit beaucoup plus ancienne que Rome, & ſe célébroit dans tout le Latium. » Les Romains, ob- » ſerve M. de Gébelin, diſoient que Faune arrivoit » d'Arcadie en Italie le 13 Fevrier, & qu'il s'en re- » tournoit le 5 Décembre: ils lui faiſoient des ſacri- » fices à ſon retour & à ſon départ. Ces dates ſont » trop remarquables, ajoute-t-il, & trop voiſines » l'une de l'autre, puiſqu'elles ne ſont éloignées que » de neuf ſemaines, pour n'avoir pas un motif puiſé » dans la nature même. Ces deux jours étoient des » jours de fête pour les troupeaux, pour ces troupeaux » qui habitent les campagnes, & qui étoient auſſi ſous » la protection de Faune. On peut donc aſſurer, » conclut-il, que l'un de ces jours eſt celui où les » troupeaux reviennent des pâturages éloignés, qui

(1) Od. 18, L. 3.

» ne ſont plus praticables à cauſe du froid, & que le » 13 Février eſt celui où on les ramene dans ces pâ- » turages. La campagne n'étant pas praticable pen- » dant ce temps-là, on diſoit, en plaiſantant, que Faune » les abandonnoit pour ſe rendre en Arcadie (1). «

Agonales. Le 3 des Ides on célébroit les *Agonales*, c'eſt-à-dire des courſes en l'honneur de Janus ou du Soleil (2).

Conſuales. Le 18 des Calendes de Janvier on célébroit les *Conſuales*, dont nous avons parlé ailleurs (3).

Saturnales. Enfin le 16 de ces mêmes Calendes commençoit la fameuſe ſolemnité des Saturnales. Elles duroient ſept jours & ſe diviſoient en trois parties : les Saturnales proprement dites, les Opales & les Sigillaires.

Saturnales proprement dites. Les Saturnales étoient beaucoup plus anciennes dans le Latium que la fondation de Rome.

Les Légendes du Latium racontoient que Saturne

(1) Loc. cit., p. 408.

(2) Voyez notre Tome I, p. 179, &c.

(3) Voyez ci-deſſus, p. 368., &c.

s'étant retiré auprès de Janus, Roi des Aborigênes, gouverna avec lui ces peuples preſque ſauvages, régla leurs mœurs, leur donna des loix, & leur enſeigna l'agriculture. La paix & l'abondance dont ils jouirent pendant ſon regne, fit donner à ces heureux temps le nom de ſiecle d'or; & ce fut pour en retracer la mémoire qu'on inſtitua la fête des Saturnales.

On s'attacha particuliérement à y repréſenter l'égalité, qui du temps de Saturne régnoit parmi les hommes ſoumis aux ſeules loix de la nature, ſans diverſité de conditions. En effet, la puiſſance des maîtres ſur leurs eſclaves étoit ſuſpendue : ils mangeoient enſemble ; les eſclaves avoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaiſoit : leurs maîtres ſe faiſoient un divertiſſement de changer d'état & d'habit avec eux. Tout le monde ſe livroit auſſi aux réjouiſſances & aux feſtins. On quittoit la toge, & l'on paroiſſoit en public en habit de table. On s'envoyoit des préſents comme aux étrennes. Les jeux de hazard, défendus en tout autre temps, étoient alors permis : le Sénat vaquoit, les affaires du Barreau ceſſoient ; les Ecoles étoient fermées. On ne pouvoit faire aucun acte public ou d'adminiſtration. Les en-

ſants annonçoient la fête en courant par les rues de la ville, & criant *io Saturnalia*. On voit encore des médailles ſur leſquelles ces mots ſont gravés.

Quant aux cérémonies religieuſes qu'on y obſervoit, d'abord on ne pouvoit ſacrifier à Saturne que la tête découverte. Plutarque en donne pour raiſon que le culte qu'on rendoit à ce Dieu étoit plus ancien que la coutume de ſe couvrir la tête en ſacrifiant, qu'il attribue à Enée. Mais ce qui paroît plus vraiſemblable, c'eſt qu'on ne ſe couvroit la tête que pour les Dieux céleſtes, & que Saturne étoit mis au nombre des dieux infernaux.

Sa ſtatue qui, toute l'année, étoit liée de bandelettes de laine, en étoit auſſi dégagée tant que duroit la fête, ſoit pour marquer ſa délivrance, ſoit pour repréſenter la liberté qui régnoit au ſiecle d'or, & celle dont on jouiſſoit pendant les Saturnales.

On offroit au Dieu des figures de forme humaine, comme pour aſſouvir l'avidité du temps qui dévore tout; & à ce ſujet les légendes du Latium faiſoient un conte, pareil à cent autres qu'on trouve chez d'autres peuples. Elles diſoient qu'avant Hercule on offroit à Saturne des victimes humaines; mais que lorſque

lorſque ce héros paſſa en Italie, en revenant d'Eſpagne, avec les Vaches de Geryon qu'il avoit conquiſes, il détermina les Latins à n'offrir que des figures, & à ſubſtituer aux têtes d'hommes des flambeaux de cire. En faiſant de ce Héros un ſubtil Grammairien, elles rapportent qu'il fit voir à ces peuples que le mot κεφαλας, *têtes*, dont l'Oracle s'étoit ſervi pour ordonner cette fête, ne déſignoit que des têtes en figures ; & que le mot φῶτα, qu'ils prenoient dans le ſens d'*hommes*, ne ſignifioit que des *lumieres* (1). On offroit effectivement à Saturne des flambeaux de cire : c'étoit auſſi le préſent que les pauvres faiſoient aux riches. *Cereos Saturnalibus muneri dabant humiliores potentioribus, quia candelis pauperes, locupletes cereis utebantur* (2).

Telle étoit la ſolemnité des Saturnales proprement dites. S'il en faut croire l'Auteur du Monde primitif, » cette fête fut établie en réjouiſſance de ce que les » travaux de la campagne venoient d'être entiérement

(1) Denis d'Hali., L. 1, c. 17. Monde primitif, t. 4, p. 292. Mém. de l'Acad. des Inſcrip., t. 2, in-12.

(2) Feſtus, verb. *Cereos.*

» terminés ; de ce que toutes les récoltes étoient faites, » le blé battu & renfermé..... Le motif des Satur- » nales n'avoit pu échapper aux Anciens..... C'eſt, » dit Philochore, afin que les peres de famille goû- » taſſent, avec tous leurs gens, ces récoltes & ces » fruits qu'ils avoient fait venir en ſe livrant tous en- » ſemble aux travaux des champs. Rien n'étoit donc » plus naturel que cette fête : il étoit très-naturel, » après avoir ſoutenu les travaux de l'année entiere, » de ſe livrer à la joie, lorſqu'on étoit parvenu à la » fin de ces travaux, & qu'on jouiſſoit de leurs fruits. » Rien n'étoit en même-temps plus naturel, plus » humain, mieux vu, que de permettre à tous ceux » qui avoient concouru à ces travaux, de ſe livrer » également à la joie, & d'avoir part aux mêmes plai- » ſirs, puiſqu'ils avoient eu part aux mêmes peines. » D'ailleurs cette fête peignoit très-bien l'égalité qui » renaiſſoit en quelque ſorte entre les hommes à la » fin des travaux, où il n'y avoit plus perſonne ap- » pellé à commander & à être commandé (1). «

L'Auteur de l'*Antiquité dévoilée* n'a pas à ce ſujet

(1) Loc. cit., p. 290, 291.

des idées auſſi riantes. Selon lui, Saturne étoit le grand Juge, le Dieu *Sabaoth*, ou le Dieu de *la Fin*; c'eſt lui qui devoit amener la grande révolution de la fin du monde. La ſolution de la plupart des Saturnales eſt donc l'eſprit alarmé de l'antiquité qui s'attendoit à cette deſtruction à la fin de chaque période. Par une ſuite de ce dogme, & des uſages qui en dérivoient, on ſe comportoit dans ces fêtes comme ſi l'on ne comptoit plus ſur l'avenir; tous les ſoins étoient bannis; on menoit une vie bizarre; les états étoient confondus, tout ſe prodiguoit en préſents, &c. (2).

Les *Opalia* ſe célébroient le 14 des Calendes de Janvier. Cette fête étoit conſacrée à *Ops* ou la terre, femme de Saturne, parce qu'on regardoit également les deux époux comme les inventeurs de l'art de cultiver la terre. Ainſi, toutes les productions de la nature étant à cette époque renfermées dans les greniers ou dans le ſein de la terre, on devoit honorer ces deux divinités d'un culte particulier. Lorſqu'on Opales.

(2) L. 1, c. 5.

adreſſoit des vœux à Ops, il falloit être aſſis & la toucher de la main, pour annoncer que tous les mortels devoient l'embraſſer comme leur mere. Philochore dit que Cécrops fut le premier qui éleva dans l'Attique un autel à Saturne & à Ops; qu'on y adora ces Divinités comme Jupiter & la Terre, & que l'on établit qu'après que tous les fruits de la culture étoient reſſerrés, les maîtres partageaſſent le repos & les fêtes avec les ſerviteurs qui avoient contribué avec eux aux travaux de l'année (1).

Sigillaires. Les *Sigillaires* commencent le 13 des Calendes de Janvier. On les appelloit ainſi *à Sigillis*, de petites images d'or, d'argent, de terre, de plâtre ou d'autres matieres qu'on préſentoit à Saturne. Macrobe attribue cette inſtitution au même fait que nous avons vu donner lieu à la cérémonie des *Argées* (2). On ſubſtitua donc des effigies aux vrais corps des défunts. Pendant tout ce temps on pouvoit s'entr'envoyer des préſents les uns aux autres. *Ex illo traditum*, dit Macrobe, après avoir rapporté comment Hercule

(1) Macrob. Sat. L. 1.

(2) Voyez notre Tome 3, p. 596, &c.

expliqua les vers de l'Oracle, *ut Cerei Saturnalibus miſſitarentur, & Sigilla arte fictili fingerentur ac vinalia pararentur : quæ homines pro ſe atque ſuis piaculum pro Dite Saturno facerent. Ideò Saturnalibus talium commerciorum celebritas cæpta, ſeptem occupata dies, quos tantum feriatos facit eſſe, non feſtos omnes* (1). Ces préſents s'appelloient *Sigillaria* & *Sigillaritia*.

Il ne faut pas croire cependant qu'on ne s'envoyoit alors que ces petits ſimulacres. On peut voir dans le Livre de Martial, intitulé *Apophoreta*, toutes les eſpeces de cadeaux que l'on y joignoit ; des tablettes, des boîtes à jetons, des dés, des cornets, des damiers, des noix, des écritoires, des cure-dents, des cure-oreilles, des aiguilles, des éventails, des couteaux-de-chaſſe, des raſoirs, des écrins, des lampes, de la bougie, des candelabres, des balles de paume, des parfums, des coſmétiques, des oiſeaux, des cages, des vaſes, des vêtements, des tableaux, des livres, des eſclaves, &c.

La fête appellée *Divalia* ou *Angeronalia*, d'*Ange-* Divalia

(1) Saturnal.

rona, Déeſſe qu'on invoquoit pour une eſpece d'eſquinancie, en latin *Angina*, & en grec ἀνγίνη, ſe trouve encore renfermée dans la ſolemnité des Saturnales; car on la met au 11 du mois. Macrobe dérive le mot *Angina* du verbe *angor*, qui ſignifie être en angoiſſe, dont cette Déeſſe délivroit. Son image avoit la bouche cachetée ou enveloppée, pour montrer que ſi dans les douleurs on peut contenir ſes plaintes, on parvient plus facilement à les vaincre : c'eſt ce qui avoit donné ſujet de croire qu'elle étoit auſſi Déeſſe du ſilence. C'eſt ce que Pline ſemble dire : *Nam alienum videtur eſſe inſerere hòc loco exemplum religionis antiquæ ob hoc maximè ſilentium inſtitutæ. Namque Diva Angerona cui ſacrificatur ad diem 12 Kal. Januarii, ore obligato, obſignatoque ſimulacrum habet* (1). On croyoit que cette fête avoit été inſtituée particuliérement pour faire ceſſer la maladie *Angina* qui s'étoit répandue parmi les beſtiaux (2) : mais on devoit voir qu'elle n'étoit évidemment pour le Latium que la fête d'Harpocrates, ou le Dieu du Silence, en

(1) L. 3, c. 5.

(2) Feſtus, v. *Angina*.

Egypte; ce Dieu étant, comme nous l'avons démontré ailleurs (1), l'image de l'année expirante.

Le même jour on ſacrifioit à Hercule & à Cérès avec du moût, ou vin nouveau, & une truie pleine (2).

Le 16 des Calendes on célébroit en l'honneur des Lares une fête autre que celle que nous avons vue au mois de Mai (3). Ænilius Regillus leur bâtit une chapelle au Champ de Mars, au temps de la guerre d'Antioche. Laraires.

Le lendemain étoient les *Larentinales*, cette fête qu'Ovide avoit annoncé devoir chanter (4). Varron & Feſtus la définiſſoient la fête d'Acca Laurentia & du Berger Fauſtulus, qui prirent ſoin des jours de Romulus & de Rémus. On la célébroit dans le Vélabre, à l'endroit où l'on prétendoit qu'étoit le tombeau d'Acca. C'étoit auſſi la fête de Jupiter, auquel on ſacrifioit en même-temps qu'aux mânes d'Acca, parce que, dit Macrobe, les Anciens penſoient que Larentinales.

(1) Voyez notre tome 2, p. 225, &c.
(2) Macrob., L. 3, Sat. c. 11.
(3) Voyez notre tome 3, p. 445, &c.
(4) Voyez notre tome 2, p. 283.

les ames étoient un préſent de Jupiter, & qu'elles retournoient à lui. Ces mots indiquent aſſez quel étoit l'eſprit de la fête, ſur-tout ſi l'on obſerve que dans le même temps on ſacrifioit auſſi à *Summanus*, que nous avons vu être le Génie de l'hiver & des ténebres (1). Cette fête étoit donc évidemment une cérémonie lugubre & apocalyptique, peignant la fin de l'année, la mort de la *Louve* ou de la lumiere.

Juvénales. Enfin l'octave des Saturnales ſe terminoit par la cérémonie des *Juvénales* ou *Jeux Juvénaux*. Ils furent inſtitués par Néron, lorſque, pour la premiere fois, il ſe fit couper la barbe, dont les poils enfermés dans un globe d'or furent conſacrés à Jupiter Capitolin (2). Ces jeux conſiſtoient ſur-tout en repréſentations théatrales, & n'étoient pas publics; Néron voulant, par ce moyen, ſuivre ſon goût pour jouer la comédie, ſans ſe déshonorer publiquement (3). Mais bientôt il brûla de plus en plus de ſe livrer en ſpectacle

à

(1) Ci-deſſus, pag. 294, &c.

(2) Xiphilin, 61.

(3) Tacit., Annal. 14, c. 15.

à tout le peuple. Les *Jeux de la jeuneſſe*, les ſeuls où il eût chanté juſqu'alors, ne s'étoient célébrés que dans ſon palais ou ſes jardins, théatre trop peu fréquenté, trop reſſerré pour une ſi belle voix (1). Il enrôla dans ces jeux des perſonnes de tout état: l'âge, la nobleſſe, les dignités dont on avoit été revêtu ne garantirent perſonne de ſe former à l'art des Hiſtrions de Rome & de la Grece, juſques dans leurs manieres efféminées: des rôles indécents furent étudiés par des femmes illuſtres (2). Il y introduiſit auſſi des vieillards conſulaires & des femmes de diſtinction, même chargées de vieilleſſe (3). On raconte même qu'on y vit danſer Ælia Catula, femme de très-haute qualité, quoiqu'elle fût âgée de 80 ans. Ceux qui par leur âge trop avancé ou par maladie ne pouvoient faire un rôle particulier, chantoient dans les chœurs (4).

M. de Gébelin ne peut cependant ſe déterminer à croire que l'invention de ces jeux procédât réellement de Néron (*il cite Caligula par erreur*), ni qu'ils

(1) Tacit., L. 15, c. 33.
(2) Ibid., L. 14, c. 15.
(3) Suét. in Neron., c. 11.
(4) Xiphilin, in Neron.

fuſſent un pur objet d'amuſement. Il y voit encore une allégorie, celle du renouvellement de l'année qui va s'opérer au Solſtice (1).

NATALE SOLIS. Ce jour célebre arrive, & il eſt marqué dans les Calendriers par *natale invicti Solis*, le *Noël*, *le jour natal du Soleil invaincu*; & alors on célébroit des jeux en l'honneur de cette grande Divinité. Tous les peuples s'accorderent à placer à ce jour la naiſſance du principal perſonnage de leur culte. Les Perſes célébroient alors la naiſſance de Mythra, & les Egyptiens celle d'Oſiris. Les Grecs appelloient la nuit du Solſtice la *Triple nuit*, & ils y plaçoient la naiſſance d'Hercule. » Ce concours unanime n'eſt point étonnant : c'eſt » de par la nature que ce jour eſt devenu un jour » de ſolemnité pour tous les peuples. Alors les nuits » ceſſent de croître, & les jours de diminuer. Alors » il y a une fin aux ténebres qui menaçoient de cou- » vrir l'univers ; & le ſoleil qui nous abandonnoit » commence à revenir vers nos contrées, & acquiert » chaque jour plus de vigueur. On célébra donc par- » tout, ce jour-là même, le jour de la renaiſſance du » ſoleil, & même celui du renouvellement de la na-

(1) Loc. cit., p. 494.

» ture, des hommes eux-mêmes que les glaces de » cette ſaiſon jettent dans cet engourdiſſement qu'offre » la nature entiere (1). «

Enfin la derniere fête que nous offre l'année eſt celle du *Septimontium*, ou fête des ſept Colines de Rome, inſtituée quand la ſeptieme Coline fut enfermée dans la ville, comme le dit Plutarque (1). On faiſoit alors un ſacrifice à ſept endroits, ſur le Palatin, dans le quartier Suburre, dans la Vélie, dans le Fagutal, ſur le Celius, l'Oppius & le Ceſpius. Il étoit défendu alors d'aller en voiture par la ville, & même d'aller à la campagne. Plutarque ſe propoſe ces deux raiſons de cet uſage : » ou parce que les Romains » eſtimerent avoir achevé un grand ouvrage quand » ils eurent fait & parfait l'enceinte de leur ville, & » penſerent qu'elle ne procéderoit jamais plus outre » en grandeur ; à l'occaſion de quoi ils ſe repoſerent » eux, & firent ſemblablement repoſer les bêtes de » voiture qui leur avoient aidé à faire leur clôture, » & voulurent qu'elles jouiſſent du repos de la fête Septimontium.

(1) Loc. cit., p. 285.

» & ſolemnité commune. Ou bien, c'eſt qu'ils vou-
» lurent que leurs citoyens ſolemniſaſſent & hono-
» raſſent de leur préſence toutes autres fêtes de la
» ville, mais ſpécialement celle qui étoit ordonnée
» & inſtituée pour le peuplement & agrandiſſement
» d'icelle (2).

(1) Quæſt. Rom. 69.
(2) Loc. cit. Trad. d'Amyot.

Fin des Faſtes d'Ovide.

ERRATA ET ADDITIONS.

PAGE 4, vers 15, au lieu de *erat*, liſez *eat*.
Page 5, avant-derniere ligne, liſez *ſur-tout*.
Page 40, vers 4, au lieu de *tunc extitis*, liſez *non*.
Page 46, vers 16, liſez *bonæ*.
Page 51, ligne 18, liſez *peuvent à peine*.
Page 81, à la fin de la huitieme ligne, ajoutez cette indication (*qqq*), & à la fin de la 10e cette autre (*rrr*).
Page 83, au lieu de l'indication (*qqq*) placez celle (*sss*).
Page 110, ligne 17, liſez *à ce qu'il porte*.
Page 117, ligne 13, liſez αἰσίας.
Page 120, notes ad calcem, note 14, liſez *Athen. l. 13*.
Page 153, ligne derniere, liſez Phrygie.
Page 163, à la note premiere ad calcem, ajoutez ; *Martial. L. 10. Ep. 41*.
Page 195, ligne 15, liſez *le Port romain & le Port de Trajan*.
Page 196, derniere ligne, après ces mots *Pierre d'aimant*, ajoutez : » l'auteur du culte des Dieux Fétiches (*p. 153*) ſoupçonne que cette Pierre étoit une de ces *Pyrites* que l'on a appellées *pierres de foudres*. «
Page 205, à la fin de la note (*nn*), ajoutez : Maſſon, dans la vie d'Ovide (*Edit. de Burman. to. 4. p. 53, &c.*) prétend que la place que ce Poëte occupoit aux Jeux Mégaléſiens, étoit dans l'*Orcheſtre*, parmi les Sénateurs, à raiſon de ſa qualité de Magiſtrat, de Duumvir, & qu'il eſt probable que le vieux Sénateur étoit

entré au Sénat par la voie du Tribunat. Juſte-Lipſe (*de Amphit. c. 14*) ſoutient au contraire qu'Ovide étoit placé ſur *les 14 degrés*, parmi les Chevaliers, comme né Chevalier, & que ſon compagnon y étoit comme Militaire décoré. Le ſentiment de Maſſon nous paroît plus conforme au ſens des vers d'Ovide.

Page 208, au lieu de l'indication (*uu*) mettez celle (*nn*).

Ibid. Note 6 ad calcem, ajoutez: *Voy. dans Sallengre, to. 1. p. 317, une diſſ. ſur ces trous.*

Page 212, ligne 4, liſez *Calpurnia.*

Page 226, ligne 10, après *moiſſons*, liſez: *Proſerpine ſur-tout brûle de l'ardeur*, &c., & effacez *ſur-tout* après *brûle.*

Page 237, à la note 4, ad calcem, liſez *Whéler.*

Page 248, ligne 2, liſez *ambroiſie.*

Page 250, à la fin de la note (*ccc*) ajoutez: dans les myſteres des Corybantes, les Prêtres Anactoteleſtes s'abſtenoient de ſervir ſur la table l'ache avec ſes racines, parce qu'on croyoit que cette plante étoit née du ſang du troiſieme Corybante, tué par ſes freres. De même dans les Theſmophories, les femmes s'abſtenoient des grains de la Grenade, croyant qu'elle étoit née du ſang de Dionyſius.... Le même qu'Athys, *Clém. Alex. Protrept. Voy. auſſi Arnobe, Euſebe, Præpar. Evang. 4. L. 3 Voſſ. de Idol. L. 1. c. 20. Spanh. de uſ. & præſt. Numiſ. p.* 276. Pauſanias, en parlant de la grenade que tenoit la ſtatue de Junon, près de Mycenes, dit: *Pourquoi donc une grenade? C'eſt un myſtere que je paſſe ſous ſilence* (Corinth. c. 17). On a ſoupçonné du rap-

port entre cette grenade de Proſerpine ou Cérès & la pomme d'Eve. On s'eſt appuyé ſur ce que l'Hébreu *Rib* ne ſignifioit *pomme* que comme un terme générique, & que la *pomme* par excellence étoit *le malum punicum* la grenade (*Reland. Paleſtin. to. 2. p. 934, &c.*)

Page 253, notes, ad calcem (1), liſez *Vell. Paterc.* & ſupprimez l'indication (2).

Page 259, note (5) ad calcem, ajoutez: *Hiſtoire, to. 2, in-12.*

Page 260, à la fin de la troiſieme ligne, ajoutez: » ce-» pendant les préſages reçus à la gauche étoient bons. » *Plaut. Aulul. Act. 4. Scen. 3* «.

Page 279, à la note (3) ad calcem, ajoutez: Tab. 172. n° 2. Pl. 173. Voy. auſſi ſur les Purifications par le feu Grégor. Nazianz. Orat. 3. Stileut. in Julian. Montfaucon Diar. italic. c. 14. Les femmes ſautoient auſſi par-deſſus les flammes en l'honneur de Diane Perſique, à ſon fameux Temple de Caſtabilis, ville de Cilicie. (*Seguin. num. Select. p. 12.*
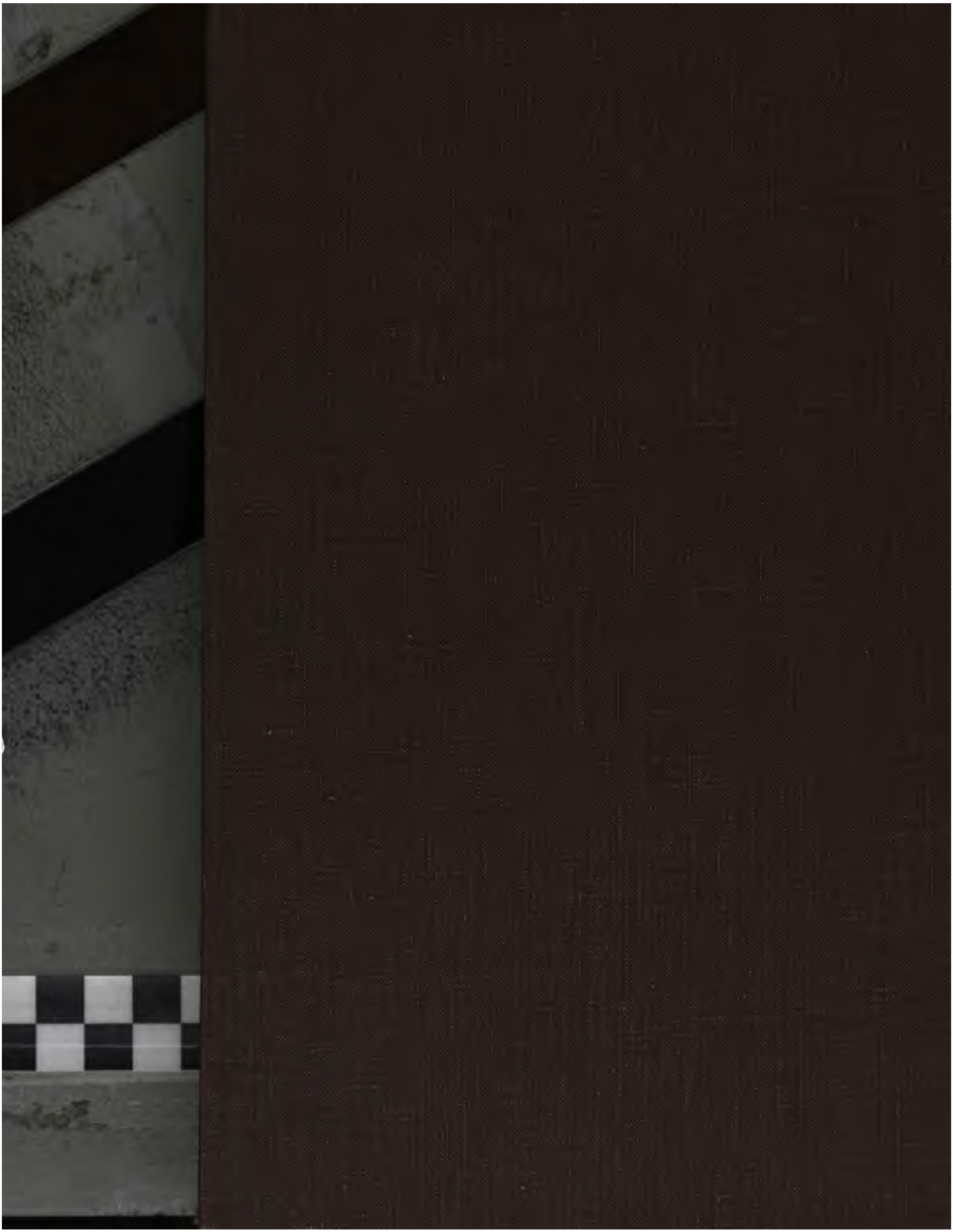
Page 313, à la fin du ſecond alinea, après ces mots *poſtérieure de 31*, ajoutez: Tite-Live ſemble parler d'un Temple de cette Déeſſe à la porte Coline en 550 (*L. 30. c. 28*) ce qui s'accorderoit avec l'époque fixée par Ovide. Mais comment Tite-Live fixe-t-il ailleurs (*L. 40. c. 34*) la fondation de ce même Temple par Porcius, à l'an 577? M. Larcher (*Mém. ſur Vénus, p. 196, &c.*) veut concilier Tite-Live avec lui-même & avec Ovide, en diſant que le Temple de 550 fut élevé par Marcellus & qu'il ſe